TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 942 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 3 AVRIL 1980



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2.20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Nouvelles victoires de MM. Carter et Reagan aux primaires du Kansas et du Wisconsin

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Journée des dupes dans la crise iranienne

Encore une journée de dupes. C'est sans doute l'impression qui prévalait dans la soirée du 1er avril aux Etats-Unis. Les espoirs nés le matin même au sujet du sort des otages de Téhéran y paraissaient soudain très prématurés. A l'animosité contre les dirigeants iraniens s'est ajoutée chez certains Américains une vive irritation à l'endroit de M. Carter, dans la mesure où ce dernier avait tenté d'utiliser l'affaire — non sans succès comme le montrent les résultats — pour peser au bon moment sur les électeurs du Wisconsin et du Kansas, appelés aux urnes le même jour.

La déception a été d'autant plus vive que la Maison Blanche avait, au cours du week-end, laissé entendre qu'elle espérait pouvoir annoncer officiellement une « percée importante » dans la crise des otages. Le sénateur républicain Jacob Javits, après avoir rencontré le chef de l'exécutif, avait même cru bon d'affirmer sur un ton solennel : « L'heure de la vérité pour les Etats-Unis et nos alliés est arrivée. » Les divers porte-parole américains abondaient dans le même sens, évoquant l'éventualité de nouvelles sanctions allant d'un embargo total à la rupture des relations diplomatiques.

Dans ces conditions, la décision de M. Carter de surseoir à l'imposition de sanctions supplémentaires en affirmant que les propos de M. Bani Sadr constituaient un « pas positif » a pu paraître surprenante. Le président américain n'ignorait certes pas que, pour l'instant, rien ne peut se faire à Téhéran sans l'aval de l'imam, qui venait de rejeter catégoriquement sa demande de placer les otages sous le contrôle du Conseil de la révolution. Par ailleurs, le « oui, mais » de M. Bani Sadr était assorti de telles conditions qu'il équivalait pratiquement à un « non » poli.

Au-delà des préoccupations électorales de M. Carter, la diplomatie américaine se trouve engagée dans une impasse. Elle a fort heureusement écarté l'option militaire qui mettrait en danger la vie des otages et hésite à déclarer une « guerre politique et économique » totale au régime iranien.

Une telle mesure aurait en effet des résultats contraires à ceux escomptés. Sur le plan iranien, elle contribuerait à radicaliser la situation intérieure et affaiblirait les « modérés » du Conseil de la révolution, qui, avec M. Bani Sadr, cherchent à trouver une solution honorable au problème des otages. Sur le plan international, elle porterait atteinte à la stratégie américaine au Proche-Orient, qui vise à regrouper tous les pays islamiques contre l'Union soviétique à propos de l'Afghanistan.

La marge de manœuvre de l'administration Carter demeure donc extrêmement réduite. Analysant dans « Newsweek » les motivations profondes de la politique iranienne du président, M. George Ball, l'ancien sous-secrétaire d'Etat américain, estime que M. Carter est condamné à essayer continuellement tous les moyens diplomatiques dont il peut disposer « en attendant que des changements dans la situation politique chaotique en Iran lui offrent de nouvelles ouvertures pour un règlement final ».

Il faudra, ainsi que le souligne M. Ball, beaucoup de courage à M. Carter pour persévérer dans cette « voie réaliste » et ne pas céder aux pressions de ceux qui exigent de lui une « action » supposée de nature à mettre fin à l'épreuve injuste et injustifiable que subissent depuis cent cinquante jours les cinquante otages de l'ambassade américaine de Téhéran.

(Lire nos informations page 5.)

La guerre civile au Tchad

Le président Goukouni appelle le colonel Kadhafi à son secours

La radio libyenne a annoncé ce mercredi 2 avril que le colonel Kadhafi venait de recevoir un « message écrit » dans lequel le président du Tchad, M. Goukouni, chef des Forces armées populaires (FAP), lui lance un « appel au secours ».

Alors que, comme le rapporte notre envoyée spéciale, toutes les parties aux prises commencent à mettre en doute la neutralité des forces françaises, le Tchad s'enfonce chaque jour dans le chaos. Tous les appels à l'arrêt des combats sont sans effet.

Devant l'intensification des combats, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), qui avait vainement demandé aux combattants de considérer l'hôpital central de N'Djamena comme « neutralisé et protégé », a décidé, nous indique notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, le transfert de ses activités à Kousseri (Cameroun).

D'autre part, on estime de quatre-vingt mille à cent mille le nombre des Africains qui se sont réfugiés en territoire camerounais, après avoir franchi le fleuve Chari.

Un imbroglio croissant

De notre envoyée spéciale

N'Djamena. — Une centaine d'obus de mortier sont encore tombés sur la capitale tchadienne, le mardi 1er avril, alors que les rencontres directes entre les deux parties, Forces armées populaires (FAP) du président Goukouni, et Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, sont interrompues depuis dimanche après-midi. Les négociations se déroulent maintenant par échange de textes écrits et traînent en longueur, aucun des deux camps n'étant pressé de faire connaître ses positions.

Sur le plan militaire, les FAN ont légèrement progressé, mais aucun des belligérants ne peut prétendre, après onze jours de combats, contrôler la ville. Si les FAN se sont emparés de certaines positions tenues par des partisans de M. Goukouni sur les contours extérieurs de la cité et contiennent toujours les troupes du colonel Kamougue au-delà du pont de Chagoua, qui contrôle le centre sud de la ville, ils n'ont pu s'emparer de la gendarmerie où est installé un important P.C. des FAP, près de la résidence du président Goukouni, objectif au demeurant plus symbolique que militaire. L'évacuation, samedi dernier, de l'ambassade de France, située à quelque 500 mètres de cette résidence pourrait cependant leur faciliter la tâche.

Les négociations entamées entre les états-majors sont d'ailleurs contestées par certains combattants des Forces armées populaires. « *Même si le président Goukouni décrète le cessez-le-feu, nous n'arrêterons pas,* nous dit l'un d'eux. *Cette fois, il faut exterminer les FAN, sinon nous serons obligés de recommencer dans six mois.* »

Une certaine indiscipline semble d'ailleurs régner dans les rangs des forces du président Goukouni et des soldats auraient récemment refusé de combattre contre les « *frères toubous* ». D'autre part, — lassitude, manque de nourriture, — un certain nombre de blessés des FAP traînent pour retourner au combat.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 7.)

Lire page 6 :

« Vingt ans d'indépendances africaines »

III. - Le succès sans le paysan ?

par JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La politique énergétique et les perturbations monétaires

La France cherchera à réduire fortement sa consommation de pétrole durant les dix prochaines années

Le gouvernement révise sérieusement ses objectifs à long terme en matière de politique énergétique. Dans un sens plus ambitieux, plus volontariste. Alors que les experts de la commission de l'énergie du VIIIe Plan préconisent de ramener la part du pétrole dans la consommation à 40 % en 1990 (au lieu de 57 % actuellement), le ministre de l'industrie a proposé au conseil des ministres de ce mercredi 2 avril de fixer cet objectif à environ 33 % seulement. (Voir page 32.)

Ce qui impliquera un effort accru en matière d'économie d'énergie et un recours plus important aux autres sources d'énergie. La part de l'énergie nucléaire passerait, dans le même temps, de 5 % cette année à 30 % en 1990.

Pour définir leurs objectifs à l'horizon 1990, les pouvoirs publics ont pris pour hypothèse de départ une croissance moyenne de la production intérieure brute (PIB) de 3,5 % par an au cours de la prochaine décennie. Or la « *croissance sobre* » aidant, les experts du ministère de l'industrie estiment que la consommation d'énergie ne devrait progresser, pour sa part, que de 2,1 % environ par an. Avoisinant aujourd'hui 190 millions de tonnes d'équivalent-pétrole (TEP), la consommation primaire d'énergie de la France devrait donc s'établir, selon eux, autour de 240 - 250 millions de TEP en 1990. Soit, à peu de chose près, l'objectif qui avait été assigné initialement pour l'horizon 1985.

Le gouvernement souhaiterait que cette consommation se répartisse comme suit en 1990 :

● PETROLE : de 30 à 33 %. En 1973, avant la crise, la part du pétrole dans la consommation nationale était de 67 %. L'année dernière, elle est tombée à 57 %. On estime qu'elle descendra à 45 % en 1985. En fixant un objectif de 30 - 33 % à l'horizon 1990, le gouvernement entend « *boucler la boucle* » et revenir à peu de chose près à la situation du début des années 60, où le pétrole ne représentait que le quart de la consommation énergétique de la France.

● CHARBON ET GAZ NATUREL : 30 %. C'est le même pourcentage qu'il était prévu, mais la part du gaz (15 % à 17 %) deviendrait un peu plus importante que celle du charbon (13 à 15 %). Cela implique que la consommation du charbon se développe dans les industries ainsi que dans les réseaux de chauffage collectif (chauffage urbain, par exemple).

● NUCLEAIRE : 30 % du total en 1990 contre 5 % cette année. On devrait déjà atteindre 20 % en 1985. Le rythme de mise en chantier des centrales nucléaires resterait le même au cours de la décennie (entre 5 000 et 6 000 MW par an).

● ENERGIES RENOUVELABLES : 10 % du total à la fin de la décennie, se répartissant par moitié entre l'hydraulique et les énergies nouvelles (bois, chauffe-eau solaire, géothermie) (12 millions de TEP environ).

J.-M. Q.

(Lire la suite page 28.)

Le dollar au sommet ?

Le dollar, qui avait fortement monté mardi, a fléchi mercredi 2 avril sur les places européennes, son cours revenant de 4,5545 francs à 4,5225 francs à Paris et de 1,9770 à 1,9640 DM à Francfort. Pause technique après sa récente hausse ou amorce d'un repli plus profond ?

Il y a quelques semaines à peine, la faiblesse persistante du dollar préoccupait vivement bon nombre d'industriels français qui y voyaient une atteinte à la compétitivité de leurs produits sur les marchés extérieurs. Le brutal redressement de la devise américaine, intervenu depuis, fait aujourd'hui froncer le sourcil aux pouvoirs publics.

Il est vrai que le renchérissement du « *billet vert* » ne présente pas que des avantages pour l'économie française. Certes il peut permettre aux exportateurs d'améliorer leurs positions. Mais, dans le même temps, il majore nos achats effectués en dollars à l'étranger. Or ces achats, essentiellement des matières premières de toute nature, ont atteint, en 1979, 140 milliards de francs environ, soit le tiers de notre commerce extérieur, alors même que les exportations libellées en dollars (40 milliards de F) n'ont représenté que 10 % du total de nos ventes.

Mécaniquement, la hausse du dollar devrait donc entraîner une augmentation du déficit de la balance commerciale. Mais les choses ne sont pas si simples. La brutale reprise de la devise américaine a, en effet, provoqué un retournement de tendance non moins brutal des marchés de matières premières qui, exception faite du pétrole, ont pratiquement toutes baissé. Ceci compensera-t-il cela ?

Là est la question. Elle est d'importance, dans la mesure où les industriels répercuteront dans leurs prix le coût de leurs achats de produits de base.

Ph. L.

(Lire la suite page 28.)

Publiés par « le Canard enchaîné »

DES DOCUMENTS CONFIRMENT QUE LA POLICE CONNAISSAIT LES PROJETS D'ASSASSINAT DE JEAN DE BROGLIE

Au ministère de l'intérieur, on se refusait, ce mercredi 2 avril, à tout commentaire après la publication par « le Canard enchaîné » de documents confirmant que des responsables de la police étaient au courant, au moins trois mois avant le meurtre, de projets d'assassinat de Jean de Broglie, tué le 24 décembre 1976 à Paris.

A la préfecture de police de Paris, on laissait entendre que M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, directement mis en cause, s'expliquerait prochainement sur ces documents dont la publication intervient douze jours après la clôture de l'instruction de l'affaire de Broglie.

(Lire nos informations page 10.)

Une conférence sur les mutilations sexuelles féminines

EXCISÉES, JUSQU'A QUAND ?

Il y a plus d'un an, à Khartoum — du 10 au 15 février 1979, — un colloque restreint réuni sur l'initiative de l'Organisation mondiale de la Santé avait condamné, sans équivoque et pour la première fois, les mutilations sexuelles féminines pratiquées dans de nombreux pays d'Afrique noire et du monde arabe (« le Monde » du 28 février et du 1er mars 1979). Quoique discrète, cette réunion n'en a pas moins eu un considérable retentissement. Ainsi, en décembre dernier à Lusaka (Zambie), une conférence des Nations unies sur l'intégration des femmes au développement condamnait à son tour les mutilations sexuelles.

Le mouvement ainsi amorcé n'en est sans doute qu'à ses débuts, comme en a témoigné une autre réunion organisée sur ce thème par l'O.M.S. et l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) à Alexandrie les 28 et 29 mars, dont l'objet essentiel a été de réfléchir sur les stratégies d'action à adopter.

De notre envoyée spéciale CLAIRE BRISSET

Alexandrie. — « *Pour être heureux, il faudrait être une femme égyptienne, une musulmane — spongieuse, molle, flasque, trop mûre, — lourde sous les fards et les vernis (...) Corps insensibles comme des coffres. Leurs sentiments sont profondément enfouis dans la préconscience. Dans l'amour, elles ne se livrent pas : elles n'ont rien à livrer. Elles se referment autour de vous en un douloureux élan qui est tout le contraire de la tendresse, du plaisir. Pendant des siècles, elles ont été parquées avec les bœufs, masquées, circoncises ; nourries dans l'obscurité, de confitures et de graisses rances, elles sont devenues des cuves à plaisir, ondulant péniblement sur des jambes blanchâtres sillonnées de grosses veines bleues...* » écrit Lawrence Durrell dans « Justine ».

Cette vision, fascinée et horrifiée à la fois, de la femme africaine et arabe, combien d'Occidentaux ne l'ont-ils pas complaisamment véhiculée, accréditant l'image d'une sexualité envahissante, inassouvie et insatiable, propre à l'Orient ? Pourquoi ? Bien peu des écrivains qui ont exalté l'Orient, bien peu des ethnologues qui ont étudié pendant des siècles l'Egypte ancienne, ou des anthropologues qui, aujourd'hui encore, sillonnent l'Afrique ont abordé la question des mutilations sexuelles féminines, sinon en mentionnant l'existence de « rites de passage » sans grande gravité.

Les choses ont aujourd'hui changé. En un an, depuis le colloque de Khartoum, les connaissances ont progressé, surtout — pour ne pas dire exclusivement — en Afrique de l'Est, où des enquêtes approfondies sont menées, au Soudan et en Egypte en particulier.

Au Soudan, les docteurs Hamid Rushwan et Asma El Dareer (université de Khartoum) ont entrepris une vaste enquête avec le soutien du bureau régional pour la Méditerranée orientale de l'O.M.S. (Alexandrie), organisateur de la réunion des 28 et 29 mars. Au Soudan, où est pratiquée la forme la plus radicale de mutilation sexuelle, l'infibulation, l'opération est réalisée sur des fillettes âgées de quatre à huit ans. Quelque 80 % de la population féminine y est actuellement soumise, révèle l'enquête.

(Lire la suite page 20.)

AU JOUR LE JOUR

Négociation

En dépit des apparences, la situation des otages américains n'est-elle pas en train de se modifier ? Si rien ne permet de l'affirmer, certains signes permettent au moins de le croire.

En effet, si l'imam Khomeiny a dit non à M. Carter et si M. Bani Sadr a d'abord dit oui, mais en affirmant que ce serait non si les Etats-Unis adoptaient des mesures hostiles à l'Iran, l'important n'est-il pas que M. Carter n'ait dit ni oui ni non, tout en menaçant de prendre, à son tour, des sanctions ?

Car, en effet, et même si M. Bani Sadr, depuis, a dit non, aucun des deux pays ne sachant plus vraiment lequel tient l'autre, on semble enfin s'engager dans cette phase — indispensable avec l'Iran si l'on veut aboutir — où la négociation devient un art.

MICHEL CASTE.

L'ART ET LE PROGRÈS

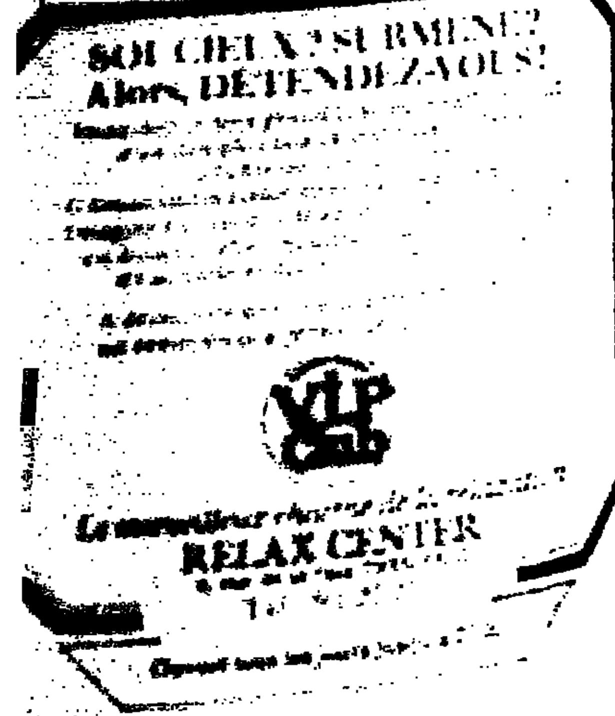
Le mythe américain

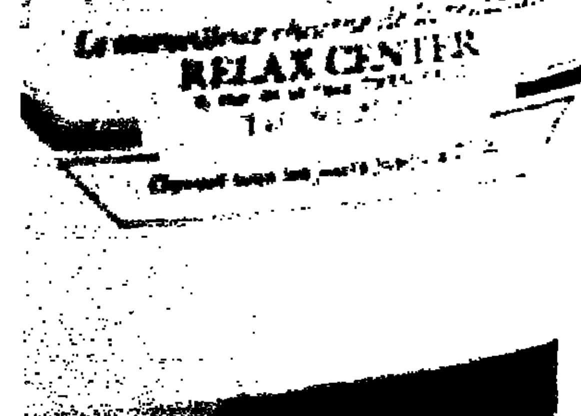
Le mythe américain date du temps de La Fayette, du temps des émigrés. La génération de l'entre-deux-guerres a appris à rêver avec John Wayne et Mickey, avec Shirley Temple et Garbo. Pendant quatre ans, elle a rêvé de la libre Amérique. La génération de 68, pour qui le soleil brillait en Californie, a pris la relève dans les révolutions éphémères qui modifient les comportements de manière irréversible. L'Amérique, ébranlée par une guerre perdue, reste le pays où tout est possible, même de dire au monde son désarroi, à coups de millions de dollars.

Le mythe américain passe par ses artistes, qui, sensibles au mythe de la vieille Europe, sont venus naguère se nourrir aux sources de la culture. Ils viennent aujourd'hui vers des publics émerveillés par leur liberté d'invention, par leur professionnalisme. Mais ceux qui restent ont du mal à s'adapter, Paris n'est pas la banlieue de New-York et les Français qui vont là-bas se heurtent à un bastion que son gigantisme organisé protège. Mais les arts américains ne sont plus si jeunes. Des traditions sont nées, à combattre, à cultiver, à faire évoluer, à expérimenter « sur le tas ». L'Amérique n'est plus un rêve d'Eldorado, elle demeure une grande fabrique de spectacles, la plus belle des usines à rêves.

C. G.

(Lire pages 11 à 15.)





Le Monde

idées

ANTILLES

L'équivoque majeure

par JEAN-FRANÇOIS ROZAN (*)

C'EST vrai. Aux Antilles françaises, le colonialisme survit dans la forme la plus pernicieuse, celle de l'oligarchie économique. Dans les deux départements, quelques familles issues en général des békés martiniquais — et souvent proches du pouvoir — ont tissé une maille serrée sur toutes les importations. Les cases qu'elles n'occupent pas sur l'échiquier du commerce florissant sont tenues par quelques autres familles franco-libanaises. Mais il existe un profond divorce entre cette oligarchie et les producteurs d'emplois rivés à ces départements (tous ensemble, Noirs et Blancs) par leur cœur avant que par leurs intérêts.

Les seconds voient les salaires qu'ils distribuent *razziés par les premiers nommés. Non pas pour* s'investir sur place, mais pour s'évanouir en placements occultes en Floride ou en métropole par le biais de quelque paradis fiscal bahaméen. Ils n'en poursuivent pas moins leurs efforts pour maintenir en vie leur entreprise — *au prix de l'abandon* de tous leurs biens raflés par les banques — et tout en se sachant condamnés à terme, non par quelque flambée séparatiste, mais par le jeu conjugué des taux d'intérêt, de l'asphyxie administrative et de l'évasion monétaire.

— *C'est vrai.* Les énormes dépôts de l'épargne locale ne sont pas — serait-ce pour partie — utilisés localement mais rapatriés à disposition *des sièges métropolitains et ne par*ticipent donc pas à l'accroissement du patrimoine et de l'emploi.

— C'est vrai. De honteuses disparités existent dans les conditions d'emploi — à fonction et compétences égales — entre les Antillais et les Métropolitains expatriés pour quelques années.

— C'est vrai. Telle entreprise installée en Guadeloupe *depuis déjà* sept ans n'a pas trouvé le moyen de former un seul cadre antillais pour figurer parmi les quinze cadres moyens qu'elle fait virevolter année après année (à quels frais !) entre la *métropole* et la Guadeloupe.

— *C'est vrai.* De larges incitations financières et fiscales sont accordées en amont à l'investisseur extérieur alléché par la « semi-gratuité » de l'investissement, mais nullement motivé par le désir de développer ; alors que, pour le même prix, c'est l'exploitant qui devrait être soutenu, lui qui lutte pour maintenir l'emploi en dépit des charges démesurées résultant de la départementalisation dans un espace géographique concurrentiel fonctionnant à 25 % de ses charges salariales, lui qui est littéralement asphyxié, comme M. Dijoud semble l'avoir perçu lors de son récent voyage en Guyane, par une administration paralysante.

Mais ces maux, quelle que soit leur réalité, n'ont pas encore à ce jour d'effets majeurs sur la détermination départementaliste de l'immense majorité des Antillais. Voilà qui permet de déceler l'équivoque majeure : l'on se soucie, l'on s'inquiète au plan de la pérennité politique.

Le piège se referme

Elle n'est sérieusement mise en cause par personne.

L'on se rassure au plan des bienfaits de la départementalisation économique : la manne est suffisante pour noyer dans l'œuf les désirs manifestés de séparatisme.

Or, c'est exactement l'inverse qui est en train de se produire. Aveuglément appliquée — avec son train de technocratie inassimilable — la départementalisation économique qui ne favorise que les forteresses constituées, écrase la personnalité antil*laise et annihile à terme l'initiative* de ceux — et ils sont nombreux — qui croient et qui veulent.

Le piège, plus encore qu'en métropole, se referme vite : on nantit (sans même le savoir) tout ce que l'on a, on constitue son maigre capital que la banque vous « prête » (sans qu'on le sache) à 17 % d'intérêt tant que l'on n'a pas son immatriculation au registre de commerce (plusieurs mois parfois), on croule sous le papier administratif, le 1 %, la taxe d'apprentissage, la T.V.A. aux taux différentiels, l'URSSAF, maintenant les ASSEDIC, la taxe foncière, la taxe professionnelle, les états, les déclarations, l'administration qui bloque et ne répond pas (parce que Paris n'a pas envoyé la réponse), les pouvoirs publics qui ne paient ni les primes promises ni les travaux engagés (parce que Paris n'a pas envoyé la réponse), la gestion qui est impossible, ne serait-ce que par l'absence de gestionnaires — et avant même de pouvoir réagir, c'est la banque, ou l'URSSAF, ou le fisc qui ont saisi votre terre ou votre maison. Et là, à l'échelon du village, c'est la pire des incompréhensions : celle de la honte.

A retenir de tout cela, surtout, que dans ce fatras imposé par la centralisation administrative aveuglément importée, l'on ne peut pas — Blanc ou Noir — se sentir Antillais.

Et l'assistance, sous toutes ses formes ! Son coût est démesuré, plus par l'ampleur des frais de sa gestion que par les bienfaits réels qu'elle distribue, contrebalancés qu'ils sont en grande partie par les coûts, les charges et l'inertie qu'ils entraînent.

Quoi qu'il en soit, cessons surtout de parler de nos « danseuses ». Pratiquement, tout ce qui rentre de métropole y revient, soit par le biais des importations, soit par celui des dépôts bancaires.

Nos « danseuses » — comme un livre récent l'a bien marqué — ce *sont surtout les membres de notre* administration, qui, à cause du système, étouffent au lieu d'aider.

Et pourtant il existe sur place quelques hauts fonctionnaires, compétents, lucides et éclairés qui s'emploient de leur mieux à comprendre les hommes et à atténuer les lourdeurs du système, certains d'entre eux aussi désespérés que nous par son inadaptation et son inefficacité.

Alors, ces vexations, ces frustrations, ces échecs, sont exploités à *fond par les quelques séditieux.* Et même ceux qui sont leurs adversaires les plus actifs ne peuvent pas toujours leur donner tort. Ils trouvent, bien sûr, quelques clients pour les suivre ; ne serait-ce que parmi les victimes du système. Et le faible bruit qu'ils font, au lieu d'être ramené à ses justes propor*tions*, est amplifié de façon totalement superficielle.

Aux Antilles, une vocifération solitaire dans le silence général s'entend plus nettement qu'ailleurs.

Alors, la solution ? La porte, pour la trouver, n'est pas même étroite.

On proclame *l'irréversibilité* de l'appartenance à la nation française (mais cessons de parler de la départementalisation ! On ne parle pas de la départementalisation de la Savoie ou des Alpes-Maritimes). Personne ne la conteste véritablement. On ne souhaite pas s'en défaire. *Elle suppose tous les droits civiques* qui s'y rattachent naturellement. Seule, au plan administratif, économique et social, une redistribution adaptée à la personnalité antillaise, *dans le cadre des mêmes masses* de concours, s'impose.

Il est vrai que, sur ce plan, il faut aussi répondre à ceux qui revendiquent, et surtout à ceux qui offrent, avec quelque démagogie, les attributs linguistiques et culturels de la personnalité antillaise. Ce n'est pas par la créolisation de l'enseignement — ou de la culture — que l'on y parviendra. Le créole, au plan de la langue, n'est rien d'autre que le patrimoine abâtardi de la colonisation. La personnalité antillaise, c'est beaucoup plus dans la fierté intrinsèque qu'elle s'épanouira que dans le développement du créole : fierté d'un système permettant de faire sa vie soi-même, à armes égales.

Mais l'appartenance à la nation française doit-elle passer par les mêmes carcans administratifs et économiques qu'en métropole, même si l'on n'appartient pas au même espace *géographique* ou climatique, même si l'on ne dispose pas des mêmes atouts pour exister et survivre ?

La question posée n'est-elle pas tout bonnement celle de la régionalisation. De la régionalisation totale. Urgente. Révolutionnaire. De façon plus aiguë là-bas qu'en métropole ; puisque l'on vit dans les Amériques, que l'on a la peau ou le cœur noir, que l'on n'a *ni* les mêmes besoins *ni les mêmes traditions*, que l'on ne peut y travailler ni aux mêmes choses ni de la même façon.

Alors, plutôt que de freiner la régionalisation *là-bas, comme* ailleurs, mais avec bien moins de raisons (puisque le mot qui revient sans cesse est celui de spécificité), ne peut-on admettre que quand c'est le représentant aveugle de Paris qui décide et légifère en fonction de ce que lui disent ses représentants de passage là-bas pour un ou deux ans (au demeurant coupés de la vie par le maintien artificiel de la capitale administrative à Basse-Terre, où *les fonctionnaires vivent entre eux),* cela peut être ressenti, à cause de l'éloignement, à cause du désir d'être soi-même, à cause de ses problèmes propres, à cause de l'inintelligibilité des rouages, non comme la marque d'un système centralisateur, mais comme le prolongement du colo*nialisme — même si les intentions* sont bonnes et pures, ce qui ne manque pas d'être souvent le cas. *L'Antillais*, plus encore que le colonialisme, abhorre le paternalisme.

Si aujourd'hui, la question était posée aux Antillais de savoir s'ils souhaitent, dans l'appartenance indissoluble à la nation française, bâtir eux-mêmes les structures simples, intelligibles et adaptées de leur avenir, la réponse serait unanime. Et l'espoir aidant, la fierté retrouvée, la spécificité antillaise serait, plutôt qu'un échec de plus se profilant à l'horizon, l'un des fleurons de la nation française.

Le racisme, je n'en ai pas parlé. Le racisme de couleur cela n'existe pas.

(*) Président de société.

Les écorcheurs

par MAX ELIZÉ (*)

JE ne contesterai pas que *la Martinique est une île écorchée* » (1). Les exemples sont nombreux de réactions hors de proportion avec les faits parfois dérisoires qui leur donnent naissance. *Un simple accrochage* dans la rue, un arbitrage qui déplait aux amateurs de football, une rumeur non contrôlée, un emploi attribué à Pierre plutôt qu'à Paul, peuvent être autant de points de départ de réactions en chaine dont l'aboutissement est la violence, l'affrontement et parfois, hélas ! des rixes aux suites mortelles.

Mais qui a écorché la Martinique ? Et peut-elle guérir les ulcérations de son épiderme ?

En fait, trop de Martiniquais sont mal dans leur peau. Nous sommes trop nombreux à ne pas aborder nos interlocuteurs sur un pied d'égalité et à osciller entre l'agressif complexe de supériorité et le sournois complexe d'infériorité. Si aujourd'hui les Martiniquais semblent écorchés, c'est parce que, à une période où l'on tendait à leur faire accroire qu'ils n'avaient pour ancêtres que des « Gaulois aux yeux bleus », on voudrait aujourd'hui substituer le mythe de l'Afrique unique *alma mater* des Antillais.

Le temps n'est pas bien vieux *où, d'un enfant métis, on disait* qu'il était « *mal sorti* » parce qu'il était plus noir qu'on n'aurait pu l'envisager. Aujourd'hui, on adopterait le slogan des Noirs américains : « *Black is beautiful !* » La vérité est tout autre. A des degrés plus ou moins poussés, notre population est métissée. Nous sommes le confluent des races de cinq continents. Cette réalité limpide devrait nous conduire à participer de toutes les cultures.

Ceux qui aujourd'hui s'efforcent de dresser les Antillais contre les métropolitains ou vice versa ne font qu'ajouter à nos écorchures.

Le nouveau mot d'ordre du P.P.M., « *génocide par substitution* », et l'ouvrage de Philippe de Baleine, *les Danseuses de la France*, sont, chacun dans leur genre, funestes à la Martinique, car, si l'on devait les suivre dans leurs conclusions, on n'aboutirait qu'à des mutilations. C'est pour avoir cru dur comme fer que la Martinique se mourait qu'Arthur Régis a démissionné de son poste de conseiller général de Fort-de-France. Or son acte de kamikaze a été désavoué dans la forme et dans le fond par ceux-là mêmes qui lui en avaient vendu l'idée. On en a fait un écorché vif.

Et puis voici que le siège ainsi libéré est désormais occupé par un autre pourfendeur du « *génocide par substitution* », qui a, *quant à lui, invité l'électorat* à ne pas verser dans le racisme antimétropolitain. Autant lui demander de marier l'eau et le feu.

Assimilé et assimilateur

Comment obtenir que l'on accueille en ami celui-là même qui est rendu responsable de nos difficultés, de nos souffrances et de la mort d'un peuple ? Et qui a écorché plus profondément la Martinique que ceux qui triomphalement nous ramenaient en 1946 l'assimilation ? L'assimilation n'est pas un produit de l'esprit giscardien.

Et parce que, tardivement, le P.P.M. reconnaît l'erreur historique de l'assimilation, il voudrait maintenant que nous refu*sions la communauté nationale* française, accusant la départementalisation de tous les maux, y compris du plus grand crime d'une nation envers une autre, le « *génocide* », aux relents d'hitlérisme. En fait, la départementalisation, régime administratif et politique, et à *mes yeux le meilleur* possible pour la Martinique, n'est pas nécessairement l'assimilation qui conduit à l'effacement culturel de l'assimilé devant l'assimilateur : « *La départementalisation ne veut pas dire l'uniformisation.* » (V.G.E., la Réunion, *20 octobre 1976*.)

Si les Martiniquais ont bien des raisons de vouloir être eux-mêmes, ils entendent aussi participer à la vie nationale. Nous sommes quasi unanimes à vouloir conserver notre passeport, notre nationalité française.

Les écorcheurs sont ceux qui, jour après jour, prônent l'impossibilité d'être tout à la fois français et authentiquement martiniquais.

En 1978, toutes les communes de la Martinique, à l'exception de Fort-de-France, ont voté pour les candidats défendant au Parlement le régime départemental.

Les Martiniquais écorchés, c'est surtout à Fort-de-France qu'on les trouve, dans une ville hyperencombrée, qui attire les *chômeurs non secourus, représentant* 20 % de la population active. On y vit sous embouteillage comme d'autres vivent sous perfusion. Le bidonville déborde, la municipalité et ses finances ne lui permettent pas de contribuer à la réalisation de l'indispensable rocade qui désengorgerait la ville.

Les écorchés, on les trouve enfin parmi ceux pour qui la vie en métropole s'est traduite par le sentiment d'être traités en étrangers, alors qu'ils y venaient en se croyant, à bon droit, dans leur pays. Ce sont les écorchés de l'immigration.

Il faut amener les hommes et les femmes des départements d'outre-mer au niveau de compétence qui leur permettra d'affronter la concurrence et de parvenir au plein emploi dans leurs îles. Il faudra mener le combat de l'instruction, de l'éducation, de la formation professionnelle. Cela prendra du temps.

Ce parti est ambitieux et difficile. C'est un effort qu'il faut cependant accomplir. C'est à ce prix que la Martinique sera heureuse et fière d'elle-même.

(1) *Le Monde* des 6, 7, 8, 9, 10 mars.

(*) Conseiller général de Fort-de-France (U.D.F.), membre du Conseil économique et social.

Les vraies exigences

par CAMILLE PETIT (*)

DEPUIS quelques semaines la presse écrite et audiovisuelle réserve une place de choix à la Martinique. Chaque jour une information *spectaculaire* entretient l'idée d'une mutation profonde et inévitable à court terme. Le statut départemental aurait — dit-on — fait faillite et, contesté par l'ensemble de la population, devrait être révisé sous la pression populaire dans le sens de l'autonomie, voire de l'indépendance.

Il s'agit d'une véritable campagne d'intoxication fondée sur des difficultés sociales au demeurant sectorielles et une utilisation à peine rajeunie de slogans imprécis et forts anciens qui réussissent ainsi à recevoir *une caution que leurs auteurs* n'espéraient plus.

Depuis plus de vingt ans ils sont répandus par divers groupuscules évoluant, à la recherche de patronage métropolitain, d'un parti à un autre, à l'ombre d'un élu dont le prestige d'intellectuel est plus certain que son efficacité d'homme politique.

Soyons net : ainsi M. Césaire, député, maire de Fort-de-France, se trouve une place au premier plan de l'actualité, se servant des confusions qu'il n'a cessé d'entretenir en infléchissant ses imprécisions pour se révéler tel qu'en lui-même sans se soucier de ses propres contradictions.

Il paraît indispensable de ramener les choses à leurs véritables dimensions. Il y a vingt ans déjà, le maire de Fort-de-France annonçait une « *révolution antillaise* » et une « *imminente révision déchirante* ». Que s'est-il passé depuis ? Les consultations électorales, dont personne ne conteste plus la sincérité, ont assuré l'élection et la réélection de deux députés ayant opté sans équivoque pour la départementalisation, ainsi que l'élection et la réélection d'une majorité de conseillers généraux ayant fait la même option, de même que les différents sénateurs.

Aux dernières élections législatives, *sur trente-quatre communes* de la Martinique, trente-trois ont donné la majorité aux candidats départementalistes, notamment en réaction contre le programme commun, qui prescrivait l'autodétermination pour les *DOM, déjà classés au chapitre* des affaires étrangères de la France.

Comment pourrait-il en être autrement puisque l'application de ce statut départemental a donné des résultats plus qu'appréciables et que, si cer*taines améliorations s'imposent* encore, nul ne peut nier l'élévation du niveau de vie de la population, sa protection sociale, l'effort de formation poursuivi à tous les niveaux, une réussite qui contraste singulièrement avec la stagnation ou la régres*sion des autres pays de la zone* Caraïbe ?

Mais, au fait, quelle alternative présente-t-on à ce développement dans l'ensemble français élargi aux dimensions de la C.E.E. ? L'autonomie sans projet économique. Les intellectuels — *ou soi-disant tels — qui se réunissent* en divers séminaires, sessions, colloques, conciles n'ont jamais su présenter de proposition concrète, *si ce n'est la* mise à la disposition d'un régime autonome d'une enveloppe globale octroyée par la France, dont ils feraient miracle. C'est le fameux divorce ou la séparation avec une confortable pension alimentaire !

Une singulière perspective

Il y a cependant une novation dans les affirmations aujourd'hui si largement diffusées. Subitement on prétend que les Martiniquais sont, par l'effet de la départementalisation, devenus paresseux, oisifs, inactifs, et *M. Césaire entend les mettre au* travail en leur interdisant de chercher des alibis climatiques ou traditionnels. C'est une singulière perspective mais c'est, semble-t-il, l'aveu que M. Césaire et ses amis ont la nostalgie des régimes « forts » où quelques *leaders dominent un peuple au* bénéfice d'un projet politique dont l'efficacité importe peu.

On en voit les résultats ailleurs. En Martinique, on ne peut en envisager la mise en place, car le peuple martiniquais, fier de sa liberté, n'en acceptera ni les contraintes ni les méthodes. Cette population n'a pas besoin de ces promesses fallacieuses pour travailler, et on l'insulte ainsi gratuitement !

Le temps n'est plus à de vaines et dangereuses rêveries. Il faut prendre corps à corps les problèmes qui demeurent. Ils sont nombreux et exigent une solution urgente. Ils ne seront pas résolus par cette mutation politique contre laquelle d'ailleurs la raison, la sensibilité martiniquaise, se dresseraient. Ils ne seront pas résolus non plus par des déclarations contradictoires et des affirmations velléitaires faites au hasard des voyages officiels.

Ce qui s'impose, c'est de faire *face aux problèmes d'avenir* avec un réalisme suffisant. Ils s'appellent : réduction du chômage, emploi, développement économique et culturel. Ils ne peuvent être maîtrisés que par la conjonction d'une volonté populaire qui existe et d'un effort national suffisant pour ne pas la décevoir. Il faut que soient mis en œuvre une agriculture structurée et diversifiée, un artisanat de production et une industrialisation adaptée aux possibilités du marché local et de l'exportation dans l'ensemble politique auquel la Martinique est intégrée (métropole et C.E.E.) comme dans l'environnement géographique auquel elle appartient.

La préparation des hommes à de pareils objectifs a été poursuivie au prix de grands efforts. Il importe maintenant de franchir la nouvelle étape, celle des réalisations devenues, grâce à eux, possibles.

Il faut faire confiance aux Martiniquais pour leur aptitude, hors de tout régime à tendance totalitaire, à assurer dans le *cadre d'une départementalisation* adaptée, l'évolution de leur île vers une société encore plus juste et mieux équilibrée.

(*) Député R.P.R. de la Martinique, maire de Sainte-Marie, président du conseil régional.

Les écorcheurs

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Etats-Unis

MM. Carter et Reagan ont remporté de très nettes victoires dans les primaires du Kansas et du Wisconsin

MM. Carter et Reagan sont, comme il était généralement attendu, les deux vainqueurs des primaires démocrates et républicaines qui ont eu lieu mardi 1er avril dans le Kansas et le Wisconsin. Il paraît désormais très difficile que leurs « challengers » puissent empêcher leur investiture par les conventions des deux partis, cet été.

De notre correspondant

Washington. — Le tournant de New-York est-il oublié ? Les états-majors politiques ne sont pas loin de tirer cette conclusion des élections primaires du Wisconsin et du Kansas, mardi 1er avril, qui ont ramené la situation dans les deux partis là où elle était au lendemain du vote de l'Illinois, deux semaines plus tôt. Le président Carter, très net vainqueur dans le Wisconsin avec 56 % des voix contre 30 % au sénateur Kennedy, peut considérer que la surprenante victoire de son rival à New-York et dans le Connecticut, le 25 mars, n'était qu'une « *aberration* » et que les électeurs sont revenus à leur comportement normal : mécontents de l'inflation et des incertitudes de la politique étrangère, certes, mais pas prêts pour autant à se rallier à un candidat hanté par le spectre de Chappaquiddick et ses « problèmes personnels ».

Comme M. Carter a remporté tout aussi nettement les primaires du Kansas avec 57 % des voix contre 32 % à M. Kennedy, son avance dans le décompte des délégués est encore plus importante : son total actuel est de six cent trente-huit délégués garantis et de plus de neuf cents à peu près acquis (les calculs compliqués en vigueur dans les Etats qui pratiquent le système des « caucus » ou assemblées locales du parti, moins direct que celui des primaires, rendent toute précision chiffrée impossible), alors que M. Kennedy n'aurait droit qu'à trois cent quatre-vingt-cinq délégués garantis et quatre cent cinquante délégués à peu près acquis. Or il suffit de mille six cent soixante-six voix pour obtenir la nomination à la convention.

Autant dire que l'arithmétique pure rend le succès de M. Carter à peu près inévitable. Avant même les résultats de mardi, on estimait que M. Kennedy devrait remporter toutes les primaires à venir avec au moins 63 % de majorité pour rétablir l'équilibre : l'objectif est plus irréel que jamais après cette nouvelle défaite. L'entourage du sénateur du Massachusetts ne conteste pas ces chiffres, mais il met l'accent sur la dynamique politique qui prévaudra à la convention du parti en août. Si le crédit de M. Carter continue de s'effriter pour tomber au niveau catastrophique qu'on lui connaissait jusqu'en septembre dernier, M. Kennedy utilisera tous les artifices de procédure pour bloquer la nomination du président, et même les délégués « cartéristes » ne pourront rester insensibles au changement de climat. Après tout, leur engagement à voter pour le président est essentiellement moral, et la plupart ne sont même pas tenus d'attendre le second tour de scrutin pour retourner leur veste.

Après le Wisconsin et le Kansas, cet espoir est très incertain, mais il justifie la ferme décision du sénateur de rester dans la course. Ce dernier n'avait fait campagne que très brièvement dans le Wisconsin, préférant consacrer ses efforts à la collecte de fonds et à sa campagne en Pennsylvanie, prochain Etat-clef à tenir ses primaires (le 22 avril), et dont le vote a un peu plus de chances de ressembler à celui de New-York.

Autre victime de l'élection du Wisconsin, le gouverneur Brown, de Californie, a annoncé, mardi soir, son retrait de la course. Il n'avait obtenu que 12 % des voix dans cet Etat, alors qu'il lui fallait dépasser la barre des 20 % pour avoir droit à l'aide fédérale pour le financement de sa campagne. M. Brown avait fait pourtant une campagne très active, espérant utiliser les facilités de la loi électorale du Wisconsin — la plus libérale de tous les Etats-Unis — pour gagner les voix des nouveaux électeurs et des « indépendants ». N'importe qui dans l'Etat pouvait s'inscrire le jour même, en quelques minutes, dans n'importe quel bureau de vote et voter dans la primaire de l'un ou l'autre des deux grands partis. Mais ce *crossover* généralisé a abouti à des dispersions de suffrages, d'autant plus que trois candidats au moins, MM. Kennedy, Brown et Anderson se disputaient sur les campus la même clientèle de jeunes et de libéraux.

Chez les républicains, M. Anderson a, lui aussi, souffert de cette confusion. Le représentant de l'Illinois avait fait un gros effort dans le Wisconsin, convaincu que la crédibilité de sa campagne future en dépendait. Or il n'est arrivé qu'en troisième position avec 27 % des voix, après MM. Reagan (41 %) et Busch (31 %). Il arrive en seconde position dans le Kansas, mais son score est encore plus décevant puisqu'il ne recueille que 18 % des voix contre 63 % à M. Reagan et 13 % à M. Bush. L'ancien gouverneur de Californie poursuivant sa marche régulière et quasi triomphale vers la nomination républicaine, M. Anderson devra, s'il veut rester en course, comme il l'a dit encore mardi soir, songer encore plus sérieusement à se présenter en novembre comme candidat indépendant.

MICHEL TATU.

New York est paralysée par la grève des transports en commun

De notre correspondante

New-York. — New-York connaît sa première grève des transports en commun depuis 1966. Victimes de l'inflation, les trente-trois mille employés du métro, des autobus (et aussi des chemins de fer qui desservent Long Island) ont cessé le travail mardi 1er avril à minuit après une semaine de négociations orageuses. Le Syndicat des transports réclame 30 % d'augmentation des salaires en deux ans. L'organisation patronale des transports métropolitains propose 10,5 % en trois ans.

La précédente grève du métro et des autobus, qui avait duré douze jours en 1966, a laissé des souvenirs cuisants aux New-Yorkais. Chaque matin, près de six millions de personnes — et six cent mille voitures — entrent dans la ville et, la journée de travail achevée, en ressortent. On estime à 140 millions de dollars par jour les pertes probables occasionnées à l'économie locale pendant la grève.

Pour compenser la défection des transports en commun qui acheminent ordinairement la moitié des banlieusards, un vaste plan de bataille a été mis au point par la municipalité : interdiction de circuler dans un large périmètre aux voitures transportant moins de trois passagers, création de nombreuses voies réservées aux bicyclettes (le maire de New-York, M. Koch, qui a fait récemment un voyage officiel en Chine, a déclaré qu'il voulait voir tous les New-Yorkais à bicyclette, comme les Pékinois), ouverture de couloirs réservés aux services d'urgence, autorisation aux taxis de charger des clients pour des destinations différentes. Les grosses entreprises ont affrété des autobus et des bateaux pour transporter leur personnel et loué des étages entiers de chambres d'hôtel pour héberger leurs cadres supérieurs.

Mardi matin, des foules ont traversé les ponts de Manhattan à pied, en voiture, à bicyclette, à patins à roulettes, voire à cheval. Tout s'est passé mieux que prévu : il est vrai qu'après les trombes d'eau de la veille, il faisait un soleil éclatant, que la Pâque juive avait entraîné la fermeture de bon nombre de magasins et que les élèves des écoles publiques sont actuellement en vacances.

Mais personne ne s'attend que les points de vue des grévistes et de la direction des transports se rapprochent rapidement. Les transports new-yorkais sont au bord de la banqueroute. Malgré des subventions locales et fédérales, qui ont atteint 415 millions de dollars, un déficit de 45 millions de dollars est prévu cette année. Le prix unitaire du parcours — 50 cents (2,20 F) — couvre à peine la moitié des frais réels. La solution qui s'impose est un relèvement des tarifs de 25 cents. Mais la proximité des élections a incité la municipalité à retarder le plus possible cette décision, qui apparaîtra aux New-Yorkais, après des années de « parcours à 50 cents », comme une nouvelle preuve de l'impuissance du gouvernement à lutter contre l'inflation.

Le Syndicat des transports fait valoir que le pouvoir d'achat de l'employé moyen, qui gagne 362 dollars par semaine (1 550 F), y compris les heures supplémentaires, s'est considérablement dévalué. Les dirigeants des transports expliquent que le compte trop libéral des heures supplémentaires et un système de pensions de retraite outrageusement favorable empêchent tout équilibre du budget. Ils accusent aussi les deux principaux responsables du Syndicat, qui sont d'origine irlandaise, de céder trop facilement aux pressions d'une base en majorité noire ou d'origine latino-américaine.

La situation est particulièrement délicate pour M. Koch — fervent supporter de M. Carter — car l'issue des négociations avec le Syndicat des transports servira sans doute de modèle aux deux cent trente-cinq mille employés municipaux et aux enseignants des écoles publiques, dont les contrats avec la municipalité arrivent à échéance respectivement en juin et en septembre.

NICOLE BERNHEIM.

● *L'affaire Vesco et la Maison Blanche.* — L'affaire des responsables de la Maison Blanche soupçonnés d'avoir tenté de mettre fin à la procédure d'extradition du financier Robert Vesco a été classée. Un grand jury a pris cette décision faute de preuves, a indiqué, mardi 1er avril, le département de la justice. Inculpé de détournement de fonds, M. Vesco a fui les Etats-Unis pour le Costa-Rica en 1972. Il serait actuellement aux Bahamas (*le Monde* du 6 mai 1978). Selon certaines allégations, M. Vesco aurait demandé à un responsable de la Maison Blanche d'user de son influence auprès du président Jimmy Carter pour faire abandonner la procédure d'extradition lancée contre lui et aurait tenté de corrompre d'autres hauts fonctionnaires. — *(Reuter.)*

Brésil

La grève des métallurgistes dans l'Etat de Sao Paulo est largement suivie

De notre correspondant

Sao-Paulo. — La grève décrétée par les syndicats de métallurgistes des grands faubourgs industriels de Sao-Paulo et des villes de l'intérieur de l'Etat a été largement suivie le 1er avril, premier jour du mouvement. Entre trois cent cinquante à quatre cent mille travailleurs ont suivi les consignes de débrayage, et leur nombre pourrait encore augmenter ce mercredi.

Le mouvement a été particulièrement suivi à Sao-Bernardo, à une vingtaine de kilomètres de Sao-Paulo, où se trouvent les plus grandes usines d'automobiles du pays, celles de Volkswagen, Mercedes et Ford, bastions des secteurs les plus avancés du syndicalisme brésilien. Une tournée effectuée sur les lieux dans la matinée permettait de constater que la paralysie était totale : les omnibus spécialement affrétés par les entreprises pour transporter le personnel arrivaient vides. Des troupes de choc de la police militaire avaient pris position, l'arme à la main, près des portes d'accès de plusieurs usines, mais aucun incident sérieux n'a été signalé.

Le succès du mouvement, malgré les déclarations comminatoires du ministre du travail, M. Murilo Macedo, et l'hostilité déclarée de la majeure partie de la presse écrite et télévisée, est d'autant plus significatif que, suivant les consignes du syndicat de Sao-Bernardo, les travailleurs se sont abstenus de tout piquet de grève. Dans la matinée, une nouvelle assemblée géante, au stade de football, a réuni quelque soixante-dix mille métallurgistes, qui se sont prononcés pour la poursuite de la grève. « *Si les travailleurs veulent continuer le mouvement pendant trente jours, ils le feront* », a affirmé sous les acclamations le président du syndicat, M. Luis Inacio Da Silva, dit « Lula ».

Les négociations avec le patronat ont abouti à une impasse, dont les syndicats ont habilement réussi à rejeter la responsabilité sur les employeurs. Ils ont accepté une proposition de médiation gouvernementale prévoyant une hausse de 4 à 7 %, suivant les catégories, au lieu de 15 %... à condition qu'elle soit assortie d'une garantie de l'emploi pour un an.

Pris de court, les représentants du patronat, qui critiquaient l'intransigeance des syndicats, ont refusé la médiation, mettant en évidence le problème de la rotation de la main-d'œuvre, véritable préoccupation de base des syndicats : les périodes d'augmentation de salaires sont généralement précédées de licenciements massifs suivis de réembauchages d'autres travailleurs sur la base de salaires inférieurs.

Ayant démontré à la fois leur force sur le terrain et leur disposition à négocier, les syndicats, en ce premier jour de grève, ont marqué des points. Ils ont tiré la leçon des difficultés rencontrées lors des grèves de 1978 et 1979, et paraissent maintenant mieux organisés : un fonds de grève a été constitué, ainsi qu'un système de ravitaillement en cas de prolongation du mouvement. Par ailleurs, l'attitude du tribunal régional du travail, qui, pour la première fois, s'est refusé à déclarer la grève illégale, modifie fondamentalement la situation : il enlève en effet au ministre du travail la possibilité légale de décréter l'*intervencao* des principaux syndicats en grève, c'est-à-dire la destitution de leurs directions élues. Dans ces conditions, l'épreuve de force qui vient de commencer pourrait bien se prolonger.

THIERRY MALINIAK.

Canada

LA CAMPAGNE DU RÉFÉRENDUM

Les partisans de la souveraineté du Québec se réclament des prises de position de MM. Barre et Mitterrand

De notre correspondant

Montréal. — Quasiment absente depuis toujours du débat sur l'indépendance du Québec, la gauche française est soudain projetée en pleine lumière au moment où les Québécois s'apprêtent à se prononcer par référendum sur leur apartenance au Canada. Après la lettre de M. Michel Rocard, publiée samedi 29 mars par le quotidien montréalais *la Presse* (*le Monde* du 2 avril), c'est au tour de M. François Mitterrand de faire la une de ce journal sous le titre accrocheur : « *Mitterrand soutiendrait la candidature du Québec à l'ONU.* » Un sous-titre vient cependant réduire la portée de cette information en rapportant entre guillemets ces propos tenus par le premier secrétaire du parti socialiste français : « *Comme le ferait sans doute tout président français.* »

M. Mitterrand a prononcé cette phrase tout à fait anodine au cours d'une conversation, le mois dernier, à la délégation générale du Québec à Paris, en présence de quatre personnes. Il répondait alors à un interlocuteur qui lui demandait s'il appuierait la candidature du Québec aux Nations unies dans l'hypothèse où la province deviendrait indépendante. En fait, comme le note le correspondant parisien de *la Presse*, la petite phrase de M. Mitterrand ne révèle pas un changement de position de la part des socialistes à l'égard du Québec, mais plutôt un « *changement de sensibilité* », ne serait-ce que parce que le dirigeant socialiste a accepté l'invitation à déjeuner du délégué général du Québec, M. Yves Michaud.

A Québec, on n'est pas fâché de la tournure des événements pour deux raisons. D'abord, l'analogie faite par M. Rocard entre les Etats de la Communauté économique européenne et le projet québécois permet de damer le pion à ceux qui reprochent aux partisans de la souveraineté-association de vouloir renouer avec un concept qu'ils estiment en pleine dégénérescence, celui de l'Etat-nation. Ensuite, les éléments de gauche du parti québécois souffraient de ne voir que la droite française s'intéresser au Québec. Conglomérat de toutes les tendances réunies sur le projet nationaliste, le parti québécois a, en effet, une aile gauche importante, dont plusieurs représentants font partie du gouvernement, et qui est proche idéologiquement des sociaux-démocrates suédois et allemands. Le paternalisme des gaullistes français ne pouvait qu'irriter ses militants.

Le ministre des affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a rendu publique la lettre d'une douzaine de pages dans laquelle M. Rocard se prononce en faveur de la souveraineté-association (souveraineté politique du Québec assortie d'une association économique avec le Canada). M. Morin a joint à ce texte des extraits de deux discours prononcés en 1979 par M. Raymond Barre, qui définissait l'organisation politique de l'Europe comme une confédération d'Etats souverains et refusait d'envisager la disparition de l'Etat-nation. Cette vision des choses correspond à celle du parti québécois, qui s'est inspiré du modèle européen pour son projet de souveraineté-association.

Le projet de souveraineté-association

Selon l'ancien premier ministre libéral du Québec, M. Robert Bourassa, l'Europe s'achemine au contraire vers une intégration politique qui fera disparaître l'Etat-nation et rappellera dans ses grandes lignes l'actuelle Fédération canadienne. C'est donc pour prouver que ce dernier faisait une mauvaise analyse de la Communauté européenne qu'il avait été demandé à M. Rocard de lui apporter la contradiction. Le député des Yvelines note qu'« *à l'évidence certaines des plus importantes évolutions en cours* [dans la construction européenne] *ont échappé* » à M. Bourassa. « *Toute communauté internationale*, écrit M. Rocard, *ne se développe et n'évolue harmonieusement que si des communautés de base sont elles-mêmes stables et harmonieuses, et pleinement maîtresses d'accélérer ou de ralentir, de décider plutôt que de subir l'évolution de la communauté géographique plus large. C'est la condition de l'avancée européenne. C'est le problème qui n'est pas résolu au Canada.* » Son analyse l'amène à conclure que tout ce qui se passe en Europe « *confirme, pour autant qu'un raisonnement par analogie puisse être pertinent, la justesse du choix proposé par le parti québécois* » M. Bourassa a annoncé qu'il répondrait à M. Rocard au cours des prochains jours, à l'occasion d'un discours.

A l'Assemblée nationale du Québec, le chef de l'opposition libérale, M. Claude Ryan, a reproché au gouvernement de chercher des appuis à l'extérieur et a demandé à M. Rocard de s'« *occuper d'abord du cas des Bretons et des Corses dans son propre pays* ». La presse anglophone passe l'affaire sous silence, tandis que, sous le titre « Appui étranger au camp du oui » au référendum, l'éditorialiste de *la Presse* écrit que le député français connaît mal la « *problématique canadienne* » et lui reproche de se « *prononcer avec autant d'assurance en une matière délicate et complexe qui divise les intéressés eux-mêmes* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

El Salvador

DEUX JOURNALISTES HOLLANDAIS ONT ÉTÉ BLESSÉS

Deux journalistes hollandais ont été blessés mardi 1er avril par une patrouille de la garde nationale.

Quelques heures plus tôt, l'ambassadeur du Guatemala avait échappé à une tentative d'assassinat perpétrée par des inconnus.

La journée de mardi a, d'autre part, été marquée par l'explosion de plusieurs bombes placées dans les quartiers résidentiels, que leurs habitants ont désertés. L'Armée révolutionnaire du peuple s'est emparée de plusieurs stations de radio et a diffusé une série de communiqués accusant le gouvernement d'être à l'origine des incidents de ces derniers jours.

La junte a, pour sa part, annoncé, mardi soir, la prolongation de l'état de siège pour une durée d'un mois à partir du 5 avril.

A Washington, la Chambre des représentants a adopté définitivement le programme d'aide militaire et économique que l'administration Carter se propose d'apporter à la junte. L'aide militaire (5,7 millions de dollars) est normalement destinée à des équipements pour les communications et transports. L'aide économique, qui devait financer différents plans de développement, est d'un montant de 30 millions de dollars. — *(A.F.P., U.P.I.)*

A travers le monde

Angola

● M. NZITA ENRIQUE TIEGO, vice-président du Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC), a été mortellement blessé le 21 décembre dernier au cours d'un accrochage avec les forces angolo-cubaines, à Dingue, dans les maquis cabindais, selon un communiqué du FLEC remis mardi 1er avril au bureau de l'A.F.P. à Kinshasa. *(A.F.P.)*

Bangladesh

● ARRESTATION DE DIRIGEANTS DU P.C. — Le secrétaire général du P.C. prosoviétique, M. Mohammad Farhad, et quatorze autres dirigeants de ce parti ont été arrêtés lundi 31 mars à Dacca. Aucune explication officielle n'a été donnée à cette décision. Celle-ci paraît toutefois liée à une série de grèves à Dacca. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● MORT D'UN COLONEL SOVIETIQUE EN SERVICE COMMANDE. - *L'Etoile rouge*, organe des forces armées soviétiques, annonce ce mercredi 2 avril la mort en service commandé du colonel Youri Lebedev, inspecteur général au ministère de la défense. La presse soviétique ne précise jamais, dans ces cas, les circonstances et la date de la mort. Ainsi, par exemple, les journaux n'ont jusqu'à présent fait état d'aucun décès de soldat soviétique en Afghanistan. — *(A.F.P.)*

ASIE

En Afghanistan

La résistance s'organise laborieusement et doit « compter sur ses propres forces »

Peshawar. — Ville marché au débouïé de la route de Kaboul après la passe de Khyber, imprégnée de poussière et d'odeurs de crottin, ville-garnison des pilotes de Mirage et « capitale » du Pachtounistan — pays du peuple pathan — Peshawar est depuis bientôt deux ans, et plus encore depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, le quartier général de la résistance afghane.

Celle-ci s'organise là actuellement en grande partie sous des pressions extérieures — et notamment celles des pays islamiques — pour tenter de former un front capable de rassembler les nombreux groupes autonomes engagés sur le terrain dans la lutte contre l'occupant soviétique (*le Monde* des 8, 9 et *10 mars 1980) et d'être le porte-*parole unique de tous les moudjahidine (les Combattants de la liberté).

Premier pas vers cette union : l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, constituée fin janvier dans la foulée de la conférence ministérielle des pays islamiques par tous les mouvements de résistance en exil à l'exception du Hezbi-E-Islami (le parti islamique) s'est dotée depuis d'un président et d'un comité directeur (*le Monde* du 25 mars).

> Une jeune Australien, qui a passé plus d'un mois dans un centre de détention à Kaboul avant d'être relâché à la fin mars, a fait état des mauvais traitements infligés à ses codétenus afghans. « J'ai pu voir, a dit M. David Wilkie à l'A.F.P., les prisonniers afghans conduits à l'interrogatoire. Je me souviens particulièrement de l'un d'entre eux, aux pommettes gonflées et au visage marqué de brûlures de cigarettes. Il se triturait nerveusement les mains en attendant d'être ramené devant les enquêteurs. Souvent, la nuit, j'entendais les cris de ceux qu'on battait ou qu'on torturait à l'électricité. Parfois, ils étaient bâillonnés et l'on n'entendait que des grognements ou des gémissements et des bruits sourds venant de l'étage en dessous. A d'autres moments, les cris se faisaient perçants ou bien les prisonniers sanglotaient comme des bébés. Les gardiens « travaillaient » un prisonnier durant près de quatre heures sans interruption. » Ce témoignage confirme que les tortures n'ont pas cessé depuis le renversement d'Amin.

De notre envoyé spécial

La révolution « socialiste » d'avril 1978 et l'entrée en force des troupes soviétiques ont remis en selle des partis islamiques qui n'avaient jamais eu qu'une influence extrêmement limitée auprès de la population. La résistance s'est cristallisée autour de ces groupes tandis que le facteur national a transcendé les vieilles oppositions tribales ou ethniques. Tous les mouvements de résistance se réclament de l'Islam et font de celui-ci leur principal cheval de bataille contre l'envahisseur. Ils appartiennent en majorité, d'autre part, à la droite et surtout à l'extrême droite. Les uns, comme le Jamiat Islami Afghanistan (la Société islamique) et le Hezbi-E-Islami *puisent leur courant originel* auprès des Frères musulmans « *ce sont deux branches d'un même arbre* », nous déclarait récemment le chef de l'Alliance, M. Ghulam Rasoul Sayaf) qui combattirent la monarchie puis le régime républicain de Daoud. Les autres, comme le Front national révolutionnaire de M. Syed Ahmed Galina, comptent, derrière ce personnage religieux d'origine irakienne, descendant du prophète, des membres de l'aristocratie déchue et de la bourgeoisie marchande.

C'est le cas aussi, mais dans une *moindre mesure*, de M. Sayyid Mujadeddi, qui anime le Front national de libération, et qui fut un membre influent du clergé sous le roi Zaher Shah. Mais s'il est allé à l'université coranique d'Al Azhar au Caire, il s'est également frotté à la culture occidentale. Il a étudié à l'école américaine de Kaboul, voyagé à l'étranger et séjourné à Copenhague. Second dirigeant de l'Alliance, il en préside le comité de guerre. Il lui revient, à ce titre, la tâche redoutable de coordonner autant que possible les opérations de la guérilla et d'assurer sa logistique.

Quelle attitude observer à l'égard de l'ancien souverain renversé en 1973 par son cousin Daoud, actuellement en exil à Rome, et qui ne s'est pas, depuis, manifesté publiquement ? Cette question a été pendant quelque temps un obstacle à l'union des mouvements de résistance. Cette union est plutôt un mariage de convenance que de cœur. M. Gilani et ses partisans ne se privent guère de critiquer les « fanatiques » auxquels ils ont dû s'associer par la force des choses. Ils auraient préféré que M. Dujadeddi, plutôt que M. Sayat, fût porté à la présidence de l'Alliance et n'ont pas voté pour celui-ci. « *Ce ne sont pas des démocrates ; ils ne savent pas ce que cela veut dire et souhaiteraient plutôt instaurer une dictature et en tout cas un parti unique* », nous dit M. Gilani de ses partenaires. M. Sayaf, lui, est, bien entendu, plus optimiste sur l'avenir de l'Alliance ; il entend la renforcer, l'étendre et même lui insuffler un « *nouvel esprit de Jihad* » (combat pour la foi) (*le Monde* du 25 mars).

Si le choix s'est porté sur cette personnalité du Jamiat, c'est non seulement parce qu'il apparaît comme étant actuellement le groupe prédominant au sein de l'Alliance, mais parce que M. Sayaf n'a pas été mêlé — il était emprisonné à Kaboul depuis 1974 — aux querelles de personnes qui ont divisé les responsables en exil depuis des mois. C'est d'ailleurs en grande partie en raison de telles rivalités que le chef du Hezbi-E-Islam, M. Gulbudin Hekmaytar — appelé « ingénieur » parce qu'il avait commencé des études techniques — n'a pas, jusqu'à maintenant, voulu que sa formation se joigne à l'Alliance. M. Hekmatyar a incontestablement une forte personnalité et aussi un sens aigu du pouvoir ; il acceptera sans doute difficilement de se ranger sous l'autorité de l'Alliance, à moins que ne lui soit accordée une place prééminente, aussi longtemps que dans les maquis les rapports de forces apparaîtront plutôt en faveur du Hezbi.

Ce parti doit à son intransigeance à l'égard de la monarchie comme de la république et aujourd'hui du communisme — ce qui ne l'empêche pas d'être très sévère à l'égard des Etats-Unis — de connaître une réelle faveur auprès des combattants ou des réfugiés souhaitant rejoindre la résistance. Ces derniers se pressent en grand nombre à son siège de Peshawar. Sans doute a-t-il aussi marqué des points sur le plan de la propagande en n'hésitant pas à pousser à la surenchère au cours de la guerre des communiqués de victoire à laquelle se livrent les mouvements de résistants. Portés encore — en l'absence de matériels de communications — par des courriers jusqu'à la frontière et au poste de téléphone le plus proche, les échos des combats sont ainsi notablement « gonflés » lorsqu'ils arrivent à la connaissance de la presse.

Les conflits traditionnels entre maquisards et représentants de la résistance à l'extérieur commencent également à faire surface. Prenant ombrage du comportement personnel de M. Hekmatyar, M. Yunis Kallis — chef rebelle qui tient le maquis entre Kaboul et la frontière pakistanaise où ses hommes ont organisé plusieurs embuscades et attentats — s'est séparé de lui pour former son propre parti islamique, le Hezbi-E-Islami (groupe Kallis) et a adhéré à l'Alliance.

L'entreprise d'unification de la résistance se heurte ainsi au farouche individualisme des Afghans, à l'esprit de clans, aux rivalités tribales ou ethniques. Mais les réfugiés ressentent aujourd'hui la nécessité de s'inscrire à un parti, ne serait-ce que dans l'espoir d'obtenir armes, munitions ou même subsistance. Il reste cependant encore beaucoup de chemin à parcourir avant que MM. Sayai et Hekmatyar puissent imposer leur autorité sur l'ensemble des moudjahidin et doter, par exemple, la résistance d'un commandement unifié, pour ne pas parler d'un gouvernement. « *Si elle ne vient pas de l'extérieur, la direction de la lutte de libération émergera de l'intérieur* », nous déclare un cadre de la résistance.

A Peshawar, on rencontre aussi des anciens officiers de l'armée régulière afghane... sans activité. L'un d'entre eux nous a assuré que « *tous les officiers et soldats déserteraient s'ils le pouvaient, mais que les Russes contrôlaient étroitement chaque unité* ». « *Pour monter dans mon char*, a-t-il ajouté, *je devais solliciter l'autorisation d'un Soviétique.* »

« *De nombreux Afghans fuient leur pays pour échapper au service militaire obligatoire et venir ainsi combler les vides laissés par des dizaines de milliers de désertions.* » Ils affluent aux sièges des mouvements de résistance pour se faire enrôler dans celle-ci et, surtout, essayer d'obtenir armes et munitions. Car c'est ce qui paraît manquer le plus à la résistance. Mais les marchands de canons se pressent à Peshawar. Les moudjahidin déplorent amèrement qu'en dépit de la générosité qu'il montre à l'égard des six cent cinquante mille réfugiés le Pakistan se refuse à leur fournir une assistance militaire afin de ne pas prêter le flanc aux accusations de Moscou et de Kaboul. L'un d'entre eux nous déclare : « *Pour l'essentiel, nous nous battons avec les armes apportées par les déserteurs, celles prises aux soldats soviétiques ou celles, artisanales, achetées dans les fabriques de Darah* (le *Monde* du 1er février). *Nous manquons désespérément d'engins antichars, de canons légers et de munitions.* » A lui seul, l'héroïsme ne suffit pas à faire reculer l'armée rouge.

Insuffisante solidarité islamique

Il n'est guère besoin de faire passer ces guerriers nés que sont les Afghans, et qui expriment un désir manifeste de se battre, par des centres d'entraînement pour leur donner le sens du combat. Que les camps de réfugiés soient un terrain fertile pour les partis islamiques, c'est évident et inévitable.

Soucieux que les Soviétiques n'en viennent pas à user d'un droit de suite, les Pakistanais continuent à affirmer ne pas vouloir autoriser sur leur sol l'installation de semblables bases. Mais *Islamabad* aurait beaucoup de mal à empêcher que des armes et des munitions débarquées sur la côte du sud du Pakistan, sur l'océan Indien, ne transitent par caravanes à travers le Baloutchistan vers les zones des combats.

Les résistants se plaignent aussi du caractère « *peu effectif* » de la solidarité islamique. Même les mesures décidées par la conférence extraordinaire, en janvier, sont demeurées largement lettre morte. Peu de pays musulmans ont rompu, comme ils l'avaient *alors décidé, leurs relations diplo*matiques avec Kaboul. Quelques-uns — c'est le cas du Pakistan — y ont cependant réduit leur représentation. Les pays islamiques ne contribuent pas non plus de façon substantielle au Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés.

Il est probable que les pays islamiques exprimeront de façon plus concrète leur solidarité lors de la conférence ministérielle ordinaire, qui aura lieu de nouveau à Islamabad du 17 au 26 avril : une des conditions posées à *l'octroi de leur assistance* — l'union des mouvements rebelles — est aujourd'hui partiellement réunie. Sans attendre, les partis afghans cherchent en tout cas à développer des relations avec le monde musulman. Le Jamiat Islami reçoit depuis longtemps des fonds saoudiens. M. Hekmatyar s'est rendu il y a quelques semaines à Téhéran et a trouvé, a-t-il dit, de la « *compréhension* » auprès de l'imam Khomeiny, *qui aide encore* modestement les cinquante mille à soixante mille réfugiés sur son territoire.

Mais, *d'une façon générale*, les résistants afghans au Pakistan donnent plutôt l'impression, émouvante et inquiétante, d'être abandonnés à leur sort par la majorité des Etats musulmans — qui ne veulent pas envenimer leurs rapports avec l'U.R.S.S. — et la communauté internationale, plutôt préoccupée de rechercher une « *solution politique* » à la crise. Il ne leur reste, pour l'essentiel, qu'à compter sur leurs propres forces en s'appuyant plus pour le moment sur le sentiment, sinon le fanatisme religieux, le nationalisme et maintenant la haine de l'occupant soviétique et d'un régime collaborateur également regardé comme profane.

GÉRARD VIRATELLE.

SÉOUL ENVISAGE UNE RUPTURE DES NÉGOCIATIONS AVEC PYONGYANG

Panmunjom (*A.F.P.*). — La cinquième rencontre, au niveau technique, entre représentants de la Corée du Sud et de la Corée du Nord, au village-frontière de Panmunjom, en vue de l'instauration d'un dialogue entre les premiers ministres des deux pays, n'a donné, mardi 1er avril, aucun résultat, la *discussion* ayant été bloquée par une polémique à propos de l'incursion d'agents armés nord-coréens dans le sud.

Malgré cet échec, les deux parties ont décidé de se rencontrer le 18 mai pour de nouveaux pourparlers. Le porte-parole sud-coréen a toutefois laissé entendre que les négociations pourraient être rompues si la Corée du Nord poursuivait ses « *provocations armées* ».



PROCHE-ORIENT

LA CRISE ENTRE WASHINGTON ET TÉHÉRAN

M. Carter se livre à un délicat exercice électoral

De notre correspondant

Washington. — C'est peu après 7 heures du matin, le mardi 1er avril, alors que les bureaux de vote du Wisconsin et du Kansas allaient ouvrir, et au moment où une bonne partie des Américains regardaient, comme chaque jour, leur télévision en prenant leur petit déjeuner, que le président a invité les cameramen dans son bureau ovale de la Maison Blanche pour faire connaître *« à chaud »* sa réaction au discours que M. Bani Sadr venait de prononcer à Téhéran. *« Le président iranien,* a-t-il dit, *a annoncé ce matin que les otages vont être transférés sous le contrôle du gouvernement iranien. Nous considérons cela comme un pas positif. A la lumière de cette action, nous n'avons pas jugé opportun d'imposer maintenant des sanctions supplémentaires. »* Cela dit, M. Carter affirmait, en réponse à des questions, que les restrictions actuelles au commerce étaient maintenues, de même que le gel des avoirs iraniens. Les conditions posées par M. Bani Sadr, à savoir l'engagement de s'abstenir de toute action hostile et de tout geste de propagande, n'étaient donc que très partiellement remplies.

Elles devaient l'être encore moins dans l'après-midi, après qu'eut été connue à Washington la déclaration du président iranien jugeant *« non satisfaisante »* la réponse de son interlocuteur américain. Parlant devant le congrès du syndicat des ouvriers du bâtiment, M. Carter employait un ton plus dur, affirmant notamment : *« Personne, au sein du gouvernement américain, n'a présenté d'excuse à aucun membre du gouvernement iranien, car il n'y a rien dont nous devions nous excuser. »* Le président justifiait en même temps sa patience : *« On ne doit pas considérer comme un signe de faiblesse qu'un pays aussi puissant que le nôtre fasse preuve de patience pour sauver de précieuses vies américaines. »*

Ce double exercice de diplomatie électorale — désir de donner des nouvelles rassurantes d'abord, de flatter les sentiments nationalistes ensuite, — est-il de nature à faciliter la solution de la crise ? Parmi les responsables de la négociation, on en paraissait pas très sûr mardi soir. Sans doute cherchait-on à minimiser la réaction négative de M. Bani Sadr. On se rend compte d'autant mieux ici des difficultés intérieures du président iranien que la négociation se déroule, en fait depuis longtemps, beaucoup plus entre les divers centres de pouvoir iraniens qu'entre Washington et Téhéran. C'est pourquoi les leaders du Congrès, réveillés dès 6 heures du matin par M. Vance qui croyait pouvoir leur annoncer un transfert quasi immédiat des otages à la garde du gouvernement iranien, se sont dès l'abord montrés sceptiques, après tant de faux espoirs. Mais le fait que le chef de l'Etat ait engagé son prestige personnel dans la libération des otages, est considéré comme de bon augure.

On relevait de même comme un signe encourageant que l'iman Khomeiny, tout en critiquant vivement les Etats-Unis dans le discours lu par son fils, ne mentionnait pas le projet de transfert des otages évoqué par M. Bani Sadr : ce n'était pas une approbation, mais pas non plus un rejet. Or ce transfert, même s'il ne signifie pas encore la libération des captifs, entraînera à coup sûr, pense-t-on ici, de meilleures conditions de détention, un droit de visite effectif et, en tout cas, moins imprévisible. Enfin, l'ouverture d'une véritable négociation, entre gouvernements responsables cette fois, pour obtenir leur rapatriement.

C'est pourquoi cet objectif est considéré ici comme prioritaire. Certains vont jusqu'à penser qu'il vaut bien une déclaration de *« non-belligérance »* répondant assez largement aux conditions de M. Bani Sadr, et à tout le moins plus élaborée que les propos plutôt improvisés tenus par M. Carter mardi. Selon la chaîne de télévision ABC, c'est précisément ce que le président iranien aurait à nouveau demandé à M. Carter. Certes, un haut fonctionnaire de la Maison Blanche a précisé que les Etats-Unis n'avaient entrepris aucune action hostile contre l'Iran, et qu'ils ne cherchaient pas non plus à faire de la propagande, ce qui répondait aux demandes de Téhéran. Mais, sans doute pour éviter les surenchères nationalistes des adversaires du président, du côté républicain, on n'est pas allé au-delà de ces propos « informels ». — M. T.

L'imbroglio diplomatique sur le transfert des otages n'est pas dénoué par le nouveau message américain

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Un savant jeu de dupes paraît se poursuivre entre Téhéran et Washington sans qu'on puisse déterminer au juste lequel des deux gouvernements en est la victime. Chacune des deux parties s'accuse réciproquement de manquements aux engagements pris, de ruses et de mauvaise foi. Le dialogue se poursuivant selon les normes d'une diplomatie qui se veut secrète, les indiscrétions et les « fuites » calculées auxquelles se livrent de multiples intermédiaires contribuent à brouiller les cartes, à accentuer le flou surréaliste qui caractérise le conflit irano-américain.

Pourtant les choses paraissaient claires, le dimanche 30 mars. Ce jour-là, le président Bani Sadr recevait du président Carter un avertissement dépourvu d'équivoque : si les otages américains n'étaient pas transférés dans les vingt-quatre heures de la garde des « étudiants islamiques » à celle du gouvernement de Téhéran, Washington serait contraint d'infliger des sanctions à l'Iran. A l'expiration du délai imparti par l'ultimatum, lundi, les otages sont toujours aux mains des « étudiants islamiques », et mardi c'est l'imam Khomeiny qui oppose un non catégorique aux exigences des Américains, tout en dénonçant leur duplicité (*le Monde* du 2 avril). Bien que plus conciliant dans la forme, le président Bani Sadr annonce sans ambiguïté que les otages ne seraient transférés qu'à un certain nombre de conditions, que Washington avait rejetées la veille, dans un échange de messages *« confidentiels »*, mais dont le contenu avait été communiqué, *« sous le sceau du secret »*, à certains envoyés spéciaux de la presse occidentale à Téhéran.

Il ne restait donc plus aux Etats-Unis d'autre possibilité que de passer aux actes. Tel était l'avis général, y compris dans les milieux officiels iraniens, quand on apprenait, mardi après-midi, avec *« stupeur »*, dans l'entourage de M. Bani Sadr, que le président Carter avait décidé de différer les sanctions. On chercha en vain dans le discours du président iranien le passage qui autorisait le chef de la Maison Blanche à parler d'un *« pas positif »* conduisant au transfert des otages.

Du coup, la confusion se substitua une fois de plus à la clarté. Les spéculations allaient bon train. S'agissait-il d'un recul américain devant un adversaire intraitable ? D'une manœuvre électorale du président Carter qui aurait cherché à susciter l'optimisme quelques heures avant qu'il ne subisse l'épreuve des primaires du Wisconsin ? D'une tentative de renforcer l'autorité de M. Bani Sadr, considéré à Washington comme un modéré, face à ses adversaires intransigeants ? L'affirmation (infondée ?) de M. Carter, selon laquelle il aurait reçu de M. Bani Sadr de *« nouvelles assurances »* concernant le sort des otages, a eu comme effet de susciter une vive réaction de la part du président iranien. Celui-ci fit diffuser, dans la soirée de mardi, une déclaration démentant implicitement les propos du chef de la Maison Blanche et réitérant les conditions de Téhéran : les otages ne seraient transférés que si le gouvernement de Washington rendait publique une déclaration formelle par laquelle il s'engage à mettre un terme à *« toute propagande, provocation ou menaces de sanctions »* et admet la *« compétence du Parlement iranien pour décider du sort des otages »*.

Les vacances de M. Ghotbzadeh

La réponse du président Carter à ces exigences ne s'est pas fait attendre. Un message « confidentiel » parvenu mardi soir à Téhéran, et qui ne devait être remis au chef de l'Etat iranien que ce mercredi (le délai étant dû à des *« problèmes de traduction »*, nous dit-on), risque fort de raviver la tension entre les deux capitales. Le président Carter, selon nos informateurs, *« prend note »* de la compétence du Parlement iranien, qui, rappelons-le, ne pourra pas se saisir du dossier des otages avant fin mai. Le chef de la Maison Blanche, lui-même soumis à de fortes pressions aux Etats-Unis, ajoutait dans son message que Washington continuerait, quoi qu'il advienne, à exiger la libération pure et simple des diplomates américains.

Dernier point dans la missive présidentielle : si les otages n'étaient pas transférés à brève échéance à la garde du gouvernement iranien *« conformément à ses engagements »* (lesquels ?), les Etats-Unis seraient contraints d'infliger des sanctions à l'Iran. On en revient ainsi à la situation qui prévalait dimanche après l'envoi de l'ultimatum américain... On pourrait légitimement se demander si les protagonistes de la crise sont vraiment dupes de cet étrange dialogue de sourds. Est-il possible que le président Bani Sadr soit convaincu qu'il réussira à réduire au silence le chef de la Maison Blanche jusqu'à la désignation, encore hypothétique, du Parlement iranien ?

Croit-on à Washington que les dirigeants iraniens sont capables de tenir leurs promesses concernant le transfert des otages ? Certains observateurs à Téhéran sont plus que sceptiques à ce sujet. Certes, le Conseil de la révolution, dit-on, aurait pris la décision de principe de prendre en charge les otages. Certes, encore, le président Bani Sadr a engagé sa propre autorité en se prononçant publiquement dans le même sens. Mais personne — sauf ceux qui prennent leurs désirs pour des réalités — n'est en mesure de soutenir que l'imam Khomeiny ait donné sa bénédiction à une telle mesure. Beaucoup estiment, au contraire, que le mutisme qu'observe le « guide de la révolution » — notamment dans son message à la nation diffusé hier mardi — indique qu'il n'est nullement disposé à donner sa caution au projet du président Bani Sadr. Quel intérêt, d'ailleurs, aurait-il à le faire ?

Le transfert des otages à la garde des forces de l'ordre aurait comme conséquence de rendre le gouvernement iranien directement responsable d'un acte contraire aux lois internationales, celui de détenir des otages bénéficiant de l'immunité diplomatique. Il est beaucoup plus commode, tout autant pour l'imam que pour l'Iran, de laisser les captifs américains aux mains d'étudiants « incrontrôlables »...

M. Sadek Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères, a, lui, perdu toutes ses illusions. Il a tiré les leçons des tergiversations de ses collègues du Conseil de la révolution, dont la plupart — on le sait — sont favorables au *statu quo*. Se rendant compte de la vanité de ses efforts en faveur du transfert des otages, il a décidé de *« s'éclipser »*. Il s'est abstenu d'assister aux dernières réunions du Conseil de la révolution. Il refuse, contrairement à ses habitudes, tous contacts avec les journalistes. Il est parti, hier mardi, *« en vacances »* pour quarante-huit heures. Mieux, il entreprendra, dès samedi 5 avril, une tournée dans les pays arabes pour *« exposer l'idéologie et la politique de la grande révolution islamique »*. Le chef de la diplomatie iranienne paraît ainsi se désintéresser de l'épreuve de force engagée entre Téhéran et Washington et qui risquerait, à tout moment, de dégénérer en une crise internationale...

ERIC ROULEAU.

HELAS ! MONSIEUR CARTER
JE NE SUIS QUE LE CHEF
DE L'ETAT IRANIEN.

Konk

(Dessin de KONK.)

Irak

M. TARIQ AZIZ VICE-PREMIER MINISTRE ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

Beyrouth (*Reuter*). — M. Tariq Aziz, vice-premier ministre irakien, a été la cible, mardi 1er avril, d'un attentat à la grenade au cours d'une réunion publique à l'université Moustanseriyah à Bagdad, rapporte l'agence de presse irakienne INA.

M. Aziz, également membre du conseil de commandement révolutionnaire au pouvoir, a été blessé, de même qu'un certain nombre d'étudiants, indique l'agence, en précisant que le vice-président a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins à l'hôpital. L'homme qui avait lancé la grenade, un certain Samir Nour Ali, a été tué immédiatement par les forces de sécurité, ajoute l'agence irakienne.

AFRIQUE

VINGT ANS D'INDÉPENDANCES

III. — Le succès sans le paysan ?

par JEAN-PIERRE LANGELLIER

Nés il y a vingt ans dans l'équivoque, les Etats indépendants l'Afrique francophone forment, sur le continent noir, un ensemble original et une zone démographiquement et politiquement périphérique par rapport aux régions de développement prioritaires ou à celles où se joue, le plus souvent dans la confrontation, l'avenir africain. La vie politique y'est généralement moins active qu'en Afrique anglophone, et celle-ci ne voit pas sans surprise la personnalisation extrême des rapports entre les présidents successifs de la République française et les chefs des Etats de la « famille » (« le Monde » des 1er et 2 avril).

« Nous savons que nous sommes des paysans, que les oiseaux ne volent pas tous à la même hauteur. Nous ne voulons pas être comme les riches de la ville. Nous voulons vivre mieux qu'aujourd'hui. » Humilité, désenchantement, espoir têtu quand même... Cette modeste confidence d'un vieillard de Haute-Volta exprime plus justement qu'une ribambelle de chiffres les frustrations et les attentes de l'Africain moyen, vingt ans après la lame de fond des indépendances.

Un cas limite, son pauvre village perdu dans l'immensité sahélienne, avec son cortège de femmes marchant lentevent vers le puits, sa chaleur oppressante en cette fin de saison sèche et l'écho des prières appelant la pluie ? Peut-être. Et après ? N'y partage-t-on pas aussi les inquiétudes et les difficultés d'être du « déguerpi » de Pikine, chassé de la capitale vers la cité-dortoir du Grand-Dakar, du chômeur de Bamako, de Bangui ou d'ailleurs, aspiré par la « ville-vampire », aguichante et trompeuse ? S'il existe en 1980, un « *Homo Africanus* », dans cette région du monde, ce serait plutôt notre paysan voltaïque, ou du moins son fils. Car, malgré quelques kystes urbains, feu l'« Afrique française » demeure, avant tout, un univers villageois.

Les déficits vivriers

Evoquer son évolution — ou plus souvent son inertie — économique, c'est fatalement recenser d'abord les échecs et les quelques réussites d'une politique agricole. Quel chef d'Etat n'a pas solennellement proclamé l'agriculture « priorité des priorités » ? Et pourtant... Erreur majuscule, mère de toutes les dépendances : trop de gouvernements ont délaissé le domaine vivrier. Peu importent à cet égard les idéologies officielles. Seule compte, en dernier ressort, l'indifférence dont on témoigne en haut lieu envers les besoins fondamentaux du monde rural.

L'autosuffisance alimentaire demeure, presque partout, un objectif lointain sinon hors d'atteinte. Au Bénin « marxiste-léniniste », les militaires au pouvoir peuvent bien afficher leur vif intérêt pour les problèmes ruraux. La production vivrière, elle, stagne désespérément au niveau des années 60. Le « camarade paysan », qui espère, comme ailleurs, une amélioration rapide et concrète de ses conditions de vie, ne goûte guère aux « fruits de la révolution ». A Madagascar, terre rizicole par excellence, l'explosion démographique contraint le gouvernement socialiste à importer annuellement quelques dizaines de milliers de tonnes de la précieuse céréale.

L'Afrique de l'Ouest, dans son ensemble, importe deux fois plus de paddy qu'il y a vingt ans. Les deux ou trois gros exportateurs de grains du continent n'appartiennent pas à l'Afrique noire francophone. Dans les pays du Sahel, la sécheresse — chronique depuis dix ans — aggrave les déficits céréaliers. De Nouakchott à Bamako, de Dakar à Ouagadougou, les achats de grains à l'étranger grèvent lourdement les budgets nationaux. Même la Côte-d'Ivoire, pourtant avisée en matière agricole, affecte au développement des cultures vivrières le *quart seulement des crédits* consacrés au secteur primaire.

Autre faute majeure : les gouvernements de la région contribuèrent, pour la plupart, à « dévaloriser » le métier agricole, en creusant l'écart entre le prix d'achat d'une récolte au producteur et sa valeur sur le marché mondial. Le pouvoir d'achat de la paysannerie n'a, le plus souvent, pratiquement pas progressé — en francs constants — depuis l'indépendance. Le cas du Sénégal est typique : malgré les tentatives de *diversification*, l'agriculture y reste soumise à la « tyrannie arachidière » tant dénoncée naguère par René Dumont. La moitié des terres cultivées sont consacrées à l'arachide, qui procure 40 % des recettes d'exportation. Mais une grande partie du revenu de l'arachide tombe, par *le biais de la fiscalité, dans l'escarcelle de l'Etat*. Pendant ce temps, le paysan sénégalais constate que le système étatisé de commercialisation de son produit a sécrété une armée de petits et moyens fonctionnaires, salariés mensuels — les fameux « borom mandat », — qui sont, à *ses yeux, des privilégiés*.

Certes, il s'agit là d'un héritage colonial qu'on jette malaisément par-dessus bord. L'agriculture ouest-africaine demeure excessivement extravertie. Les puissances tutrices avaient façonné les économies rurales en fonction de *leurs propres besoins, imposant* au paysan les cultures de rente, hautement profitables. Vingt ans après les indépendances, les revenus agricoles à l'exportation restent trop vulnérables, ballottés au gré des fluctuations du cours international. De ces revenus, les Etats africains ont un besoin trop vital pour ne pas tenter d'en tirer un profit maximal, fût-ce aux dépens du producteur.

Ainsi, une grande partie des paysans continuent de travailler pour les marchés extérieurs, principalement européens. Les autres tantôt vivotent dans une économie d'autosubsistance, tantôt gagnent la ville, où les guette le chômage. Dans la brousse de Centrafrique, le paysan éprouve *une véritable haine pour le coton*, qu'un secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer qualifait jadis de « *culture sans profit et sans joie* ». Au Niger, la population tient encore l'arachide pour la « culture de l'impôt ». Le niveau dérisoire des prix d'achat infligés en l'espèce aux producteurs pour des motifs « idéologiques » est l'une des principales causes de la faillite agricole en Guinée : chute libre des exportations de café, essor d'un marché parallèle, fuite des produits en contrebande. La *Guinée, pourtant* bénie des dieux, est contrainte d'importer 10 % de sa consommation de céréales.

Les carences de la commercialisation agricole enrichissent certains : ici, une bourgeoisie administrative ; là, des agioteurs bien placés. Pour plus de détails, il suffit, par exemple, de fréquenter *quelques heures* les plantureuses « mammas » de Lomé, millionnaires en C.F.A. roulant Mercedes, analphabètes signant des chèques à tour de bras. Le président Houphouët Boigny, *le seul qui ait* su obéir à son intuition paysanne, comprit d'emblée que la réussite du pari agricole supposait l'enrichissement collectif — fût-il inégal — des populations rurales.

Ailleurs, la prospérité des villes et des bourgeoisies naissantes, petites ou grandes, doit beaucoup à la sueur paysanne. De l'impôt à la location du matériel agricole, le revenu moyen du producteur subit de multiples ponctions (les *marxistes parleraient de « plus-values »*). Le paysan supporte, jusqu'à l'endettement, la hausse du prix des engrais ou l'éventuel déficit de la coopérative villageoise. *Les cultures de rente, c'est l'évidence, peuvent être* bénéfiques. L'exemple ivoirien le démontre éloquemment. Les condamner ressortirait de l'absurde. Encore faut-il aussi qu'elles soient valorisées sur place (artisanat, industries agro-alimentaires) et participent, d'une façon ou d'une autre, à l'amélioration *de la condition paysanne*.

Si, pour paraphraser une formule célèbre, « *l'agriculture africaine est mal partie* », la responsabilité n'est pas imputable aux seuls dirigeants. L'aridité du Sahel décourage les énergies. La résistance au changement n'est pas une simple invention d'ethnologue. *Quelle révolution, le jour* où le paysan voltaïque, tournant le dos aux ancêtres, délaisse l'archaïque *daba* et creuse avec maladresse son premier sillon ! Mais l'agriculteur africain ne renouvelle ses techniques que si tel est son intérêt. La mécanisation, en soi, n'est pas une panacée. Bien conçue, la modernisation transforme l'existence d'une communauté. Qui nierait, dans certains villages sahéliens, les bienfaits d'une pompe solaire ?

L'atout du sous-sol

Il ne suffit pas de multiplier les récoltes, d'accroitre les rendements, de réaliser des projets d'aménagements agricoles, d'ouvrir des centres de formation. Il faut en même temps « responsabiliser » le producteur, obtenir son adhésion individuelle, l'associer au développement, tout en accordant *aux communautés rurales un* authentique pouvoir de décision. Là est le gage de la réussite. Si ses paysans ne s'étaient pas sentis mobilisés, la Côte-d'Ivoire serait-elle devenue le numéro un mondial du cacao et le premier producteur africain de café ?

Dans la mise en valeur de leurs ressources naturelles, les jeunes Etats ont parfois manqué de vigilance. Les autorités ivoiriennes commencent seulement à parer à l'exploitation par trop anarchique de leur capital forestier. L'opulente forêt dense recule devant la savane transparente, *annonciatrice, à longue échéance*, du désert. La déforestation immodérée entraîne des déséquilibres climatiques en chaîne. Pendant des années, les chalutiers soviétiques ont dépeuplé les eaux territoriales guinéennes, fort poissonneuses, tandis que l'U.R.S.S., tirant avantage d'anciens *contrats léonins, achetait à bas* prix la bauxite des mines de Kindia. Pour certains pays, le sous-sol représente un atout unique : le boom de la production d'uranium devrait permettre au Niger d'échapper assez rapidement à son actuelle pauvreté. Il a de bonnes chances d'être, dans dix ans, le premier producteur d'uranium du continent, avant même l'Afrique du Sud.

Certes, bon nombre de pays *sont frappés de plein fouet par* l'inflation mondiale, en raison de leur triple dépendance envers l'extérieur pour leurs besoins en énergie, en biens d'équipement et en capitaux. Paradoxalement, pourtant, la hausse des coûts de l'énergie a rentabilisé des projets d'exploitation que la lourdeur des *investissements avait longtemps* ajournés. Un peu partout, géologues et experts se penchent à nouveau sur d'anciens dossiers. Le Cameroun possède d'intéressantes réserves en charbon non exploitées. Le sous-sol malien recèle or, uranium et phosphates. Pour ce qui est du pétrole, l'ancienne « *Afrique française* » n'est pas mal placée. Le club des producteurs (Gabon, Congo, Cameroun) s'élargira bientôt à deux nouveaux venus, la Côte-d'Ivoire et le Bénin. Ce dernier pourrait devenir exportateur de pétrole dès l'an prochain. Au Togo, au Sénégal et au Tchad, les premières explorations *sont* prometteuses.

« *Notre dépendance vis-à-vis de l'étranger est beaucoup plus grave qu'à l'époque coloniale* », observait un jour avec amertume le président Senghor. Dépendance multiforme : économique, commerciale, financière, monétaire et technique.

« *Sous le régime colonial*, ajoutait le chef de l'Etat sénégalais, *on pouvait protester, on avait le peuple avec soi. Aujourd'hui, on est colonisé et on ment au peuple en disant qu'on est libre.* » Propos désabusé d'un dirigeant qui n'a jamais passé pour un pourfendeur du « néo-colonialisme ».

Les chiffres sont là, il est vrai. La France demeure, de très loin, le principal partenaire commercial de ses anciennes colonies et le premier consommateur de leurs produits. La plupart d'entre elles effectuent en France entre 50 et 60 % de leurs achats.

Idéologie et commerce faisant bon ménage, le Bénin et le Congo socialistes continuent d'entretenir dans ce domaine avec Paris des relations aussi étroites qu'autrefois. Deux pays seulement d'Afrique francophone, le Gabon et la Côte-d'Ivoire, possèdent une balance commerciale excédentaire. Partout, sauf en Guinée et à Madagascar, l'emprise des lobbies français reste tentaculaire. L'aide publique, trop faible et trop contraignante, n'atténue guère la dépendance des économies africaines. Il y a plusieurs années, la France — comme les autres pays industrialisés — s'était engagée à consacrer 0,70 % de son produit national brut à l'aide publique. On est loin du compte. La part *française atteint seulement* 0,40 %.

Le procès de l'aide à l'Afrique a été instruit mille fois. Faut-il rappeler les points forts du réquisitoire ? L'assistance bilatérale est, pour l'essentiel, une « aide liée » (à l'achat par le pays bénéficiaire de biens d'équipement au pays donateur). L'aide est une source de corruption qui renforce une classe dirigeante liée le plus souvent au capitalisme international. *L'aide entretient* l'idée d'un retard à combler, incitant l'Afrique à prendre comme seuls modèles de développement ceux que diffusent ses bailleurs de fonds. L'aide multilatérale prolonge la tutelle des organismes de financement internationaux.

L'aide ne s'attaque pas aux racines du mal : la détérioration *continuelle des termes de* l'échange. La plupart des budgets africains sont alimentés par l'exportation d'une ou deux matières premières. Ils sont à la merci du « *désordre établi* » qui règne dans ce domaine : danse chaotique des cours, spéculations, manipulations de stocks, accidents *climatiques*. La mise en place d'un vaste ensemble de mécanismes de régulation des cours des principales matières premières les concerne donc au premier chef.

Membres de la convention de Lomé liant la C.E.E. aux cinquante-huit Etats A.C.P., tous les pays d'Afrique francophone peuvent bénéficier des avantages que procurent les programmes Stabex et Minex. Le Stabex vise à atténuer, autant que possible, les effets des chutes brutales de recettes provoquées soit par les fluctuations des cours mondiaux, soit par de fortes variations de production. *Signée le 31 octobre dernier, Lomé II a renforcé cette* « assurance contre les mauvaises années » *qui s'applique* maintenant à quarante-quatre produits de base agricoles. Pour les trente-cinq pays les moins développés — dont neuf appartiennent à l'Afrique francophone, — les transferts Stabex sont des dons.

Innovation de Lomé II, le Minex est une « assurance accidents » qui poursuit, dans le domaine minier, les mêmes objectifs que le Stabex et *concerne* les sept principaux minerais exportés vers la C.E.E. : cuivre, cobalt, phosphates, manganèse, bauxite, étain et fer. L'aide communautaire intervient dès lors qu'un accident de nature quelconque entraine une baisse d'au moins 10 % de la capacité de production ou d'exportation. Le Togo, le Sénégal, la Guinée, le Gabon et la Mauritanie sont des bénéficiaires potentiels de ce mécanisme de protection.

Dans l'inégal dialogue Nord-Sud, cette double initiative de l'Europe ouvre la voie à une *authentique atténuation de la* dépendance. Que la France, ancienne puissance tutrice, aide, au sein de la C.E.E., les pays africains à reconquérir leur destin serait un juste retour de l'histoire.

Prochain article :

MON COLONEL MON PRÉSIDENT...

par Ph. DECRAENE.

Coopération, prestige et profit

Dans sa conception initiale, la coopération franco-africaine n'était-elle qu'une manière de « *poursuivre la colonisation par d'autres moyens* » ? Tous les accords marqués de son sceau ont été négociés, voire conclus, alors que les territoires d'outre-*mer n'avaient pas encore accédé* à l'indépendance. Reprise par Albert Bourgi, dans sa *Politique française de coopération en Afrique (1)*, d'un ouvrage d'Alfred Grosser (2), une lettre de M. Michel Debré, adressée à Léon M'Ba, prédécesseur de M. Omar Bongo *à la tête de* l'Etat gabonais, éclaire cet aspect historique de la coopération. Alors premier ministre, *M. Michel Debré écrivait le* 15 juillet 1960 : « *On donne l'indépendance à condition que l'Etat, une fois indépendant, s'engage à respecter les accords de coopération signés antérieurement. Il y a deux systèmes qui entrent en vigueur simultanément : indépendance et accords de coopération.* » Et pour être tout à fait certain d'être compris, il ajoutait : « *L'un ne va pas sans l'autre.* »

Bien entendu, au lendemain des indépendances, certains de ces accords seront renégociés, d'autres verront le jour plus tard, mais tous resteront fortement marqués par leur origine coloniale.

« *En établissant des liens privilégiés avec les Etats africains et malgache, la France poursuit u ndouble objectif* », affirme l'auteur de l'ouvrage. D'abord, « *s'assurer une part majoritaire dans le commerce de ces territoires* ». Ensuite, « *maintenir la cohésion d'une zone monétaire* (la zone franc) *au sein de laquelle elle joue un rôle prépondérant* ». Deux objectifs largement atteints.

Le tableau de « l'hégémonisme français » ne serait pourtant pas complet si n'était abordé le domaine culturel des relations franco-africaines. Le président Senghor exaltait, dans *la revue Esprit* en novembre 1962, « *le merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial, cet outil* (qui) *est la langue française* ». Pourtant, malgré l'implantation profonde de cette langue, Albert Bourgi souligne que « *10 % seulement des populations africaines la connaissent* ». Le be*soin de rayonnement culturel et* politique de la France est pourtant, selon le rapport Jeanneney publié en 1963 — le premier *du genre — la motivation déterminante* de la coopération. La Ve République vient en effet de la hisser au rang des grandes *ambitions françaises ; il lui faut* une politique, une vraie. Les rapporteurs souhaitent d'abord que celle-ci soit insérée dans le contexte plus général de la lutte contre le sous-développement. Les dangers de « néo-colonialisme » et de « paternalisme » sont dénoncés. Mais la France doit se donner les moyens de sa politique. « *Dans l'état actuel des choses, il paraît possible de maintenir le taux de l'aide publique à 1,5 % du produit national brut français...* », recommandent-ils.

Le « cartiérisme »

Quelques mois plus tard, Raymond Cartier écrit une série d'articles sous le titre général : « Attention ! la France dilapide *son argent* ». Malgré la légèreté des accusations, le journaliste donnera son nom à une « théorie » politique, le « cartiérisme », dont les adeptes n'ont pas tous disparu, loin s'en faut. Dix-sept ans plus tard, en effet, la France, qui a ramené à 0,7 % seulement de son P.N.B. l'engagement d'aide au développement, n'en consacre en réalité que 0,4 %, y compris, d'ailleurs, l'aide apportée aux DOM-TOM. L'« égo-altruisme » a ses limites... Elles seront dénoncées en 1970 dans un second rapport, commandé cette fois à M. Georges Gorse, ancien ministre. Prenant occasion d'un bilan de dix années de coopération, celui-ci critique, tance et propose. « *Il faut doubler l'aide à l'agriculture, seule capable d'améliorer le sort des paysans du tiers-monde.* » Et, après avoir déploré la baisse des efforts publics et la multiplication des formes d'aide privée qui aggravent les déséquilibres économiques des pays en développement, le rapport Gorse invite le gouvernement à reconsidérer l'ensemble de sa politique de coopération. En vain, évidemment.

Alors que M. Gorse et son équipe s'en prenaient ouvertement au mercantilisme de l'aide française, qui « *vise à la fois à planter le drapeau de l'industriel et du commerçant là où le militaire et l'administrateur n'ont plus leur place* », un autre ministre s'évertuera, quelques années plus tard, à légitimer et à renforcer cette tare de la coopération.

Contrairement à celui de M. Georges Gorse qui n'a jamais été publié *in extenso*, le rapport de M. Abelin aura, lui, en septembre 1975, un large écho. L'agriculture ? Il n'en est plus question, ou presque. Désormais, le dessein essentiel de la coopération sera l'aide à l'industrialisation. Le mythe de l'« usine-qui-fume-et-rapporte-des-milliards » est né. Mais, pour un tel dessein, le budget du ministère de la coopération est bien maigre. Logique jusqu'au bout, le rapport Abelin préconise alors l'entrée du secteur privé dans les procédures bilatérales et multilatérales d'aide. Sous le règne de M. Giscard d'Estaing, les motivations d'ordre historique ou sentimental cèdent le pas à l'efficacité économique. Deux ans après l'éclatement spectaculaire, en 1973, de la crise pétrolière, cela peut sembler presque normal. Pas pour Albert Bourgi. A ses yeux, « *débarrassée du souci de prestige et de profit, la coopération. (...) serait beaucoup plus profitable aux deux parties* ».

Une chose apparaît en tout cas clairement au fil de cet ouvrage d'histoire, documenté, clair et vivant, c'est l'empirisme dont ont toujours fait preuve les gouvernements français pour la coopération. Mais, après tout, peut-être les dirigeants de ce pays pensent-ils pouvoir encore s'offrir le luxe d'une absence de doctrine en la matière.

C'est M. Mamadou Dia, l'ancien président du conseil sénégalais, qui disait que, « *à tout prendre, le néo-colonialisme d'une France réduite à l'Hexagone est moins nocif que ceux de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis* ». Au royaume des aveugles...

PATRICE CLAUDE.

(1) Albert Bourgi, *la Politique française de coopération en Afrique*, éd. R. Pichon et Durand Auzias.

(2) *La Politique extérieure de la Ve République*, éd. J. Moulin, Le Seuil, 1965.

Algérie

Les enfants des harkis peuvent entrer sans visa dans le pays

De notre correspondant

Alger. — Les milieux officiels algériens ont accueilli avec une certaine surprise les déclarations faites à Paris par deux dirigeants d'une organisation de rapatriés, le RECOURS, selon lesquels les enfants des harkis âgés de moins de trente ans seraient désormais autorisés à se rendre librement en Algérie. Le RECOURS aurait reçu cette assurance de l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Sahnoun, qui aurait donné des directives en ce sens aux consulats algériens (*le Monde* du 2 avril). Les enfants de harkis, fait-on remarquer ici, sont titulaires de passeports français et n'ont donc pas besoin de se voir délivrer un visa pour entrer en Algérie. Ils y accèdent de plein droit. On voit donc mal, dit-on, en quoi les consulats pourraient intervenir.

Le problème de la libre circulation des anciens harkis eux-mêmes entre la France et l'Algérie fait partie du contentieux actuellement discuté entre les deux pays. Il doit être traité par le groupe de travail qui s'occupe des droits des personnes. Le sujet, particulièrement délicat, ne semble pas avoir été encore abordé par les négociateurs. La position de l'Algérie, en ce domaine, a toujours été très nette. Elle refuse de façon quasi systématique l'entrée de son territoire aux anciens « *harkis ou assimilés* », tels les anciens gardes champêtres, considérés comme des « *traitres* » et des « *collaborateurs* ». Chaque année, des dizaines d'entre eux, *voire des centaines, sont refoulés* aux postes-frontières non sans avoir subi des avanies. Aux raisons de principe, inspirées par le nationalisme, s'ajoute le souci de protéger la vie des intéressés contre des vengeances toujours possibles. Dans les douars reculés de Kabylie et des Aurès, les haines *sont tenaces. Il y a quelques* années de cela, un ancien supplétif de l'armée française, venu sous une fausse identité rechercher son épouse pour la ramener en France, a été égorgé au cours de la première nuit passée dans son village.

Les enfants de harkis, en revanche — dont le nombre doit atteindre deux à trois cent mille —, n'ont jamais fait l'objet de mesures systématiques de refoulement. Les autorités considèrent en effet qu'ils n'ont pas à expier les fautes de leurs parents et sont prêtes à les accueillir dans la communauté nationale. Un certain nombre de jeunes, las de vivre en marge d'une société qui les refuse, ont même demandé de rentrer *en Algérie, où ils ont* accompli leurs obligations militaires et ont retrouvé sans difficulté leur nationalité d'origine. Paradoxalement, les seuls vrais problèmes concernant les jeunes, surtout lorsqu'ils sont mineurs, ont trait non pas à leur entrée en Algérie, mais à leur sortie. Des enfants, envoyés par d'anciens harkis pour des vacances dans leur famille restée en Algérie, sont parfois retenus par les grands-parents, ou les oncles, et ne peuvent plus repartir en France.

DANIEL JUNQUA.

[Rappelons qu'en 1962 et 1963 l'armée française, en se repliant, a assuré de sa propre initiative et sous son seul contrôle le départ en France de plusieurs milliers de moghaznis, de harkis et de membres de commandos soucieux d'échapper aux représailles dont tant d'autres furent victimes. Quelque cent cinquante *mille « Français musulmans »* au total, y compris les familles, ont ainsi franchi la Méditerranée. Au début de 1965, à la suite d'un accord passé avec les autorités algériennes, des harkis restés en Algérie ont été autorisés à gagner la France. Ils étaient regroupés dans un centre d'accueil qui a *fonctionné jusqu'en 1970. Plus de* cinq mille anciens supplétifs, dont quelques-uns évadés de camps où ils étaient détenus, ont pu ainsi franchir la Méditerranée. Ils signaient auparavant, à la demande des autorités françaises, un engagement de ne plus rentrer en Algérie et se voyaient notifier, par les services algériens qui les avaient *préalablement* fichés, l'interdiction de revenir au pays. Aucun texte ne les a cependant jamais déchus de la nationalité algérienne, cela afin de ne pas pénaliser leur descendance.]

● *Le P.S. « se félicite de l'annonce faite, à l'occasion de la rencontre des dirigeants du* Recours *et de l'ambassadeur d'Algérie en France, de l'octroi de la libre circulation aux enfants des Français musulmans* ». Rappelant qu'il « *n'avait cessé d'œuvrer* » en ce sens, « *en particulier lors de ses contacts avec les responsables algériens* », il « *salue ce geste humanitaire qui ne pourra que contribuer à l'amélioration des relations franco-algériennes* ».

AFRIQUE

Tchad

Un imbroglio croissant

(Suite de la première page.)

Les forces armées populaires pourraient cependant chercher à gagner du temps dans l'attente de renforts. L'arrivée d'une colonne venant de Libye est dénoncée par les partisans de M. Hissène Habré, qui affirment l'avoir repérée à la frontière tchado-libyenne dans la journée de dimanche.

Cette annonce, qui n'est ni confirmée ni infirmée de source française, doit être cependant accueillie avec prudence, et en tout état de cause cette colonne ne pourrait rejoindre N'Djamena avant une semaine, compte tenu du terrain et des distances.

L'attentisme du colonel Kamougue

Pour l'instant, le colonel Kamougue, qui se trouve en compagnie de M. Acyl Ahmat, ministre des affaires étrangères, et personnalité pro-libyenne, sur la rive sud du Chari, à quelques kilomètres de N'Djamena, n'a pas véritablement engagé la bataille et se contente de bombarder de loin les troupes de M. Hissène Habré. M. Djona Golo, ministre de la justice et représentant dans la capitale du vice-président Kamougue, nous a cependant déclaré que cette situation pourrait changer en cas de déroute des FAP. « *Pour nous*, dit-il, *le problème est simple. M. Hissène Habré a fait sécession contre le gouvernement légal du Tchad, gouvernement issu des accords de Lagos, acceptés par les onze tendances tchadiennes. Alors nous défendrons jusqu'au bout l'autorité et la légitimité de l'Etat.* » On peut cependant penser que le chef sudiste, qui possède une armée bien structurée et surtout bien équipée militairement, attend de savoir à l'avantage de qui va se terminer l'épreuve de force.

Du côté de l'état-major de M. Hissène Habré, l'optimisme est toujours de règle, et l'on se déclare prêt à négocier « *sans aucun préalable* ». Les FAN se défendent d'avoir fait l'unanimité contre elles de toutes les « tendances » signataires des accords de Lagos et revendiquent comme alliés, plus politiques que militaires, le M.P.L.T. (Mouvement populaire pour la libération du Tchad) de M. Abdelrahmane et le Frolinat fondamental de M. Hadjero Senoussi. A les en croire, leurs adversaires combattent « *pour la Libye* » et sous l'influence de M. Goukouni.

Sanglé dans une longue tunique jaune safran, cheveux presque blancs, très droit, bien qu'il se soit un peu empâté depuis le temps où il courait dans les cailloux du Tibesti, M. Hissène Habré nous déclare : « *Cette guerre n'est pas un combat entre deux hommes, c'est un combat politique entre les forces nationalistes qui défendent le Tchad dans son intégrité territoriale et dans son unité, et les forces rétrogrades, les apatrides, les alliés de la Libye, téléguidés par elle, la coalition Goukouni-Kamougue-Acyl Ahmat. Et ce sont ces deux forces, ces deux groupes des forces, les FAN et les autres qui combattent pour une cause. Les FAN pour la cause nationale, les autres pour la cause de la Libye et de ses agents.* »

L'imbroglio tchadien apparaît donc plus complexe que jamais, et l'on voit mal comment, sans une victoire militaire significative, la crise pourrait se dénouer. La neutralité de la France est contestée par toutes les parties qui accusent tour à tour l'armée d'aider tel ou tel camp et réclament avec des objectifs différents son intervention. « *La France s'est voulue neutre en temps de paix, neutre en temps de crise, neutre en temps de guerre, et dans toutes les situations elle a hésité* », nous a déclaré avec amertume le commissaire à l'information de M. Hissène Habré. « *Il y a des moments où il faut agir, où l'hésitation n'est plus possible.* »

Chez les « kamouguistes », l'accusation est nette. La France a toujours aidé et continue d'aider les FAN, et M. Djolo rappelle volontiers que le départ des troupes françaises était prévu dans l'accord de Lagos. « *Certes*, ajoute-t-il, *aujourd'hui la situation est différente, mais la France doit faire quelque chose.* »

Chez les FAP, qui contrôlent la zone où est installée la base militaire française, tout décollage de Transall ou d'hélicoptère suscite des réserves.

La population de N'Djamena, bien qu'en nombre beaucoup moins important, continue à fuir la ville, et le nombre des victimes s'accroît chaque jour. Devant la reprise des combats à la limite de la ville européenne et de la ville africaine, et les conditions de travail des médecins étant rendues très difficiles par le manque d'eau, un certain nombre de blessés de l'hôpital central ont été transportés en pirogue au Cameroun, où ils sont pris en main par l'EMIR (Elément militaire médical d'intervention rapide), arrivé lundi à Kousseri.

Les éléments de la force neutre congolaise continuent, d'autre part, leur évacuation, qui pourrait s'achever ce mercredi. Celle-ci s'effectue à bord d'Antonov de l'armée congolaise, mais aussi d'avions similaires de la République d'Angola. Des pilotes soviétiques aident aux rotations. Le départ de ces éléments, qui stationnaient dans le vaste périmètre de la gendarmerie, pourrait, là aussi, entraîner une aggravation des combats.

FRANÇOISE CHIPAUX.

En visite officielle à Madagascar

M. GEORGES MARCHAIS DÉNONCE L'« IMPÉRIALISME FRANÇAIS EN AFRIQUE ET DANS L'OCÉAN INDIEN »

M. Georges Marchais, qui s'est rendu en visite officielle à Madagascar, à la tête d'une délégation du P.C.F., invitée par le chef de l'Etat malgache, a notamment déclaré, mardi 1er avril, à son arrivée à l'aéroport d'Ivato, où il a été accueilli par plusieurs membres du Conseil suprême de la révolution et le ministre des affaires étrangères :

« *L'impérialisme français est particulièrement actif dans l'océan Indien et en Afrique, où un rôle particulier lui a été assigné dans le cadre des intérêts généraux de l'impérialisme. Ces derniers mois, il est intervenu en Centrafrique, au Zaïre, au Tchad et au Sahara. Dans l'océan Indien, il maintient des bases militaires à Djibouti, à la Réunion et à Mayotte ; il occupe militairement les îles malgaches du canal de Mozambique ; il se signale par une opposition constante aux plus légitimes revendications des pays hier colonisés. Nous sommes venus ici, en Afrique, pour faire entendre une autre voix, celle du peuple français, celle des travailleurs de notre pays qui sont solidaires des peuples africains qui aspirent à la justice et à la fraternité dans les relations entre les peuples.* »

Ghana

● VINGT-SIX PERSONNES ont été tuées et quarante-deux grièvement blessées au cours de trois jours d'affrontements entre factions tribales dans le nord du Ghana, rapportait mardi 1er avril la presse ghanéenne. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

Le nouvel accord de coopération avec la C.E.E. entrera en vigueur le 1er juillet

De notre correspondant

Belgrade. — MM. Attilio Ruffini, ministre des affaires étrangères d'Italie, Wilhelm Haferkamp, président de la Commission de la Communauté économique européenne, et les ambassadeurs des pays qui en sont membres apposent, ce mercredi 2 avril à Belgrade, avec le secrétaire aux affaires étrangères, M. Vrhovetz, leur signature sur le nouvel accord de coopération entre la Yougoslavie et la Communauté.

Fruit de laborieuses négociations qui ont duré plus de deux ans, ce document, paraphé le 25 février à Bruxelles (*le Monde* du 27 février), contient, avec ses annexes, plus de deux cents pages et concerne la coopération dans tous les domaines d'« *intérêt commun* », notamment le commerce, l'industrie, l'agriculture, les finances, l'échange des technologies, l'énergétique, les transports, le tourisme, les télécommunications, etc. Il s'appuie sur la déclaration de Belgrade du 2 décembre 1976, qui avait reconnu à la Yougoslavie le caractère de pays européen non aligné, de pays méditerranéen en voie de développement. Il lui accorde d'importantes concessions dans le placement de certains de ses produits industriels et agricoles à l'égard desquels l'organisation de Bruxelles avait appliqué jusqu'ici des mesures « *discriminatoires* ».

Un statut privilégié

Dès l'entrée en vigueur de l'accord, prévue pour le 1er juillet, les deux parties escomptent un développement « *durable et stable* » de leurs échanges, et en premier lieu une réduction progressive du déficit considérable et permanent de la balance commerciale yougoslave, qui est devenu un élément de limitation. Ce déficit, en effet, avait atteint, au cours des trois dernières années, près de 8 milliards de dollars, et, dans la seule année 1979, le niveau record de 3,1 milliards, les exportations n'ayant été que de 1,7 milliard et les importations de 4,8 milliards de dollars. Un tel état de choses avait obligé les entreprises yougoslaves à réduire leurs achats dans la Communauté, dont la participation dans les importations globales yougoslaves de 1973 à 1978 est passée de 42,3 % à 38,4 % et les exportations de 35,8 % à 32,9 %.

L'accord avec la Communauté complète les efforts déployés par le gouvernement de Belgrade en vue du règlement à long terme des échanges avec les grandes organisations économiques européennes, car la coopération avec le Comecon se fait déjà conformément à un accord de commerce et celle avec la zone de libre-échange (AELE) par l'intermédiaire d'un mécanisme déterminé qui donne satisfaction aux uns et aux autres. Tous ces documents ont cependant un trait commun que les Yougoslaves estiment de la plus haute importance. Ils ne comportent aucun engagement de nature à mettre en cause les positions de non-alignement de leur pays. La Yougoslavie demeurera donc en dehors de la Communauté, comme elle est déjà en dehors du Comecon.

Les représentants de l'organisation de Bruxelles n'ont pas dissimulé ces temps derniers que ce statut, en quelque sorte privilégié, qui lui est reconnu leur a été dicté essentiellement par des raisons politique devant permettre à la Yougoslavie non seulement de surmonter les difficultés économiques actuelles mais aussi et surtout de préserver son indépendance nationale à un moment particulièrement délicat de la situation internationale. MM. François-Poncet et Couve de Murville, lors de leur récent séjour à Belgrade, avaient relevé au cours des entretiens avec les représentants de la presse que l'élaboration de l'accord avec la Communauté a été rendu possible pour une bonne part grâce à une « *large compréhension* » du gouvernement français, voire grâce aux « sacrifices » consentis par la France dans certains secteurs.

L'accord avec la Communauté sera signé pour un temps indéterminé, mais les clauses commerciales et financières pourront être réexaminées tous les cinq ans. Sa réalisation sera suivie par un conseil de coopération composé d'un nombre égal de représentants des deux parties et qui sera habilité à prendre, le cas échéant, d'importantes décisions. Les milieux économiques yougoslaves semblent, en outre, accueillir favorablement l'idée avancée d'ouvrir dans la capitale de leur pays une représentation de la Communauté. Ils sont conscients de la nécessité d'accroître substantiellement les exportations, ce qui ne sera pas simple, compte tenu de l'énorme consommation intérieure, de la défense des prix, de la continuité dans les livraisons et de la qualité des produits. Aussi d'intenses consultations sont-elles en cours depuis plusieurs semaines pour assurer une action coordonnée des intéressés et profiter, dans toute la mesure du possible, des chances que l'accord offre à l'économie nationale.

PAUL YANKOVITCH.

EUROPE

Italie

COMME LE P.C. ESPAGNOL

Le P.C.I. n'a pas l'intention de participer à la conférence organisée à Paris par le P.C.F.

Le parti communiste italien paraît décidé à ne pas participer à la conférence sur la paix et le désarmement convoquée à Paris par le P.C.F. et le parti polonais. Cette intention fait suite à la décision — également négative — du P.C. espagnol (« le Monde » du 2 avril).

Dans une conférence de presse à Rome, M. Alexandre Bovine, commentateur politique des « Izvestia », a critiqué l'attitude du P.C.I. et a déclaré « ne pas comprendre » sa position à propos de l'invasion soviétique en Afghanistan. « Nous regrettons que certains aient choisi la victoire de la contre-révolution », a-t-il dit.

De notre correspondant

Rome. — Les communistes italiens n'entendent pas participer à la conférence des P.C. européens proposée par leurs camarades français et polonais. L'annonce officielle de ce refus serait imminente. En attendant, *l'Unita* se contente de « *quelques observations* » pour mettre en doute l'« *opportunité de l'initiative* ». Selon l'organe officiel du P.C.I., qui lui consacre un éditorial dans son numéro de ce mercredi 2 avril, la conférence serait non seulement d'une utilité très relative, mais « *carrément nuisible aux objectifs de la détente et du désarmement, au nom desquels elle est convoquée* ».

Les communistes italiens font deux sortes de réserves. Sur la méthode, d'abord : ils rappellent que la conférence des P.C. à Berlin-Est en 1976 avait été « *minutieusement préparée* ». Les dirigeants des partis s'étaient rencontrés deux ans auparavant pour examiner l'opportunité d'une telle réunion. Il avait été établi d'autre part que « *chaque pas devait être franchi selon la règle du consentement unanime* », étant entendu qu'il n'existe « *aucune organisation internationale des partis communistes* ».

Mais les réserves du P.C.I. concernent surtout des « *questions de principe et de contenu politique* ». Ils ne pensent pas qu'une « *conférence des seuls communistes soit le lieu le plus indiqué pour affronter les problèmes de la paix et du désarmement* ». Ceux-ci font l'objet d'un grand débat en Europe, auquel participent aussi « *des partis socialistes et sociaux-démocrates, des mouvements et organisations chrétiennes, des groupes d'autres tendances* ».

Un « nouvel internationalisme »

En se réunissant seuls, ajoute *l'Unita*, les P.C. *donneraient l'impression de s'isoler* », et, d'ailleurs, ils se trouvent « *dans des positions assez diverses par rapport aux questions traitées* ». Certains d'entre eux appartiennent à l'« *un des deux blocs militaires présents sur le continent* », alors que d'autres — comme le P.C.I. — ont en matière de désarmement « *des tâches et des responsabilités de nature différente* ». Quelles seraient l'utilité et la signification d'un appel unanime ? Ne gommerait-on pas des « *propositions concrètes* », comme celles que les communistes italiens avaient faites à propos des nouveaux missiles de l'OTAN, ou des positions gênantes comme celle qu'ils avaient prise après l'invasion de l'Afghanistan ?

L'Unita se demande enfin si « *l'idée d'une organisation internationale, donc d'un centre de direction* » n'est pas en train de resurgir. Le P.C.I. repoussera une telle idée, fermement convaincu de la nécessité d'un « *nouvel internationalisme* », plus vaste que l'ancien. « *Il ne peut y avoir un mouvement ouvrier de série A, constitué des seuls partis communistes ou des partis communistes et socialistes de la seule Europe, et un mouvement ouvrier de série B, comprenant les forces de libération du tiers-monde* », affirmait, il y a quelques jours, M. Jan-Carlos Pajetta dans une interview.

Ce même dirigeant, interrogé à propos de la récente rencontre entre MM. Berlinguer et Mitterrand et de la vive réaction du P.C.F., déclarait : « *Nous ne pensons évidemment pas soutenir Mitterrand contre Marchais, mais un veto de ce dernier serait inadmissible.* » Un autre dirigeant du P.C.I., M. Giorgio Napolitano, s'était montré très sévère pour le P.C.F. dans *l'Unita* du 1er avril. « *Il est vain de soutenir qu'on continue à rechercher l'unité de la gauche si on retourne au niveau des années les plus dures et les plus obscures du mouvement communiste international* », quand toute distinction entre la droite et les partis socialistes était niée.

Les attaques de M. Marchais ne sont pas entièrement comprises à Rome. Outre des raisons de politique intérieure française, on estime que le pessimisme politique du dirigeant du P.C.F. — selon lequel la tension internationale risque de se prolonger — y est pour quelque chose. Mais on se demande aussi pourquoi il a attaqué si violemment un « parti frère » qui l'avait soutenu lors des récentes polémiques sur son passé en Allemagne. Une incitation des Soviétiques ? Le P.C.I. estime que, pour le moment, les attaques provenant de Moscou et de Paris sont indépendantes l'une de l'autre. Mais il essaie d'éviter une convergence de ces deux mécontentements. Parallèlement, il fait une large publicité à ses positions de politique internationale, positions qu'on n'hésite pas à qualifier de « *tournant* » dans l'entourage de M. Berlinguer, même si elles ne font que confirmer l'orientation adoptée lors du dernier congrès.

ROBERT SOLÉ.

Le Monde

politique

Le programme de la session parlementaire de printemps

La session parlementaire ordinaire de printemps, qui s'ouvre ce mercredi 2 avril, sera notamment consacrée à des projets et propositions de loi de caractère social. A l'Assemblée nationale, la séance de mercredi devait être limitée au renouvellement du bureau qui comprend, outre le président de l'Assemblée, M. Chaban-Delmas — élu pour la durée de la législature —, six vice-présidents, trois questeurs et douze secrétaires. Parmi les vice-présidents — MM. Pasquini (R.P.R.), Brocard (U.D.F.), Gau (P.S.), Hermier (P.C.), Stasi (U.D.F.) et Bêche (P.S.) —, M. Pasquini abandonnera son poste au profit de M. Hector Riviérez, député R.P.R. de Guyane, et MM. Mexandeau, Delehedde et Lagorce sont candidats pour les deux postes détenus par le groupe socialiste. M. Jean Bégault, député U.D.F. du Maine-et-Loire, remplacera M. Jean Morellon (U.D.F.) au poste de questeur, MM. Corrèze (R.P.R.) et Bayou (P.S.) restant en fonctions.

Jeudi 3 avril, la composition des six commissions permanentes de l'Assemblée nationale sera publiée au *Journal officiel*, et les membres de la commission chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée seront nommés. La conférence des présidents, qui se réunit en début d'après-midi, fixera le calendrier des premiers jours de travail législatif. Cependant — et bien que la maîtrise de l'ordre du jour ordinaire appartienne au législatif et non à l'exécutif, — un programme de travail a été préparé par le gouvernement. Selon le secrétariat d'Etat chargé des relations avec le Parlement, l'ordre du jour pourrait être le suivant : dès jeudi, les députés pourraient examiner cinq propositions de loi relatives au viol et aux attentats à la pudeur, au cours d'une discussion commune.

Si la commission des lois demandait le report de ce texte, celui-ci pourrait être inscrit à l'ordre du jour d'une séance du vendredi après-midi. Un certain nombre de textes techniques, « *ne nécessitant pas la présence de tous les députés* », seront, en effet, inscrits ce jour-là, notamment les projets concernant les syndics et administrateurs judiciaires, la répression de l'organisation frauduleuse de l'insolvabilité et la publicité sur l'alcool.

A l'occasion du week-end de Pâques, les députés se sépareront ensuite jusqu'au mardi 8 avril, date à laquelle ils examineront, en deuxième lecture, le projet de loi d'orientation agricole que le Sénat a adopté en première lecture, lors d'une session extraordinaire, en février dernier. Ce débat devrait se poursuivre mercredi 9 avril et, éventuellement, jeudi 10. Dans l'après-midi de jeudi, les députés pourraient examiner une proposition de loi relative à la protection des acheteurs de maisons individuelles.

Les 15 et 16 avril, le gouvernement souhaite que le projet de loi créant une distribution d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales soit examiné. Il s'agit là du premier texte relatif à la participation. Le 16, les députés pourraient se saisir, en deuxième lecture, du projet de loi relatif au statut de la magistrature, dont les sénateurs poursuivront l'examen dès mercredi 2 avril. Le 17, un débat de politique étrangère devrait avoir lieu et le 18 avril, les projets de loi concernant la prévention et le traitement des difficultés des entreprises devraient venir en discussion.

Du 22 au 24 avril, les députés consacreront, à nouveau, leurs travaux à la participation avec la proposition de loi de MM. Labbé et Delalande (R.P.R.) sur « *l'intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et de la gestion des entreprises* ». Dans la même semaine, le projet rendant applicable le code de procédure pénale dans les territoires d'outre-mer devrait être examiné. Les 29 et 30 avril, outre la discussion des conclusions d'une éventuelle commission mixte paritaire sur le projet de loi d'orientation agricole, le projet de loi relatif à la formation alternée, auquel seraient jointes deux propositions de loi des groupes R.P.R. et U.D.F. sur le même thème, pourraient être discutés.

Des textes sur la famille

Au début du mois de mai, après un texte sur les opérations d'assurance et de capitalisation, l'Assemblée nationale aura à examiner plusieurs textes sur la famille et les femmes, notamment l'accès aux universités des mères de famille, le regroupement en un seul versement des allocations post-natales, l'allongement des congés de maternité, l'amélioration des dispositions relatives à l'accueil dans les équipements collectifs des enfants des mères de famille nombreuse, enfin un texte assurant aux femmes 20 % des candidatures lors des élections municipales. Les 13 et 14 mai, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier pourrait venir en discussion.

Dans la deuxième quinzaine du mois de mai, outre diverses conventions internationales (dont la convention de Lomé entre la C.E.E. et les pays A.C.P.), plusieurs projets relatifs aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur, au règlement définitif du budget de 1978, au contrôle des matières nucléaires, sont prévus. A la fin du mois, la proposition de loi de M. Berger (R.P.R.) sur la Sécurité sociale devrait être également examinée. En juin, l'Assemblée nationale pourrait débattre des projets relatifs à l'assurance veuvage, à la création d'un contrat de résidence et au régime des baux commerciaux. Un débat sur l'avenir de la recherche française pourrait aussi avoir lieu et, si le programme de la fin de session le permet, les députés commenceront l'examen du projet de loi sur le développement des collectivités locales, après que les sénateurs en auront achevé l'examen. Le Sénat aura d'ailleurs à examiner la plupart de ces textes en première ou en seconde lecture

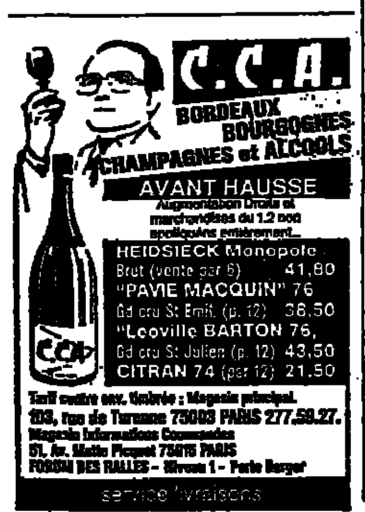
Enfin, il paraît probable que la proposition de loi de M. Dailly, sénateur (Gauche démocratique) de Seine-et-Marne, concernant la modification de l'article 40 de la loi organique relative aux lois des finances, vienne rapidement en discussion au Sénat, puis à l'Assemblée nationale (c'est notamment l'interprétation de cet article qui fut à l'origine de l' « imbroglio » budgétaire de la dernière session d'automne). Toutes ces indications, rappelons-le, sont susceptibles d'être modifiées au cours de la session.

L. Z.

● ERRATUM. — Une erreur de transmission a modifié, en partie, le sens de la déclaration faite, lundi 31 mars, par M. Didier Julia sur la situation en Martinique, à propos de la polémique entre giscardiens et gaullistes (*le Monde* du 2 avril). Le chargé de mission du R.P.R. avait, en fait, déclaré : « *La direction nationale du R.P.R. renouvelle sa confiance à Michel Renard, exemple de lucidité et de courage. (...) Elle constate que les intérêts vitaux des Martiniquais sont apparus comme mis en cause avec la poursuite systématique de la politique actuelle conduite par M. Dijoud.* »

● *M. Claude Labbé, député des Hauts-de-Seine*, a été réélu pour la septième fois, mardi 1er avril, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. M. Labbé avait succédé à M. Roger Frey le 9 octobre 1973. Les députés du groupe R.P.R. (cent cinquante-quatre membres) ont d'autre part élu le bureau de leur groupe, qui comprend cinq vice-présidents et douze membres. Les vice-présidents sont MM. Falala (Marne), Mauger (Vendée), Aubert (Alpes-Maritimes), Lauriol (Yvelines) et Delalande (Val-d'Oise). Deux vice-présidents du bureau sortant n'ont pas été réélus : MM. Guermeur (Finistère) et Bernard-Marie (Pyrénées-Atlantiques). M. Neuwirth (Loire) ne fait également plus partie du bureau du groupe.

● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a demandé mardi 1er avril, dans une lettre adressée à M. Raymond Barre, l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale d'un débat sur la politique économique et sociale du gouvernement. « *Un tel débat*, écrit-il, *devrait aborder particulièrement les problèmes des prix, des salaires, de la rémunération de l'épargne populaire, des inégalités, des profits et des investissements.* »



M. Fiterman (P.C.F.) : M. Mitterrand applique une « stratégie du jeu de massacre »

Le bureau politique du parti communiste a publié, mardi 1er avril, une déclaration condamnant des propos tenus la semaine dernière, à Saint-Domingue, devant l'Internationale socialiste, par M. François Mitterrand, tels qu'ils ont été rapportés par le correspondant de *l'Humanité*. Le bureau politique indique notamment : « *La définition que* [le premier secrétaire du P.S.] *donne de la stratégie des partis socialistes et de l'Internationale socialiste se résume dans cette phrase :* « *Mettre un cran d'arrêt au communisme international.* » « *Il faut — explique-t-il — couper à la racine le développement du communisme qui trouve son aliment dans le capitalisme.* » *Il ajoute :* « *Nous devons refuser les sollicitations du communisme international parce qu'il détruit à sa façon les libertés fondamentales de l'homme* » *(...).*

» *En même temps, pour étayer son orientation fondamentale contre le* « *communisme international* » *— c'est-à-dire contre les pays socialistes et contre l'ensemble des partis communistes, — M. François Mitterrand emploie les arguments réactionnaires les plus usés, en particulier cette calomnie : les partis communistes seraient* « *inféodés à Moscou* ». *Il reprend à son compte la thèse de Léon Blum qui, en 1920 au congrès de Tours,* « *a défini la distinction essentielle entre socialisme et communisme en refusant que la politique socialiste française soit dictée à Moscou* ». *Il applique cette thèse à la situation de 1980.* »

Le bureau politique du P.C.F. estime que l'absence de « *toute référence à l'union de la gauche en France* », dans les propos de M. Mitterrand, « *met en lumière les objectifs qu'il assigne à la prétendue* « *eurogauche* ». Il ajoute :

» *C'est la même stratégie qui conduisit François Mitterrand à déclarer, en 1972, devant la même Internationale socialiste, alors réunie à Vienne :* « *Notre objectif fondamental, c'est de refaire un grand parti socialiste sur le terrain occupé par le parti communiste lui-même afin de faire la démonstration que, sur les cinq millions d'électeurs communistes, trois peuvent voter socialiste.* » « *C'est — ajoutait-il à propos du programme commun de la gauche — la raison de cet accord.* »

» *(...) Cette politique a, tout naturellement, enfoncé le parti socialiste dans une impasse. Pour tenter de s'ouvrir à tout prix une issue, François Mitterrand a été conduit à se dévoiler une première fois en annonçant que le parti socialiste devait se préparer à gouverner seul en France, ce qui se situe à l'opposé de l'union et revient à préparer le terrain d'une alliance avec la droite.*

» *Le voici amené à montrer le dessous de ses cartes une deuxième fois en définissant le parti socialiste comme un fer de lance contre le* « *communisme international* », *et en se prononçant de ce fait contre l'accession des communistes au gouvernement et contre les progrès du socialisme.*

» *Mais en rivalisant d'anticommunisme avec la droite, en approfondissant la division de la gauche, François Mitterrand ne fait que servir les intérêts du pouvoir giscardien, sa politique d'austérité, sa politique de soumission à l'Allemagne fédérale et d'allégeance aux Etats-Unis.* »

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., qui présentait cette déclaration à la presse, a souligné que M. Mitterrand, « *contraint à la surenchère* », applique une « *véritable stratégie du jeu de massacre* » contre l'union de la gauche et le parti communiste. « *C'est*, a-t-il ajouté, *la politique du pire en faveur d'une alliance avec la droite.* »

LE P.C. PROPOSE AU P.S. DES CANDIDATURES D'UNION POUR DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

Les fédérations communistes du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne ont proposé à leurs homologues socialistes de présenter des candidats uniques de gauche pour deux élections cantonales. Le P.C. souhaitait que Mme Nicole Garand, dont l'élection dans le canton de Vincennes-Fontenay-Nord (Val-de-Marne) a été annulée par le Conseil d'Etat le 8 février dernier, soit candidate unique dès le premier tour fixé au dimanche 21 avril. En cas d'accord, les communistes auraient décidé de ne pas présenter de candidat dans le canton de Donnemarie-Dontilly (Seine-et-Marne), où le conseiller général sortant, M. Bernard Fromion (P.S.), a été invalidé.

La fédération socialiste du Val-de-Marne a repoussé cette proposition, estimant que « l'union de la gauche ne se réduisait pas à un accord électoral avec un report automatique de voix au deuxième tour, mais devait constituer une dynamique et correspondre aux désirs d'un véritable arrangement ». Elle ajoute que « *les électeurs ont le droit de voter pour le candidat de leur choix* » et qu'en conséquence elle « *présentera un candidat* ».

L'Humanité du 2 avril commente ainsi la position du P.S. : « *En refusant une candidature unique, la fédération socialiste du Val-de-Marne bafoue le souhait des électeurs de chaque département de voir une majorité de gauche diriger le conseil général en Seine-et-Marne et dans le Val-de-Marne.* » En réalité, la gauche détient déjà vingt-quatre des trente-neuf sièges du conseil général du Val-de-Marne, tandis qu'en Seine-et-Marne, M. Roynette (P.S.), n'a été élu président en mars 1979 que par 19 voix contre 16 et un bulletin blanc.

« RIPOSTE » : pourquoi déformer ?

Riposte, le « quotidien de poche » du P.S., précise dans son numéro du 2 avril : « *Dans son exposé, le premier secrétaire a bien parlé du communisme. En effet, à côté du système capitaliste qu'il a défini comme le* « *principal ennemi du socialisme* », *il a précisé clairement qu'il combattait aussi le communisme dans sa forme marxiste-léniniste qui détruit les libertés de l'homme.* »

« *Le communisme est né en » effet pour combattre les abus » du système. Et il y a des gens » qui préfèrent supporter n'importe quelle dictature plutôt » que les effets du capitalisme » impérialiste.* » « *La meilleure » manière de lutter contre les » abus du communisme*, a-t-il *conclu, est en conséquence de » s'attaquer aux racines du capitalisme international.* »

Le bulletin socialiste commente :

« *Que ce discours ne plaise pas aux communistes marxistes-léninistes, c'est normal, mais pourquoi ont-ils éprouvé le besoin de le déformer ? Parce qu'il était inattaquable ?* »

A Marseille

M. VILLANI (U.D.F.-rad.) EST APPELÉ A ENTRER AU CONSEIL MUNICIPAL

(De notre corresp. régional.)

Marseille. — A la suite du décès survenu le dimanche 30 mars d'un conseiller municipal titulaire, M. Roger Bourgogne, la majorité, dont les listes avaient obtenu 34,39 % des voix au deuxième tour des élections de mars 1977, sans remporter un seul siège, va être probablement représentée dans la municipalité de Marseille.

M. Roger Bourgogne, membre du groupe d'action municipale économique et sociale (GAMES) avait été élu dans le premier secteur de la ville sur les listes conduites par le député socialiste et maire sortant, M. Gaston Defferre. Mais son suppléant, M. Robert Villani, qui est désormais appelé à lui succéder, a, depuis le scrutin de 1977, adhéré au parti radical-socialiste, devenant secrétaire général de la fédération des Bouches-du-Rhône et membre du comité exécutif national.

M. Villani n'a pas encore fait savoir s'il remplirait effectivement son mandat. Il apparaît toutefois vraisemblable que le bureau national des radicaux valoisiens, qui se réunit le jeudi 3 avril pour examiner la question, l'autorisera à siéger au sein de la municipalité marseillaise.

M. ROCARD DANS LE PAS-DE-CALAIS

« N'anticipons pas... »

De notre correspondant

Lille. — Comment les militants socialistes du Pas-de-Calais n'auraient-ils pas perçu comme une avant-première de campagne présidentielle la visite de M. Michel Rocard ? Il n'était que de voir la cohorte impressionnante de cameramen et de photographes qui, toute la journée, ont accompagné le député des Yvelines pour s'en convaincre. Depuis la descente au fond de la mine, à la fosse 7 de Liévin, en compagnie de MM. Pierre Mauroy, député, maire de Lille, Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, et André Delelis, maire de Lens, au meeting d'Auchel, où, dans la soirée, une assistance nombreuse était réunie, en passant par les réceptions de Loison-sous-Lens et de Liévin, dont le député, maire est M. Henri Darras, président du conseil général du Pas-de-Calais, M. Michel Rocard s'est trouvé porté par une grande vague de sympathie.

Beaucoup d'élus socialistes étaient là, ceux du courant Mauroy, venus sans peine accueillir l'hôte du jour, mais aussi les députés du courant Mitterrand, qui lui ont fait un accueil des plus courtois. Bien sûr, la fédération du Pas-de-Calais situe officiellement ce déplacement dans le cadre d'une campagne d'adhésion qui fera venir dans les jours prochains d'autres leaders du P.S., y compris M. Mitterrand, le 13 avril prochain, à Boulogne-sur-Mer.

Il y a dans cette fédération, où tous les courants sont associés à la direction, un très large esprit d'ouverture..., mais il reste que MM. Darras et Percheron, pour ne citer qu'eux, ne font guère mystère de leur choix

Dans une conférence de presse élargie, M. Rocard n'a rien apporté de vraiment nouveau. La candidature ? « *Je trouve sain*, déclare-t-il, *que le P.S. ait renvoyé à l'automne sa décision. (...) Si le premier secrétaire veut être candidat, il le sera, la question n'a pas changé depuis le congrès de Metz...* » Cependant, M. Rocard souhaite qu'il n'y ait pas de primaires.

Le soir, à Auchel, M. Rocard a réaffirmé : « *La campagne présidentielle s'ouvrira en automne prochain, et pas avant.* » « *N'anticipons pas, le parti fera son choix à l'automne, et il n'y a pas de raison pour le faire avant.* » Il a ensuite critiqué le pouvoir en estimant que les six premières années de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing s'étaient caractérisées par « *le conservatisme, l'irrésolution et l'insécurité* ».

M. Rocard devait se rendre ce mercredi à Saint-Omer, à Dunkerque, puis à Lille, avant de participer à un meeting dans la soirée à Douai. — G. S.

« Le Matin » et le séjour de M. Marchais à Moscou

« UNE INVRAISEMBLABLE ACCUMULATION DE MENSONGES » déclare le P.C.F.

Le bureau politique du P.C.F. a répondu, mardi 1er avril, à l'article paru le même jour dans *le Matin de Paris* et qui, s'appuyant sur les souvenirs qu'avait enregistrés l'ancien responsable communiste Bernard Jourd'hui, décédé en novembre 1979, affirmait que ce dernier avait suivi, en compagnie de M. Georges Marchais, à l'automne de 1955, les cours de l'Ecole supérieure des cadres du P.C. soviétique à Moscou (*le Monde* du 2 avril). Le bureau politique qualifie les affirmations de ce quotidien d' « *invraisemblable accumulation de mensonges et d'affabulations les plus grotesques* ».

Le bureau politique ajoute : « *Ce nouvel épisode de la campagne développée contre notre parti et son secrétaire général conduit à une conclusion :* le Matin *ment, il ment délibérément, il ment honteusement. (...)*

» Le Matin *s'est déshonoré. Nous n'en doutons pas : son délire anticommuniste sera jugé avec la plus extrême sévérité.* »

L'Humanité publie, mercredi 2 avril, une liste de réunions auxquelles avait participé M. Marchais entre le 20 juillet et le 30 décembre 1955, la présence du futur secrétaire général étant attestée par des procès-verbaux ou par des articles de presse. Le quotidien communiste cite d'autre part des témoignages établissant la présence de Bernard Jourd'hui à Paris dans la même période. Il indique enfin que « *la participation des communistes français* [à l'école des cadres du parti soviétique] *fut toujours restreinte, conçue comme une simple représentation et comme rien d'autre, ce qui explique le très petit nombre d'actuels dirigeants du P.C.F. qui en sont issus* ».

UNE LETTRE DE M. AUGUSTIN LAURENT

M. Augustin Laurent, ancien ministre, ancien député et ancien maire de Lille (P.S.), nous a adressé la lettre suivante :

Faisant flèche de tout bois dans sa contre-offensive pour défendre Georges Marchais, la presse communiste a cru devoir invoquer la guerre d'Algérie et dénoncer les « *assassins du peuple algérien* ». Par le moyen de l'amalgame (méthode maison) des noms ont été cités, dont celui de Mitterrand bien sûr, et par ricochet inattendu, celui d'Edmond Maire en sa qualité de secrétaire général de la C.F.D.T.

Dès lors qu'il est fait appel à l'histoire, les témoignages sont permis. Pour pallier les défaillances de mémoire et démasquer l'imposture, j'apporte celui-ci : la révolte en Algérie a commencé bien avant 1954.

La première rébellion a été déclenchée par les partisans de Messali Hadj et Ferrat Habas dans la ville de Sétif. Elle fut durement écrasée par l'utilisation des grands moyens militaires : artillerie et chars. Bilan ? Plus de dix mille morts.

Le P.C. réagit immédiatement par l'organe de son comité central et lança le vigoureux manifeste que voici : (12 mai 1945) « *Ceux qui réclament l'indépendance de l'Algérie sont des agents conscients ou inconscients de l'impérialisme. Il faut tout de suite châtier rapidement et impitoyablement les organisateurs de la révolte et les hommes de main qui dirigent l'émeute.* »

Tout récemment encore, Georges Marchais déclarait à la très accueillante Antenne 2 : « *Le P.C. n'a jamais changé dans ses attitudes, notamment lorsqu'il s'agissait de soutenir la lutte des peuples pour le droit à disposer d'eux-mêmes.* » Décidément, les absences de mémoire sont remarquablement fréquentes chez les leaders communistes.

Un appel pour une meilleure compréhension de la question corse

Trois cents personnes au nombre desquelles Jean-Paul Sartre, Jean Cardonnel et le général de Bollardière viennent de signer un appel pour « *réagir contre le racisme, l'indifférence, les déformations qui entourent la question corse* ».

« *Il y a aujourd'hui une question corse*, écrivent les signataires. *Le silence, le mépris, les amalgames, l'indifférence ne doivent plus la masquer. Les tragiques événements d'Ajaccio — quatre ans après Aléria — la façon dont la Corse interpelle la* « *démocratie française* » *font de la question corse un révélateur de la dégradation politique, judiciaire et policière et du mépris dans lequel l'Etat tient les aspirations populaires.*

» *La géographie, l'histoire, la langue, l'âme insulaire ont modelé un peuple qui ne peut plus se satisfaire du carcan centralisateur. Il se soude, par mémoire historique, dans une solidarité massive face à toutes répressions (plus d'un Corse sur mille a été emprisonné). Il a particulièrement conscience que les schémas planifiés par le pouvoir le conduisent, par déport de population, à sa disparition rapide. La participation importante des jeunes à cette lutte en démontre l'urgence. Là encore, la Corse est le révélateur du malaise profond qui grandit parmi les divers peuples formant la richesse de l'ensemble français.* »

Ont notamment signé cet appel : Jean Cardonnel, André Glucksman, général de Bollardière, Jean-Paul Sartre, François Chatelet, Claude Manceron, Gilles Deleuze, Antoine Grumbach, Denis Langlois, P. Albache, Jean Chesneaux, Félix Guattari, Alain Jouffroy, Gérard Fromanger, Alain Touraine, Yves Person, Gérard Soulier, Claire Etcherelli, CINEL, Huguette Bouchardeau, Romain Boutellle, Michel Andrieu, Catherine Arditi, Jean Benguigui, Jérôme Diamant-Berger, Dominique Laffin, Georges Pérec, Guy Lesertisseur, Christine Pascal, Georges Michel, Lucienne Hamon, Pierre Arditi, Dominique Grisoni, Jacques Jurquet, Jean-Paul Leca, Georges Labicat.

Les avocats : H. Leclerc, B. Donche, M. Terrasson, F. Nativi, M.-J. Legrand, J.-P. Mignard, F. Bricchi, P. Lepany, F. Teitgen, Jeanne Favret-Saada, Théodore Monod.

Ch. Bromberger, G. Ravis-Giordani, Maurice Robert, Bernard Laponche, Jean-Paul Flamand, Ewa Held, Claire Piguet, Nina Heissler, M. Ebertz, Thérèse Schalchl, M. Finidori, Rolande Paquet, Raoul Pastrana, Vincent Duquenne, Yannis Tsiomis, Jacques Coral, J.-P. Daubin, Antoine Bursacchi, Murielle Lourdin, Pierre et René Pagès, Jean-Pierre Le Dantec, Annick Osmond, Jeannette Colombel, Anne Rimbaud, Lionel Follet, G. Laplace, Jacques Ulry.



Le Monde

société

La chancellerie critique le projet de cartes d'identité établi par le ministère de l'intérieur

La commission Informatique et Libertés reporte sa décision

La Commission nationale de l'informatique et des libertés ne rendra pas avant deux semaines son avis sur le projet d'automatisation des cartes d'identité des Français du ministère de l'intérieur. Cet avis devait être connu le 1er avril. Mais, au moment où les commissaires se réunissaient, le ministère de la justice leur a fait part de diverses objections que la commission souhaite examiner à loisir (nos dernières éditions). Pour l'essentiel, la note de la chancellerie explique que le projet aurait pour conséquence l'établissement d'un « état civil parallèle » dont la création relève non d'un décret, comme cela est actuellement prévu, mais de la loi.

L'intervention de la chancellerie est la conséquence d'une demande d'avis formulée le 28 mars par le rapporteur de la commission, M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort. A plusieurs reprises, celui-ci a exprimé publiquement son hostilité au projet. Il ne se doutait probablement pas que la chancellerie volerait ainsi à son secours.

Que dit la note remise aux commissaires ? Pour l'essentiel, que le projet de décret du ministère de l'intérieur contredit certains textes en vigueur. Il prévoit par exemple que les nouvelles cartes d'identité seront délivrées par les préfectures et sous-préfectures, alors qu'un texte de 1955 confie cette tâche aux maires et aux commissaires de police. Au minimum, une harmonisation s'impose.

Le ministère de l'intérieur, ajoute la chancellerie, est trop curieux. Chaque fois qu'un citoyen voudra obtenir une carte d'identité, il devra remplir un questionnaire où figurera, le cas échéant son nom d'épouse et son ancien nom. Or, rappelle la chancellerie, aucune loi n'oblige la femme mariée à faire état de son nom de jeune fille ni davantage le bénéficiaire d'un changement de nom ou d'une adoption plénière à les mentionner.

C'est presque un zéro pointé qu'inflige ainsi M. Peyrefitte à M. Bonnet, à qui il reproche en outre de ne pas l'avoir consulté, sur certains aspects du projet. La nouvelle carte d'identité, souligne par exemple la chancellerie, aura des incidences sur la délivrance des fichiers d'état civil, donc sur l'état des personnes qui relèvent de la compétence du ministère de la justice.

Ces critiques semblent des broutilles à côté de l'erreur de droit que la chancellerie soupçonne le ministère de l'intérieur d'avoir commise. Selon elle, le projet Bonnet aura pour conséquence l'établissement d'« *une sorte d'état civil parallèle* », dont la création relève non d'un décret, mais de la loi. Ainsi le veut l'article 34 de la Constitution qui soumet au vote du Parlement ce qui relève de « l'état des personnes ».

La chancellerie voit dans ce projet d'état civil parallèle un danger pour la vie privée et les libertés individuelles. Le mode de fabrication des nouvelles cartes, souligne-t-elle, permettra de conserver en mémoire non seulement les renseignements figurant sur ces cartes, mais toutes les informations recueillies lors des demandes de titres d'identité successives. Ce nouvel état civil comportera des mentions qui n'y figurent pas ordinairement — comme la nationalité d'origine — ou qui ne paraissent pas nécessaires à l'établissement d'une carte d'identité. Enfin, la chancellerie souligne que les dangers du projet sont accentués par le fait que « *la plupart des Français sont ou seront titulaires d'une carte d'identité nationale* », autrement dit que, l'habitude aidant, celle-ci deviendra pratiquement obligatoire.

Cette somme de critiques, fondamentales ou de détail, sera certainement contestée par le ministère de l'intérieur, qui a fréquemment insisté sur sa volonté de ne conserver en mémoire que le nom, le nom de l'épouse (si celle-ci accepte d'en faire mention), la date et le département de naissance, le sexe, la préfecture et la date de délivrance, la date de fabrication, le domicile, le numéro de la carte et, le cas échéant, une indication de perte ou de vol. En aucun cas, explique-t-on place Beauvau, l'ordinateur ne mémorisera la nationalité, la filiation et les autres mentions figurant sur les formulaires de demande de carte.

Même si l'on ne peut mettre en doute la sincérité de ces déclarations, il est symptomatique que la chancellerie, qui ne peut ignorer de quoi il retourne, s'y soit moins attachée qu'aux dangers potentiels d'un système de gestion centralisé.

Cette mise en pièces est un coup dur pour le ministère de l'intérieur, qui n'a enregistré depuis la révélation de ce projet (*le Monde* du 7 février) que des déconvenues. La création d'un titre unique de séjour et de travail pour les étrangers a dû être abandonnée, et, si le ministère persiste dans son projet d'automatisation des seules cartes de séjour, la commission n'en est plus pour l'instant officiellement saisie.

Il est difficile de mesurer les conséquences de ce nouveau rebondissement. Les critiques de la chancellerie montrent que le gouvernement pourrait se ranger à l'opinion des organisations de gauche qui réclament un débat au Parlement. Si l'on en juge par l'émotion suscitée par ce projet, l'issue de ce débat est incertain, en particulier au Sénat, qui a souvent montré son attachement aux libertés individuelles.

A l'opposé, un avis défavorable ou partiellement favorable de la commission aurait moins de poids face au Parlement souverain. Il n'est pas impossible que ce soit là le calcul de la chancellerie, dont les attaques en règle auraient alors pour conséquence de tirer le ministère de l'intérieur d'un mauvais pas.

Rien pour l'instant n'est modifié. La commission reste saisie d'un projet de décret dont elle sait maintenant qu'il n'a pas l'aval de la chancellerie. Si le gouvernement ne se décidait pas à le retirer pour lui soumettre un projet de loi, elle devrait se prononcer sur ce texte d'ici au 13 mai, ou au plus tard le 13 juillet, un délai que ses membres, hostiles à un fichage généralisé, voient sans déplaisir se prolonger.

BERTRAND LE GENDRE.

LE PRÉFET DE L'HÉRAULT INTERDIT LES VENTES D'ALCOOL LORS DES BALS PUBLICS

De notre correspondant

Montpellier. — Le préfet de l'Hérault, M. Maurice Lambert, vient de prendre un arrêté qui interdit, dans les bals publics, la vente des boissons du groupe deux, c'est-à-dire la bière, les vins doux et les alcools, et qui limite l'ouverture des bals jusqu'à 1 heure du matin.

Cette mesure, prise pour éviter les bagarres du samedi soir, a suscité la protestation des comités des fêtes du département. Pour eux, l'application de la décision conduirait à supprimer les bals de village. « C'est une *atteinte*, disent-ils, *aux comités des fêtes et au bénévolat.* »

Ils font aussi remarquer que si les organisateurs de bals ne vendent plus de boissons alcoolisées, ils perdent un supplément de recette indispensable, sans limiter les risques de bagarres, puisqu'il sera toujours possible d'aller boire dans les cafés du voisinage. Ils y voient aussi un risque de chômage pour les musiciens.

Les comités ont donc décidé, à l'unanimité, de faire appel à la solidarité des maires du département et d'entreprendre une démarche auprès du préfet pour qu'il annule sa décision.

R. B.

Le nombre des disparitions signalées est en diminution

Les demandes de « recherches dans l'intérêt des familles » sont de moins en moins nombreuses indiquait le bulletin d'information du ministère de l'intérieur du 13 mars : 22 599 en 1976, 19 500 en 1977, 19 350 en 1978 et seulement 13 569 en 1979.

Pour l'an dernier, 7 013 disparitions concernaient des hommes et 6 556 des femmes. Chez les mineurs, en revanche, la majorité des fugueurs sont des filles et pratiquement tous sont retrouvés.

En 1979, 7 030 personnes ont été retrouvées. 3 532 ont consenti à communiquer leur adresse à ceux qui les faisaient rechercher. En cas de refus, la police est tenue au secret. « Il faut bien faire la différence entre les diverses sortes de disparitions », a expliqué M. Jean Confida, directeur de la police générale à la préfecture de police de Paris, lors des « Dossiers de l'écran » consacrés, mardi 1er avril à Antenne 2, aux personnes disparues : « celles qui relèvent d'affaires criminelles sont découvertes à 85 %, les autres à 50 %. Et sur ces 50 %, de façon à peu près constante, la moitié — donc 25 % du total — se refusent à ce que leur nouvelle adresse soit communiquée ».

PIRE QUE LA MORT

Le lundi 16 janvier 1978, Michelle Ollier n'a rien fait que de très banal. Cette infirmière de quarante-huit ans a quitté l'appartement qu'elle partageait à Avignon avec sa sœur Marguerite, kinésithérapeute, pour se rendre à l'hôpital Saint-Louis, où elle travaillait. Elle est allée chercher Ali Hamadi, vingt-sept ans, un jeune immigré handicapé physique dont elle s'occupait, pour le conduire à son cours d'alphabétisation.

Ali et Michelle ne sont jamais arrivés au cours d'alphabétisation. Nul ne les a jamais revus. « *On n'a retrouvé trace ni de la voiture ni du fauteuil* », dit Mlle Marguerite Ollier qui, depuis deux ans, a multiplié les recherches, y compris au Maroc d'où était originaire Ali. Mlle Ollier ne croit plus guère que sa sœur soit vivante.

« *C'était une femme libre*, précise sa sœur, *elle n'avait pas à se cacher pour faire ce qu'elle souhaitait ; et elle ne craignait pas le qu'en dira-t-on. Cette disparition était donc, dès le départ, alarmante. Mais la police part du principe que 80 % des disparitions sont volontaires.* » Mlle Ollier reproche aux enquêteurs d'avoir manqué de discernement.

Mais peut-on admettre qu'une personne qu'on aime, avec qui on vit, disparaisse, et de son plein gré laisse sa famille dans l'angoisse ? L'enquête réalisée par Marianne Gosset et Claude Massot pour les « Dossiers de l'écran » sur une autre disparition, celle de Danièle Driessens, en décembre 1976 — elle avait vingt et un ans, — tendrait à prouver que non. Danièle, qui habitait Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), a dit à son compagnon : « *Je pars* » ; elle a pris une valise, sa voiture et a disparu. On a retrouvé la voiture deux ans plus tard, sur un parking. « *Il n'est pas possible qu'elle soit partie volontairement*, disent ses proches ; *elle aurait donné signe de vie à sa mère.* »

Pourtant, M. Christian Halloy, l'un des invités des « Dossiers de l'écran », a expliqué comment, en quelques heures, il avait décidé de quitter son épouse, ses enfants et de partir en Écosse.

Partir est un droit ; c'est pourquoi nombre de téléspectateurs ont téléphoné pour protester contre l'émission. Si Danièle, dont on a raconté l'histoire pendant plus d'une heure, a voulu « *refaire sa vie* », disaient-ils, on lui fait du tort.

« *Il y a des gens qui ont le droit de dire ras-le-bol, je m'en vais*, indiquait M. Clothaire Rapaille, docteur en psychologie, *mais il faut aussi comprendre l'inquiétude des familles et ne pas voir que la dimension volontaire des disparitions* » On peut certes comprendre ces deux attitudes, mais il est plus difficile, notamment pour les enquêteurs, de trouver l'équilibre entre le respect de la liberté individuelle et celui du désir légitime des familles. Pour elles, la disparition est plus insupportable que la mort.

JOSYANE SAVIGNEAU.

SOCIÉTÉ

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Quatre membres présumés du groupe Action directe sont recherchés

Près d'une semaine après le « coup de filet » de la police parmi les membres présumés du groupe Action directe dans la région parisienne, la brigade criminelle dirigée par le commissaire divisionnaire Marcel Leclerc continue activement ses recherches. L'interpellation, jeudi 27 mars, à Orly, de deux personnes « suivies » s'apprêtant à prendre un avion en direction de l'île de la Réunion dans lequel avait pris place M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, avait conduit la police à entreprendre une opération qu'elle aurait sans doute préféré avoir eu le temps de préparer avec plus de soin (*le Monde* du 1er avril). Contrairement à ce qu'avait annoncé la direction centrale de la police judiciaire, le vendredi 28 mars, le groupe Action directe n'est, en effet, pas encore totalement démantelé.

De source policière, on indiquait, mardi 1er avril, que quatre personnes étaient en fuite. Il s'agit de Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans (voir encadré), Nathalie Menigon, vingt-trois ans, Alain Le Mee, vingt-trois ans et Philippe De Sa, vingt-six ans. Au sujet des deux premières personnes, on affirme à la police judiciaire détenir des preuves matérielles de leur participation au mitraillage du ministère du travail et de la participation et de celui de la coopération. Ces identifications semblent avoir été permises grâce à des documents découverts dans un appartement de la rue des Pyrénées, à Paris (20e). En outre, les enquêteurs ont perquisitionné d'autres domiciles utilisés par le groupe Action directe.

La présence, parmi les dix-neuf personnes entendues par la brigade criminelle, de Pascal Trillat (et non Jean comme nous l'avons écrit), vingt et un ans, confirme, d'autre part, que des militants proches des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire) ont pu se joindre au groupe Action directe, tout comme des membres des GARI (Groupes d'action révolutionnaire internationaliste) comme Jean-Marc Rouillan, selon la police. Pascal Trillat avait, en effet, été inculpé de recel de malfaiteurs, en décembre 1977, et écroué. On lui reprochait alors d'avoir hébergé durant trois nuits Christian Harbulot, soupçonné par la police d'avoir participé à l'assassinat, le 23 mars 1977, du meurtrier de Rene - Pierre Overney, Jean-Antoine Tramoni, employé au service de surveillance de la Régie Renault. Le 22 mars 1978, la dixième chambre correctionnelle du tribunal de Paris avait condamné Trillat à seize mois d'emprisonnement dont huit avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve.

Pascal Trillat avait récemment mis à la disposition d'Olga Girotto, également arrêtée, membre présumée du groupe terroriste italien *Prima Linea*, un appartement situé rue de la Grange-aux-Belles, à Paris (10e), où les policiers ont découvert, le 28 mars, 600 kilos d'explosifs, des armes et plus d'un millier de cartes d'identité italiennes vierges.

D'autre part, divers éléments laissent penser qu'une « scission » est intervenue parmi les autonomes au cours du premier trimestre 1979, notamment après les incidents provoqués à Paris dans le quartier de la gare Saint-Lazare. Certains autonomes auraient alors opté pour un type d'actions plus radicales et se seraient regroupés, avec des anarchistes, pour créer le groupe « Action directe ». Cette rencontre, *a priori* contre nature, s'explique sans doute par l'abandon d'éventuels clivages doctrinaux au profit d'un accord sur la base d'une « lutte armée » contre l'Etat.

L'ITALIE A DEMANDÉ A LA FRANCE L'EXTRADITION DE QUATRE PERSONNES ARRÊTÉES A PARIS ET A TOULON

Les autorités italiennes ont demandé à la France, mardi 1er avril, l'extradition de quatre ressortissants italiens arrêtés le vendredi 28 mars. Il s'agit de Franco Pinna, Enrico Bianco et Oriana Marchionni, interpellés à Toulon et qui, semble-t-il, ont reconnu leur participation au hold-up de Condé-sur-l'Escaut (Nord). La justice italienne les soupçonne d'appartenir aux Brigades rouges et d'avoir joué un rôle dans l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro. D'autres informations laissent cependant penser que les trois italiens sont plus vraisemblablement des anarchistes constitués en un petit groupe affinitaire ».

La quatrième personne dont l'Italie demande l'extradition est Olga Girotto, membre présumé du groupe Prima Linea, recherchée pour « participation à bande armée ». Arrêtée à Paris elle est actuellement entendue par la brigade criminelle.

D'autre part, poursuivant ses opérations antiterroristes, la police italienne a arrêté, mardi 1er avril, sur la côte adriatique, cinq terroristes présumés, dont un ressortissant jordanien. Le même jour, un membre de la direction nationale de la Démocratie chrétienne, M. Nadir Tedeschi, ainsi que trois autres personnes, ont été blessés aux jambes lors de l'attaque par un commando armé d'un local de ce parti à Milan. C'est la deuxième action destinée à « venger » les quatre membres des Brigades rouges tués le 28 mars à Gênes.

● *Les attentats à l'explosif commis à Nice* dans la nuit du lundi 31 mars au mardi 1er avril (*le Monde* du 2 avril) ont été revendiqués par un correspondant anonyme auprès de l'A.F.P., se réclamant du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.).

L'itinéraire d'un anarchiste

Depuis plusieurs jours, la police recherche Jean-Marc Rouillan, vingt-huit ans, et une jeune femme, Nathalie Ménigon, vingt-trois ans, soupçonnés (nos dernières éditions) d'être les auteurs des mitraillages du ministère du travail et de la participation, le 16 septembre 1979, et du ministère de la coopération, le 18 mars. En la personne de J.-M. Rouillan, les enquêteurs retrouvent en fait, en dépit de son âge, un « vieux » militant. Originaire du Sud-Ouest, il semble bien qu'il ait, vers dix-huit ans, été séduit par les idées anarchistes ou, si l'on préfère, libertaires. Vivant dans une région proche de l'Espagne, sensibilisé à la lutte antifranquiste, il aurait rejoint, durant plusieurs années, des groupes espagnols engagés dans la clandestinité.

Dans le prolongement de cette « période espagnole », Jean-Marc Rouillan, aux mois d'avril et mai 1974, aurait participé à la naissance de l'un des GARI (groupes d'action révolutionnaire internationaliste), qui, de manière coordonnée, lutteront contre le régime franquiste en séquestrant pendant trois semaines le directeur de la Banque de Bilbao à Paris, puis en commettant divers attentats durant l'été 1974 à Lourdes, Toulouse et Bruxelles.

Ce passage présumé au GARI, de tendance libertaire, mènera, le 5 décembre 1974, J.-M. Rouillan en prison. Alors qu'il est interpellé, à Paris, à bord d'une voiture avec deux camarades, la police découvre notamment dans le véhicule de nombreuses armes. Rouillan, alias Sebas, insoumis, vivait alors sous l'identité de Dominique Moran. Il est inculpé de détention et de transport d'armes, de munitions de guerre et d'engins explosifs, infractions qui relèvent de la Cour de sûreté de l'Etat.

Celle-ci se dessaisira du dossier un an et demi plus tard, en mars 1976, estimant que les détenus présumés membres du GARI — au nombre de douze — ne pouvaient, en définitive, être considérés comme ayant été « *en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat* ».

L'instruction continue donc sous la compétence d'un magistrat du tribunal de Paris. Le 25 mai 1977, l'un des derniers, Rouillan recouvre la liberté.

Depuis lors, il est tantôt considéré comme étant en fuite à l'étranger, tantôt comme vivant dans la clandestinité en France. Conservant ses attaches anarchistes, il semble se rapprocher d'un courant, issu des maoïstes, attiré par la lutte armée et une organisation susceptible de la soutenir. Ces caractéristiques se retrouvent dans le groupe Action directe.

Le 2 février 1979, la police arrête M. Eric Moreau, vingt-quatre ans, connu par elle comme militant autonome. Sur le siège arrière de sa voiture, elle découvre un tableau de Jérôme Bosch, *l'Escamoteur*, volé en décembre 1978 à Saint-Germain-en-Laye. Les enquêteurs ont la conviction que Rouillan est complice du vol.

Près de six ans après les actions entreprises par les GARI — dont les membres n'ont toujours pas été jugés, — Rouillan tente à nouveau d'échapper à la police.

LAURENT GREILSAMER.

APRÈS L'ATTENTAT DE BAYONNE

Le Pays basque et ses ambiguïtés

Bayonne. — Les extrémistes basques du mouvement Iparretarrak sont-ils allés trop loin en voulant piéger le 26 mars dans la cour du centre hospitalier la voiture de Mme Simone Biacabe, épouse du sous-préfet de Bayonne? Une semaine après cet attentat manqué qui coûta la vie à ses deux auteurs, bien malin qui pourrait répondre. Du moins est-ce encore l'occasion de rechercher cette réalité basque si diverse, si diffuse, d'un bout à l'autre d'un pays conscient de son identité mais qui n'a jamais tellement aimé s'afficher et préfère dans les moments difficiles se replier encore davantage sur lui-même.

De notre envoyé spécial

De la côte à l'intérieur, de Saint-Jean-de-Luz à Cambo ou à Hasparren, on ne se livre guère. Ce qui n'empêche pas des sentiments. Le dimanche 30 mars, Dominique Olhagaray et Ramon Ruiz ont eu de beaux enterrements dans leurs communes respectives d'Itxassou et de Baigorry. Y eut-il là mille deux cents personnes — en majorité des jeunes — ou seulement cinq cents ou sept cents, selon les estimations? Au fond, peu importe. Ce qui importe, et n'est nié par personne, c'est qu'ici la contestation dans toute sa diversité va au nationalisme basque et que ce nationalisme, exprimé sous des formes diverses, sait être influent et que tous ceux qui jouent un rôle politique sont obligés d'en tenir compte dans leur conduite quotidienne.

L'affaire basque dans les Pyrénées-Atlantiques, ce n'est pas seulement Iparretarrak ou quelques autres groupes similaires qui se nomment Euskal Zuzentazuna (justice basque), Hordago, Jlazar ou Mat. C'est aussi tout un milieu intellectuel, culturel, revendiquant, et surtout, depuis la libération, l'enseignement de la langue basque, une charte culturelle et quelques autres reconnaissances d'entités. Elles ne paraissent pas excessives à une bonne partie de l'opinion, étonnée de ce qu'elles n'aient pas encore été consenties par le pouvoir central et pensant que cela suffirait à assurer cette belle et bonne tranquillité à laquelle le plus grand nombre aspire. Mais, dès lors, la ligne de partage est bien difficile à fixer entre des courants qui peuvent à l'occasion, sinon se fondre, du moins se rapprocher. On touche alors, organisée ou non, à une forme de cette révolte régionale contre Paris et l'ancestral centralisme jacobin. De cela, les élus, fussent-ils de la majorité, sont contraints de tenir compte.

C'est bien ce que fait, par exemple, M. Henri Grenet, président du district Bayonne-Anglet-Biarritz et maire (C.D.S.) de Bayonne. Il était lundi 31 mars à la manifestation « *contre la violence au Pays basque* », dont il admet volontiers qu'elle ne fut pas une démonstration massive. Mais il tient à bien fixer les choses, assurant qu'il n'a pas de « *position politique* », qu'il essaie d'administrer sa ville et de « *lui donner une dimension économique* ». Et il insiste sur son souci de « *développer le Musée basque, qui est aussi*, indique-t-il au passage, *le musée de la tradition bayonnaise* »

« *Alors, voyez-vous, on n'oublie pas les Basques, et Bayonne doit jouer son rôle de capitale du pays. Sur le plan culturel, nous sommes solidaires si nous sommes opposés au plan politique à toute velléité d'indépendance, au reste impossible. Mais pour la charte culturelle, par exemple, tous les maires sont d'accord pour la demander, comme ils seraient d'accord pour l'appliquer* »

Seulement, cette charte ne vient pas.

Le langage de M. Michel Labéguerie, sénateur (C.D.S.), est encore plus net, tellement net qu'on se demande en l'écoutant comment il peut encore être dans la majorité.

D'abord, la manifestation contre la violence lui est apparue « *assez inutile* ». Aussi bien décida-t-il de n'y point paraître, ce qui ne manqua pas d'être remarqué, d'autant plus que la veille il assista, lui, aux obsèques de Dominique Olhagaray à Itxassou. Etait-ce, comme on s'est empressé de le dire — et de lui dire, — de l'électoralisme ?

Il répond : « *Ce garçon était de mon canton, et dans mon canton je suis médecin. Ses parents, sa famille, sont mes malades et mes amis. Je sais de surcroît que les parents étaient opposés à l'engagement de leur fils, qu'il y avait eu des conflits violents, comme il y en aura sans doute encore d'autres avec les autres enfants et pour la même raison. Alors, je suis allé à cet enterrement parce que je suis médecin, parce que je suis chrétien aussi. Et, le soir, le préfet n'a pas manqué de m'engueuler. Evidemment, pour être habile, j'aurais dû me contenter d'envoyer ma femme...* »

Il est loin des extrémistes, M. Labéguerie. « *On ne peut pas laisser un peuple s'enfoncer dans une violence imbécile* », mais il faut bien constater « *qu'il n'y a presque pas de village qui ne compte son petit noyau de jeunes engagés au maximum* ».

« *Et ce sont*, dit-il, *nos fils, et nous n'avons aucun pouvoir sur eux. Alors, il faut bien peut-être que nous en tirions les conséquences* »

Si au moins Paris comprenait. Cette charte culturelle — toujours elle, — ce serait pour lui une arme fort utile. Car il est bien malheureux, M. Labéguerie, bien désolé de s'entendre dire, à Cambo comme ailleurs, qu'il n'est que « *le suppôt du pouvoir central* » Pourtant, il se donne bien du mal. Il harcèle les ministères, les cabinets parisiens. En vain. Alors, il crie casse-cou.

« *Ce Pays basque, qui fut intégriste, est en train de virer au rouge. Si l'on continue de ne rien faire, nous en avons encore pour vingt ans de difficultés et d'attentats. Et, si l'on m'assure que les mille ou douze cents jeunes qui étaient aux obsèques d'Olhagaray à Itxassou sont aussi engagés qu'on le dit, alors raison de plus pour s'inquiéter, car ce ne sont pas les C.R.S. qui régleront le problème.* »

Du côté de la police on voit les choses sans plus d'optimisme. L'attentat du 26 mars apparaît comme la démonstration qu'il ne s'agit pas d'une action d'éléments isolés. Car on n'en est plus depuis quelques mois aux engins artisanaux. Mais ces engins perfectionnés, minutés, on se demande qui a pu les fournir, qui les prépare et pourquoi on les confie finalement à des jeunes gens inexpérimentés.

On redoute donc la suite. « *Cela ne s'arrêtera jamais tant qu'ils n'auront pas gagné* », dit M. Lepalé, commissaire au service des renseignements généraux. Lui aussi pose la question-clé : « *Il faudrait savoir comment vont évoluer ici les jeunes de seize à trente ans. Ou bien ils emboîtent le pas aux nationalistes basques traditionnels, qu'il s'agisse de demander des crédits pour l'ouverture d'école, enseignant la langue ou de crédits pour des mouvements comme Iparretarrak. Ou bien ils prennent carrément le contre-pied de cette attitude et découvrent alors que le seul objectif est celui d'une lutte de révolution nationale.* »

Dans un tel climat, ce n'est pas sans inquiétude que l'on observe l'évolution de l'autre côté de la frontière, où demeurent bel et bien, en dépit de l'autonomie consentie par Madrid, un millier d'irréductibles de l'ETA.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



JUSTICE

PUBLIÉS PAR « LE CANARD ENCHAINÉ »

Des documents confirment que la police était prévenue du projet d'assassinat de Jean de Broglie

L'instruction de l'affaire du meurtre de Jean de Broglie est officiellement close depuis le 21 mars. L'énorme dossier a été transmis à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris sans que le mobile de ce crime retentissant ait été véritablement élucidé. Aujourd'hui, plus de trois ans après l'assassinat du député de l'Eure commis le 24 décembre 1976, *le Canard enchaîné* publie, ce mercredi 2 avril, deux documents prouvant que la police était au courant des projets de l'assassinat de Jean de Broglie

Ces documents qui, affirme l'hebdomadaire, « *brillent par leur absence dans le dossier d'instruction* », émanent des inspecteurs de la dixième brigade territoriale qui, dès le 1er avril 1976, rédigeaient pour « *leur chef Claude Siburguet et pour Jean Ducret, le directeur de la police judiciaire* », deux feuillets les informant « *qu'un trafic de faux bons du Trésor, portant sur plusieurs milliards de francs anciens, allait se déclencher dans les jours prochains* ». Les inspecteurs précisaient que, « *parmi les instigateurs de ce trafic* », figuraient un « *gros bonnet* » et un « *avocat exerçant au barreau de Paris* ».

Près de six mois plus tard, le 24 septembre 1976, les mêmes policiers adressaient un autre rapport, lui aussi destiné à M. Jean Ducret, dans lequel ils écrivaient, selon *le Canard enchaîné*, que « *l'opération des faux bons du Trésor* » n'avait pas encore démarré car « *les bons du Trésor imités ne sont pas conformes à l'original* ». Le rapport ajoutait : « *Outre les deux personnages mentionnés verbalement le 1er avril 1976, il a été possible de savoir que les commanditaires étaient deux hommes de grand renom, l'un étant propriétaire de grands restaurants parisiens, l'autre exerçant une activité politique.* » *Le Canard enchaîné* ajoute qu'à ce dernier rapport était jointe une note, dont l'hebdomadaire publie le fac-similé, sur laquelle figurent les noms de MM. de Varga, Patrick Allenet de Ribemont et Jean de Broglie, ainsi que leurs adresses.

Le journal satirique rappelle ensuite les filatures, par la police, des coupables présumés du meurtre de Jean de Broglie, opérées dès le 22 septembre 1976, rappelant que quatre services de police — la dixième brigade territoriale, les renseignements généraux, la brigade antigang (BRI) et l'I.G.S. (Inspection générale des services, la « police des polices ») — « *savaient, eux aussi, que de Broglie était menacé* ». Le deuxième rapport de la dixième brigade territoriale indique, d'autre part, toujours selon *le Canard enchaîné*, que, « *à la suite d'une indélicatesse commise par l'homme politique lors d'une affaire précédente portant sur plusieurs millions, ce dernier devrait être abattu par des hommes de main dans les jours prochains, certainement avant l'opération bons du Trésor* ».

Ces révélations amènent à se poser deux questions. Tout d'abord, de quelle indélicatesse s'est rendu coupable Jean de Broglie et à propos de quelle affaire ? S'agit-il d'un autre mobile de ce meurtre et cette piste a-t-elle été explorée, par la police tout au moins puisque la justice ne semble pas avoir été au courant de ces rapports ?

D'autre part, la publication de ces deux rapports de police confirme, s'il en était besoin, que la police était au courant, bien avant le meurtre, des menaces qui pesaient sur le député de l'Eure. Dans ce cas, pourquoi, n'a-t-on rien fait pour prévenir cet assassinat et surtout pourquoi a-t-on cessé les filatures le 8 décembre 1976, soit une quinzaine de jours avant le crime ? *Le Canard enchaîné* ajoute même qu'à la fin novembre 1976 « *deux rapports concernant les risques courus par de Broglie étaient transmis par les renseignements généraux. Ces deux documents n'ont, bien sûr, pas été remis au juge d'instruction* ».

Plusieurs policiers, dont le directeur des renseignements généraux, ont été auditionnés par le juge d'instruction de l'époque, M. Guy Floch, mais M. Michel Poniatowski s'est toujours refusé à être entendu par le magistrat instructeur.

M. Ottavioli, alors chef de la brigade criminelle, qui a dirigé l'enquête sur le meurtre, a toujours démenti avoir été au courant des projets du crime. Il a toujours déclaré que si les principaux protagonistes de cette affaire étaient suivis, c'est en raison de soupçons pesant sur eux en raison d'affaires de droit commun. Il n'empêche qu'ils ont tous été arrêtés quelques jours après l'assassinat.

L'affaire des faux bons du Trésor

Le Canard enchaîné affirme que la police avait été avertie que les menaces contre Jean de Broglie étaient en liaison avec une affaire de trafic de faux bons du Trésor. La justice a bien été saisie à l'époque d'une affaire de ce type, mais le nom de Jean de Broglie ne figurait pas au dossier.

L'ancien policier Guy Simoné avait été soupçonné d'être mêlé à un trafic de bons du Trésor avant son arrestation. Mais certaines informations laissent à penser qu'il s'agit d'une affaire dans laquelle était impliqué un avocat de la cour de Paris, Me Marc Ben Moha, écroué le 1er décembre 1976 pour recel et usage de bons du Trésor contrefaits.

Le dossier est actuellement soumis à la chambre criminelle de la Cour de cassation. Cet avocat avait été appréhendé après l'arrestation d'un repris de justice, Robert Bourguignon, qui tentait d'écouler à la Paierie générale, à Paris, pour un million et demi de faux bons du Trésor. Il avait expliqué qu'il avait dérobé ces titres au cours d'un cambriolage au domicile de Me Ben Moha. Suspendu par son ordre, après avoir été condamné, le 28 octobre 1976, à treize mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 francs d'amende pour avoir émis un chèque sans provision de 750 000 F au profit d'un client de marque — le maréchal Bokassa, — Me Ben Moha venait, au surplus, de déposer, à titre de garantie, dans une banque qui lui prêtait 500 000 F, des bons du Trésor d'un montant de 750 000 francs... qui se révélèrent également faux.

L'avocat expliqua qu'un lot de bons du Trésor, d'un montant de 2 millions 500 000 francs, avait été déposé à son cabinet par un autre client demeurant au Gabon, M. Merguéditch Tertzaguian, P.-D. G. d'une société d'import-export de produits alimentaires, la SUDEX. M. Tertzaguian fut appréhendé le 19 octobre 1977. Il mit en cause M. Pierre Maître, directeur de la SUDEX, qui, après avoir fait des affaires en Grande-Bretagne, fut arrêté en Tunisie d'où il fut extradé le 8 décembre 1977.

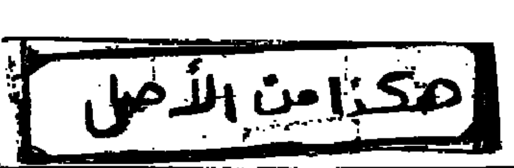
Quoi qu'il en soit, M. Jean Ferré, juge d'instruction, a clos le dossier le 13 juillet 1979. MM. Ben Moha, Bourguignon, Maître, ainsi que la femme de ce dernier, sont tous en liberté sous contrôle judiciaire. La chambre d'accusation rendit également un arrêt de renvoi en correctionnelle, et M. Ben Moha forma un pourvoi en cassation contre cet arrêt.

● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a évoqué, mercredi 2 avril, la publication par le *Canard enchaîné* des documents sur l'assassinat de Jean de Broglie, déclarant notamment : « *La précipitation avec laquelle M. Poniatowski a voulu refermer ce dossier prouve bien qu'il craignait des retombées assez désagréables pour lui et ses amis* ».

● *Yves Legoff*, l'un des ravisseurs de M. Olivier Bréaud, enlevé à Papeete le 26 mars et dont le corps a été retrouvé le 31 mars (*le Monde* du 2 avril), avait été condamné en 1971 par la cour d'assises du Val-d'Oise à huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre de sa belle-mère le 13 décembre 1967 à Montmorency (Val-d'Oise). Yves Legoff, né le 13 octobre 1943 à Meaux, était sorti de prison au terme de sa peine ; en 1977 il s'était installé à Tahiti avec sa seconde épouse,



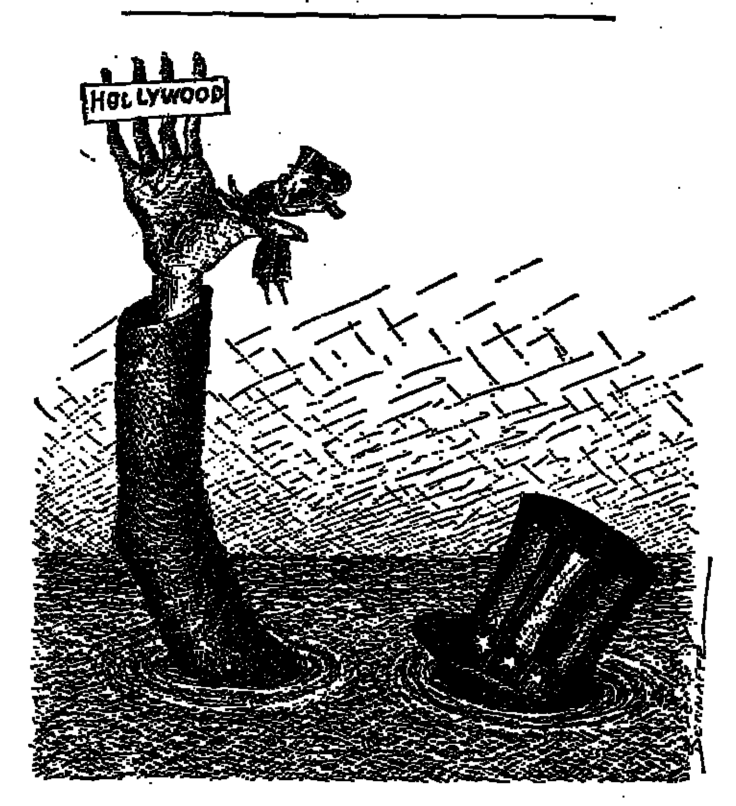




Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

LE MYTHE AMÉRICAIN

Ciné - Télé - Passions



« **O**N va au cinéma, est-ce qu'il y a un film américain à voir? », demandait Anouk Aimée dans *les Mauvaises Rencontres* d'Alexandre Astruc. C'était en 1955, et cette réplique, soulignée par François Truffaut dans sa rubrique du magazine *Arts*, situait bien l'esprit cinéphilique de l'époque. Astruc, Truffaut, l'équipe des *Cahiers du cinéma* admiraient, défendaient le cinéma américain. Ils n'étaient pas les seuls. Toute une génération ne jurait alors que par ce qui nous arrivait de Hollywood.

Neuf ans plus tôt, tous les membres de l'industrie cinématographique française avaient manifesté, à Paris, contre les accords Blum-Byrnes, qui accordaient à la distribution des films américains un « quota » de trente-six semaines par an. Un comité de défense du cinéma français lutta avec succès contre ces accords. Cette bataille contre la mainmise — on ne disait pas encore « impérialisme » — de Hollywood n'a guère trouvé d'écho auprès des spectateurs. Comme l'héroïne des *Mauvaises Rencontres*, beaucoup continuent, depuis vingt-cinq ans, à chercher dans les programmes d'abord un film américain.

L'impérialisme du savoir-faire

Hollywood n'est plus dans Hollywood où les grands studios, créateurs de mythes, de rêves et d'illusions n'existent plus ou ont été transformés. Le règne des stars est passé, avec tout son cortège de romantisme et de fantasmes, mais le culte des fantômes n'a pas disparu. L'amour du cinéma américain demeure vivace, et pas seulement parmi les spectateurs. Autrefois, Alexandre Astruc rêvait d'être Orson Welles. Bien des jeunes réalisateurs français des années 70 rêvent d'être Altman, Coppola, Kubrick, Pollack, Scorcese, Spielberg... L'antiaméricanisme n'atteint pas le monde des cinéphiles.

Les producteurs et distributeurs français, inquiets pour la survie de notre cinéma national, ont porté leur lutte sur le terrain de la fiscalité, et demandent l'aide de l'Etat. Leur bête noire est la télévision, qui diffuse trop de films achetés bon marché et détourne les spectateurs des salles. Ils en font leur ennemie numéro un.

Les spectateurs ne se soucient pas d'impérialisme économique, artistique ou culturel. On peut remuer beaucoup de mots et d'idées, on peut plonger dans l'étude des marchés de l'industrie capitaliste avancée. On peut évoquer, comme au temps des accords Blum-Byrnes, l'image d'une pieuvre dont la tête porte le signe du dollar et qui étend ses tentacules sur nos salles, sans pour autant expliquer ce qui pousse les Français à préférer les films américains. Il existe, c'est certain, un rapport de fascination, mais ce n'est pas celui du chevreau devant le cobra. Il ne faut pas oublier non plus que d'autres pays, à commencer par l'Italie, sont en bonne place...

Sans doute, grâce à leur budgets publicitaires colossaux et à leurs circuits d'exploitation privilégiés, les films américains se trouvent-ils en position favorable. A la dernière rentrée, ils ont déferlé en vague (*le Monde* du 13 septembre 1979), mais tous n'ont pas eu le succès d'*Alien*, d'*Apocalypse Now* ou de *Manhattan*. L'idée d'un modèle imposé par le seul pouvoir de l'argent est plutôt simpliste. Et d'ailleurs quel modèle ? A remonter le cours de l'histoire, on peut voir que la force du cinéma américain est de savoir s'adapter, et vite, à l'évolution des structures économiques d'une part, d'autre part à celle des sensibilités. Depuis dix ans, et plus, sa production diminue quantitativement, elle reste conçue pour avoir une portée internationale. Elle prend en compte et met en spectacle les courants d'inquiétude et d'incertitude, d'où la vogue des films fantastiques dans lesquels le diable a des responsabilités comme *l'Exorciste*, ou la vogue de la science-fiction qui exorcise la menace des conflits armés et les forces mauvaises en le projetant dans le futur et dans l'espace — *la Guerre des étoiles*, *Alien*.

Le cinéma américain sait faire entrer dans les formes du divertissement les schémas des préoccupations qui agitent le monde occidental : liberté sexuelle, féminisme, malaise des jeunes générations, etc. Il aborde les problèmes sociaux et politiques des Etats-Unis — auxquels réagit l'Europe — en réalisant des *thrillers* qui évitent les pièges de la démonstration et du didactisme dans lesquels tombent trop souvent nos films politiques. Ainsi, l'affaire du Watergate est traitée comme un suspense dans *les Hommes du Président*. Ainsi, l'efficacité spectaculaire du *Syndrome chinois* — boudé par les intellectuels — frappe l'imagination et — peu importe alors les conventions romanesques du scénario — leur fait prendre conscience des risques nucléaires.

Aujourd'hui, les Américains n'ont plus besoin de recourir à l'antiquité romaine ou à la Bible pour satisfaire le goût du grand spectacle, ils s'en servent pour défouler leur mauvaise conscience vietnamienne : *Coming Home*, *Voyage au bout de l'enfer*, *Apocalypse Now*. A ce propos, le film de Coppola, que l'on approuve ou non son idéologie habilement masquée par le « voyage métaphysique » d'un roman de Conrad, constitue une rencontre exemplaire entre la mégalomanie d'un metteur en scène de talent et la perfection spectaculaire et technique. Disons prosaïquement qu'avec un tel film les spectateurs en ont pour leur argent, et admirons un cinéma qui, depuis Griffith, Ford, Hawks, Welles, Kazan, Kubrick et tant d'autres, fait éclater un univers d'images incomparables.

Les détracteurs du cinéma américain ne lui pardonnent pas d'être riche et d'utiliser sa richesse pour passionner les foules, de survivre à toutes les crises. Ils ne lui pardonnent pas une production courante dont le niveau professionnel et artistique ne peut être atteint en Europe que par des personnalités exceptionnelles. Nous n'avons pas à tenir compte ici des films de sous-séries qui ne sont pas exportés. Ceux qui nous parviennent peuvent être des réussites ou des échecs, ils ne sont jamais des produits bâclés, insignifiants.

On peut considérer que Spielberg a raté *1941*, le comique satirique ne lui convenant pas. Il n'empêche qu'il a réussi des séquences éblouissantes d'imagination et de virtuosité : le concours de jitterburg tournant à la bagarre frénétique, la démolition du parc d'attractions et de la maison sur la côte... Et elles valent le déplacement.

Et si l'impérialisme du cinéma américain était tout simplement celui de la qualité ?

Le nombre et la manière

L'invasion de la télévision française par les feuilletons américains pose un problème. Les directeurs de chaîne y trouvent de quoi meubler leurs programmes aux moindres frais. Cette politique est préjudiciable à la création et à nos réalisateurs. On doit pourtant reconnaître, à moins d'une mauvaise foi obstinée ou d'une ignorance délibérée, que ces produits sont d'une bonne fabrication. A-t-on oublié le temps où l'on découvrait *Au nom de la loi*, avec Steve Mac Queen, *Les Incorruptibles*, avec Robert Stack ? C'était dans les années 60, et on avait beau croire alors à une spécificité de l'expression télévisuelle — qui s'est révélée depuis mythique, — on appréciait ces modèles d'actions bien menées, de budget bien utilisé, de montage nerveux. Sans se faire le champion inconditionnel des feuilletons, séries, téléfilms américains, qui, c'est vrai, arrivent en trop grand nombre aujourd'hui sur nos petits écrans, on ne peut en ignorer les qualités formelles et l'humour. On peut critiquer l'effet émotionnel de *Racines* ou de *Holocauste*, on ne peut pas le nier. Il n'est pas la seule cause d'un succès dont on peut se sentir gêné, il y a aussi l'habileté du récit, de la réalisation. Et sur quelles fibres, sur quelles nostalgies ambiguës joue donc le grand triomphe de Nina Companeez, *les Dames de la côte?*

Les Américains ont depuis longtemps compris qu'on pouvait supprimer la concurrence de la télévision en lui faisant diffuser des produits filmés aussi élaborés que ceux du grand cinéma. Téléfilm à l'origine, *Duel*, qui fit découvrir Spielberg, est sorti dans les salles commerciales sans que l'on sente une différence de niveau et de style avec un film proprement dit.

Le sujet est loin d'être épuisé, mais il apparaît clairement que l'amour du cinéma américain ne peut pas être le fruit d'une aliénation au seul pouvoir économique. C'est une passion justifiée, c'est la reconnaissance du plaisir que provoque le spectacle. La phrase d'Anouk Aimée : *« Est-ce qu'il y a un film américain à voir ? »* danse toujours le long des rues, des avenues des boulevards que le néon éclaire.

JACQUES SICLIER.

Ambiguïtés

« Il n'y a pas que l'Amérique », proclame, sur un rythme venu tout droit d'outre-Atlantique, une des dernières chansons à la mode. L'hégémonie de la culture américaine en France aujourd'hui est pourtant un fait. Cette prédominance ne s'exprime pas seulement par l'omniprésence d'une production de masse aux procédés éprouvés (séries stéréotypées pour la télévision, cinéma « hollywoodien » ou variétés standardisées), mais aussi par l'influence d'une avant-garde active qui, en bien des domaines, est pour les artistes français une féconde source d'inspiration.

Telle est l'ambiguïté de l'impérialisme américain, comme peut-être de tout impérialisme : véhiculant le pire et le meilleur, il est à la fois la forme douce d'une inacceptable « aliénation » et, pour paraphraser Sartre à propos du marxisme, l'indépassable horizon de notre culture vivante.

Est-ce céder à l'idéologie dominante *made in U.S.A.* que de reconnaître, en effet, l'exceptionnelle vitalité, la formidable énergie créatrice, manifestées par les Etats-Unis depuis la dernière guerre ? Ne constate-t-on pas qu'à certaines époques un pays, une région, ou une ville, par suite de circonstances historiques, s'impose comme le foyer artistique le plus riche, le plus inventif ? Les Etats-Unis, appuyés sur leur puissance économique, tiennent sans doute, en cette seconde moitié du vingtième siècle, la place qu'ont occupée en d'autres temps, dans le monde occidental, l'Italie, l'Espagne, la France, l'Allemagne ou l'Autriche.

La culture française ne peut donc échapper complètement au modèle américain. Encore convient-il qu'elle se garde de l'importer tel quel ou de le reproduire mécaniquement. Les transferts purs et simples, comme on le voit, par exemple, pour la comédie musicale, échouent, ou dénaturent la production originale. En revanche, lorsque l'imitation n'est pas servile, un art propre se développe : ainsi est né un jazz français, voire européen.

Mieux que la France, l'Allemagne a su, semble-t-il, résister à cette invasion pacifique des Etats-Unis. C'est qu'elle s'est efforcée de préserver le meilleur de ses traditions intellectuelles et que l'Etat n'a pas ménagé son aide. Il est possible à une nation de sauvegarder son identité sans s'enfermer dans un nationalisme étroit. Après tout, il est dans la nature du colonisateur d'offrir aussi, malgré lui, au colonisé, les instruments de sa libération.

THOMAS FERENCZI.

UNE SELECTION

cinéma

FLOCONS D'OR DE WERNER SCHROETER

La dernière œuvre franchement expérimentale de l'auteur de la **Mort de Maria Malibran** (1971), également repris à l'Olympic, avant le tournant plus « réaliste » du **Royaume de Naples** et de **Palerme-Wolfsbourg**. Andréa Ferréol et Magdalena Montezuma dans les rôles principaux de ce film en quatre parties.

CINQ SOIRÉES DE NIKITA MIKHALKOV

Du bon vieux cinéma psychologique à souhait, les retrouvailles d'anciens amants que la vie a pu user, mais qui ont su garder quelques illusions. La grande tradition du théâtre russe, deux acteurs parfaits, le léger décalage qui crée une émotion différente.

Certaines nouvelles, de Jacques Davila : les « dernières vacances » d'adolescents pris dans le dernier quart d'heure de l'Algérie française. Prix Jean-Vigo, 1979 ; **le Roi et l'Oiseau**, de Paul Grimault : un projet presque mythique, à force de retards involontaires, enfin mené à bien. Texte de Jacques Prévert ; **le Pays du silence et de l'obscurité**, de Werner Herzog : un documentaire (le monde de sourds-muets également aveugles) transcendé par la vision de Werner Herzog, la détresse transfigurée ; **Geel**, de Vincent Blanchet et André Van In : des fous flamands en liberté dans un village. Ni psychiatrie ni antipsychiatrie ; **Black Jack**, de Ken Loach : enfants et brigands au dix-huitième siècle, par l'auteur de **Kes** et **Family Life** ; **Mon île Faro**, d'Ingmar Bergman : un autre grand cinéaste s'abandonne au regard documentaire ; **Images d'un doux ethnocide**, d'Arthur Lamothe : des Indiens parlent aux Québécois.

théâtre

EN ATTENDANT GODOT AUX BOUFFES-DU-NORD

Des murailles écrasantes de la cour d'honneur, où le spectacle a été créé, aux murs magiquement délabrés des Bouffes-du-Nord, le classique de Beckett, par Krejca, avec une distribution fastueuse : Michel Bouquet, Georges Wilson, André Buron, Rufus.

La Passion selon Pier Paolo Pasolini, à Gémier : l'appel de la mort, la chute des hommes et Jean-Pierre Jorris. **Lili Calamboula**, au Palais des glaces : elle se souvient de ses espoirs et de ses révoltes sur la musique d'Astor Piazzola. **A cinquante ans, Elle découvrait la mer**, au Petit-Odéon : la tendresse d'une fille pour sa mère.

musique

« L'OPÉRA DE POUSSIÈRE » DE LANDOWSKI

Liège fête à Paris son millénaire par une série de manifestations de tous genres. On y verra en particulier **l'Opéra de poussière**, une des meilleures œuvres de Marcel Landowski,

Par le Centre lyrique de Wallonie (Cercle culturel de la communauté française de Belgique, 46, rue Quincampoix, les 9 et 10 avril, à 20 h. 45).

PAQUES A LOURDES

Comme chaque année, la Semaine sainte à Lourdes s'accompagne d'un Festival de musique sacrée dirigé par Kurt Redel, qui présentera **la Passion selon saint Jean** (le 4), **la Création** (le 6), **le Messie** (le 7), deux concerts aux chandelles (les 8 et 10), le **Stabat**, de Rossini, et la **Messe**, de Puccini (le 12), le **Requiem allemand**, de Brahms (le 13). Une atmosphère particulière.

CONCERTS A ANNECY

La présence de nombreux jeunes musiciens aux cours d'interprétation qui ont lieu à Annecy pendant les vacances de Pâques s'accompagne de trois concerts donnés par les lauréats des grands concours (le 5 avril, à 19 h. 30 et 21 heures) et par les participants à cette session (Théâtre, le 19, à 17 h. 30). Des « heures musicales » ont lieu, d'autre part, tous les jours au château, en fin d'après-midi (C.M.I.A., 10, rue Jean-Jacques-Rousseau, Annecy).

CONCERTS A LA SAINTE-CHAPELLE

Dans un Paris presque déserté par la musique, la Sainte-Chapelle (qui sera bientôt fermée pour quinze mois) reçoit chaque soir des concerts inspirés par la Semaine sainte : les Chorals de Bach du temps de Pâques (le 2), Beethoven, Bach, Stradella, Mozart, Haendel, Brahms (le 3), Telemann, Vivaldi, Loelliet, Bach, Frescobaldi (le 4), Ingegorleri, Schütz, Lassus, Janequin (le 5), la **Missa Criola** (le 6, à 18 h. 30) et des œuvres vocales du sixième siècle à nos jours (le 7, à 18 h. 30).

MONTSERRAT CABALLE AU SUD

Montserrat Caballe semble se plaire dans le midi de la France : elle chantera **Luisa Miller**, avec J. Carreras, à Nice (les 5 et 7), un récital à Cannes (le 8), **Marie Stuart** (les 11 et 13) et **la Tosca**, avec Carreras, toujours à Nice (les 18 et 20).

Orchestre philharmonique, direction E. Krivine, avec J.-Ph. Collard (Champs-Elysées, le 2) ; **Leçons de ténèbres**, de M.-A. Charpentier, direction W. Christie (Saintes, les 3 et 4) ; **Motets**, de Bach, et **Sonates au Saint-Sépulcre**, de Vivaldi (Saintes, le 5) ; **Monsieur Beaucaire**, de Messager (Nancy, les 5, 6, 10, 11, 12 et 13) ; reprise des **Noces de Figaro**, mise en scène Strehler, direction Christoph von Dohnanyi, avec W. Schoene, M. Price, T. Berganza, M. King, T. Stratas (Opéra de Paris, les 7, 9, 11, 14, 16 et 19); Mozart et Schubert, par l'Octuor de Paris (salle Favart, le 9 avril).

expositions

TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

En dévoilant ses « trésors », la Bibliothèque de l'Arsenal offre la plus riche exposition de manuscrits à peinture qu'on puisse voir depuis celles, déjà anciennes, de la Nationale.

HARTUNG AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

De 1922 à 1939 : des dessins en quantité, des peintures, des gouaches, des gravures... l'œuvre de jeunesse d'un peintre devenu célèbre.

LES AZULEJOS PORTUGAIS AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

Ce sont des carreaux de faïence murale qui, une fois assemblés, offrent un motif décoratif ou une composition historiée.

La donation Masurel, au musée du Luxembourg : des œuvres cubistes et post-cubistes, avant leur installation près de Lille. **Les Planites** et **les Architectones**, de Malevitch, au Centre Georges-Pompidou : le suprématisme et l'architecture. **Dali**, au Centre Georges-Pompidou : un monument et une rétrospective pour le dernier des surréalistes. **Monet, Viollet-le-Duc** et **Mucha**, au Grand Palais : de quoi occuper largement sa journée.

danse

LE BALLET DU VINGTIÈME SIÈCLE AU THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Des chorégraphies de Maurice Béjart, au premier programme, et de John Neumeier, au second programme (à chacun son Mahler).

MOSHE EFRATI ET LA COMPAGNIE KOL DEMAMA AU THÉATRE DE LA VILLE

Ancien danseur de la Batsheva Dance Company, Moshe Efrati a intégré des danseurs sourds et muets à sa troupe. En alternance, Rina Schenfeld présente ses propres chorégraphies (3, 9 et 11 avril).

Le Lac des cygnes, par la troupe de l'Opéra, au Palais des Congrès : si peu romantique. Jeune danse : **la Compagnie de l'Orme orange**, au Théâtre Oblique.

variétés

PRINTEMPS DE BOURGES

La fête annuelle de la chanson. Avec Guy Bedos, Anna Prucnal, Francis Lalanne, Maxime Le Forestier, Gérard Pierron, Odeurs, Jacques Villeret, Graenne Allwright, Marquis de Sade, Starshooter, Trust, Bijou, Ange, Jean-Pierre Alarcen, Beausoleil Broussard, etc. (Du 5 au 13 avril.)

Font et Val à la Gaîté-Montparnasse : sketches et chansons en liberté ; **Renaud à Bobino** : chroniques de révolte et de sentiments chantées avec gouaille et tendresse mêlées ; **Jacques Douai au Théâtre Fontaine** : la mémoire collective d'un peuple.

jazz

ARNETT COBB AU DREHER

Un des saxophonistes légendaires de l'orchestre Lionel Hampton. Fougueux, puissant, « hurleur » dans le style qui a inspiré tous les musiciens de rock. 22 h 30, brasserie Dréher, place du Châtelet.

LE GROUPE LO AU THEATRE DUNOIS

Le groupe Lô, à la démarche originale, présente pendant un mois son dernier spectacle musical, voyage immobile dans les sons improvisés ou invasion musicale par leur instrument, le mégalophone. Le groupe Lô joue « Transports en commun ». Ne ratons pas le coche. Théâtre 28, rue Dunois, métro : Chevaleret, 20 h 30, du mercredi au samedi.

RHIZOME A LA CHAPELLE DES LOMBARDS

L'événement. Jean-Louis Chautemps reconstitue le groupe Rhizome, avec des musiciens classiques (Renaud François, Jean-Claude Malgoire, Jacques Di Donato, Marc Vallon), des classiques de la musique improvisée (Bernard Lubat) et des imprévues, les Chautanettes. Le goût de la surprise. Entreprise de gaieté critique. En marge de toutes les conceptions dominantes. Chapelle des Lombards, 20 h 30, du 2 au 8 avril.



LE MYTHE AMÉRICAIN

Les musiques de l'imagination joyeuse

DEPUIS quelque temps, depuis des lustres, depuis des siècles, le rayonnement et la diffusion des musiques afro-américaines en France comme dans l'ensemble des mondes habités soulèvent une nuée de questions absolument intactes... Il y va, quelle blague ! de la vérité du jazz, de sa « pureté », pourquoi pas, de l'authenticité de ses racines, de son mode d'influence encore, et de mille petits détails : en gros et pour résumer, à ce jeu pervers de l'origine, est-il possible ou non (mais qu'une fois pour toutes on le dise !) de jouer du jazz ailleurs que sur les rives du Mississippi ?

Ces questions n'engagent pas, on le devine, des réponses simplement esthétiques, ou platement économiques (politiques ?), mais quelque chose d'essentiel qui tient au corps, à la peau dure du *blues*, et à l'histoire propre des jazzmen.

Par définition, la tradition noire est justement ce qui s'imite le moins. Ce qu'on ne mime pas. Et malgré les tendances très œcuméniques de notre époque culturelle, on a du mal à se figurer un orchestre bavarois qui tout de go se lancerait aujourd'hui dans la salsa ou le reggae... D'origine ou, pour encore pousser plus loin l'idéologie, par une espèce de « nature », le jazz du fin fond des consciences semble aussi intouchable qu'intransportable. Comme les bananes — Sartre en premier l'a écrit, mais ce n'est pas ce qu'il a écrit de mieux sur les bananes, — « il se consomme sur place ». Rôde là-dessus du fantasme, et c'est bien tout le charme de l'aventure...

Musique d'un peuple, du peuple noir américain, de sa colère et de ses plaisirs, le jazz ne peut que mal se prêter à l'*imitation*. Peu de musiques, pourtant, auront aussi *durablement fasciné*, par leurs mythes et leurs vécus, des musiciens venus d'ailleurs. Et rares sont ceux qui à la façon de Django Reinhardt (mais, en manouche, venait-il de si loin ?) auront fait entendre une voix personnelle. Plus personne aujourd'hui ne sait au juste comment ont été accueillis en 1875, sous nos climats, les *Jubilee Singers* : premiers musiciens de métier à effectuer des tournées en Europe, premiers baladins noirs du *negrospiritual*, mais on peut supposer que la surprise fut de taille. Même avec l'alibi folkloriste... Livingstone venait à peine de rencontrer Stanley, et le nègre dans les manuels scolaires allait encore, pendant des années, être présenté comme un animal supérieur, sans plus. Le spectacle dut étonner.

Ainsi étonneront bien plus tard (l'été 1929), lors de la revue nègre *Lew Leslie's Black Birds, les* oiseaux noirs du Moulin-Rouge : « *Inutile de chercher plus longtemps*, écrivait Georges Bataille, *une explication des « coloured people » brisant soudain avec une folie incongrue un absurde silence de bègues : nous pourrissions avec nos toits, cimetière et fosse commune de tant de pathétiques fatras ; alors les Noirs, qui se sont civilisés avec nous (en Amérique ou ailleurs) et qui, aujourd'hui, dansent et crient, sont des émanations marécageuses de la décomposition qui se sont enflammées au-dessus de cet immense cimetière : dans une nuit nègre, vaguement lunaire, nous assistons donc à une démence grisante de « feux follets » louches et charmants, tordus et hurleurs comme des éclats de rire. Cette définition évitera toute discussion.* »

Le signe de l'autre

Le jazz, c'est assez clair, apparaît à la fois comme la mise en scène la plus spectaculaire de l'altérité (figure et culture de *l'autre*) et comme l'exemple le plus frappant d'une musique de résistance. Mais ce ne sont que des mots : il doit plus secrètement son rayonnement à son intérieure pulsation, à son sens de la démonstration et de la scène, et à cette liberté totale qu'il prend face à l'improvisation, face à l'instrumentation, au groupe ou à l'individu. Avant d'être un art, il est un art de vivre.

D'autant qu'il ne faudrait pas se leurrer : la production du jazz n'est pas uniforme, encore moins homogène, d'aucun point de vue qu'on choisisse, géographique, social ou ethnique. Longtemps, le musicien est resté, aux Etats-Unis, un exilé de l'intérieur, vaguement clandestin, plus ou moins marginal, à part. De plus, les Etats jouent dans sa formation des rôles bien inégaux. Le Sud ne ressemble pas au Nord, et les très grandes villes, carrefours ou forums permanents, ont plus d'importance que les bourgades du Middle-West.

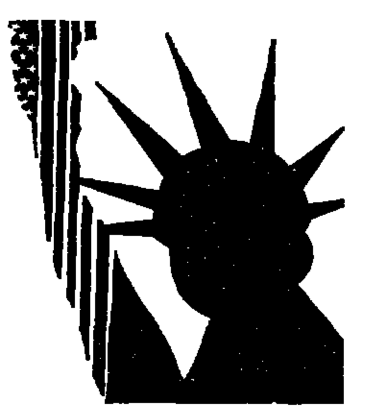
On ne s'étonnera plus qu'en pareille situation toutes les attitudes et toutes les représentations soient possibles. On continue bien, selon l'humeur ou la saison, d'opposer jazz français (ou européen) à celui, souvent aussi mélangé, qui vient des Amériques, et les musiciens français de tradition classique (comme Gérard Badini, Michel de Villers, ou René Urtréger) auraient quelques titres à déplorer une injustice : le manque d'attention dont ils sont parfois l'objet, et la non-réciprocité des échanges (aucun musicien étranger ne peut sans carte de travail jouer aux Etats-Unis). Leur seul tort, après tout, est de n'être pas nés dans le Wyoming. Mais les choses changent. Le jazz d'ici n'est plus entendu ou écouté en seule référence à ses « modèles » *américains*.

On n'en est plus tout à fait à l'application enjouée des orchestres-« niou » avec leur idée bien particulière de la Nouvelle-Orléans à l'usage des bals de grandes écoles. Les musiciens d'aujourd'hui, tous styles et tous âges confondus, cherchent moins dans la pratique des jazz contemporains une leçon de musique qu'un chemin possible de la liberté. Le public d'ailleurs ne partage pas les *a priori* de ses aînés, ou alors il les fait *moins sentir, et accueille* les musiques d'où qu'elles viennent, avec la même attention.

Dans l'histoire du jazz et de ses bouleversements prométhéens, la vieille Europe a puisé les moyens de reconsidérer sa propre tradition musicale, et les conditions d'une identité culturelle. Cela n'empêche pas, par chance, la part du rêve consenti et de l'imagination joueuse. Comme l'écrit le narrateur de *la Couleur orange* (Alain Gerber) : « *Les musiques étaient nos grandes pourvoyeuses d'images. Nous vîmes grâce à elles Manhattan, les îles, les pentes de San-Francisco, Storyville le jour de la fermeture des bordels, le Southside de Chicago, les deux Kansas City, certainement si dissemblables, les bayous de Louisiane, le fleuve en plein après-midi pétrifié entre Bâton-Rouge et Natchez.* » Imperturbablement, les musiques continuent d'être ces « tours opérateurs » de paysages intérieurs. Même si ce n'est que leur fonction secondaire et presque dérisoire. Personne en fait n'est dupe bien longtemps. Mais il n'est pas interdit de jouer. Ce n'est pas le principe des rêveries et de leurs suggestions qui a changé : c'est l'usage qu'en font public et musiciens. Cette mutation des sensibilités comme des conditions de production et d'écoute de tous les dérivés du jazz date à peine d'une dizaine d'années. Et déjà on en sait les effets. Ils ne devraient que s'amplifier.

FRANCIS MARMANDE.

Broadway



LES romans de Dashiell Hammet et les films de Busby Berkeley nous ont appris que le paradis des girls blondes aux pieds *agiles se nomme Broadway. C'est* là que, en l'espace d'une soirée, de figurantes elles deviennent stars — et accessoirement épousent le jeune premier.

Cela, c'est Broadway-légende, quartier des comédies musicales ou non, en tout cas triomphales puisque, on le sait également, le demi-succès est inconcevable sur ce royaume enchanté du « tout ou rien ». On a dans la tête des images chantantes et dansantes, des visions de lumières multicolores, de foules, de fleurs, d'applaudissements, de billets verts s'entassant dans les caisses des théâtres... Mais les spectacles, on ne les connaît pas. Ils ne s'exportent pas, ils sont trop cher. Le potentiel de *public parisien ne suffit pas à les rentabiliser, même* dans le meilleur des cas : ainsi *Harlem années 30* au Théâtre de Paris, malgré un départ foudroyant, n'a pas couvert *ses frais. Ainsi Porgy and Bess,* ayant fait une série de représentations très satisfaisantes au Palais des congrès, les producteurs ont décidé une reprise et mal leur en a pris.

Nos vedettes « américaines », du Living Theatre à Bob Wilson, en passant par les Bread and Puppet, *sont des inconnues sur* Broadway, dont les productions nous arrivent via leurs versions hollywoodiennes sous-titrées ou doublées et via leurs adaptations françaises.

Chaque saison, *les salles de boulevard* misent sur des recettes d'outre-Atlantique. De moins en moins semble-t-il, car la traversée se fait mal. D'ailleurs la « mode *dissident* » *amène sur les affiches* des consonances slaves, exemple *Tovaritch* de Jacques Deval, écrit au temps où les chauffeurs de taxis G 7 *étaient des princes russes exilés.*

Robert Kramer

LE cinéaste américain Robert Kramer (1), en ce moment, vit à Paris où il a fait venir sa famille. Il travaille au sein de ce qu'il appelle une « *coalition de forces* », un groupe constitué avec Raoul Ruiz, Valeria Sarmiento et Hélène Vager — cette dernière apportant une solide expérience de ce qu'est une production. Le groupe est une base d'où partent plusieurs projets, dont le film de Robert Kramer. Sans cela, lui, « *film maker* » américain à Paris, il n'aurait rien pu faire.

Robert Kramer est venu en France (pas pour longtemps, de toute façon) parce que son travail y est plus connu que dans son propre pays, parce qu'il existe ici le circuit « art et essai », impossible à envisager là-bas, et parce que, aux Etats-Unis, il avait de plus en plus de difficultés à trouver de l'argent, n'étant « *ni hollywoodien ni indépendant* ».

« *Bien sûr*, dit-il, *il existe des longs métrages indépendants,* Harlan County, Northern Lights, *mais, pour ma part, après le travail militant que j'avais mené, j'ai voulu m'éloigner de tout cela — sans que ce soit une renonciation politique. Et à partir du moment où j'ai voulu faire des longs métrages de fiction, des films qui soient vus par les gens, là j'ai eu des problèmes.*

» *Il y a aux Etats-Unis, de la part des cinéastes venus de la gauche, un grand intérêt pour le passé. C'est une tendance très marquée, illustrée par exemple par* With Babies and Banners, *et il y a de l'argent, même de l'Etat, pour ce type de films. On peut d'ailleurs se demander pourquoi, ce n'est pas une question inutile. Moi, je veux traiter des sujets contemporains, et ici intervient Hollywood : Mark Rappaport est un des rares réalisateurs à travailler en dehors ; en principe, lorsqu'on arrive à réaliser un long métrage indépendant, ce n'est qu'un tremplin, un banc d'essai pour aller ensuite à Hollywood.* »

Casser le langage

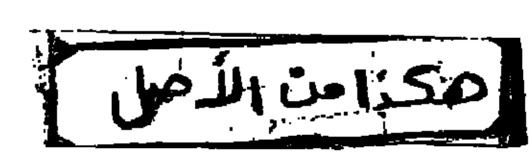
Mais Robert Kramer n'est pas seulement venu en France pour profiter d'une réputation, donc d'un marché possible. *Pour lui,* comme pour beaucoup d'intellectuels ou d'artistes, joue l'enrichissement d'être « ailleurs » d'être en dehors de son pays. *La France, pour Robert Kramer,* c'est une « *autre perspective nécessaire, par rapport à l'isolement des Etats-Unis* ». On n'a pas l'habitude de voir reprocher à l'Amérique son manque de perspective ; à cela, il répond que « *c'est un des paradoxes* ». « *Avec toute la liberté qui est donnée, liberté de la presse et des images, on sait mal percevoir l'état du monde en général. Ce n'est pas un isolement concret, mais psychologique.* »

Cependant, la France vue par un Américain, ce sont inévitablement « *des structures plus pesantes, plus étroites et restrictives qu'aux Etats-Unis, où c'est vrai qu'il y a une magnifique ouverture* », précise Robert Kramer, qui constate ici « *l'étrange mélange d'organisation étatique et de participation directe* ».

Ce qui l'a le plus frappé, c'est la « *violence* » avec laquelle on s'efforce de consolider la culture française : « *Cette culture,* dit-il, *exige une certaine obéissance, même au stade de la pensée, alors que, aux Etats-Unis, il n'y a pas de règles. En principe, tout est possible, c'est même une des composantes de l'idéologie dominante.* » Et c'est là qu'il a le mal du pays...

Il y a une image que Robert Kramer trouve aussi cinématographique qu'incroyable : la révision du dictionnaire par l'Académie. « *En France,* dit-il, *quand on parle de grands écrivains, c'est avec le sentiment qu'ils font entendre la vraie voix de la langue française. Le langage américain, au contraire, n'est jamais solidifié, et on peut l'utiliser comme on veut. Les grands écrivains sont ceux qui ont*







LE MYTHE AMÉRICAIN

est une autre planète

Cette année, à l'exception de *Coup de chapeau*, reficelé par Barillet et Grady, qui bat les records d'entrées grâce à François Périer super-vedette — les valeurs américaines ont chaviré : *la Fraîcheur de l'aube* de Herb Gardner, *le Piège*, d'Ira Levin, *Une drôle de vie* de Brian Clark, *Wings* de Kopitt malgré Madeleine Renaud, qui reprend l'inépuisable *Harold et Maude*, un classique...

Il serait cependant étonnant que, dans la saison 1980-1981 aucune pièce américaine ne tente de séduire les Français. Cela se passe presque toujours de la même manière : quelqu'un va à New York, passe une soirée fabuleuse dans un théâtre de mille cinq cents places dont pas un strapontin n'est inoccupé, constate que, à leur allure et à leur comportement, les spectateurs appartiennent à des catégories socio-professionnelles similaires à celles qui composent, chez nous, le public à tarif plein. Et fait les comptes... Il existe des exemples de succès fameux ; *Equus*, *Même heure l'année prochaine*, pour ne pas reciter *Harold et Maude*... On parle même d'un riche étranger, qui disputerait au ministère de la culture et de la communication le Théâtre de Paris, dans le but d'y importer des comédies musicales.

Le mythe Broadway est solide, il ne meurt pas de quelques désillusions, ni. de quelques millions perdus. Il continue d'étinceler dans les prunelles gavées d'images chantantes et dansantes. L'inaccessible Broadway, c'est la consécration suprême, un fantasme d'enfant, un rêve de Dame Tartine... Le Quai d'Orsay envoie de temps en temps la Comédie-Française ou le T.N.P., mais dans un cadre très officiel, limité, loin des circuits commerciaux. Et par exemple, les New-Yorkais ne connaissent pas le Théâtre du Soleil. Il existe également des circuits dans les universités, qui n'approchent pas Broadway et dont les programmes ne sont guère représentatifs... Les Américains ne sont pas au courant du théâtre français et n'en souffrent pas.

Il faut plus qu'un grain de folie téméraire, pour monter là-bas, dans les règles, un vrai spectacle américain en anglais, avec une troupe de Paris...

L'histoire commence en 1977. Le groupe T.S.E. rôde à Shiraz et à Taormina, crée à Saint-Denis *les Peines de cœur d'une chatte anglaise* et c'est l'engouement que l'on sait pour les masques féériques, pour la délicatesse sophistiquée de cette histoire, qui frôle ironiquement la comédie de mœurs jouée par des animaux auxquels les hommes ressemblent. Le Théâtre Gérard-Philipe, salle municipale, a un cahier des charges et ne peut pas exploiter le succès jusqu'à épuisement. Les directeurs de salles privées ne se précipitent pas. Un producteur, Kim d'Estainville s'y intéresse et traite avec le Montparnasse. Le groupe T.S.E. est coproducteur. L'affaire est excellente, le spectacle se joue plus d'un an, part en tournée, émerveille les Londoniens pendant une semaine — en français. C'est le « must » et tout le monde y va, y compris des professionnels américains de passage, dont Jérôme Robbins. Ils sont emballés, affirment que c'est ça dont Broadway a besoin.

On rêve des projets : Arias — la tête du groupe T.S.E. — reproduirait sa mise en scène dans une production américaine, avec une distribution autochtone augmentée de danseurs avec des arrangements musicaux et une chorégraphie de Jérôme Robbins. La garantie n'étant pas suffisante, l'affaire ne se fait pas, elle semble abandonnée.

Kim d'Estainville décide de risquer lui-même le grand coup. Sur Broadway même. « *Cette histoire*, dit-il, *revient excessivement cher. Off, on est sûr de ne pas rentabiliser, puisque le nombre de places et de représentations est syndicalement limité. On peut espérer une reprise sur Broadway, mais c'est un double risque. Autant foncer directement.* »

Il fonce. Il voit des avocats, des hommes d'affaires, des publicitaires. Il est ébloui par leur efficacité, leur ouverture d'esprit. Là-bas, on ne commence pas par hausser les épaules avec un rire découragé. Là-bas, le postulat est « tout est possible ». On met Kim d'Estainville au courant des habitudes, des mœurs, des pièges à éviter. On établit les budgets, on cherche une salle, on trouve l'Anta, 51ᵉ rue, entre deux « hit », *Evita* et *Annie*, un peu grand mais libre aux dates qui conviennent. On détermine le matériel à louer, le personnel à engager — là-bas, les salles n'ont pas d'équipes permanentes, — les pourcentages à se partager. On négocie avec les syndicats : les acteurs français ont le droit de rester quatre mois. Si le succès s'annonce, des comédiens américains s'insèrent peu à peu dans le spectacle, on refait des masques pour eux. Si le succès se confirme, une deuxième distribution est mise en place, la routine...

Les Français, les Hollandais, les Argentins du T.S.E. prennent des leçons d'anglais et partent vers New-York avec l'impression de retourner aux sources. Le Théâtre d'Arias paraphrase avec un humour amoureux les lois et les codes de l'« entertainment ». Sa mythologie va de Joan Crawford à Barbara Streisand, de Hitchcock à Balanchine.

HEARTACHES OF A PUSSYCAT

Le pain dur

9 mars : première représentation. Les spectateurs restent cois. Manifestement, ils sont décontenancés par les accents, par la nonchalance du rythme — éléments de décalage assumés, et qui pour nous font partie du charme de ce groupe.

Les comédiens travaillent comme des forçats, de 10 heures du matin à minuit. Le venin nocturne de New-York, ce sera pour plus tard. Jérôme Robbins les aide, leur enseigne le tempo, leur apprend des « trucs » : l'efficacité même. Le public commence à sympathiser, rit, applaudit. Le moral remonte. Mais il y a très peu de location : la troupe est inconnue, on attend la générale. 19 mars : brillante soirée, rappels. La fine fleur new-yorkaise est là. Balanchine félicite Arias et l'ensemble du T.S.E. 20 mars : la presse sort. Dans le *New York Post*, Clive Barnes, qui d'ailleurs est anglais et à l'origine critique de danse, est favorable, mais écrit comme s'il s'agissait d'un spectacle avant-gardiste. Sur Broadway, ce n'est pas une bonne publicité. On avait même conseillé à Kim d'Estainville de ne pas trop insister sur le fait que Balzac est l'auteur de la nouvelle de base. Dans le *New York Times*, c'est la catastrophe : le critique déteste tout : les masques, les accents ; l'histoire simplette, l'ironie sophistiquée...

« *On a eu brusquement l'impression de les avoir agressés*, confie Arias, stupéfait. *Comme si on avait voulu jouer les intellectuels européens. Comme si on avait joué* Luxe *aux Folies-Bergère*, ou Comédie policière *au Français... C'est pourtant notre spectacle le plus lisible, le plus direct !* »

Ils ont voulu s'insérer dans le système Broadway, et jouer le jeu. Ils ont cru en avoir compris les règles : mais il y a celles qui sont écrites et celles qui ne le sont pas, qui relèvent de la tradition, de l'environnement, de la manière d'être, d'une culture à laquelle ils imaginaient rendre hommage. Une culture dont, malgré la fascination qu'elle exerce et son influence, on assimile seulement les reflets. Dimanche 23 mars : dernière représentation de *Heartaches of a Pussycat*.

Les dents se sont cassées sur le rêve de Dame Tartine.

COLETTE GODARD.

un étranger à Paris

cassé la langue : James, Faulkner, Ginsberg, Dylan. »

« *Tout cela*, poursuit Robert Kramer, *joue un rôle dans ce travail que je fais en ce moment. En un sens, je transpose ici ma vision américaine, je laisse courir ça, je ne fais aucun effort pour que le film appartienne à ce pays. Je crois que cela peut être mal accepté, alors qu'aux Etats-Unis nous sommes tous des étrangers...* » Ce n'est pas que Robert Kramer ne se trouve pas bien en France, au contraire, et ça l'intéresse, par exemple, l'idée de s'habituer à la journée de huit heures. Simplement il constate qu'il choque. C'est toujours cette question du regard d'un pays sur un autre pays. Parfois on lui reproche une « erreur » de son regard, on lui dit, concernant son film : « *Mais non, un Français ne ferait pas ça !* »

Des choses l'amusent aussi : que nous ayons une cuisine bien définie qui ne tolère pas l'initiative individuelle ; ou bien l'ennuient : les dîners.

Comment un Américain à Paris décrit-il la relation de Paris à l'Amérique ? « *Je constate la dominance du rêve américain*, dit Robert Kramer. *Mêmes les* Cahiers du cinéma *commencent à admirer le cinéma hollywoodien. Santa-Fé, New-York : personne ici ne m'en a dit du mal ; un peu comme des Sénégalais diraient : « Paris c'est le paradis.* » .

Robert Kramer dit que depuis deux ou trois mois, il entrevoit les contradictions : il y a d'un côté la politique gouvernementale, la question du rapprochement avec les Etats-Unis. Il y a l'admiration, voire la fascination, même à gauche. Et puis en même temps, il entend le discours anti-impérialiste, et la certitude chez les Français qu'il existe une culture unique, nationale, des particularismes, des valeurs à maintenir, à transmettre absolument par l'école.

La même vie

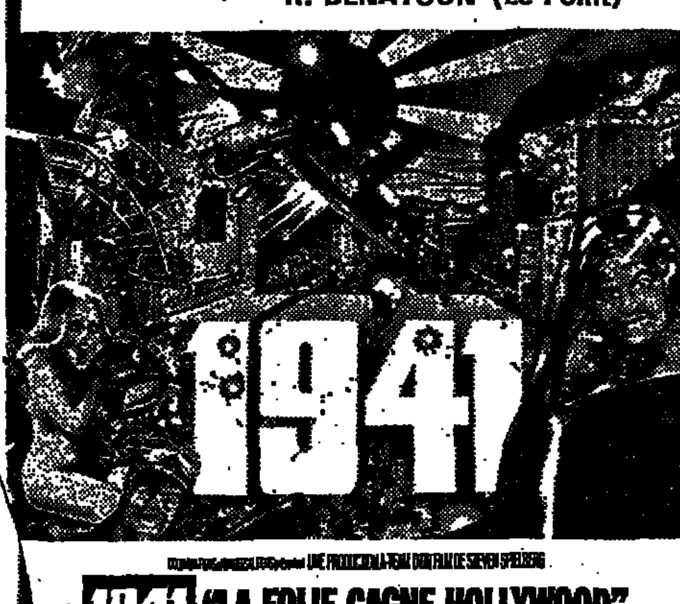
« *En fait*, dit Robert Kramer, *on confond souvent l'invasion du capital multinational et le processus de modernisation. Dire que ce processus, ce passage à un autre siècle, signifie implantation du capital, impérialisme, ce n'est pas une description suffisante.* » « *Franchement*, dit-il encore, *la grande ville est la même de Berlin à Los Angeles. S'il y a des différences, il y en a plus si l'on juge d'un point de vue « macro », si l'on voit ça de la lune. Et là, défendre une culture nationale, pour moi, c'est un peu comme l'animal qui met sa tête dans le sable. Je suis beaucoup plus frappé par les ressemblances : la formulation des problèmes concrets est la même en Europe ou aux Etats-Unis. Se vendre, ne pas se vendre, famille, pas famille, c'est le même livre, le même feuilleton de télévision.* »

Vivant en France, préparant ce film (qui suit trois fils conducteurs : un récit policier, la vie quotidienne, l'histoire d'une vieille dame qui veut maîtriser sa propre mort et y faire participer sa fille), Robert Kramer a fait, comme ça, d'autres constatations. Faisant un reportage dans le port de Marseille, il a observé à quel point son équipe et lui étaient fascinés par l'image des machines.

« *Quelle est l'origine de cette fascination*, dit Robert Kramer ? *C'est tout de même complexe, cette clarté externe par rapport à une confusion interne. Tout art qui, comme la musique, utilise la machine, joue avec le feu. Et, par exemple, Beaubourg. En Amérique, on ne choisirait jamais une architecture comme celle-ci, ce grand spectacle bâti sur la machine. De même, il n'y a pas de peintre américain comme Fernand Léger. Nous n'avons pas cette célébration de la machine. Peut-être parce que des gens qui ont passé beaucoup de temps dans les usines de Detroit n'ont pas la même relation à cela que les Européens.* »

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) « Milestone », « Ice », « The edge ».





LE MYTHE AMÉRICAIN

«Too much»

KAFKA a écrit l'Amérique sans avoir jamais vu de gratte-ciel. Raymond Roussel a écrit Impressions d'Afrique sans avoir jamais vu de nègres. On raconte que Roussel appareilla un jour sur une Caravelle qu'il avait lui-même affrétée, avec ses malles, et une équipe de mousses très gaillards, en direction de ce continent sauvage dont il rêvait. Le voyage en mer dura des semaines, ils croisèrent des pélicans, des pingouins, des dauphins. Enfin, quand un continent vint à se détacher d'une nappe de brume, au bout de sa longue-vue, Roussel, capricieux avant même d'entendre le son des tam-tams et de déguster cette fameuse soupe de tapirs qu'on lui avait recommandée, se déclara déçu par l'Afrique, jeta l'instrument optique à la mer et vira de bord, ordonna que les lourdes voiles se gonflassent dans un vent contraire, en direction de l'Europe.

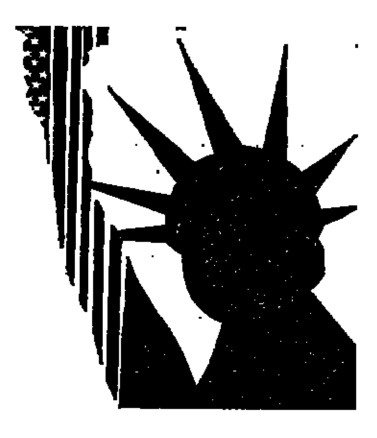
Enfant, j'avais rêvé d'Afrique, et quand j'eus l'occasion d'y aller, je fus bien déçu. Je rêve toujours de l'Amérique, et je me suis toujours refusé à y aller, car je veux garder cette part de rêve, la dernière ; intact, intouché, ce territoire extrême. Quand j'étais petit, souvent, en pensant à un corps désiré, et en me tassant dans un coin de mon lit pour lui laisser une place imaginaire, je me disais : « Quand j'aurai ce corps-là, pour de bon, dans mes bras, je n'aurai plus qu'à mourir. » J'ai pu obtenir, fugitivement, des copies à peu près conformes de ce corps rêvé, et je n'en suis pas mort, foudroyé, dès la première fois. Malheureusement.

L'Amérique est devenue trop facile avec les charters, une telle accessibilité me déçoit : le même Roussel, à son arrivée à New-York, se frottant les mains dans sa chambre d'hôtel à l'idée de prendre un bon bain, a les jambes coupées quand il apprend qu'il y a mille baignoires identiques dans le même hôtel, et il laisse s'écouler l'eau chaude sans s'y être immergé. Je pense que devant l'Amérique je serai comme Roussel devant l'Afrique : je n'oserai pas aborder, je dirai « demi-tour », le voyage m'aura suffi, sa durée aura suffi pour que l'écrive, dans ma tête, mon voyage en Amérique. J'aurai trop peur d'être déçu, mais surtout de n'avoir plus rien à désirer. L'arrivée cinématographique dans la baie de New-York, avec le zoom avant sur les gratte-ciel, ou d'un hélicoptère m'a déjà, tant de fois, tellement bouleversé. Je préfère m'y tenir. Je préfère me tenir à cette image d'un pavé gras, en noir et blanc, où un corps s'abat : ces clichés des films policiers dont jamais je ne me lasserai, et qui ne peuvent se passer qu'à New-York, la ville du grand frisson, la ville du grand sommeil...

Territoire extrême

Pourquoi va-t-on à New-York, finalement, si ce n'est pour se déphaser, pour mal manger, pour goûter une drogue inédite, pour vivre une expérience de sexe radicale, anonyme, pour frôler la mort ? Les récits qui nous reviennent généralement de New-York sont ceux d'une gigantesque partouze, où des femmes se font prendre par des chevaux, où des hommes vont sodomiser des cadavres, où des êtres tout habillés de cuir noir frôlent, au petit matin, sur les docks, des employés bouchers aux blouses tachées de sang, avant d'aller se pendre à leurs crochets... J'ai bien peur qu'en arrivant à New-York, au lieu de crier « demi-tour ! » au commandant de la caravelle, ou « kye-kye ! » comme le chien Rantanplan, célèbre pour sa poltronnerie, je préférerai, presque malgré moi, cette expression américaine très à la mode en ce moment : « Too much ! ». Non, vraiment, c'est « trop » ! Laissez-moi rêver, laissez-moi tranquille avec vos formules aller-retour à 1 250 F. J'attends encore un peu. J'attends d'être vieux. J'attends d'être un spectateur désabusé.

HERVÉ GUIBERT.



Les icônes du libéralisme

AU Salon des indépendants a lieu un face-à-face bon enfant entre l'école de Paris et celle de New-York. Cela commence avec les expressionnistes abstraits, qui s'ouvrent au monde moderne, et s'achève avec ceux qui *lui tournent le dos* : les jeunes artistes du *pattern*, lancés par les galeries de Soho. Si, de part et d'autre, les œuvres ne sont pas de premier ordre, les noms, en revanche, le sont : Pollock et De Kooning, Rothko et Barnett, Newman et Motherwell, Still...

On a l'habitude de tenir pour acquis le modernisme de cette peinture qui, depuis 1945, a réussi à imposer un jaillissement créatif continu, se renouvelant dans un balancement, certes contradictoire, mais débordant d'une énergie qui place la vie au cœur de l'invention picturale. La valeur de l'art américain est incontestable, son renom est largement redevable à son système de promotion par les musées et les galeries, les réseaux marchands, la critique et naturellement les organismes officiels. Après la guerre, l'Amérique prend le leadership du monde, rien d'étonnant à ce qu'elle veuille prendre celui de la création artistique. L'histoire de son art est liée à son développement.

Ce n'est qu'en 1913, à l'occasion d'un salon qui s'est tenu dans un arsenal de Manhattan, l'Armory Show, que les artistes américains ont pris conscience de l'avant-garde : elle venait de Paris, et ils s'interrogeaient sur Cézanne, sur Marcel Duchamp. On ne trouvait rien de moderne dans les musées, d'ailleurs inexistants, à peine chez des marchands comme Stieglitz qui, pourtant, se faisaient les apôtres de l'art nouveau.

Presque par hasard, l'Armory Show est devenu une machine colonisatrice qui a balayé l'académisme provincial ambiant. « Qui sommes-nous et comment devons-nous peindre ? » se demandait-on à New-York. Crise d'identité déchirante au moment même où se constituent les premières grandes collections qui vont nourrir les musées à venir. Les nouveaux riches n'ont d'yeux que pour les Français. Dès ce moment se manifeste chez les Américains un ressentiment envers tout ce qui vient des rives de la Seine. Ressentiment qui culmine dans les années 50-60, mais, cette fois, par un retournement spectaculaire, le complexe d'infériorité a disparu, recouvert par un sentiment de supériorité triomphante.

Changer les règles du jeu

Les deux guerres ont changé les règles du jeu. Pendant les années 20, les artistes — peintres, écrivains, poètes — abandonnent un pays amoureux de ses dollars et parcourent l'Europe. Expatriés, perdus ? Certains, oui, comme Man Ray. La plupart reviennent, enrichis, confortés dans leur américanité. Les migrations, d'ailleurs, se font dans les deux sens, puisque des Français comme Duchamp, Gaston Lachaise, s'installent à New-York, où, si l'on veut peindre et sculpter, il faut être moderne. Et puis arrivent les exilés de l'Europe tourmentée de l'entre-deux-guerres. Les artistes américains, frappés par la grande crise de 1929, luttent pour leur survie physique. L'administration rooseveltienne met sur pied un programme de commandes, aide déguisée au chômage, qui donne d'affligeantes œuvres décoratives pour les édifices publics.

Jusqu'aux années 40-50, les artistes new-yorkais sont abandonnés à la marginalité. C'est la critique qui les sort de l'ombre. Clement Greenberg donne aux expressionnistes abstraits leur cohérence intellectuelle. Harold Rosenberg développe la théorie des « peintres d'action » *(action painters)* qui mêlent l'art à la vie, la vie à l'art. C'est la peinture de la liberté, en liberté.

Nous sommes en pleine guerre froide. Et c'est à l'aune de cette liberté new-yorkaise que, du côté de Washington, on mesure le carcan du réalisme socialiste. L'administration Kennedy — après celle de Truman et d'Eisenhower — veut mettre en place une « force de frappe artistique », favorise un art américain dont la spontanéité, l'esprit d'invention, la fraîcheur, dont les contradictions mêmes sont l'expression d'un système de démocratie avancée.

Et voici que l'avant-garde, naguère marginale, est plus ou moins consciemment intégrée dans l'action politique. Les musées, les galeries, les critiques, la structure artistique tout entière, sont animés par un sentiment nationaliste qui soude les cœurs et sert très bien les plans de l'administration centrale, force occulte, capable de grandes manœuvres pour soutenir et promouvoir un art qui, dès lors, prend les premières places dans les grandes manifestations internationales, de la Biennale de Venise à la Documenta de Kassel.

Les stratégies de l'avant-garde

Les artistes tirent bénéfice de cette action, d'autant que les détaxations sur les donations d'œuvres d'art ouvrent grand les portes d'un nouveau marché.

Certes, ce système permet des abus fiscaux, mais, du producteur au consommateur, chacun y trouve son compte. A l'exception du contribuable, qui, en définitive, paie la note. « *Peignez du côté où le vent tourne, et par ici la bonne soupe !* » proclame Ad Reinhardt, franc-tireur féroce.

Après la crise d'identité et la lutte pour la survie, voici venue l'heure de l'abondance. Abondance de dollars et d'artistes. Ils sont légion. Musées, collectionneurs, galeries, se multiplient. Et s'accélère de saison en saison le renouvellement des styles et des genres. Des inconnus sont lancés au cours d'une nuit mondaine et deviennent les stars du pop'art, ce fut le cas d'Andy Wharol.

On a fait de cet art l'imagerie de la civilisation industrielle avancée, on en a fait un style mondial. Ce sont les icônes du libéralisme, face à celles du monde communiste. Dans les pays occidentaux, bien des musées participent à cette stratégie, notamment à Cologne, où le docteur Ludwig considère sa collection d'avant-garde américaine comme un rempart de l'art libéral de progrès.

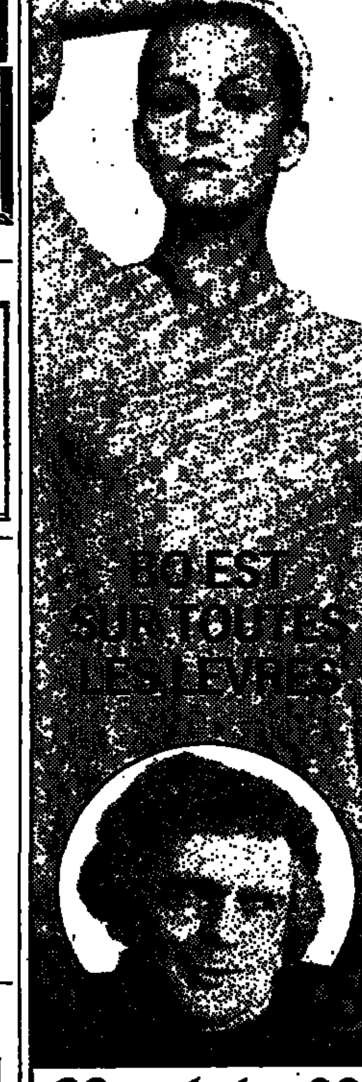
Le système a surtout profité aux nouvelles générations des années 60. Les précédentes vivaient modestement. Les musées nationaux refusaient de les faire entrer dans leurs collections, alors qu'ils les faisaient exposer à l'étranger, comme illustration de l' « art avancé ». Si bien que les musées européens sont les premiers détenteurs de l'art américain.

Depuis 1945, New-York a supplanté, provincialisé Paris, ainsi que Rome, Athènes. Elle exporte ses œuvres au prix américain, c'est-à-dire au prix fort, et fait d'une manière invisible barrage aux importations.

Beaubourg devait redorer le blason de Paris. Mais ce n'est qu'un centre de diffusion artistique. Rien n'est prévu pour l'aide à la création.

JACQUES MICHEL.

(1) *L'Amérique et ses peintres*, par Roland Tissot, aux Presses universitaires de Lyon. 390 pages.





Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. : le samedi, à 11 h. : entrée du musée (3e étage); lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

SALVADOR DALI. — Jusqu'au 20 avril (animation à 16 h. et 20 h. Sauf mardi et dim.).

MALEVITCH. Planètes et architectures. — Jusqu'au 23 juin.

ADOLF WOLFI. — Jusqu'au 7 avril.

JAN LENICA. — Jusqu'au 26 mai.

ATELIER 29 : Scanreigh et Jully. Jusqu'au 21 avril. — LA PHOTOGRAPHIE EXPERIMENTALE ALLEMANDE, 1918-1940. Jusqu'au 12 mai. ATELIERS PHOTOGRAPHIES : Matsucka. Jusqu'au 4 mai.

HISTOIRES DE VOIR. — Les Itinéraires de l'Atelier Dessin. Atelier des enfants sauf mardi et dimanche, de 14 h. à 19 h. — Jusqu'au 19 avril.

C.C.I.

L'OBJET INDUSTRIEL. — Jusqu'au 9 juin.

NOUVELLE CUISSON. — Jusqu'au 5 mai.

B.P.I.

MICHEL DE GHELDERODE, ou la comédie des apparences. — Jusqu'au 7 avril.

LIVRE - PARCOURS. Du salon de lecture à la bibliothèque publique. (2e étage). — Jusqu'au 23 juin.

MUSEES

HOMMAGE A MONET. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; merc. jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F; sam. : 9 F (gratuite le 18 avril). Jusqu'au 5 mai.

MUCHA (1860 - 1939). Peintures, illustrations, affiches, arts décoratifs. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 9 F; sam. : 6 F (gratuite le 21 avril). Jusqu'au 28 avril.

L'AMERIQUE AU SALON DES INDEPENDANTS. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-89-68). De 11 h. à 19 h. ; merc. jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 avril.

VIOLLET-LE-DUC 1814-1879. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (544-40-41). Entrée : 12 F : sam. ; 9 F (gratuite le 25 avril). Jusqu'au 5 mai.

CONSTRUIRE EN QUARTIER ANCIEN. — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 avril.) — Jusqu'au 21 avril.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 août.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Mercredis et samedis, jusqu'au 28 mai, à 15 h. 30 et 16 h. 30, projection de films sur Hartung. Jusqu'au 21 septembre.

GILLES AILLAUD : Le proche et le lointain. — BOUBAT : Photographies. — BERNARD MONINOT : Peintures et dessins. — ARC au Musée d'art de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 avril.

AZULEJOS. Faïences murales au Portugal du quinzième au vingtième siècle. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 12 mai.

DONATION MASUREL A LA COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-80). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuite le 20 mai). Jusqu'au 25 mai.

PARVINE CURIE. Prix Bourdelle 1979. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 12 mai.

DEGAS. La famille Bellelli : variation autour d'un chef-d'œuvre. — (Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 avril.

ILE SAINT-LOUIS. — Jusqu'au 15 juin. — LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

VISAGES D'EUGENE CARRIERE. Legs Yvan Loiseau. — Bibliothèque nationale, salle Mortreuil, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 avril.

TRESORS DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL. — 1, rue de Sully (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 juin.

ANDRAS BECK, Scuptures, médailles, dessins. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 8 avril.

L'AFFICHOMANIE. Collectionneurs d'affiches, affiches de collection : 1880-1900. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 mai.

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche, 4 F. Jusqu'au 21 avril.

LES FETES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot et 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 : dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en mai.

CHAPEAUX, DE 1750 à 1960. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 avril.

LA BRODERIE. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf jeudi (et lundi de Pâques), de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 27 avril.

DESSINS D'ENFANTS JAPONAIS A PARIS. — Musée en herbe, jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (514-40-41, poste 30-31). Jusqu'au 3 avril.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'en juillet.

L'ŒUF DE PAQUES DECORE DANS LES PAYS D'EUROPE. — Hall du Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 6 mai.

CENTRES CULTURELS

CHEZ SOI QUANT A SOI : Amann, Bouillon, Ib et Ragna Braase, Dewez, Milhaud, Osman, Pandini, Weber. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

JACK CHAMBERS (1931-1978). Tableaux et dessins. — LESLIE REID. Tableaux récents. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 20 avril.

ANTOINE VAN DEN EERTWEGH-THEO ELFRING. Aquarelles. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 20 avril.

GIUSEPPE PAGANO FOTOGRAFO. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 12 avril.

LENNART ASCHENBRENNER. Peintures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 11 mai.

LIEGE A PARIS : Georges Collignon — Bandes dessinées : Walthery, Ernst, Piroton, Broca, Lambert, Stanicel. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

ESPACES, TRAVAIL, INDUSTRIES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS. — Exposition de l'Inventaire général. Maison du Nord, 18, boulevard Haussmann (296-10-40, poste 21-62). Sauf dim., de 9 h. à 19 h. ; sam. de 9 h. à 14 h. Jusqu'au 30 avril.

CRUZ DIEZ, réalisations monumentales, ANDRADE, FLORES. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 16 h. Jusqu'au 9 mai.

BEZIE, COUDRIN, GUIFFREY. Peintures. M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-[illegible]). De 15 h. à 21 h. ; dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 12 avril.

FLEURS SUR PAPIERS PEINTS, (1840-1870). Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-[illegible]-40). Jusqu'au 24 avril.

هكذا من الأصل

LE MYTHE AMÉRICAIN

L'avènement de la « modern dance »

EN dix ans la « modern dance », décriée, ignorée, a déferlé sur la France avec une telle vigueur que les Américains en sont les premiers surpris. On découvre Nikolaïs, Paul Taylor, Carolyn Carlson au Théâtre de la Ville, et c'est l'éblouissement. En 1974, Rolf Liebermann invite Cunningham et son complice, John Cage, à créer un ballet à l'Opéra de Paris où Carolyn Carlson va animer un groupe de recherches. Son maître, Nikolaïs, y montera un ouvrage en 1981 Jennifer Muller et Douglas Dunn sont également sollicités. Le mouvement s'est étendu en province : Carolyn Carlson a réussi, avec quelques danseurs, à investir la redoutable cour d'honneur du Palais des papes : Merce Cunningham réussit le pari insensé d'y réaliser des « events », reçus comme une provocation, une révélation. Le public s'étonne, renâcle, s'enflamme. Ce n'est pas un public de balletomanes, mais une foule hétérogène, des jeunes surtout, des estivants, sans références chorégraphiques et sans préjugés. Après mai 68, ils découvrent une danse qui répond à leur façon de se situer dans le temps et l'espace d'aujourd'hui. Cet été, cinq festivals au moins seront organisés dans la région d'Avignon et d'Aix ; tous ont fait largement appel à la « modern dance » américaine.

Certains, devant le succès remporté par Cunningham à Nanterre ou à Beaubourg, ont parlé de snobisme. Ils n'avaient pas pris la mesure exacte du phénomène.

La France de l'après-guerre a vécu dans l'illusion que Paris était toujours le centre de la création chorégraphique. Roland Petit avait rajeuni le ballet, Maurice Béjart avait élargi et démocratisé son audience. Et pourtant tout se passait ailleurs, à New-York, où Lucia Chase, Jérôme Robbins et Balanchine créaient un ballet américain. Balanchine qui allait composer, pour le New-York City-Ballet, un ouvrage en collaboration avec Martha Graham, avec la participation, comme soliste, de Paul Taylor. Une cohabitation du classique et du moderne. Vu d'ici, c'était inimaginable.

Martha Graham, d'ailleurs, on l'ignorait. Lorsqu'elle se produira en 1950, la salle du théâtre des Champs-Elysées restera vide ; et pourtant, dès 1926, elle avait résolument rompu avec le classique et inventé une nouvelle danse accordée à l'espace et à l'esprit aventureux de son pays.

« Par chance, dit Merce Cunningham, *nous n'étions pas, nous ne sommes pas épinglés par la tradition, ce qui nous laisse libres d'agir sur un mode non conventionnel ».*

L'avènement de la « modern dance », c'est une suite de révoltes menées par des femmes en réaction contre la virtuosité et le caractère artificiel du ballet européen, et contre le puritanisme américain qui brime le corps et l'empêche de s'exprimer.

Isadora Duncan est le symbole de cette rébellion. Elle va mener le combat en Europe, au sein de l'empire du ballet académique. Elle croit que la révolution russe va dans le sens d'une *« libération de l'homme par la danse »*. Elle fonde une école à Moscou. Très vite le régime soviétique revient au ballet classique car la danse, à partir du moment où elle n'est plus la représentation des codes mais le produit des pulsions de l'individu, inquiète les gouvernements. De la même façon lorsque Mary Wigman va mettre sur pied en Allemagne les fondements d'une danse *« libre »*, dite expressionniste, son école de Dresde sera fermée par les autorités nazies.

Cunningham, Nikolaïs

Sur les traces d'Isadora Duncan, trois femmes, Ruth-Saint-Denis, Doris Humphrey, Martha Graham ont cherché un langage du corps où puissent se projeter les problèmes contemporains. Toutes les trois ont appuyé leurs expériences sur les théories d'un Français, François Delsarte, totalement ignoré chez nous, bien qu'il ait établi à Paris vers 1860 un système de relation entre les mouvements corporels et les mouvements de l'esprit. Toute la danse moderne est née de là.

Ruth-Saint-Denis, mystique, cherche son inspiration dans l'Orient et lutte pour élever la danse au niveau d'une véritable philosophie. Martha Graham la considère comme une « nécessité » au sens où l'entend Platon. Fille d'un médecin spécialiste des maladies mentales, elle s'inspire des théories nouvelles de Freud sur la libido, et cherche à exprimer les pulsions internes et la charge émotionnelle du mouvement. Pour cela il faut faire table rase des techniques constituées. Avec intelligence elle forge un langage corporel capable d'aller au-delà des mots, expression d'une Amérique à la recherche de son identité, comme en témoignent ses premières œuvres : *Three Poems of the East, Immigrant, Frontier...*

Après elle, Merce Cunningham récuse le caractère psychologique, théâtral de ses ballets, refuse la scène frontale et la perspective à l'italienne : *« Le monde est autour de nous, pas seulement devant,* dit-il. *Dans la rue nous devons changer constamment la direction de notre regard ; c'est pareil pour la danse ; plusieurs séquences peuvent se dérouler simultanément.* Chaque danseur est un centre qui *se déplace à travers l'espace ; cela crée une situation libre où tout change perpétuellement ».*

La danse est décentrée, resituée dans un contexte naturel, assimilée au geste quotidien : *« Danser est une action visible de la vie ».* Vouée à exprimer chaque moment d'une réalité en perpétuelle transformation, elle est amenée à se transformer sans cesse.

Face aux prétentions d'éternité de la danse académique cette précarité rend la « modern dance » fascinante. *« Aimez ce que jamais on ne verra deux fois »,* dit le poète.

La grande chance de la danse américaine est qu'elle ne repose pas sur un enseignement codifié. C'est une technique d'entraînement qui varie avec chaque chorégraphe.

« Je pense, dit Merce Cunningham, *qu'un mauvais professeur est quelqu'un qui donne des habitudes ; le bon professeur évite cela, et le meilleur est probablement celui qui ne se préoccupe pas du tout d'enseigner. Mais, puisque j'ai voulu avoir des danseurs qui bougent d'une autre manière, il est devenu nécessaire de leur montrer comment faire... Dans mon enseignement, je préfère le geste à la parole. A une étudiante qui demandait comment traiter un exercice particulier, j'ai répondu : la seule manière de le faire est de le faire. »*

Alvin Nikolaïs a un champ d'expérience différent. Venu à la danse après avoir assisté à un récital de Mary Wigman, il a travaillé avec Hanya Holm, disciple de la grande chorégraphe allemande. Mais, comme Cunningham, il va se détourner de la conception dramatique : *« Je n'étais plus intéressé,* dit-il, *par ces sortes de danses qui racontent des histoires freudiennes ».* Il met au point une pédagogie du mouvement axée sur l'improvisation, la créativité, et non sur une reproduction gestuelle de type scolaire. Est-ce parce qu'il fut un temps montreur de marionnettes ? Il métamorphose ses danseurs, les annule en tant que corps dans des mirages d'étoffes et de lumière. *« J'utilise ce genre de choses depuis des années,* dit-il ; *j'ai inventé ce recours aux accessoires pour essayer de faire sortir mes élèves d'eux-mêmes. Un jour, je leur dis : vous allez mettre ces masques, ces accessoires, et vous deviendrez autre chose. En fait, c'était une thérapeutique et, peu à peu, c'est devenu une méthode de transcendance artistique ; et j'ai pensé que j'aimerais faire des ballets à partir de là — et c'est comme ça que tout a commencé. »*

Cet enseignement non directif permet à la danse moderne de ne jamais se figer. Dans la brèche ouverte par Nikolaïs et par Cunningham, toute une nouvelle génération va s'engouffrer et radicaliser leurs refus esthétiques : *« Non au spectacle,* déclare Yvonne Rainer, chef de file de la Judson Church, *non à la virtuosité, non aux métamorphoses, au magique, aux faux-semblants, non au charme, à la puissance attachée à l'image de la star, non à l'imagerie de pacotille, non à l'engagement affectif de l'artiste ou du spectateur, non au style, non aux cliques, non au spectateur séduit par les artifices de l'artiste, non à l'extravagance, non aux émotions. »* C'était en 1960 ; aujourd'hui, Yvonne Rainer a cessé de danser, rompue par cette harassante fuite en avant. Mais son influence est forte. On sort du théâtre pour danser dans le musée, dans le gymnase, dans la rue. En 1966-1968, c'est le refus de l'*establishment* qui débouche sur l'art minimal. Dans la



Jack Mitchell. Merce Cunningham.

« post-modern dance », l'artiste cherche simplement à résoudre certains problèmes qu'il se pose. Il est lui-même ; il ne personnifie rien.

Sur une période relativement courte entre 1975 et 1980, le public français va recevoir d'un seul coup et dans le désordre le choc de la danse américaine. Après la révélation des « post-modern » au Festival d'automne, Martha Graham, lors de sa tournée de 1976, paraît extraordinairement « rétro » à la jeune génération. Cunningham et Carlson suscitent chez les danseurs français un désir forcené de s'exprimer, de créer.

Cependant, en France, la situation est différente. L'enseignement de la danse est articulé dans des conservatoires exclusivement voués au « classique » alors qu'aux Etats-Unis la « modern dance », forme d'art créatif, a été très rapidement intégrée dans l'éducation scolaire. Dans les collèges, les universités, elle constitue une discipline à l'égal de la littérature ou de la musique. Au Connecticut College, à Black Mountain, les chorégraphes ont trouvé des lieux de création et un ferment de renouvellement. De Paul Taylor à Carolyn Carlson, Thrisha Brown, Lucinda Childs ou l'équipe de Pilobolus, la plupart des danseurs américains sortent des universités.

L'enseignement de la danse moderne commence seulement à s'organiser en France. Les cours privés se développent ainsi que les stages, multiples mais dispendieux. Le concours de chorégraphie de Bagnolet — né en 1969 — concrétise les besoins et les espoirs de la jeune danse française ; il met aussi en lumière son manque de maîtrise technique. Question de mentalité, de culture, de contexte artistique et social, les danseurs français se contentent souvent d'une formation approximative. Un certain « amateurisme » fleurit, qui contraste avec l'esprit compétitif et le professionnalisme du danseur américain. Chez celui-ci, même dans son expression la plus minimale, la gestuelle est toujours de haut niveau.

Martha Graham, déjà, déclarait que seule la discipline corporelle pouvait donner la liberté d'expression : *« Il faut un corps fort pour supporter la vérité du mouvement ».* Bouger oui, mais pas n'importe comment. Le danseur américain s'entraîne systématiquement comme un sportif. Il construit son évolution en toute conscience de ses possibilités ordonnées dans le temps et dans l'espace. C'est cette qualité technique qui a conquis le grand public. En dix années, la plupart des compagnies new-yorkaises ont connu un triomphe au Théâtre de la Ville. Pas un seul lauréat de Bagnolet n'y a été programmé dans le même temps en raison, dit Gérard Violette, responsable des choix, de leur manque de professionnalisme. Maguy Marin vient d'être retenue cependant ; mais elle a été formée à bonne école à Mudra.

Il y a là un problème préoccupant — et certains spectacles que l'on a pu voir ces temps derniers, tant à Paris qu'en province, rebuteraient plutôt par leur inconsistance. Un centre pour la formation de jeunes chorégraphes a été créé à Angers. C'est une excellente initiative. Mais la mise en place s'avère difficile. La pédagogie de son directeur, Nikolaïs, a été contestée par les élèves qui la trouvaient trop intensive et trop scolaire. Les choses se sont arrangées depuis avec l'installation dans un lieu de travail mieux adapté — une ancienne bonneterie. Nikolaïs a oublié ses premiers mécomptes et s'enchante de trouver chez les stagiaires une imagination et une invention particulièrement fertiles.

La tradition classique

L'infrastructure de la danse moderne doit se mettre peu à peu en place. Actuellement, les jeunes groupes qui prolifèrent ont beaucoup de mal à subsister. Les danseurs américains ne sont guère mieux lotis sur ce point. Leur statut n'est pas reconnu, et ils vivent dans la marginalité et la pauvreté. A New-York, ils occupent des entrepôts à la limite des scènes brillantes de Broadway. Rares sont ceux qui, comme Twyla Tharp, ont pu accéder aux circuits commerciaux.

Chaque loft de Soho est une véritable cellule de création, où peintres, danseurs, musiciens, photographes, confrontent idées et techniques. On essaye de nouvelles formules axées sur la vidéo, le aïkido, ou même la danse classique, considérée comme un moyen de développer les capacités de mémorisation ou de nouvelles possibilités de mouvement. Cette disponibilité est difficilement transmissible chez nous. Le meilleur exemple en est le Théâtre du Silence : à la fois tenté par une nouvelle approche de la danse et soucieux de ne pas perdre l'acquis de sa formation classique, il chemine précautionneusement sur une ligne de partage étroite, où il ne parvient pas à s'épanouir. Pour paraphraser Cunningham, on peut dire que nous sommes épinglés par la tradition.

Faut-il en conclure que la danse moderne demeure un phénomène spécifiquement américain ? Karin Waehner, qui lutte depuis des années pour acclimater un style inspiré de Mary Wigman, le penserait : *« La France ne sera jamais la patrie de la danse moderne. Cela ne correspond ni au corps ni à l'esprit français. C'est un pays trop vieux. Le plus qu'on puisse faire, c'est ralentir le processus qui tend à faire de la danse moderne une nouvelle danse classique. »*

Suzan Buirge, élève de Nikolaïs, installée à Paris, est plus optimiste : *« Je continue à enseigner les principes de base ; mais il faut tenir compte de l'espace et de la culture, ne pas plaquer la technique américaine sur des esprits français. Aujourd'hui, en France comme en Amérique, le danseur éprouve le besoin que son art ne soit plus divertissement, mais une participation à l'aventure de l'humanité. »*

Dans le sillage de Carolyn Carlson, des vocations se sont affirmées. De jeunes danseurs se sont expatriés un an, deux ans, pour aller travailler chez Cunningham. Ils tentent de trouver à leur tour un mode d'expression qui leur soit personnel. Bientôt, on pourra juger de l'originalité des stagiaires sortis du centre de Nikolaïs. C'est, en fait, à la prochaine génération que l'on saura si la greffe américaine a bien pris.

MARCELLE MICHEL.

Expositions

L'ACTUALITE 1885-1980 A PARIS. Le musée Grévin, au Forum des Halles (grand balcon, niveau 1).

LA SAUVEGARDE DE VENISE, une œuvre internationale. — Mairie annexe du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Du 4 avril au 4 mai.

PETITS MEUBLES ET CHEFS-D'ŒUVRE DE MAITRISE. — Mairie annexe du dix-septième arrondissement, 18-20, rue des Batignolles. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 avril.

SEM, caricaturiste 1900. — Collections du musée Carnavalet. Mairie annexe du premier arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

CERAMIQUE ARTISTIQUE. — Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon. Jusqu'au 24 avril.

ATILA. Dans l'arc-en-ciel. — Peintures et dessins Grand-Orient de France, 16, rue Cadet. Sauf. dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

GALERIES

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. — Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 26 avril.

MAITRES DE L'ABSTRACTION : Poliakoff, Lanskoy, Goetz : œuvres récentes. Galerie Claude-Jory, 4, rue Aubry-le-Boucher (271-60-96). Jusqu'au 14 avril.

EXPRESSION 80 : Goetz, Delaunay, Jansson, Kudo, Lanskoy, Pelayo, etc. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 25 avril.

PRINTEMPS 1980 : œuvres de Kandinski, Kupka, Magnelli, Ailland, Equipo, Cronica, Hélion, etc. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 avril.

PORTRAITS D'ARTISTES. Œuvres d'Altamira, Carrère, Bustamante, Guillot, Palazzolo, Malle, etc. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 avril.

PHOTOS, PEINTURES, ILLUSTRATIONS, d'Antony, Jan, Garrigues, Grosrichard, Luigi, Manchuelle-Deshayes. — Arteriel, 13, rue André-del-Sarte (255-25-76). Jusqu'au 30 avril.

IMAGES DU JAPON AU XIXe SIECLE. — L'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 30 avril.

COLLECTION D'UN JEUNE AMATEUR D'ART. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 26 avril.

HERBIN, KIJNO, PICHETTE, TAL- **[illegible]AT.** — Galerie H.-Bénézit, 20, rue Miromesnil (265-54-56). Jusqu'au [illegible]vril.

[illegible]DEIGNE : Dessins hiver 1980. **L[illegible]EAUX :** autour d'une sculptu[illegible]. — Galerie Jean-Leroy, 37, rue Qu[illegible]ampoix (277-51-24). Jusqu'au 19 a[illegible].

AL[illegible]CHINSKY. Travaux d'impression, principalement. — Galerie Maeg[illegible], 14, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 30 avril.

[illegible]MAAL. Floralies. Galerie Loeb, 10 ru[illegible] des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'a[illegible] 19 avril.

[illegible]ARE[illegible] APPEL. Œuvres récentes. — Galerie D. Templon, 30 rue Beaubourg ([illegible]2-14-10). Jusqu'au 10 avril.

PIERRE BAEY. Villes et bidonvilles... — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Mars-avril.

BAUDUIN. Homéomorphies. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 3 mai.

HONORATA BLICHARSKA. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusque fin mai.

CEHES. « La peau et les os ». Marbres. — L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 26 avril.

CELAN - LESTRANGE. Dessins aquarellés 1979-1980. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusque fin avril.

CHADWICK. Sculptures. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 12 avril.

CLAYETTE. Les grandes soirées de la Comédie - Française 1680-1980. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 19 avril.

CUPSA. Peintures et dessins. — Galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 20 avril.

DA ROCHA. Le territoire des terrains vagues. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 15 avril.

JEAN DEGOTTEX. Les années 50. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 12 avril.

SONIA DELAUNAY. Un style, soixante-dix ans d'avant - garde. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80).

FAGNIEZ. Aquarelles, gouaches, dessins. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 avril.

BARRY FLANAGAN. — Galerie Durant-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 3 mai.

POL FRAITURE. — Galerie Jean Camion, 8, rue des Beaux - Arts (633-95-93). Jusqu'au 13 avril.

FRED. Dessins. — Le Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 30 avril.

GENTILINI. Peintures 1954-1979. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80) Jusqu'au 26 avril.

TIM HEAD. Installation et photo. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 24 avril.

MARCEL JEAN. Œuvres graphiques 1926-1980. — Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 26 avril.

KAWALEVOWICZ. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 30 avril.

KLAPHECK. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 30 avril.

PETER KLASEN. — Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusque fin avril.

CHARLES MAUSSION. — Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 19 avril.

ANNETTE MESSAGER. Les variétés. — Galerie Gillespie-de-Laage, 24, rue Beaubourg. Jusqu'au 24 avril.

EDO MURTIC. Œuvres récentes. — Galerie d'art international, 12, rue Jean - Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 20 avril.

GINA PANE. Travail d'action. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 26 avril.

HUBERT ROBERT (1733-1808). Peintures et dessins. — Galerie Cailleux, 136, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 12 avril.

PUCCI DE ROSSI. Sculptures. — Bar de l'aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 16 avril.

CLAUDE VIALLAT. — Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 15 avril.

LAURENT WOLF. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 12 avril.

REGION PARISIENNE

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'art et le sport. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h. à 23 h. ; dim. de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 20 avril.

CERGY-PONTOISE. Jean Messagier : le parcours d'un peintre de 1949 à 1980. — Centre culturel A.-Malraux, place de la Préfecture et galeries du Théâtre des Louvrais. Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 13 avril.

CORBEIL - ESSONNES. Chili : droits de l'homme, Saint-François-d'Assise, Cinq femmes chiliennes. — Galerie du Centre d'action culturelle P. - Neruda, 22, rue Marcel - Cachin (089-00-72). Jusqu'au 27 avril.

COURBEVOIE. Les poupées françaises. — Musée Roybet-Fould, 178, boulevard Saint-Denis (333-30-73). De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

MARLY-LE-ROI. Sire : itinéraire d'un peintre. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal (958-49-11). De 10 h. à 19 h., Jusqu'au 20 avril.

MONTREUIL. Jeu, pour petits et grands. — Centre des expositions, esplanade B.-Frachon (858-91-82). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 avril

NEUILLY. Louise Barbu : voluptés vagabondes. — Carat (Iris Clert), 19, rue Madeleine-Michelis (745-66-30). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 10 avril.

PONTOISE. Morice Lipsi, cinquante sculptures. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 4 mai.

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS. Tapisserie et poésie. — Salle Gérard-Philipe. Jusqu'au 15 avril.

SAINT-MAUR. Artistes d'outre-Rhin : cent toiles des villes allemandes de Hameln et Siegen. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-41-43). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 27 avril.

ST-QUENTIN-EN-YVELINES. Luce Guilbaud et Dana Roman, peintures. Victor Roman, sculptures. — Centre culturel de La Villedieu, CD 18 à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Du 5 au 30 avril.

EN PROVINCE

AMIENS. Christian Parisot : la Genèse, le corps de la peinture. — Maison de la culture, place L.-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 4 mai.

ANGERS. Patrimoine oublié. — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 10 mai.

BEAUVAIS. La religion à Chypre dans l'Antiquité (jusqu'au 14 avril). Joe Downing, peintures. (Donation D. Fossard). — Musée départemental de l'Oise, ancien archevêché (445-13-80).

CALAIS. Salon des réalités nouvelles, 1946-1956. — Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 8 avril.

CHALON-SUR-SAONE. Gens d'images : vingt-cinq ans de prix Niepce (1955-1979). — Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70). Jusqu'au 27 avril.

CHARTRES. Bois polychromes. Jusqu'en septembre. — Garouste. Peintures récentes. Musée (36-41-49). Jusqu'au 8 avril.

COMPIEGNE. Ferdinand Bac (1859-1952). — Musée Vivenel, 2, rue d'Austerlitz. Jusqu'au 21 avril. çaise des dix-septième et dix-

DUNKERQUE. — La peintre frap- huitième siècles dans les musées du nord de la France. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 27 avril.

FLAINE. Zuka. Collages de papiers peints. Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 20 avril.

GRENOBLE. Matisse : intérieur aux aubergines et œuvres du musée. Jusqu'au 5 mai. — Musée place de Verdun (50-09-82). — Sergio Ferro : Futur antérieur, variations sur Michel-Ange. — Maison de la culture. Jusqu'au 18 mai.

LA ROCHELLE. Gaston Planet : Frottages. — Foyer de la Maison de la culture, 11, rue Chef-de-Ville (41-37-79). Du 4 avril au 10 mai.

LE HAVRE. G.L. Jaulnes, 1873-1979. Musée des beaux-arts, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 20 avril.

LYON. Dessins des maîtres des Pays-Bas, septentrionaux et méridionaux nés avant 1600. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 20 avril. — De Sumer à Babylone, Musée de la civilisation gallo-romaine, 17, rue Kleberg (25-94-68). Jusqu'au 4 mai. — Tendances contemporaines Rhône-Alpes : peinture et sculpture. — ELAC, Centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (842-27-39). Jusqu'au 20 mai. — Douglas Gorsline. Peintures. Auditorium Maurice-Ravel.

MARCQ - EN - BAREUIL. Eugène Boudin. — Septentrion. Fondation Prouvost (78-30-32). Jusqu'au 11 mai.

NICE. Jules Chéret aime la fête. — Galeries des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 15 avril. — Attention peinture fraîche : Jean Borsotto. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Du 5 au 13 avril.

RENNES. Geneviève Asse. Dessins 1941-1979. — Musée des beaux-arts (68-10-18). Jusqu'au 18 mai. — Arturo Carmassi : Sculptures et graphiques 1975-1980. — Maison de la culture, 1, rue St-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 14 avril.

ROYAN. Exposition internationale d'art contemporain : l'image de l'homme dans la peinture contemporaine à travers l'œuvre d'Adami, Ailland, Cremonini, Velickovic. — Palais des Congrès (05-70-34). Jusqu'au 13 avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Dessins de la Fondation Maeght : Adami, Alechinsky, Arman, Degottex, Gäfgen, etc., quarante artistes contemporains. — Fondation Maeght (32-81-63) Jusqu'au 31 mai.

VANNES. Le paysage au musée de Vannes. Palais des arts. Jusqu'au 19 avril.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 2 AVRIL

15 h. : Terra trema, de L. Visconti ; 18 h. : les Amants diaboliques, de L. Visconti ; 20 h. : les Nuits blanches, de L. Visconti ; 22 h. : l'Inconnu du Nord-Express, de A. Hitchcock.

JEUDI 3 AVRIL

16 h. : Trois bébés sur les bras, de F. Tashlin ; 18 h. : la Baie des Anges, de J. Demy ; 20 h. : Lola, de J. Demy ; 22 h. : Model shop, de J. Demy.

VENDREDI 4 AVRIL

16 h. : le Trouillard du Far-West, de N. Taurog ; 18 h. : Jésus-Christ super star, de N. Jewison ; 20 h. : Persona, de I. Bergman ; 22 h. : Star, de R. Wise.

SAMEDI 5 AVRIL

16 h. : les Feux de la rampe, de C. Chaplin ; 18 h. 30 : Animal crackers, de V. Heerman ; 20 h. : Citizen Kane, d'O. Welles ; 22 h. : l'Homme qui en savait trop, de A. Hitchcock.

DIMANCHE 6 AVRIL

15 h. : la Chartreuse de Parme, de C. Jaque ; 18 h. : Pickpocket, de R. Bresson ; 20 h. : Othello, de O. Welles ; 22 h. : l'Equipée sauvage, de L. Benedek.

LUNDI 7 AVRIL

Relâche.

MARDI 8 AVRIL

16 h. : Mademoiselle Julie, de A. Sjoberg ; 18 h. : Vivre en paix, de L. Zampa ; 22 h. : Le sport favori de l'homme, de H. Hawks.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 2 AVRIL

15 h. : Les trois âges, de B. Keaton ; 17 h. : les Jours comptés, de E. Petri ; 19 h. : Cinéma soviétique : l'Ane de Magdane, de R. Tcheidze et T. Abouladze ; le Mariage, de M. Kobakhidze ; 21 h. : Hommage à M. Jancso : Pour Electre.

JEUDI 3 AVRIL

15 h. : Variétés, de E.A. Dupont ; 17 h. : Cinéma italien : la Belle de Rome, de L. Comencini ; 19 h. : Cinéma russe et soviétique : les Ailes, de L. Chepitko ; 21 h. : Hommage à M. Jancso : Sirocco d'hiver.

VENDREDI 4 AVRIL

15 h. : Baruch, de E.A. Dupont ; 17 h. : Cinéma italien : le Bourreau de Venise, de G.P. Callegari ; 19 h. : Cinéma russe et soviétique : Plusieurs interviews sur des problèmes privés, de L. Gogoberidze ; 21 h. : Hommage à M. Jancso : les Cloches sont parties pour Rome.

SAMEDI 5 AVRIL

15 h. : le Vent, de V. Sjostrom ; 17 h. : Cinéma italien : Station Terminus, de V. de Sica ; 19 h. : Hommage à M. Jancso (19 h. : Cantate ; 21 h. : Mon chemin).

DIMANCHE 6 AVRIL

15 h. : Lola Montès, de M. Ophüls ; 17 h. : Cabiria, de G. Pastrone ; 19 h. : la Chair et le diable, de C. Brown ; 21 h. : Hommage à M. Jancso : la Technique et le rite.

LUNDI 7 AVRIL

15 h. : la Passion du Christ, de K. Aristopoulos ; 17 h. : le Petit théâtre de J. Renoir ; 19 h. : Tout va bien, de J.L. Godard ; 21 h. : Don't look back, de E.A. Pennebaker.

MARDI 8 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egypt., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

AMITYVILLE (A., v.f.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-53-43).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).

AURELIA STEINER (F.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'AVARE (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e 322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BLACK JACK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) : Olympic-Entrepôt, 14e (543-67-42) ; (v.f.) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BUFFET FROID (F.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CERTAINES NOUVELLES (F.) : Epée - de - Bois, 5e (337 - 57 - 47) ; Olympic, 14e (542-67-42).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (F.) : Colisée, 8e (359-29-46) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Ternes, 17e (380-10-41).

C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-73-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CHAP'LA (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26).

CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE COMBAT DES 7 TIGRES (Chin., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA DEROBADE (F.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

ECLIPSE SUR UN ANCIEN CHEMIN VERS COMPOSTELLE (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.

ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — (V.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ETALON NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES EUROPEENS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).

LA FEMME FLIC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Madeleine, 8e (742-03-13).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (326-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

GEEL (Fr.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e . (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359 41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JOSEPH ET MARIE (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

MA CHERIE (F.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354 39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), h. sp.

MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LES MUPPETS (Ang., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

NOCES DE SANG (Mar., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

OLD BOYFRIENDS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), voir festivals.

LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

PREMIER VOYAGE (Fr.) : Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

RAS LE CŒUR (Fr.) (*), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).

RETOUR EN FORCE (Fr.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07), P.L.M. Saint-Jacques, 13e (589-68-42).

SACRES GENDARMES (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

SCUM (Ang., v.o.) (**), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES SEIGNEURS (A., v.o.) Mercury, 8e (562-75-90), La Clef, 5e (337-90-90) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.), J. Cocteau, 5e (354-47-62) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

STAR TREK (A., v.o.), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-83), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Bastille, 11e (343-79-17), U.G.C. Gobelins, 13e (326-23-44), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Mafic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul' Mich, 5e (354-48-29).

TESS (Fr.-Brit., v. ang.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

LES TURLUPINS (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

VIOLENCES SUR LA VILLE (A., v.o.) (**), Quintette, 5e (354-35-40) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES FILMS NOUVEAUX

QUADROPHENIA, film anglais de Franc Roddam. V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34. V.F. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45 - 91) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

TENDRE COMBAT, film américain de Howard Zieff. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PSYCHOSE, PHASE III, film américain de Richard Marquand. V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770 - 72 - 86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Parnassiens, 14e (329-83 - 11) ; Murat, 16e (651-99 - 75) ; Images, 18e (522-47 - 94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les séances spéciales

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam. dim.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18), 12 h. et 24 h.

GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.

LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), mer., jeudi, ven., sam., à 23 h.

LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., (v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mardi, 21 h.

HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf dim.).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam. dim.).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

MUSIC LOVERS (Ang., v.f.) (**) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), jeudi, 21 h.

LE REGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

SCHUBERT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 22 h., sam. à 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Luxembourg. 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

Les festivals

LES MAUDITS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action République, 11e (805-51-33), j., mer. : Un Américain bien tranquille ; jeu. 22 h. : le Bandit ; ven. : Vaudou ; sam. : Pendez-moi haut et court ; dim. : la Maison de bambou ; mar., lun. : la Chute d'un caïd.

J.-L. GODARD, Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Bande à part ; jeu., ven. : le Petit Soldat ; sam. : Une femme est une femme ; dim. : Masculin-Féminin ; lun. : Deux ou trois choses de je sais d'elle ; mar. : A bout de souffle.

CINEASTES ET LITTERATURE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11), mer., jeu. : les Hauts de Hurlevent ; ven. : De sang froid ; sam. : l'Honneur perdu de Katarina Blum ; dim. : Peau d'Ane ; lun. : l'Innocent ; mar. : la Mouette.

SHAKESPEARE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), mer., jeu., ven : Richard III sam., dim., lun. : Hamlet ; mar. : Henri V.

DUSTIN HOFFMAN (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 13 h. 30 (+ ven., sam. 23 h. 45) : Lenny ; 15 h. 45 : le Lauréat ; 17 h. 40 : les Hommes du président ; 20 h. : John and Mary ; 21 h. 45 : le Récidiviste.

LES ANNEES 70 (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Rollerball ; jeu. : les Guerriers de l'enfer ; ven. : les Visiteurs ; sam. : le Privé ; dim. : Intérieurs ; lun. : les Poulets ; mar. : Missouri Break.

WAJDA (v.o.), Quintette, 5e (354-35-40), mer. : l'Homme de marbre ; jeu. : le Bois de bouleaux, Méli-Mélo ; ven., dim. : Cendres et Diamants ; sam. : Kanal ; lun. : les Demoiselles de Wilko ; mar. : Samson.

ROBERT BRESSON, Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Au hasard Balthazar ; jeu., ven. : Quatre Nuits d'un rêveur ; sam. : Lancelot du Lac ; dim. : Un condamné à mort s'est échappé ; lun., mar. : les Dames du bois de Boulogne.

SCHROETER-HERZOG (v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h. : Les nains aussi ont commencé petits ; 14 h. et 18 h. : la Mort de Maria Malibran ; 16 h. : Signes de vie ; 20 h. : le Pays du silence et de l'obscurité ; 21 h. 30 ; Flocons d'or.

HITCHCOCK (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 30 et 22 h. : les 39 marches ; 20 h. 15 : Une femme disparaît ; (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer., jeu. : le Rideau déchiré ; ven., sam. ma. Une femme disparaît ; dim., lun. : Complot de famille ; (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), dim., lun., 23 h., mar., 22 h. 15 : Psychose.

ALBERT LAMORISSE, Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge, Crin blanc.

FELLINI (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., sam., 19 h., mar., 21 h. : Fellini Roma ; jeu., dim., 21 h., lun., 19 h. : Satyricon.

CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42), mer. : l'Emigrant ; jeu. : le Dictateur ; ven. : le Pèlerin, Charlot soldat ; sam. : les Temps modernes ; dim. : la Ruée vers l'or ; lun. : le Kid ; mar. : Monsieur Verdou.

LAUREL ET HARDY (v.f.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h. 15, 17 h. : C'est donc ton frère ; les Deux légionnaires.

BUSTER KEATON, Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 20 h. 30 : Buster s'en va en guerre ; Campus.

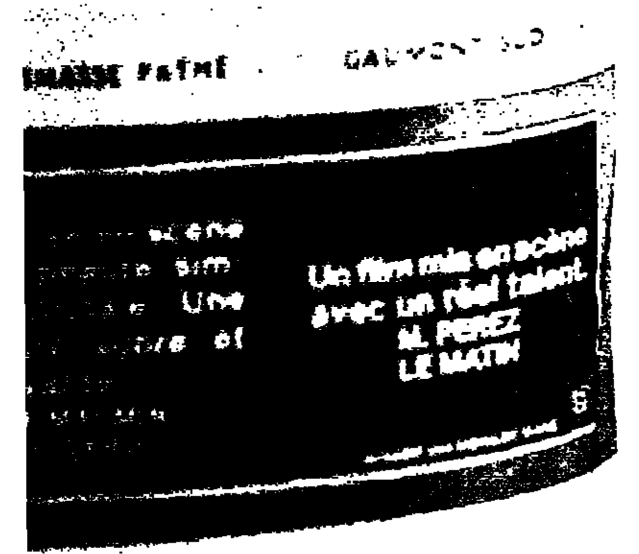
FESTIVAL DU RIRE (v.f.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : les Compagnons de la nouba (Laurel et Hardy) ; 16 h. : les Trois Mariages, Prenez garde au lion ; 18 h. : Ma femme est une sorcière ; 20 h. : To be or not to be (v.o.).

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : les Marx au grand magasin ; jeu. : Plumes de cheval ; ven. : Une nuit à l'Opéra ; sam. : Monkey Business ; dim. : la Soupe au canard ; lun. : Un jour aux courses ; mar. : Chercheurs d'or.

JERRY LEWIS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : Parachutiste malgré lui ; ven., sam. : Un chef de rayon explosif ; dim., lun. : Jerry chez les cinoques ; mar. : Artistes et modèles.







Cinéma

MARLENE DIETRICH (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : l'Impératrice rouge ; jeu. : Désir ; ven., lun. : Shanghai express ; mar. sam. : Blonde Vénus.

FILM NOIR (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13), mer., jeu. : Règlements de comptes ; ven., sam. : les Bas-fonds new-yorkais ; dim., lun. : Autopsie d'un meurtre ; mar. : le Paradis des mauvais garçons.

WOODY ALLEN (v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), I : Annie Hall ; II : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (**).

GINGER ROGERS, FRED ASTAIRE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-2-81), mer., lun. : Swing Time ; ju. : En suivant la flotte ; ve. : Amanda ; sam. : l'Entreprenant M. Petrov ; dim. : Top Hat ; mar. : Carioca.

LES STARS DU CRIME (v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34), mer. à sam. : la Meurtrière diabolique ; lun. à mar. : Confession à un cadavre.

Les grandes reprises

L'ATALANTE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
CLEOPATRE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), jours impairs.
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). H. sp.
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It.-Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DUMBO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-…) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
INTERIEURS (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).
JOUR DE FETE (Fr.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LOLA (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-…).
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON (An., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (870-47-55).
LE PETIT JUGE (It., v.o.) : Parnassien, 14e (329-83-11).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Athéna, 12e (343-07-48), Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cambronne, 15e (734-42-96).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Opéra-Night, 2e (296-62-56).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
SA MAJESTE DES MOUCHES (An., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
SILENCE, ON TOURNE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
UN ETE 42 (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Un amour de coccinelle. — Mar. soir : Cris et chuchotements.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : l'Avare ; Sacrés gendarmes ; Un amours de coccinelle. — Jeu. soir : le Tambour.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00)) : Fog ; le Guignolo ; l'Etalon noir ; Psychose, phase III ; les Muppets.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : la Guerre des boutons ; Maman a cent ans ; Un amour de coccinelle.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Moonraker. — Cinécal (976-39-17) : Un amour de coccinelle ; Easy Rider.
MANTES, Domino (092-04-05) : le Guignolo ; le Mariage de Maria Braun ; Dumbo. — Normandie (477-02-35) : Star Trek ; Continental Circus.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Star Trek ; l'Etalon noir ; Un amour de coccinelle ; le Guignolo. — Mar. soir : le Grand Sommeil (v.o.).
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE C2L (451-64-11) : le Guignolo ; Dumbo.
VERSAILLES, Cyrano (950 - 58 - 58 : Kramer contre Kramer ; le Guignolo ; Dumbo ; Quadrophenia (**) ; l'Avare ; Star Trek. — V., Sam. soir : American Graffiti. — C2L (950-55-55) : le Roi et l'Oiseau. — Club (950-17-96) : Ben Hur ; l'Evangile selon saint Matthieu.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-80-82) : le Guignolo ; Sacrés Gendarmes ; Star Trek ; Quadrophenia (**).
BURES-ORSAY, les Ulis (907-54-14) : le Guignolo ; Dumbo ; Star Trek ; Psychose Phase III.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : le Guignolo ; Sacrés Gendarmes ; Dumbo.
CINETAMPES, Théâtre (494-32-11) : Dersou Ouzala.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Kramer contre Kramer ; les Muppets ; l'Avare ; le Guignolo ; Dumbo.
VAL-COURCELLES (907-44-18) : Justice pour tous ; Manhattan ; Fin d'automne ; Le monstre est vivant (**).
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Graffiti Party ; la Ballade sauvage ; Taking off ; Un été 42 ; Passe ton bac d'abord ; Ratataplan.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : les Seigneurs ; Fog.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Le Guignolo ; les Muppets ; On a volé la cuisse de Jupiter.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : 1941.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Cinq Semaines en ballon.
CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : Les Aventures de Robin des Bois ; le Parrain n° 1 et n° 2.
COLOMBES, Club (784-94-00) : Quadrophenia ; le Guignolo ; Star Trek ; le Livre de la jungle.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Peau d'âne ; Bonnie and Clyde.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : le Livre de la jungle ; Météor.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Guignolo ; Fog. — Studio (749-19-47) : Star Trek ; Sacrés Gendarmes ; la Guerre des boutons.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Tous vedettes ; la Gueule de l'autre.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Un amour de coccinelle ; Easy Rider ; Retour en force.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

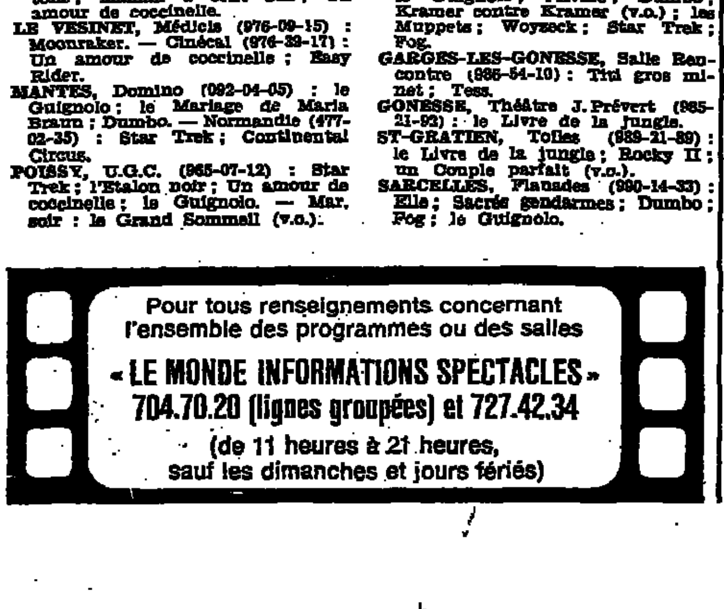
AUBERVILLIERS, Studio (833-18-18) : la Mort en direct ; Fin d'automne.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : l'Avare ; le Guignolo ; Dumbo ; Star Trek. — Prado : la Guerre des boutons. — Jeu soir : le Cycle.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Hulk revient ; Corps à cœur ; Vivre. Sam., 21 h. 30 : Nuit de l'épouvante.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : le Grand Embouteillage. — Salle Giono (847-18-27) : Prophecy ; le Pouilleur.
GAGNY, TMC (302-48-25) : le Seigneur des animaux ; Sibériade.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : Kramer contre Kramer ; l'Avare ; les Muppets.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Elle ; Fog ; Sacrés Gendarmes.
LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Dumbo.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : le Guignolo ; Psychose phase III ; Dumbo ; Sacrés Gendarmes ; Star Trek ; Fog.
ROSNY, Artel (528-90-00) : le Guignolo ; Star Trek ; Fog ; Elle ; Dumbo ; l'Avare.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J. Vilar (657-11-24) : En route vers le Sud.
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : les Turlupins ; Mar. soir : Monty Python (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : le Guignolo ; les Muppets ; l'Avare ; Kramer contre Kramer ; Fog. — C.M.A. (880-96-28) : la Panthère rose.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Fog ; Dumbo ; Star Trek ; Psychose phase III ; les Seigneurs ; les Bomalini. — La Lucarne (207-37-67) : Pipicacadodo ; l'Ange bleu ; le Dernier Round.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : l'Honneur perdu de Katarina Blum ; Un amour de coccinelle.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Quadrophenia (**) ; Sacrés gendarmes.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Un amour de coccinelle ; le Guignolo ; Silence, on tourne (**).
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Kramer contre Kramer ; Fog ; Sacrés gendarmes ; le Roi et l'oiseau. — Port : Psychose phase III.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Quadrophenia (**) ; Star Trek.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Guignolo ; les Muppets ; le Roi et l'oiseau ; l'Avare ; Kramer contre Kramer.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Moonraker.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : la Guerre des boutons ; le Guignolo ; Sacrés gendarmes.
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Silence, on tourne (**) ; la Guerre des boutons.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : Quadrophenia (**) ; Kramer contre Kramer ; Fog ; Dumbo ; Sacrés gendarmes ; l'Avare. — Gamma (981-00-03) : le Guignolo ; Psychose, phase III ; Star Trek ; le Roi et l'oiseau.
BEZONS, Théâtre (982-20-88) : Courage, fuyons.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Guignolo ; Dumbo ; Star Trek ; Fog.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : le Guignolo ; l'Avare ; Dumbo ; Kramer contre Kramer (v.o.) ; les Muppets ; Woyzeck ; Star Trek ; Fog.
GARGES-LES-GONESSE, Salle Rencontre (986-54-10) : Titi gros minet ; Tess.
GONESSE, Théâtre J. Prévert (985-21-93) : le Livre de la jungle.
ST-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : le Livre de la jungle ; Rocky II ; un Couple parfait (v.o.).
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Elle ; Sacrés gendarmes ; Dumbo ; Fog ; le Guignolo.



Théâtres

Les salles subventionnées et municipales

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

OPERA (742-57-50) : les 2 et 5, à 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande ; les 7 et 9, à 19 h. 30 : Les Noces de Figaro.
SALLE FAVART (296-12-20), le 1er, à 20 h. : récital Jane Rhodes ; le 9, à 20 h. 30 : Octuor de Paris (Mozart, Schubert).
COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 2, 6, 7 et 8, à 20 h. 30 ; le 6, à 14 h. 30 : Tartuffe ; les 7 et 9, à 14 h. 30 ; le 9, à 20 h. 30 : les Femmes savantes.
CHAILLOT (727-81-15), Gémier (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Passion selon Pier Paolo Pasolini.
ODEON (325-70-32) (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Folle de Chaillot.
PETIT ODEON (325-70-32), les 2, 3, 4 et 5, à 18 h. 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.
T.E.P. (797-96-06). Relâche.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 8 et 9, à 20 h. 30 : Et Jean-Paul Farré chante aussi...
CENTRE G.-POMPIDOU (277-12-23) (mardi). — Débats, le 2, à 18 h. : Rencontre avec les architectes (R. Porro). — Musique (278-79-95), les 2, 3, 4 et 5, à 20 h. 30 : Casta Diva. — Cinéma, le 2, à 18 h. : Le cinéma canadien ; le 4, à 18 h. : La semaine sainte en Espagne.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 2, 3, 4, 7, 8 et 9, à 15 h. 30 ; les 5 et 6, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne ; (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 et 18 h. : Moïse.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 2, 4, 5 et 8, à 18 h. 30 : Moshe Efrati Kol Demama Dance Company ; les 3 et 9, à 18 h. 30 : Rina Schenfeld ; les 2 et 3, à 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs ; les 4, 5, 8 et 9, à 20 h. 30 : le Légataire universel.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 12 h. 15 : Venez partager ma gamelle ; 18 h. 30 : Do Ré Mi, pas folle ; (L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Amélia.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : l'Ours ; Adèle ou la marguerite.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L., Mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Audience. Vernissage.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), mar., jeudi, ven., sam., à 20 h. 30 : En attendant Godot.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeudi, mar., à 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), ven., sam., à 20 h. 30 ; sam., dim. à 16 h. : le Prince heureux. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h., mat. dim. 15 h. 30 : Contes d'hiver.
CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62), mer., jeudi, ven., sam., à 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : J'suis bien.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., L.), 21 h., mat. dim. et lundi, à 15 h. 30 : l'Homme, la Bête et la Vertu.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : le Piège.
ESSAION (278-46-42) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Joker Lady.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-32-26), 21 h. : les Bonnes.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Negroropéen-Express (dernière, le 5) ; le 8, à 20 h. 30 : Lewis et Alice.
GAITE - MONTPARNASSE (322-16-18) (L.), 22 h., dim. 20 h. 30 : Le Père Noël est une ordure.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : l'Atelier.
HUCHETTE (326 - 38 - 99) (Dim.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : l'Epouse prudente.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). — I : 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 30 : Albert ; 22 h. 15 : Archéologie. — II : 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe ; (D.) 21 h. : Alain Aurenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debattice.
MADELEINE (265-07-09) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Tovaritch.
MARIGNY (225-20-74), 21 h., mat. dim., 15 h. : l'Azalée.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Coup de chapeau.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.
OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer., sam et dim., 16 h. : la Belle et la Bête.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., 18 h., dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.
ORSAY (548-38-53), I, le 2, à 20 h. 30 : Harold et Maude ; les 3, 4, 8, à 20 h. 30 : Zadig ; sam. et dim., 16 h. : 1re partie du Soulier de satin ; à 20 h. : 2e partie.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Lili Calamboula (dern. le 5).
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30, lun., 15 h. 15 : Joyeuses Pâques.
PLAINE (842-32-25) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : le Cavalier seul (dern. le 6).
PLAISANCE (320 - 00 - 06) (D.), 22 h. 30 : Rose, les épines de la Passion.
POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam., 20 h. 30 et 22 h. 15 : Une place au soleil.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Contes et Exercices.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : l'Asile. — Amphi, les J., V., S., 20 h. 30, dim., 15 h. : la Mémoire.
SALON PERMANENT (633-12-16), les 4, 5, à 20 h. : Tarot.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51), J., V., S., 20 h. 45, dim., 15 h. : le Journal d'un fou.
THEATRE D'EDGAR (322 - 11 - 02) (D.), 20 h. 45 : 13 515 francs (à partir du 3).
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), sam., 20 h. 30, dim., 15 h. : la Passion à Ménilmontant.
THEATRE NOIR (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi (dern. le 6).
THEATRE DE SPARTE (628-58-28) (D., L.), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
THEATRE SAINT-MEDARD (331-44-84) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Amour pour amour.
THEATRE 347 (526-29-08) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : la Poube.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Une chambre pour enfant sage.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

NOUVEAUX SPECTACLES

Maison de la Culture, Créteil (899-94-56) (2 au 5), 20 h. 30 : Marat-Sade, mise en scène Helfrid Foron.
Lucernaire Forum (544-57-34) (2), 8 h. 15 : Parlons français, de Ionesco.
Bouffes du Nord (239-34-50) (3), 20 h. 30 : En attendant Godot avec Rufus, Georges Wilson, Michel Bouquet.
Saint-Médard (331-44-84) (3), 20 h. 30 : Amour pour amour, de Guy Dumur, d'après Congreve.
Théâtre 18 (226-47-47) (4), 20 h. 45 : Un tramway nommé Désir.
Fer Play (707-96-99), 22 h. : les Portes.
Vieille Grille (707-60-93) (8), 22 h. 30 : J. Bourdon.
Forum des Halles (297-53-47) (8), 20 h. 30 : Lewis et Alice.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : le Bel indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 15 : Daniel Roux.
BLANCS MANTEAUX (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; J., v., s., 23 h. 45 : P. Triboulet
CAF'CONC (372-71-15) (D), 21 h., sam., 19 h. 30 et 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Si être heureuse était conté.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : Les deux Suisses ; 22 h. 15 : Couple-moi le souffle ; II : 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
CAFESSAION (278-46-42) (D. soir, L.), 21 h. 30 : J. Charby.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : l'Avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : C'était demain ; 21 h. 30 : Piaf parmi nous ; 22 h. 30 : Monique Morelli.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.), 20 h. 30 : R. Bohringer ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : Bobok ; 22 h. 30 : M. Fanon.
L'ECUME (542-71-16) (D.), 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Michèle Leho.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : B. Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
FER-PLAY (707-96-99) (Jeu., mar), 20 h. 30 : l'Esprit qui vole ; 22 h. : les 2 et 4 : Rivage ; à partir du 5 : les Portes ; 23 h. 15 : Plurielle.
LA GRANGE AU SOLEIL (727-43-41) (D., L.), 21 h. : Plumeval.
LE MARCHE-PIED (636-72-45) (D., L.), 21 h. 30 : D. Panerai ; le 8, à 20 h. : P. Moulinat.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I : 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges ; II : 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : G. Langlois.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Offenbach-Bagatelle ; 21 h. 45 : L. Arti.
SELENITE (354-53-14) (D.), I : 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux ; II : 21 h. : Sornettes d'alarme.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : le Plus beau métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique... Magnifique ; 22 h. 30 : D. Kaminka.
VIEILLE GRILLE (707-60-23) (D.), L.), 20 h. 30 : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. : Bussi ; 22 h. 30 : Vies et morts d'un chien, dern. le 5 ; à partir du 8 : J. Bourdon.

Dans la région parisienne

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : les Hauts de Hurlevent (dernière le 6).
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), les 2, 3, 8, 20 h. 30 : le Legs.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), les 2, 3, 4, 5, 20 h. 30 : Marat-Sade.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), les 2, 3, 4, 7, 21 h. : la Vie en pièces.
Petit Sorano (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim., 18 h. : Pad'pomme'ad.



Concerts

MERCREDI 2 AVRIL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. E. Krivine. Sol. J.-P. Collard, piano (Strauss, Brahms, Saint-Saëns).
EGLISE SAINT-ROCH, 18 h. 30 : 1re partie ; 21 h. 30 : 2e partie. Ensemble orchestral de Paris. Dir. J.-P. Wallez. Chanteurs de Saint-Eustache (Bach).
SAINTE-CHAPELLE, 20 h. 30 : R. Parrot, A. Gauthier, P. Brousseau (Bach).
AMERICAN CENTER, 21 h. : J. English, C. Natvig (Natvig, English, Cage, Niblock).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. : C. Fournier, J. Rosenfeld, A. von Ramm, P. Bouchard, D. Cholette (Lima, Jentzsh, Lorrain, Xanthoudakis, Cholette, Ives).
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 18 h. à 18 h. 30 : R. Gagneux, carillon (Reibel).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : G. et B. Picavet, pianos (Chopin, Brahms, Herz, Lefébure, Wely).

JEUDI 3 MARS

MAISON DE L'UNESCO, 19 h. : Orchestre de chambre Pro Unesco. Dir. O. Diakité (Bach, Haydn).
SAINTE-CHAPELLE, 20 h. 30 : M. Grancher, M. Thiery, C. Pages (Beethoven, Stradella, Bach...).
CITE DES ARTS, 20 h. 30 : M. Tagliaferro, cours de piano.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 2 (Mozart, Schumann, Lefébure, Wely).
RADIO-FRANCE, studio 106, 18 h. 15 : P. Devoyon (Liszt, Ravel).

VENDREDI 4 AVRIL

SAINTE-CHAPELLE, 20 h. 30 : Quatuor Parrot, A. Copey, mezzo-soprano (Telemann, Vivaldi, Lœillet, Bach-Frescobaldi).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 2.

SAMEDI 5 AVRIL

RADIO-FRANCE, Studio 106, 18 h. 30 : A. Anastasescu (Debussy, Mozart, Schumann).
SAINTE-CHAPELLE, 20 h. 30 : Les musiciens de la Pléiade (Ingeneri, Schütz, de Lassus, Jannequin, Certan).
RANELAGH, 18 h. : M. Moreno, R. Tragan (Bach, Chopin, Albeniz, de Falla, Granados).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 2 (Mozart, Schumann, Lefébure, Wely).

DIMANCHE 6 AVRIL

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Solistes de l'Ensemble instrumental de Lausanne (Bach, Haendel).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : P. Cochereau, orgue (improvisations).
SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 : Agrupacion Musica. Dir. : E. Gieco (Misa Criolla, musiques des cathédrales latino-américaines).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : G. Schmitt, flûte de Pan (Bach, Vivaldi, folklore).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : Chœur des Filles de Old Ham, Ensemble à vent (œuvres religieuses et negro-spirituals).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : O. Latry, orgue (Bach).

LUNDI 7 AVRIL

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 15 h. : voir le 6.
SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 : Quatuor Parrot, A. Copey (Naudot, Haendel-Bernardi).
LUCERNAIRE, 17 h. 30 : Quintette à vent Nielsen (Alsina, Ligeti, Stockhausen).

MARDI 8 AVRIL

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Les arts florissants. Dir. William Christie (Monteverdi, Rossi, Grandi, D'India, Priuli).
RADIO-FRANCE, Studio 106, 17 h. 30 : J.-F. Heisser, piano (Beethoven).

LE MONDE DES SPECTACLES

Variétés

Les music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 17 h : Renaud (dernière le 6) ; A partir du 8 : Compagnie A. Tahon
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Jacques Douai
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Negroropeen-Express.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. 30 : P. Font et P. Val.
MARIGNY (256-04-41) (J., L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Thierry Le Luron.
MATHURINS (265-90-00) (L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h. 30 : J.-M. Caradec.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. dim., 14 h 30 : Enrico Macias (dernière le 7).
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer., 15 h., sam. et dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 . Holiday on Ice.
RANELAGH (288-64-44) (D.), 20 h. 30 J.-C. Vannier.
THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50) les 4 et 8 à 20 h 45 ; le 5, à 14 h 30 et 20 h. 30; le 6, à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Viva Mexico.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. et le 7, à 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible
DEUX ANES (606-10-26) (Mer), 21 h., mat dim et le 7, à 15 h. 30 : Pétrole...ane.

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-22-53), les 2, 4, 5 et 8, à 20 h. 30 ; le 6, à 14 h. 30 et 20 h. 30 ; le 7, à 15 h. : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des cygnes).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), Ballet du vingtième siècle ; les 3, 4, 5, à 20 h. 30 ; le 6, à 17 h. : Malher (Ce que la Mort me dit. Chant du Compagnon errant Ce que l'Amour me dit).

THEATRE OBLIQUE (355-02-94), à 18 h. 30 : Compagnie l'Ormorange (dern. le 5).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 2 20 h. 30 : Original Mirrors. Les 7 8, 20 h. 30 : Cow-boys International.
BATACLAN (700-30-12), le 3, 20 h. Nazareth. Le 4, 20 h. : Headboys
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h. : Michel de Villers. Marc Fosset Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Rhizome encore. 22 h. 45 : El Grande Melao
C.I.S.P. (343-19-01), le 2, 16 h. 30 Bill Baxter. Le 3, 16 h. 30 : Little Body and The Kid.
DUNOIS (584-72-00), mer., jeud., ven., sam., 20 h. 30 : Groupe Lo. Les 6, 7, 8, 20 h. 30 : Armonicord
DREHER (233-48-44), 21 h 30 : Jo Lee Wilson Quartet (dern. le 5) A partir du 6 : Max Roach Quartet
GIBUS (700-78-88), 22 h. : Breakers Speakers (dern. le 6).
GOLF DROUOT (770-47-25), le 3, 22 h. : Trust Le 5 . Xandre.
JARDIN DES CHAMPS-ELYSEES (260-34-90), le 8, 20 h. : B.B. King.
PALACE (246-10-87), le 3, 20 h. : The Mo-Dettes et Spizzenergi. Le 7, 20 h. 30 : Steve Lacy.
PETIT JOURNAL (326-28-59), le 2, 21 h. 30 . Watergate seven-one. Le 3 : Orphéon Orchestra. Le 4 : Metropolitan Jazz Band. Le 5 : Soul's Quartet. Le 8 : Jack Dieval Trio.
PETIT OPPORTUN (236-01-36). 22 h. : Nazare Pereira (dern. le 6) A partir du 7 : J. Vidal, F. Sylvestre, P. Lemoal.
RIVERBOP (325-93-71), 21 h. 30 : Gordon Beck, A. Holdworth, J.-F. Jenny Clarke, A. Romano (dern. le 5)
SLOW CLUB (233-84-30), 22 h. : Claude Lutar (sf. le 5). Le 5 : René Franc.

CULTURE

A LA FOIRE DE BOLOGNE

L'explosion du livre de poche pour enfants

Bologne. — « L'entrée est interdite aux appareils photographiques, aux chiens et aux enfants »... Ces panneaux, *soigneusement disposés* devant les caisses et les contrôles des bâtiments de la Foire de Bologne, ne font sourire personne. Ni la vieille religieuse accroupie là pendant les quatre jours de la foire, et qui quête de l'argent « pour nos petits » ; ni les carabiniers en armes postés tout autour des pavillons, dans des camions ou à pied, et qui rappellent que, si la violence est proscrite dans les livres pour la jeunesse, la jeunesse ne proscrit pas forcément la violence ; le visiteur spécialiste de *littérature enfantine, qui se renforce* dans une conviction que les lectures de nos enfants sont choses beaucoup trop sérieuses pour laisser les intéressés en décider eux-mêmes.

Ce n'est pas là une simple boutade, comme l'attestait la participation de plus en plus importante des éditeurs du monde entier (neuf cents *environ, venus d'une cinquantaine de* pays). Cette dix-septième Foire du livre pour la jeunesse, qui s'est tenue du 27 au 30 mars dans la capitale de l'Emilie, après avoir été pendant longtemps confidentielle, s'ouvre maintenant aux nécessités du business international, devenant, à son échelle, une sorte de branche spécialisée de la *Foire de Francfort. Ainsi, plus de* soixante-dix éditeurs américains étaient représentés, plus de quatre-vingt-dix britanniques, les pays de l'Est, l'Iran — qui reprenait les meilleurs livres des éditions créées jadis par le chabanou — et une cinquantaine de français. Pour la première fois, M. Claude Gallimard avait *même fait le voyage de Bologne,* témoignant ainsi de l'importance prise en quelques années par le département jeunesse dans sa maison.

Du côté français, on sent une réelle effervescence actuellement avec la prolifération de collections nouvelles qui vont se disputer la clientèle des enseignants et des lecteurs potentiels. Beaucoup d'histoire, en B.D. ou en livres bien illustrés, chez des éditeurs scolaires qui ne veulent pas rater cette mutation de notre siècle et faire que la culture extra-scolaire prenne le pas sur la culture à l'école : chez Hachette, Casterman, Bordas, par exemple.

Mais ce sont les collections de poche qui cette fois connaissent une très nette faveur. Il y en avait trois présentées en primeur à Bologne : « Castor poche », que François Faucher, le directeur du presque cinquantenaire Atelier du Père Castor, destine aux lecteurs de romans et de récits français et étrangers *à partir de huit ans et qui sort avec* un tirage de départ de trente mille exemplaires ; « l'ami de poche » chez Casterman, une collection littéraire s'adressant aux dix-quinze ans, avec des rééditions de classiques et des inédits français et étrangers.

De notre envoyée spéciale

Par exemple, Jules Renard, Pierre Pelot, André Laude ; pour les plus petits, à partir de quatre ans « Folio Benjamin » chez Gallimard propose de somptueux albums qui tiennent dans la main, en couleurs, tout pleins de sens et de non-sens. Ces nouveaux « poche » s'ajoutent bien sûr aux collections existantes : « Renard poche », l'ancêtre, créée en *1975 et qui fut chez nous le véritable* initiateur (bientôt cent titres) ; le « Lutin poche », « album pour les trois-six ans, à l'Ecole des loisirs ; « Folio Junior » chez Gallimard, créée en 1977, dont le numéro 100, *le Petit Prince*, dépasse les trois cent mille exemplaires et qui a été suivie à la fin 1979 chez le même éditeur *par des anthologies poétiques « de* poche » par thème ou par auteur.

Le contraire des livres cadeaux

Ces livres, bien présentés, que l'enfant peut acheter lui-même, qui sont le contraire des livres cadeaux, on en trouve encore sous différentes formes et différents formats chez d'autres éditeurs : « Bias poche » chez Bias, « Le livre de *poche jeunesse » au Livre de poche,* « Aux quatre coins du temps », chez Bordas, « Arc en poche » (ex-« Arc-en-Ciel » chez Nathan, « Le temps d'un livre » chez Magnard, qui annonce pour juin un « Tirelire de poche ». D'après les spécialistes du marketing, le marché est loin d'être saturé, et l'on cite l'exemple des *Etats-Unis, où les « papers back »* pour les jeunes ont connu en dix ans une augmentation de 700 % (mais ils sont actuellement en état de stagnation).

Dans l'édition mondiale du livre pour la jeunesse, Bologne s'est finalement imposée : pour les éditeurs, qui viennent y prendre le pouls des *autres pays, faire des affaires,* mettre sur pied des co-éditions sur présentation de maquettes ; pour les illustrateurs connus, qui viennent sentir les modes nouvelles, ramasser des idées, faire leur marché, d'où cette terrible uniformisation, cette internationalisation du goût ; pour les illustrateurs inconnus, qui, le car*ton à dessin sous le bras, passent* de stand en stand, afin de montrer ce qu'ils font, tenter leur chance et prendre une place à côté de Maurice Sendak, John Burningham, Helen Oxenbury, Tony Ungerer, Etienne Delessert, Peter Spier, Margot Zemach, Philippe Dumas, Stephen Kellogg et de tant d'autres qui *sont des princes dans le petit* monde des livres d'images.

Parmi les livres primés : une consécration pour le grand illustrateur japonais Mitsumasa Anno avec un livre de chansons d'Europe orné de doux paysages verts, mais qui ne renouvelle pas beaucoup la manière de son auteur et n'atteint pas à l'originalité d'un livre comme *Ce jour-là* (paru à l'Ecole des loisirs) ; une extraordinaire réflexion sur les maisons des hommes et des bêtes, *la Voûte du ciel et la Coquille du limaçon*, de Rita Muhlbauer, chez l'éditeur suisse Fauerlander ; une autre récompense, le prix Andersen, décerné tous les deux ans par le Bureau international des livres pour la jeunesse (I.B.B.Y.), qui se veut le « prix Nobel des jeunes », ne semble pas avoir satisfait cette année tous les jurés qui devaient trancher pour la catégorie « illustrateurs » entre *Ungerer et Delessert* et qui choisirent un Japonais de soixante-dix ans, Sukichi Akaba, tout imprégné de la culture des autres pays d'Asie, notamment de la Mandchourie, où il vécut entre 1932 et 1941. L'autre lauréat de ce prix, catégorie « auteurs », est un Tchécoslovaque que nous ne connaissons pas encore *en France, Bohumil Rihua, âgé de* soixante-treize ans. On fera sans doute mieux connaissance avec lui lors du prochain congrès de l'I.B.B.Y., qui se tiendra à Prague, cette année, en septembre.

NICOLE ZAND.

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE CASSETTES « PIRATES »

(De notre correspondant.)

Rouen. — Un réseau de faussaires spécialisés dans contrefaçon de cassettes enregistrées vient d'être démantelé par la police judiciaire de Rouen et de Paris. M. François Le Herff, juge d'instruction à Bernay (Eure), a ainsi inculpé, mardi 1er avril, MM. Michel Lebert, marchand forain, Gérard Knobelpies, ingénieur, Jean-Noël Giffrain, imprimeur au chômage, et Lou Sergent, industriel spécialisé dans l'industrie phonographique de « *délits habituels, importations habituelles et contrefaçons phonographiques* ». Les trois premières personnes ont été écrouées à la maison d'arrêt d'Evreux. Une cinquième personne, M. David Boumendiel, soupçonnée d'avoir participé au réseau en reproduisant notamment les jaquettes des cassettes, est recherchée.

Les premiers éléments de l'enquête ont permis d'établir que les trafiquants inondaient le marché de leur production depuis deux ans, principaleemnt dans le Midi, le sud-ouest, l'ouest de la France *et la région parisienne. Plusieurs* dizaines de milliers de cassettes auraient ainsi été diffusées.

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) et le Syndicat professionnel des entreprises phonographiques (SNEPA) ont décidé de se constituer parties civiles. Durant deux ans, les deux organismes avaient mené leur propre enquête sur ce trafic de cassettes « pirates »

Deux disparitions

L'AFFICHISTE HERVÉ MORVAN

L'affichiste Hervé Morvan est mort à Paris le 1er avril. Né à Plougastel en 1917, il était âgé de soixante-trois ans.

On peut dire qu'Hervé Morvan a marqué de son sceau les murs de Paris, en créateur d'images. Dès sa sortie de l'Ecole des arts appliqués, un mot légendaire a suivi ce personnage petit et rond, à l'œil vif : « Il n'y a plus de chapelle Sixtine à peindre. » *Pour ce graphiste plein d'humour gentil, il y avait les murs de la ville.*

Hervé Morvan a commencé par faire des affiches pour le cinéma des années 30. Cela servait bien son talent narratif. Et pendant la guerre — il faut bien vivre — il lui est arrivé de décorer des lieux de plaisirs comme le One Two Two, en 1943.

C'est après la Libération, avec le redémarrage de la production industrielle, qu'Hervé Morvan se lance dans la création d'affiches commerciales qui ont fait sa célébrité. Il a trente ans et l'esprit pétillant d'idées pour la gaine Scandale et les eaux Perrier. Puis viennent les affiches de plus grande maturité, dont les images complexes fondues les unes dans les autres font mouche : pour les cigarettes Gitane, en 1955-1956 ; les petits-déjeuners Banania ou la moutarde Savora...

Les produits de grande consommation conviennent à son langage graphique très populaire, que toute le monde comprend. C'est dans la bonne humeur qu'il stimule les désirs simples du consommateur. Le nombre de ses affiches commerciales pour les salons et les foires, ainsi que pour le cinéma, est incalculable. Pendant quarante-cinq années environ la France est allée au cinéma, à la foire, a pris le train, a fumé et assaisonné ses repas sur l'appel de ce publicitaire.

J.M.

LE ROMANCIER HENRY POULAILLE

Le romancier Henry Poulaille est mort à Cachan. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

L'animateur de « L'École prolétarienne »

Avec Henry Poulaille disparaît un écrivain qui ne fut pas seulement un romancier à succès de l'entre-deux-guerres, *mais également un animateur* et un découvreur. A son poste de directeur littéraire chez Grasset, où il travailla durant trente-trois ans, il révéla Giono, Edouard Peisson, Ramuz, entre autres. Ce fut lui aussi qui contribua à faire connaître en France Knut Hamsun, Gorki, Thomas Hardy.

L'animateur a attaché son nom à l'Ecole prolétarienne, dont il fut le créateur et à laquelle se sont rattachés des écrivains aussi divers que Tristan Rémy, Eugène Dabit, Marc Bernard, Louis Guilloux, André Sevry, Georges Clavel, Panaït Istrati, qui, tous, avaient eu en commun des origines populaires et une formation d'autodidacte.

L'Ecole prolétarienne se distinguait du populisme et du réalisme socialiste, en ce sens qu'elle mettait l'accent sur l'authenticité du témoignage *aux dépens de toute recherche artistique* trop formelle, et se défiait de tout engagement trop militant. L'œuvre devait se suffire à elle-même et ne pas dépendre des consignes ou des objectifs d'un parti.

L'œuvre d'Henry Poulaille, héritière directe des l'anarcho-syndicalisme de la fin du dix-neuvième siècle et de ses *traditions* d'éducation populaire (Poulaille était très lié avec Marcel Martinet et Victor Serge) devraient susciter un renouveau d'intérêt, à l'heure où les idéologies contraignantes de ce siècle s'apaisent, et où refleurissent les témoignages directes sur la condition et la vie des milieux populaires.

On relira avec fruit — et il serait opportun qu'on republie — des livres comme *le Pain quotidien, les Damnés de la terre, Pain de soldat, Ils étaient quatre, Un train fou*, et on consultera avec profit les collections de ses revues *le Nouvel Age littéraire* et *Maintenant*, où n'a jamais cessé de s'affirmer un double espoir : social et pacifiste.

PAUL MORELLE.

Né le 5 décembre 1896 à Paris, Henry Poulaille était le fils d'un ouvrier charpentier. Il obtient son certificat d'études primaires avant de devenir garçon de courses chez un pharmacien, préparateur en pharmacie, crieur de journaux, homme-sandwich, manœuvre et secrétaire dans un hôpital (1919-1921).

Il entre chez l'éditeur Bernard Grasset, où il est d'abord secrétaire (1923), puis directeur des services de presse (1925-1960).

Journaliste, il anima la page littéraire du journal le Peuple *(1926) et diverses revues. Romancier, il a voulu donner à son œuvre un sens « prolétarien ».*

Il a volontairement privé ses écrits de recherche esthétique. Il a transcrit ses souvenirs de la guerre de 1914-1918 dans Ils étaient quatre, *son premier roman paru en 1925, puis dans* Pain de soldat, *publié en 1937, suivi de* les Rescapés, *en 1938. Il est l'auteur de contes, réunis sous le titre* Ames neuves *(1925), d'un certain nombre de romans, dont plusieurs furent adaptés à la télévision :* le Pain quotidien *(1934),* les Damnés de la terre *(1935). Il a donné plusieurs essais :* Pour ou contre Ramuz *(1926),* Charles Chaplin *(1927) et, en 1957 :* Corneille sous le masque de Molière, *ainsi que plusieurs livres pour enfants, notamment* Il était une fois, *quatre-vingts contes réunis en collaboration avec René Poirier, en 1947. Il avait reçu, en 1954, le Prix des bouquinistes. Presque tous ses livres ont été publiés chez Grasset.*

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 55 C'est arrivé un jour.
L'homme-grenouille.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Incendie ? Pas de panique.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.

19 h 55 Tirage du Loto.

20 h Journal.

20 h 35 Dramatique : « le Séquestré ».
Réalisation : G. Jorré, avec J.R. Caussimon, F. Dunoyer, P.-A. Wolff, A. Bilec...

22 h 5 La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Avec Jean Malaurie (« les Derniers Rois de Thulé ») ; Pierre-Jakez Helias qui présente « Toinou » ; Antoine Sylvère et l'abbé Alexandre.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.



19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Mi-figue, mi-raison : Où va la fête ?
La fête, en direct de la Foire du Trône ; une noce à la campagne ; les « fêtards » des clubs de vacances.
22 h 40 Magazine médical.
Le diabète, vivre avec (n° 2).
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : Pierrot et l'atelier de réparation.

18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et la contraception, avec Mme Missoffe, député de Paris, et le docteur L. Cournot.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « *Louis et Réjane* ».
Scénario et réalisation P. Laïk. Avec P. Crauchet, D. Noël, etc.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Un siècle d'automne », de R. Pividal, lu par P. Mazzotti.
19 h. 30, La science en marche : *Le rêve, un nouveau continent du cerveau.*
20 h., La musique et les hommes : La variation.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations (les Indiens sont de plus en plus loin).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Le royaume de la musique : premiers prix des tournois 1979.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Don Juan », poème symphonique (R. Strauss), « Concerto n° 2 pour piano et orchestre en sol mineur » (Saint-Saëns), « Symphonie n° 3 en fa majeur » (Brahms), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E Krivine, avec J.-Ph. Collard.
23 h., Ouvert la nuit ; 23 h. 30, Aspects inédits de l'opéra italien : le jeune Verdi, 1840-1855 ; 1 h. 30, Les grandes voix.

Jeudi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Répo[…]e à tout.
12 h 30 Midi[…]remière.
13 h Jou[…]l.
13 h 30 Em[…]ions régionales.
13 h 50 Ob[…]if santé.
L'enfant fatigué.
14 h W[…]e le Viking.
14 h 25 C[…]ue-vacances.
Joe ch[…] les fourmis ; 14 h 34, Bricolage ; 14 h. 40, [V]ariétés ; 14 h. 50, Comment la souris reçoit [l]e pierre sur la tête et découvre le monde ; 14 h 55, Infos-nature ; 15 h 05, Infos-[m]agazine ; 15 h. 15, Variétés ; 15 h. 18, Arago [X] 001 ; 15 h 35, Le petit prince orphel[in].
18 h [illegible]
18 h 30 [L]a rue Sésame.
18 h 55 [C]'est arrivé un jour.
Par [un] petit bout de l'aventure.
19 h [10] Une minute pour les femmes.
Le [m]édiateur : un recours méconnu.
19 h [20] Emissions régionales.
19 h [4]5 Les inconnus de 19 h 45.
20 [h] Journal.
20 [h] 30 Série : Les visiteurs.
(n° 1) Zarko.
Réalisation de M. Wyn, avec J.-M. Flotats, B. Kramer, J. Balutin, A. Oumansky...
[illegible] h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
[illegible] h 30 Documentaire : La mort danse à Vergès.
Réalisation de A. Altit, avec A. Serra, I. Bruguera, R. Lopez, M. Felix Medina, J. Casado Ferrer.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 35 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
(n° 9).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Sports : Tennis à Monte-Carlo.
17 h 20 Fenêtre sur...
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Assemblée parlementaire : Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Incompris ».
Film italien de L. Comencini (1966), avec A. Quayle, S. Colagrande, S. Giannozzi, J. Sharp, G. Granata, G Moll, A Facchetti.
Le consul de Grande-Bretagne à Florence se retrouve veuf avec ses deux fils. Il cache la mort de la mère au plus petit (six ans) et ne comprend pas la souffrance et le besoin d'affection de l'aîné (onze ans), ce qui provoque un malentendu.
Très beau film longtemps méconnu. Admirable étude de deux états de l'enfance, rapports psychologiques avec le monde des adultes. Un style rigoureux de tragédie.
22 h 15 Courte échelle pour grand écran.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : A propos de la température ; A l'écoute de la terre : plissements et séismes.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et la violence : S.O.S. Alternative.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Jean Gabin) : « le Gentleman d'Epsom ».
Film français de Gilles Grangier (1962), avec J Gabin, M Robinson, L de Funès, P. Frankeur, F. Villard, J Lefebvre (N., rediffusion).
Un officier de cavalerie en retraite vit, grâce à ses connaissances hippiques, de combines sur les champs de courses, où il plume les pigeons qui cherchent de bons tuyaux.
Gabin en escroc portant beau, sympathique, écrasant de sa superbe les imbéciles qui l'entourent. Un film démagogique à la mesure des dialogues d'Audiard. On y rencontre Louis de Funès, très drôle dans un petit rôle.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Pascal, le centre et l'infini (les voies du salut) ; à 8 h. 32, La mémoire de l'instant : Jean Tortel en son jardin ; à 8 h. 50, Le loup dans un tiroir.
9 h. 7, Matinée de la littérature :
10 h. 45, Questions en zig-zag à J.-P. Dorian : Ecoute Paris.
11 h. 2 Musique, littérature et société au Moyen Age (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Métamorphose de la civilisation », avec M. Chapsal.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.
14 h., Sons : Inde... Bénarès (les rickshows).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Très sage Héloïse », de J. Bourin.
14 h. 47, Départementale : Le Mont-Saint-Michel.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Les Anciens élèves », d'H. Thomas, lu par M. Etcheverry.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine ; Les poumons face à l'environnement.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Une révolution en été », de M. Buenzod.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peinture fraîche.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique (pour les enfants de quatre à sept ans).
9 h. 17 Le matin des musiciens : Musiques pour une semaine sainte.
12 h., Musique de table : France-Musique service ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique : la musique de film ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de Ponchielli, Delibes, Kremer, Stolz, J. Strauss ; 14 h. 30, Notes de Paul Dukas sur Berlioz ; 16 h. 30, « Espace III » (Miroglio), dir. A Girard ; 16 h. 45, Grands solistes : Pablo Casals, « Cinq pièces de style folklorique » (Schumann), « Concerto pour violoncelle » (Dvorak).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Récital de piano de P Devoyon, en direct de Radio-France : « Après une lecture de Dante » (Liszt), « Gaspard de la nuit » (Ravel) ;
20 h., Les chants de la terre : musiques traditionnelles
20 h. 30, Ensemble de l'itinéraire, dir. P. Eotvos, avec G. Barreau, V. Globokar et H Dufourt
22 h. 15 Ouvert la nuit : musique de chambre, portraits par petites touches : Beethoven (« Vingt-cinquième sonate », « Vingtième sonate » et « Sonatines ») ; 23 h., Inédits et références ; 1 h., Jazz forum : colin-maillard.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 2 AVRIL

— *M. Michel Crépeau,* président des radicaux de gauche, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

— *M. André Giraud,* ministre de l'industrie, est interrogé à la suite de la diffusion d'un dossier sur l'énergie, au cours du journal d'A 2, à 10 heures.

JEUDI 3 AVRIL

— *M. Georges Séguy,* secrétaire général de la C.G.T., participe au journal d'A 2, à 12 h. 45.

— *MM Michel Sordel,* sénateur de la Côte-d'Or, membre du groupe de l'Union des républicains et des indépendants, et *Robert Schwint,* sénateur du Doubs, membre du groupe socialiste, s'expriment sur la loi d'orientation agricole, sur A 2, à 19 h. 45.

— *Mme Monique Pelletier,* ministre déléguée à la condition féminine, est l'invitée du journal de TF 1, à 13 heures.

SPORTS

TENNIS

EN MARGE DES TOURNOIS DE LA RIVIERA

Yannick Noah et sa prospective

De notre envoyé spécial

Nice. — Profitant des loisirs forcés de Yannick Noah, consécutifs à une angine qui l'a contraint de déclarer forfait au tournoi de Monte-Carlo, j'ai rencontré le joueur numéro un français dans sa retraite de prédilection : sur cette colline des hauteurs de Nice qui abrite le tennis-club quasi centenaire du parc impérial, où il a passé cinq ans de son adolescence, et la résidence voisine, nouvellement installée dont sa mère et ses deux jeunes sœurs, Isabelle et Nathalie, entretiennent le foyer. Pas d'intrus dans ce salon du Club House, pas d'indiscrets escaladant la terrasse pour solliciter un autographe ou tenir la jambe du jeune champion noir — nous sommes seuls.

« Je n'ai pratiquement pas joué depuis la Coupe Davis à Montpellier — je suis « bandette » (immobilisé) depuis plus d'un mois, je manque de compétition et je commence à me faire houspiller ici et là, — mais je suis tout de même le champion de France, le « seul international » classé dans les trente premiers professionnels du monde, et le premier aussi à avoir contribué à déverser la corne d'abondance sur les petits copains... »

Yannick Noah est vêtu d'un jean et d'un simple blouson de cuir. Il rit avec ses dents du bonheur, largement, franchement, sans l'ombre d'une amertume. Il n'aura que vingt printemps le 16 mai prochain, il a donc la voie royale du succès devant lui.

« Ce qui va être le plus calé, c'est de reprendre l'entraînement. A Nice, où j'ai suivi les classes du lycée d'études jusqu'à seize ans, c'est encore facile, je suis chez moi. En revanche, à Paris, où j'habite à présent, ce n'est pas pareil. L'équipe de France bénéficie des installations de Roland-Garros, la mise en condition athlétique s'agrémente de la proximité du bois de Boulogne, et dès que la saison à l'air libre va s'ouvrir nous pourrons croiser la raquette entre nous durant les trois ou quatre heures absolument essentielles à notre bonne forme technique. Mais l'hiver où nous étions autorisés à jouer sur les courts couverts des clubs parisiens une heure par-ci par-là a été terrible. C'est vous dire qu'on finit par ne s'entraîner qu'en s'engageant dans les tournois professionnels. Comme ceux-ci se disputent aux quatre coins du monde et presque invariablement sur des surfaces différentes, sans parler de l'éreintement des fuseaux horaires à récupérer, vous voyez le travail ! Et je ne vous parle pas de la difficulté à choisir les bons tournois, à accepter ou refuser les invitations, à faire coller les dates et les déplacements avec les rencontres de la Coupe Davis, auxquelles je tiens avant tout, et avec la préparation de notre tournoi majeur, c'est-à-dire les Internationaux de France à Roland-Garros.

— Pourquoi ne prenez-vous donc pas un « coach » comme font tous les grands ?

— J'y songe, parce que je suis un peu perdu : beaucoup plus que mes performances ou mes contre-performances, c'est mon emploi du temps qui me tracasse. Pensez que, à onze ans, avant qu'Arthur Ashe me découvre au Cameroun, je vivais encore avec mon père à Yaoundé et qu'aujourd'hui je dois raisonner comme un homme d'affaires expérimenté. Car, beaucoup plus que de comptabiliser les matches de tennis, nous devons compter les sous. »

Noah me dit cela le plus gentiment du monde. Il est le premier à reconnaître que sa chance a été prodigieuse d'avoir été propulsé sans transition de l'âge du potache à l'état de multimillionnaire. Sur le plan de l'opulence financière, il n'a rien à cacher. Ses gains à l'ATP (Association du tennis professionnel) pour l'année 1979 se sont montés à 63 763 dollars (290 000 francs environ), sans compter les contrats avec les maisons d'articles de sport et autres entreprises commerciales qui lui ont rapporté et lui rapportent une fortune.

Il dit plaisamment : « *Un champion noir est plus spectaculaire. Voyez Ashe, les frères Amritraj.* » S'il n'avait pas encaissé ces sommes, il n'aurait certainement pas pu se payer un duplex luxueux à Auteuil, rouler au volant d'une Porsche 924 et n'avoir aucun souci pour ses fins de mois

J'ai pourtant l'impression, quand nous nous serrons la main, qu'une certaine nostalgie flotte dans ses prunelles noires, celle des chanteurs rock qu'il admire tant. Toujours entouré, trop entouré, reconnu si jeune dans la rue et déjà super-adulte dans l'existence, avide d'isolement tout en recherchant éperdument l'amitié, la tête obnubilée par un filet de tennis avec la peur constante d'être inférieur à sa célébrité, ayant toujours la rage de vaincre sur un court, mais désireux de s'assumer tout seul un jour en dehors du sport : Noah, au milieu des problèmes brûlants de sa génération et de la réussite précoce, se penche sur son avenir.

OLIVIER MERLIN.

LE DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL PROPOSE UN RENFORCEMENT DES SECTIONS ATHLÉTISME-ÉTUDES

M. Jean Poczobut, directeur technique national de la Fédération française d'athlétisme, a exposé, le 1er avril, au cours d'une conférence de presse, les grandes lignes d'un projet visant à une meilleure harmonisation entre l'athlétisme fédéral et le milieu scolaire. Il s'agit, en fait, d'organiser autour des sections athlétisme-études, qui existent déjà à partir de la classe de seconde, mais dont les limites, sur le plan de l'efficacité, sont désormais connues, un ensemble cohérent.

Il s'agirait tout d'abord de mettre en place de nouvelles sections athlétisme-études, départementales celles-là, qui accueilleraient des élèves de quatrième et de troisième. Ces sections fonctionneraient dans le cadre des activités normales d'un C.E.S., un peu comme cela se fait pour la musique, sans qu'il soit nécessaire de créer des infrastructures nouvelles, notamment sans internats.

Au cours de l'année scolaire 1980 - 1981, une première expérience serait menée dans cinq ou six établissements, qui serait étendue, au cours de l'année scolaire suivante, à quatre-vingts ou cent établissements. Deux mille à trois mille jeunes pourraient être concernés, des tests étant organisés à la fin de la troisième pour l'entrée dans les sections athlétisme-études qui fonctionnent déjà au plan interrégional.

Dans le même temps, des groupes nationaux par spécialités (trois à quatre groupes de huit athlètes chacun) seraient constitués épisodiquement pour la préparation aux championnats d'Europe juniors.

En aval des sections athlétisme-études interrégionales, des efforts vont être entrepris afin que les étudiants en éducation physique bénéficient d'horaires aménagés dans les Centres d'éducation physique et sportive (CREPS) et les unités d'enseignement et de recherches en éducation physique et sportive (UEREPS). Pour les autres étudiants, la Fédération française d'athlétisme entend s'appuyer sur les clubs universitaires, à partir d'une expérience déjà en cours avec le Bordeaux Université club, afin de régler leurs cas individuellement.

ATHLÉTISME. — *Le Belge Ronald Desruelles a subi un contrôle antidopage positif au cours des championnats d'Europe en salle, les 1er et 2 mars à Sindelfingen (R.F.A.) où il avait remporté le titre du saut en longueur avec un bond de 8,08 m. Ronald Desruelles, qui est passible d'une suspension de dix-huit mois, a utilisé un anabolisant multi-vitaminé, le méthano - stélone, sur les conseils d'un médecin de son entourage. Il semble en effet que Ronald Desruelles, qui a spontanément indiqué le nom du produit lors du contrôle, croyait prendre de simples vitamines. La fédération belge d'athlétisme, qui a révélé l'affaire, envisagerait d'engager des poursuites contre ce médecin.*

IMPRIMERIE

Chez Chaix, toujours occupé

LES SYNDICS ENGAGENT DES POURSUITES CONTRE TROIS MILITANTS

Les syndics de l'imprimerie Chaix, à Saint-Ouen — entreprise fermée et occupée depuis cinquante-deux mois, — ont engagé des poursultse contre trois militants. Cette action vise à faire évacuer l'entreprise, l'occupation constituant une atteinte au droit de propriété.

La Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T., dans un communiqué, « *s'élève avec indignation* » contre ces poursuites et rappelle que « *les travailleurs de Chaix mènent une lutte courageuse pour retrouver un emploi dans leur entreprise, le maintien et le développement du potentiel graphique français.*

» Avec leur organisation syndicale, ils ont réuni les éléments de la relance de Chaix et trouvé des industriels. A cela le ministère de l'industrie, qui est en possession d'un plan de redémarrage, répond par la répression plutôt que par la négociation.

» La Fédération du Livre C.G.T. déclare fermement que les travailleurs du Livre sont résolus à s'opposer à toute menace d'une intervention des forces de police. »

Le mécontentement des ouvriers grandit dans l'ex-groupe Del Duca

Depuis le 8 *février*, le personnel des imprimeries Del Duca, à Maisons-Alfort et à Blois — sous l'impulsion du Syndicat du Livre (FFTL-C.G.T.), — observe des arrêts de travail partiels et mène des actions destinées à faire aboutir ses revendications. Le mardi 1er avril, une caravane de voitures a stationné, boulevard des Italiens, et des serpentins de papier — résidus de fabrication des magazines du groupe — ont été répandus devant le siège des Editions mondiales.

Le Syndicat du Livre affirme que « *plus de quarante postes de travail ont été supprimés* » et que, d'autre part, « *les salariés ont subi la perte de la valeur d'un mois de salaire* » en 1979. Un tract précise : « *Ces imprimeries, ce sont mille deux cents salariés qui confectionnent* Télé-poche, Modes de Paris, Modes et Travaux, Nous Deux, Intimité, Clair Foyer, *et qui contribuent à la réalisation par le groupe de milliards d'anciens francs de profits annuels en hausse constante (9 500 000 000 en 1978).* »

En ce qui concerne le « *programme d'investissements pour moderniser les deux établissements, la direction du groupe conditionne sa réalisation à l'acceptation par le personnel de sacrifices inacceptables dans tous les domaines* », affirme le Syndicat. Ce problème de la modernisation des imprimeries — surtout celle de Maisons-Alfort — avait été largement évoqué en octobre 1979 (*le Monde* du 10 octobre), avant le rachat des Editions mondiales par une filiale de la B.N.P. et de quatre compagnies d'assurances (*le Monde* du 8 novembre).

A la direction des imprimeries Del Duca, dont les Editions mondiales sont le principal actionnaire, on fait observer qu'un programme d'investissements de 80 millions de francs a été décidé dès octobre 1978, avec l'engagement formel qu'il n'y aurait pas de licenciement. Cependant, un plan de préretraite à cinquante-neuf ans — avec une garantie de salaire à 80 % — était simultanément prévu. Ces propositions ont été, à maintes reprises, consignées par écrit.

En ce qui concerne la baisse de salaire qui, selon le syndicat, serait intervenue en 1979, la direction fait observer que les salaires pratiqués à Maisons-Alfort sont 30 % plus élevés que ceux du barème de la convention de l'imprimerie parisienne.

SOCIÉTÉ

Excisées, jusqu'à quand ?

(Suite de la première page.)

Après l'ablation du clitoris et des petites lèvres, les grandes lèvres sont avivées et cousues, l'enfant étant immobilisé pendant plusieurs semaines, jusqu'à ce que la vulve soit fermée, à l'exception d'un petit orifice — où l'on place généralement une allumette pendant la période de cicatrisation — qui permettra le passage de l'urine et du flux menstruel. La matrone utilise un rasoir, significativement dénommé *« rasoir de l'honorable »*.

Au moment du mariage, le mari procède à la défloration soit avec ses doigts, dit le docteur El Dareer, soit à l'aide d'un rasoir ; il doit parfois recourir aux [illegible]ces de la matrone. Une ouverture plus grande doit être ménagée au moment de l'accouchement. Ce qui frappe surtout dans l'étude du docteur El Dareer, c'est la fréquence non seulement des complications à court et à long terme, d'une telle pratique, mais aussi la répétition, sur la même femme, des mêmes gestes. [illegible], 80 % des femmes interrogées av[illegible] été re[illegible]s après leurs accouchements qui, dans tous les cas, avaient exigé une épisiotomie bilatérale (1). Ainsi, [illegible] non seulement sur les enfants mais aussi sur les femmes adultes qui, d'ailleurs, en font la demande, *« pour que l'on ne se moque pas de moi »*, dit l'une d'elles au docteur El Dareer, *« pour plaire à mon mari »*, dit une autre.

Convaincre les traditionalistes

Les mêmes « arguments » reviennent toujours avec insistance : il s'agit, disent les intéressées, d'une question d'« hygiène », de « propreté », d'« esthétique », de « pureté » et de conformité à la loi coutumière ou religieuse — quoique pas une ligne du Coran ne mentionne une telle opération. Il faut enfin, disent-elles, *« protéger les femmes contre leur nature hypersexuelle »*.

Le docteur El Dareer a vu une femme mourir de septicémie, deux jours après son infibulation et une multitude d'infections génito-urinaires, d'abcès vulvaires, de complications sexuelles et obstétricales. Pourtant, seulement 22 % des femmes interrogées se sont déclarées opposées à toute forme de mutilation et... 6,7 % des hommes.

Cependant, le docteur El Dareer a constaté une amorce de changement : dans bien des cas, l'infibulation semble mise en question : près de la moitié des femmes interrogées souhaitent la voir remplacer par l'excision, moins douloureuse, disent-elles, et moins dangereuse.

En Egypte, on estime généralement que les trois quarts des femmes — coptes ou musulmanes — ont subi l'ablation, partielle ou totale, du clitoris. Dans ce pays aussi, de vastes enquêtes sont menées sur ce sujet. Il faut, déclare Mme Marie Assaad, professeur à l'université américaine du Caire, *« convaincre les traditionalistes qu'un clitoris non excisé ne provoque pas le développement de caractéristiques masculines chez la fille et ne diminue pas ses possibilités de se marier »*. Il faut d'autre part obtenir des très influentes autorités musulmanes du Caire qu'elles rappellent cette notion trop mal connue : l'islam n'impose en rien une telle pratique. Les mutilations sexuelles *« sont physiologiquement et psychologiquement nocives »*, lisait-on dès 1959 dans une circulaire du ministère de la santé égyptien. Elles n'en ont pas moins continué depuis. Comme au Soudan, c'est un courant d'opinion né dans les années récentes au Caire et à Alexandrie qui a provoqué l'amorce d'un changement. Le mouvement s'est accéléré depuis la conférence de Khartoum, au cours de laquelle la délégation égyptienne avait été particulièrement active. Il reste cependant urbain et très minoritaire.

En Somalie, *« la circoncision des hommes et des femmes est un élément vital de socialisation »*, lit-on dans un rapport du docteur Otoo (Mogadiscio) remis aux délégués d'Alexandrie. Malgré les efforts du gouvernement — qui a interdit ce type d'opération dans les hôpitaux — la jeune génération, écrit le docteur Otoo *« souhaite massivement continuer »*. Le gouvernement somalien s'est officiellement prononcé contre ces pratiques et a demandé le soutien des autorités religieuses musulmanes, de l'O.M.S. et de l'UNICEF.

Respecter les cultures

Ces trois pays, qui montrent la voie à suivre, font pour le moment figure d'exception. Aussi les délégués d'Alexandrie ont-ils insisté dans leurs recommandations sur l'urgence de poursuivre les recherches sur ce thème, région par région; sur la nécessité toute aussi impérative de laisser à chaque pays le soin de définir sa propre politique dans ce domaine, l'UNICEF et l'O.M.S. apportant, à chaque stade des démarches nationales, aide et soutien. Ils mettent en garde contre l'attitude paternaliste trop souvent adoptée sur cette question. A juste titre, les débats ont à maintes reprises insisté sur le risque d'une confusion : dénoncer la persistance de rites mutilants ne revient pas à condamner une culture ni à la menacer dans ses fondements.

Les recommandations adoptées à Alexandrie insistent aussi sur la nécessité d'agir sur des « groupes-cibles » nationaux (personnels de santé, enseignants, associations de femmes, chefs de village, etc.) qui seuls pourront efficacement exposer les risques que font courir excision et infibulation à la population féminine de leur pays.

Les débats d'Alexandrie ont enfin montré, s'il en était besoin, la difficulté de mettre au point ce type de stratégie. Faut-il, par exemple, encourager le remplacement des mutilations gravissimes comme l'infibulation par des pratiques plus « douces » comme l'ablation, partielle ou totale, du clitoris ? A cette question les délégués d'Alexandrie ont répondu non. Pourtant, cette notion tend à se répandre dans certains milieux progressistes.

Faut-il, d'autre part, encourager la pratique des mutilations sexuelles dans des hôpitaux, par des médecins, comme cela se fait en Somalie et se pratique encore — en Afrique francophone notamment — afin d'éviter les opérations artisanales, les séquelles, les infections ? Non encore ont dit les repésentants des deux institutions, mais ce n'est pas un non facile à prononcer.

Faut-il, enfin, pour ménager l'extrême sensibilité des gouvernements à cette question, rester dans une prudente expectative, celle qui a le plus souvent prévalu jusqu'à présent ? Sur ce point, la réponse est plus nuancée. L'O.M.S., qui a courageusement organisé la conférence de Khartoum puis, en collaboration avec l'UNICEF, celle d'Alexandrie, a opté à présent pour une attitude prudente. Elle confie l'essentiel du travail sur ce point à son bureau régional d'Alexandrie.

De son côté, l'UNICEF a sur ce sujet adopté tout récemment une attitude plus offensive que naguère. En effet, au siège de l'institution, à New-York, vient d'être élaboré un document dans lequel la pratique des mutilations sexuelles et ses conséquences — sur la santé, sur la sexualité — sont clairement exposées. On y trouve, en outre, l'ébauche d'une stratégie d'action fort voisine de celle qu'a adoptée la conférence d'Alexandrie. Ce rapport sera soumis en mai à l'approbation du conseil d'administration de l'UNICEF qui traitera de cette question pour la première fois dans son histoire.

Chacune à son rythme, les deux institutions ont à présent clairement montré aux pays où se pratiquent ces mutilations sexuelles qu'elles leur proposaient leur soutien. Il semble pourtant qu'il faille particulièrement stimuler les initiatives — rarissimes — venues d'Afrique francophone, jusqu'à présent totalement restée à l'écart du mouvement qui s'est amorcé depuis quelques années en Afrique de l'Est.

CLAIRE BRISSET.

(1) Elargissement par incision de la vulve, exigé dans certains cas pour le passage de l'enfant.

Trois formes

Les différentes formes de mutilation sont pratiquées dans les pays suivants :

● « Sunna ». — *Il s'agit de l'excision du capuchon du clitoris. Cette opération semble ne pas présenter de danger réel. Elle est la seule qui soit comparable à la circoncision masculine, quoique la terminologie anglaise — et le langage des Nations unies — utilisent indûment le terme « circoncision féminine » pour toutes les formes de mutilation sexuelle.*

Elle est pratiquée :

— Dans quelques points d'Asie : en Indonésie, en Malaisie, au Moyen-Orient (péninsule arabique surtout) ;

— En Afrique.

● Clitoridectomie ou excision. — *Il s'agit de l'ablation du clitoris, des petites lèvres et généralement de la paroi interne des grandes lèvres. Elle est pratiquée, suivant les ethnies :*

— En Afrique de l'Est : dans la majeure partie de l'Egypte, de l'Ethiopie, du Kenya, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de l'Ouganda ;

— En Afrique de l'Ouest : dans différentes parties du Bénin, du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Libéria, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Sénégal, de la Sierra-Leone, du Togo ;

— En Afrique centrale : dans différentes parties de la République Centrafricaine, du Tchad, du Zaïre ;

— Dans la péninsule Arabique, notamment sur les côtes (Yémen du Sud et Oman).

● Infibulation. — *Il s'agit de l'excision du clitoris, des petites lèvres, de la paroi interne des grandes lèvres, qui sont ensuite suturées pour que la vulve soit fermée à l'exception d'un minuscule orifice :*

— En Afrique de l'Est : à Djibouti, en Ethiopie, en Somalie, au Soudan, dans une partie de la Haute-Egypte et quelques parties du Kenya ;

— En Afrique de l'Ouest : dans quelques points du Mali, de la Haute-Volta et du Nigéria.



ÉDUCATION

LE SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Le recteur de Grenoble accepte de reporter de quelques mois l'examen de français

Des manifestations et des grèves en faveur des étudiants étrangers ont toujours lieu dans plusieurs universités de province. Des incidents ont perturbé, samedi 29 mars, à Strasbourg, l'examen de français qui est maintenant imposé aux étudiants étrangers avant leur inscription (« le Monde » du 2[illegible] mars). A Rennes, la grève commencée le 24 mars par les étudiants de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II) et de certaines unités d'enseignement et de recherche de Rennes-I se poursuit. A Grenoble, la grève paralyse presque totalement l'activité des universités de Grenoble-I, II et III.

De notre correspondant

Grenoble. — Les étudiants soutiennent massivement l'action entreprise par les étudiants étrangers contre les décrets modifiant les conditions d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur. Mardi 1er avril, six mille étudiants ont entrepris une marche vers le rectorat de Grenoble afin d'obtenir l'inscription immédiate des deux cent dix-huit étudiants étrangers qui avait été convoqués le 24 mars 1980 à un examen de français ainsi que l'annulation définitive de cette épreuve.

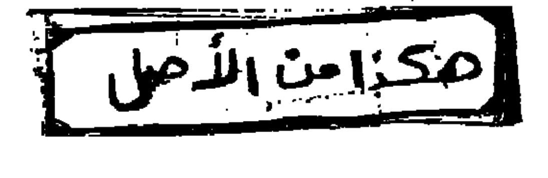
Les trente grévistes de la faim, d'origine iranienne et grecque, dont l'action a commencé le 20 mars, avaient été installés dans des voitures en tête du cortège.

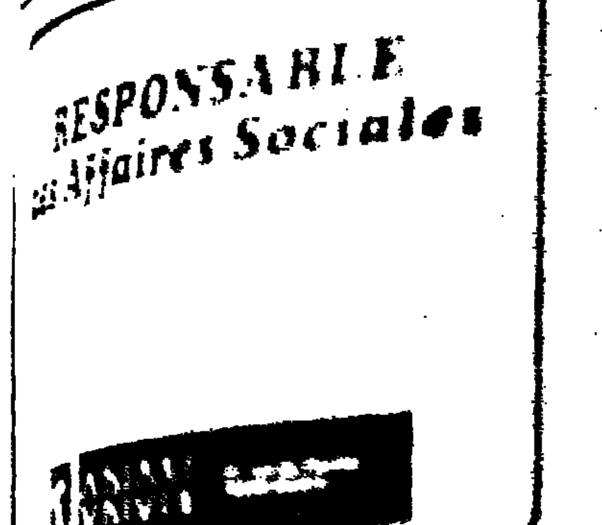
Le directeur du cabinet du recteur, M. Henri Bonneville, a reçu une délégation composée d'étudiants, d'enseignants et d'élus locaux, à qui il a annoncé la décision du ministère des universités d'organiser *« dans les prochains mois »* à Grenoble un nouveau test de connaissance de la langue française pour les étudiants étrangers, qui n'avaient pu se présenter à la précédente épreuve. La liste des étudiants appelés à subir ce nouvel examen sera établie en liaison avec les présidents d'universités. Tous ceux qui avaient été convoqués voient ainsi leur situation régularisée puisqu'ils disposent désormais de plusieurs mois pour préparer cet examen. Enfin le ministre a accepté de dispenser de cette épreuve tous les étudiants étrangers déjà inscrits aux cours de préparation à l'examen spécial d'entrée dans les universités.

Ces mesures « d'apaisement prises par le ministère, pour tenter de sortir d'une crise qui paralyse la vie universitaire grenobloise, ne semblent pas avoir satisfait la majorité des étudiants grévistes qui ont refusé pendant plus d'une heure de s'éloigner du rectorat.

CLAUDE FRANCILLON.

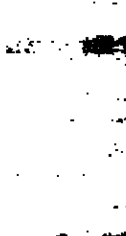
● *Le directeur de l'école des mines de Saint-Etienne suspendu.* — M. Guy Arbouil, directeur depuis 1977 de l'école nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, a été relevé de ses fonctions par M. André Giraud, ministre de l'industrie. Un administrateur provisoire : M. Bernard Faucher de Corn, secrétaire général du conseil général des mines de Paris a été désigné. Les raisons de la mesure prise à l'encontre de M. Arbouil ne sont pas connues. Mais à Saint-Etienne on ne manque pas de rappeler que le ministre de l'industrie avait confié à M. Paul Camous, ancien préfet de la Loire, chargé de mission auprès du ministre de l'éducation, le soin d'étudier une formule de rapprochement entre les écoles des mines de Saint-Etienne et de Paris (*le Monde* du 12 janvier). Le rapport est terminé, mais il n'a pas encore été rendu public. — *(Corresp.)*

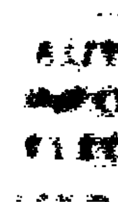


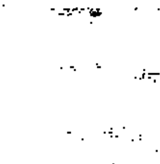




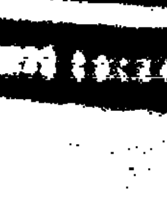












ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE ET MECANIQUE FRANCAIS
recherche pour sa filiale - 2 000 personnes
Grande ville universitaire OUEST

RESPONSABLE des Affaires Sociales

LE CANDIDAT :
de formation supérieure - Droit, Sciences-Po, Ingénieur - 35 ans minimum dispose de qualités de contact et d'idées novatrices ; il a acquis, en usine, une solide expérience de la Gestion du Personnel et des relations industrielles.

LE POSTE :
Il sera chargé, pendant un an environ d'études spécifiques avant de prendre la totalité des responsabilités de sa fonction. Il aura pour mission de promouvoir et d'appliquer une politique active de gestion sociale.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Mme LAMY sous référence 2100

ORION 35, rue du Rocher 75008 PARIS

qui transmettra — discrétion assurée.

USINE METALLURGIQUE LITTORAL NORD de la France recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN ET ÉLECTRONICIEN

Pour Service Entretien et Centrale de Production Electrique.

Candidat ayant 4 à 5 années d'expérience, capable de prendre des responsabilités et entreprenant.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo à No 52.443 Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

T.I.T.N.-PROVENCE

Société d'ingénierie en informatique recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

débutant, grande école pour études systèmes numériques, connaissance micro très appréciée.
Env. C.V., photo, prét. à T.I.T.N.-Provence, 7, rue Louis-Armand, Z. I., 13290 Aix-lès-Milles.

PROMECAM SISSON LEHMANN

recherche POUR SON USINE DE CHATEAU-DU-LOIR (72)

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Minimum 3 ans expérience.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétent. à P.S.L., 63, rue de Strasbourg, 93206 Saint-Denis.

Recherchons

CADRE COMMERCIAL

EXPERIMENTE COMMERCE DE GROS
Connaissant anglais pr seconder direct. commercial.

Adr. C.V. à S.A. VELECLAIR, 16, rue de Moronval, 28109 DREUX cedex.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche

TITULAIRES BTS GEOLOGIE DUT MESURES PHYSIQUES éventuellement génie chimique

Sous les ordres d'ingénieurs, participeront aux études de gisements telles que :
- programmes informatique simples,
- analyse des résultats des modèles,
- évaluation statistique des gisements.

Connaissances FORTRAN et APL souhaitables.
Bonne connaissance anglais scolaire exigée.
Dégagés des obligations militaires.

Lieu de travail : PAU - expatriation ultérieure.

Un des candidats sera orienté vers les études d'Huiles Lourdes.
Ecrire avec C.V. et photo à No 60281, SNEAP - DC Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12-04 - 64000 PAU.

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL

(RETRAITE - PRÉVOYANCE)
implanté dans la région NIÇOISE
recherche immédiatement

CADRE DE GESTION

Dominantes du poste :
Etudes administratives, organisation, gestion.

Formation supérieure :
— Licence en Droit + I.A.E. ou équivalent.
— Ayant 3 ans d'expérience dans un poste de gestion et d'organisation par des moyens informatiques.
— Age : 28 ans minimum.

Rémunération à partir de 95 000 F, selon référ.

Env. C.V. dét. + photo, sous n° 52.053, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra - 75001 PARIS, qui tr.

MAISON PHENIX

EN NORMANDIE

JEUNES DIPLOMES (H. ou F.)

Vous avez répondu à notre annonce du Monde daté 12 Mars.

Suite à un accident vos dossiers ont été détruits.

Nous vous remercions de renvoyer d'urgence votre C.V. sous réf. M/426 à :

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, Boulevard René Levasseur 72000 LE MANS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

GUYOMARC'H

NUTRITION ANIMALE

Recherche pour son DEPARTEMENT FABRICANTS ASSOCIES

INGÉNIEURS AGRO

(30 ans minimum)
pour vente de Services et Assistance à Fabricants d'Aliments.
Expérience en Alimentation Animale, formulation, techniques d'élevage, gestion d'entreprises, etc.
Lieu de résidence : Vannes
Déplacements : en FRANCE

Env. C.V. manuscrit et photo sous référence MA à GUYOMARC'H - B.P. 234 - 56006 VANNES Cedex.




emplois internationaux

SIEI Société Internationale d'Etudes & d'Interventions

NOUS RECHERCHONS POUR

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE TRANSFORMATION DU BOIS CONGO (Pointe-Noire)

UN CHEF DE PRODUCTION USINE

Il sera chargé :
— de la coordination des activités de fabrication (placage),
— de l'administration,
— du planning de fabrication.

Expérience jointage souhaitée.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant exercé une fonction comparable durant plusieurs années en Afrique francophone.

- Age : 30 ans minimum.
- Lieu de travail : Pointe-Noire.
- Salaire important + avantages.

Adresser C.V. manuscrit + photo, à : S.I.E.I., 52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ DE SERVICES INTERNATIONALE
recherche
pour FRANCFORT un

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRME

Connaissant COBOL.
Allemand souhaité.
Salaire mensuel 3500 à 5000 DM.
Envoyer C.V. et prétentions à SG2 B.P. 215-16 - 75016 PARIS sous référence AZ.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

MATRA

recherche pour l'un de ses domaines de pointe, des

INGENIEURS GRANDES ECOLES

— débutants à 2 ans d'expérience, pour études théoriques et conception dans des équipes pluridisciplinaires de recherche et développement
— 3 à 5 ans d'expérience, pour chef de projet de développement d'un système
— responsable de labo technique.

Ces postes sont à pourvoir dans les domaines :

AUTOMATIQUE INFORMATIQUE ELECTRONIQUE

■ ECP, SUP'AERO, SUPELEC	(automatique, traitement du signal, conception de systèmes)
■ SUPELEC, ENSIMAG, INSA	(simulation sur calculateurs)
■ TELECOM, SUPELEC	(conception systèmes digitaux)
■ SUPELEC, INSA, ISEP	(études de circuits en électronique sophistiquée)
■ INSA, ENSIMAG, INPG	(logiciel temps réel)
■ TELECOM, SUPELEC	(CAO et simulation de circuits électroniques)
■ SUP OPTIQUE, ENSPM	(systèmes optiques, micromécanique)
■ SUPELEC, INSA, AM électronique	(ingénieurs de fabrication électronique)

Anglais parlé courant nécessaire.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 595

MATRA Service du Recrutement. B.P. No 1 - 78140 VELIZY

GROUPE INTERNATIONAL BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
recherchons

■ pour l'activité EXPORT BATIMENT TRAVAUX PUBLICS

RESPONSABLE COMMERCIAL

qui se verra confier la responsabilité de la prospection commerciale d'un ou de plusieurs pays étrangers.
Son rôle s'étendra du montage des affaires à la mise au point technique des projets et au contrôle de l'exécution des travaux.
Une expérience de plusieurs années en direction de travaux, en études et prospection commerciale acquise en entreprise sur des projets en France et à l'étranger est indispensable à une délégation rapide de la responsabilité d'un secteur.
Anglais exigé. Poste basé à PARIS.
Rémunération à débattre en fonction de l'expérience et de la valeur du candidat.

■ pour l'activité BATIMENT REGION PARISIENNE

INGENIEURS AFFAIRES CONFIRMES

L'expérience de la conduite de chantiers T.C.E., des études de prix, de la législation en matière de logements et bureaux acquise en entreprise leur permettra :
— de prendre en charge la coordination et la supervision d'un groupe d'études pour la mise à prix de projets.
— de participer activement à la prospection commerciale du marché parisien du bâtiment.

Les candidats intéressés nous adressent un CV détaillé + prétentions sous No7549 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris - qui transmettra

OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE

DATA 100 a besoin de vous pour connaître une nouvelle progression sur le marché de l'informatique répartie (actuellement de 20 % l'an), et conquérir une part décisive du marché des petits et moyens systèmes de gestion. Nous recherchons :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
pour nos agences de Paris et de Lyon.

Expérience de la vente de systèmes informatiques et des réseaux téléprocessing.
Rémunération motivante directement liée aux résultats (fixe + commissions).

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
pour notre siège social.

Expérience de l'aide à la vente et du support de logiciels de base en clientèle sur des systèmes autonomes ou connectés. Connaissance de l'anglais nécessaire. Rémunération attrayante.
Saisissez cette opportunité exceptionnelle. Faites le bon choix. Venez faire équipe, pour longtemps, avec DATA 100.
Veuillez envoyer C.V., photo (ret.), et niveau de salaire actuel en précisant le poste recherché.

DATA 100

Filiale de Northern Telecom Systems Corporation.
La Boursidière, R.N. 186
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

INGÉNIEURS

IBM 30-31/IMS/COBOL/DL1
MITRA 15/ASSEMBLEUR
MICROPROCESSEUR 80/80

ANALYSTES-PROGRAMM.

MITRA 15/NOVA 3/4
MINI 6/PDP 11
INTERCOMPUTEUR 355-40-80.

K + E encres d'imprimerie recherche

TECHNICIEN LABORATOIRE OU COLORISTE

Expérience encres liquides souhaitée ou B.T.S.
Adr. C.V. et photo, Service du Personnel, B. P. 28, 93350 LE BOURGET.

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
(Banlieue Sud-Ouest de Paris)
recherche dans le cadre du développement de ses activités :

- pour mise au point, rédaction aide à l'application et suivi de procédure d'établissements de devis, récapitulatifs de dossiers, de nomenclatures, de notices de fonctionnement de maintenance, etc...

UN REDACTEUR DE PROCEDURES

Ingénieur de formation ELECTRONIQUE il devra posséder une expérience EN CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES : LABOS, PROTO, INDUSTRIALISATION.

Il aura l'esprit d'analyse et de synthèse et possédera de réelles capacités pour la rédaction et le goût du contact.

Connaissances souhaitées des problèmes d'assurance qualité, de normes.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à no 52692 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

Importante Société Bâtiment

recherche pour la

RÉGION PARISIENNE

1 INGÉNIEUR D'AFFAIRES CONFIRMÉ

Ayant toutes aptitudes pour évaluer et négocier des marchés T.C.E.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, n° 52.734, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

T.R.T. propose pour son CENTRE TECHNIQUE des postes

Ingénieurs - Électroniciens

Pour l'étude de matériels de télécommunication, téléinformatique, télématique.

Intérêt pour le traitement du signal et les systèmes microgrammés indispensable.

Adresser curr. vitae, prétentions et photo à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	*39,00*	*45,86*
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

CANON PHOTO CINÉMA

recherche

LE COORDONNATEUR DE SES AGENCES APRÈS-VENTE

Le titulaire du poste rattaché immédiatement au directeur du département aura pour mission l'articulation des relations des agences avec le siège et ses différents services.
— L'amélioration des procédures budgétaires, administratives et logistiques.
— L'animation et la gestion des ressources humaines constituées par le personnel des agences.
— L'implantation de nouvelles agences et leur organisation.
— La promotion de la fonction après-vente auprès des revendeurs.

Homme de contact et de communication, très disponible, ayant une bonne maîtrise des processus physiques d'approvisionnement et des circuits administratifs, il devra mettre en place un véritable système de relations structurées et fluides contribuant à une gestion dynamique de l'ensemble.

Poste basé au siège de la direction S.A.V. impliquant de fréquents déplacements en province et à Paris.

30 ans minimum, formation et expérience axées sur les problèmes de gestion, d'organisation.
Une connaissance du secteur de l'après-vente constituerait un atout supplémentaire.
Rémunération en fonction du profil du poste et de l'expérience.
Adr.Adr. lettre man. C.V. + photo à : Dir. du pers. Canon Photo Cinéma, 30, bd Vital-Bouhot, 92521 Neuilly-sur-Seine.

SOCIÉTÉ LEADER DANS SON MARCHÉ

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Débutant ou ayant quelques années expérience pour assistance technique export et bureau des méthodes usine.
— Formation type A.M.
— Anglais indispensable.
— Déplacements à l'étranger.

JEUNE INGÉNIEUR ÉTUDES ÉLECTRONICIEN

Débutant ou ayant quelques années expérience

SERA CHARGE, au sein du département R. et D. de l'étude et du développement de nouveau matériel de sécurité.

FORMATION ESE, ENSERG ou équivalent

Envoyer curriculum vitae et prétentions à SICLI, 2-4, rue Blaise-Pascal - 93152 Le Blanc-Mesnil.

Société d'ingénierie, filiale d'un important groupe français situé Banlieue Sud de Paris, recherche :

INGÉNIEUR CHIFFRAGE
Position III A

Pour animer une équipe de plusieurs personnes exerçant dans les domaines suivants :
— Réponse aux appels d'offres (sur propositions techniques des études).
— Chiffrage des équipements :
  - en phase études,
  - en phase production.
— Analyse de la Valeur.

Le candidat devra posséder des connaissances tant sur le plan électronique que sur le plan mécanique et avoir exercé plusieurs années dans la fonction.

Adr. C.V. manuscrit et prét. à Nº 48.744. CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Filiale d'un grand Groupe

recherche POUR SA DIVISION EXPLOITATIONS et SERVICES :

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Possédant bonne expérience eau potable - Eaux usées - Connaissances : hydraulique, électricité, mécanique, indispensables

POUR SUIVI TECHNIQUE DE SERVICES ET D'EXPLOITATIONS.

Bon contact - bonne présentation.

Adresser C.V., photo et prétentions nº 60.270 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
(direction de la production)
recherche

un Ingénieur

(niveau DEA ou Grande Ecole)
Agé de moins de 30 ans pour études de réseau, compétence informatique nécessaire.
Ecrire sous référence 6653 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Laboratoire Pharmaceutique PARIS 15e
recherche pour son service Informatique

Analyste Programmeur
Confirmé

Pour IBM 3-12. Evolution IBM 38 en projet.

13ème mois, horaire variable, restaurant d'entreprise, avantages sociaux.

Envoyer C.V., prétentions et photo en précisant sur l'enveloppe la référence 4 291 à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche

jeunes collaborateurs

— 2 à 3 années d'études supérieures ;
— célibataires, dégagés des obligations militaires ;
— libres rapidement.

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

l'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stages rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en préc. la date de dispon. ss nº 52.261, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

TECHNICO-COMMERCIAL DÉBUTANT

Nous sommes une PMI spécialisée dans la fabrication de composants de tuyauterie industrielle. Dans le cadre de notre politique d'expansion, nous recherchons un Technico-Commercial. Il sera chargé, sur la grande région parisienne, de développer les ventes auprès des industries utilisatrices de composants pour tuyauterie. Ce poste conviendrait à un débutant diplômé (BTS, IUT ou équivalence). Écrire à PS CONSEIL - 8, rue Bellini - 75782 PARIS CEDEX 16 - Réf. A/276M

Ingersoll-Rand
Trappes
recherche
pour démarrage d'un système 34

analyste-programmeur

1 à 2 ans d'expérience
IBM S/3, S/32, S/34

Restaurant d'entreprise. Parking assuré. 13 mois 1/2. Régime de prévoyance.
Adresser C.V. détaillé et prétentions au Service du Personnel, 5-7 av. Albert Einstein 78190 Trappes.

média-system

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

située Porte de Saint-Cloud
en pleine expansion
spécialisée dans des Techniques de Pointe

recherche

INGÉNIEURS DE PROJET

ayant une expérience professionnelle en LOGICIEL - INFORMATIQUE - ELECTRONIQUE

Env. C.V. et prétentions nº 43.974 sur enveloppe à

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e, qui transmettra.

Société de services (P.M.E.) Assistance technique informatique, gardiennage et nettoyage industriel recrute

CHEF DE DÉPARTEMENT
Exploitation

ADJOINT DIRECT DU DIRECTEUR GENERAL
— Formation : Ecoles d'Ingénieurs ;
— Connaissances nécessaires en organisation et gestion de personnel ;
— Poste à responsabilités.
Env. C.V. sous la réf. 7378, à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

UNIGEST
RECRUTE CHEF DE PROJET, ANALYSTES ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS

EMPLOIS A RESPONSABILITE ET DEVELOPPEMENT DE CARRIERE DANS ENTREPRISE DYNAMIQUE FILIALE DE GROUPES IMPORTANTS.

CHEF DE PROJET
Connaissant bien le télé-traitement sous CICS pour développer des projets importants dans le domaine de la Presse et de la VPC.
Une formation supérieure, une connaissance de la gestion des fichiers ou des abonnements seraient appréciées.

ANALYSTES ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Pour travailler en équipe au développement de projets importants en télé-traitement sous CICS.
Connaissance et maîtrise de COBOL et CICS indispensable, d'ASSEMBLER appréciée. Forte expérience informatique requise.

Ecrire: Elie MORDOKHAÏ – UNIGEST, 31, Cours des Juilliottes, 94 MAISON-ALFORT – tél. 375.96.60

Société Américaine leader dans son domaine, située en Banlieue NORD de PARIS (20' de la Porte de la Chapelle)
recherche
pour sa DIVISION INTERNATIONALE

analyste-financier

pour participer aux travaux de consolidation et à l'analyse du reporting des différentes filiales mondiales.
Agé de 30 ans, le candidat aura une formation supérieure complétée si possible par une expérience dans un cabinet d'Audit.

Bilingue Anglais-Français, il aura un esprit "analytique" et critique et l'expérience de la comptabilité américaine.
Disponible rapidement.

Envoyer C.V. avec photo et salaire actuel sous référence 6465 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

URGENT
pour CLAMART

Rédacteurs
en MECANIQUE EXPERIMENTES pour notices et manuels techniques, susceptibles de diriger un groupe de travail.

Téléph. pour R.V. au 644-63-22 M. PAPIN.

ORGANISME AGRICOLE recherche jeune

FISCALISTE
3 ans d'expérience minimum niveau inspecteur des impôts. Envoyer C.V. et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous *référ. 62264*

Société de Documentation recherche pour CLAMART

AGENTS TECHNIQUES
ELECTRONICIENS EXPERIMENTES pour rédaction de notices techniques.

Tél. pour R.-V. 644-63-22 poste 216.

Sté secteur Pétrolier rech. pour chantiers forages France étrang. TECHNICIENS GEOLOGUES et TECHNICIENS de MESURES Formation bac technique B.T.S. DUT ou équivalent, Anglais nécessaire. Ecr. no 36.870 P.A. S.V.P, 37, r Gal-Foy, Paris-8e

---

Dans le cadre de sa politique d'expansion

CGA LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

située banlieue Sud de Paris

recherche

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

Formation BTS - DUT ou équivalent ayant 2 à 3 ans d'expérience pour participer à l'étude, la mise au point et la mise en service de systèmes automatisés à base de mini-ordinateurs.

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

pour la programmation sur micro-processeurs 6800 et 8085 en langage assembleur.

Déplacements de courte durée possibles.

Transport assuré par service de cars sur région parisienne.

Adresser curr. vitae manuscrite et prétentions à : Direction du Personnel - B.P. 57 - Le Plessis-Paté, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

Important transitaire groupeur ch. Taxateur export très qualifié anglais. Tél. pour rendez-vous au 862-26-25.

Le Centre d'Informations Financières rech. COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H. ou F.)
— Très bonne présentation ;
— Goût contact haut niveau ;
— Formation assurée ;
— Possibilité encadrement ;
— Rémunération importante.
Tél. pr rd.-vs 553-20-00+.

Recherchons Collaborateurs ARCHITECTES-URBANISTES Travail étranger - exp. min. 5 a. Envoyer C.V. manuscrit et ph. au nº 7.942 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Bureau d'études recherche travail étranger Ingénieurs V.R.D. confirmés Envoyer C.V. manuscrit av. ph. au no 7.943 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Service de Documentation recherche

PROGRAMMEUR
niveau DUT ou équivalent, connaiss. COBOL ASSEMBLEUR Lieu de travail : Villejuif. T. pr R.V. Mme Wolff Terroine au 726-49-09 poste 666.

CONCESSION. AUTOMOBILES PARIS 11e recherche

CHEF COMPTABLE
CONFIRME
Exp. automobiles souhaitée. Ecrire avec C.V. détaillé à A.M.P. sous réf. 9864/AL, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris 15e, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS PARIS

recherche son futur

CHEF COMPTABLE

— A terme d'un ou 2 ans consacré à un périple au sein des différents établissements, filiales, et services de l'entreprise il devra prendre en charge l'ensemble de la fonction comptable et assurer la direction d'un service d'une vingtaine de collaborateurs.
— Le candidat que nous retiendrons sera un spécialiste des problèmes comptables et fiscaux et aura acquis une expérience de plusieurs années si possible dans le secteur bâtiment.
— En dehors de ses compétences techniques (formation DECS + révision comptable + ...) sa valeur personnelle sera déterminante dans notre choix.

Les candidats intéressés nous adressent un CV détaillé+ prétentions sous Nº 7547 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Etsienne 75008 Paris
qui transmettra

Ingersoll-Rand

analyste-programmeur

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

INGÉNIEURS DE PROJET

CHEF DE DEPARTEMENT Exploitation

IALYSTES
MEURS
ENT DE CARRIERE
UPES IMPORTANTS.
ALYSTES-PROGRAMMEURS

CHEF COMPTABLE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

secrétaires

offrons poste **Secrétaire de direction**

- Expérience poste similaire exigée
- Connaissance anglais sera un avantage
- Lieu de travail : Zone industrielle du Coudray Le Blanc-Mesnil.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à Sté d'Electricité MORS 2 et 4, rue Isaac Newton 93155 LE BLANC-MESNIL - à l'attention du Service du Personnel.

Un des premiers cabinets d'Architecture Français travaillant au niveau mondial recherche, URGENT

SECRÉTAIRE

parfaitement bilingue anglais.

25 ans minimum.
Grande disponibilité, ayant, si possible, travaillé dans le bâtiment.
3 à 5 ans d'expérience.
Rémunération ouverte.

Téléphoner au 500-36-04 pour rendez-vous.

formation professionnelle

IFACE

Formation de Formateurs

Fondé en 1969, l'I.F.A.C.E. fait partie du Centre Parisien de Management de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

— Le programme de formation de formateurs est ouvert aux diplômés du 2e cycle de l'enseignement supérieur, ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle.

— Il prépare à de nombreuses fonctions de formateur ou de conseil dans diverses organisations (entreprises, établissements d'enseignement et de formation continue, sociétés de conseil...).

— Le programme dure deux ans à temps plein et s'ouvre chaque année en septembre. Il consiste en une alternance de mises en situation et de réflexions sur les expériences vécues, ponctuée de séminaires.

— Le programme est agréé au titre de la rémunération des stagiaires par l'Etat ; éventuellement, des bourses peuvent venir compléter cette rémunération (aide de la F.N.E.G.E.).

Les inscriptions seront closes le 30 avril.

Renseignements et dossiers peuvent être obtenus à l'I.F.A.C.E. - 79, avenue de la République 75011 Paris Tél. 355.39.08. - poste 448

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

demandes d'emploi

JEUNE FEMME BIBLIOTHECAIRE, exp. documentaliste ; sect. éducatif, lic. psycho., cherche poste stable en rapport. Résidant à Paris. Ecr. nº 7864 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Senior, consultant transport expérience professionnele B.E. et administration franç. 6 ans, Banque mondiale 2 ans, P.N.U.D. 4 ans. Recherche mission et étude courte durée. Téléphoner après 17 heures : 686-35-48 ou Ecr. nº 2.216 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE AUTODIDACTE act. direct. tech. comm. montage usines clé en main en Algérie Rompu contrats intern. contacts ht niv. biling. franç.-esp. ch. équiv. France-outre-mer Ecr. nº 2124 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H., 30 ans, ing. informaticien, 7 ans, exp. dont 4 années SSCI Plusieurs langages et systèmes BD. Diverses applications gestion, cherche poste chef de projet ou T.T.C. SSCI s'abstenir. Ecrire à Me BELARBI, 5, rue de la Ferme, rés Iéna 78150 LE CHESNAY

Dame, 51 ans, très bonne présentation, très sérieuse, CAP sténodactylo, corresp cherche emploi réception hôtel, profess. libérale, région Ouest. Tél. (33) 43-29-28

40 a. dés. quit. état-maj. Groupe pr sec. chef PME en province. Ecr. nº 7938 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

DIRECTEUR COMMERCIAL
— 37 a., Droit, Sc. Po., C.E.E.
— Expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prestat. de services, import-export, organisation administrative génér., juridique et assurances.
Anglais, espagnol, conn. allemand, italien, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger.
Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux, étud. toutes propositions.
Ecr. nº 6203 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

HOMME 32 ANS
6 ans, chef de service vente et promotion presse, grande expérience diffusion NMPP, gestion des abonnements et V.P.C. Cherche emploi presse, édition ou publicité. Intérim s'abstenir.
Ecr. nº 6204 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Collaboratrice Sce Impt.-Expt. 25 ans. Maîtrise Sciences économiques bilingue anglais.
1re expérience :
— Passage et suivi des commandes ;
— Planning ;
— Relations avec transitaires ;
— Règlement problèmes douaniers.
Libre de suite. Ecrire Mme CAGAN 22, rue J.-P.-Timbaud, 75011 PARIS.

Hom. 31. Bon. réf. Libre suite ch. pl. Chauffeur direct. ou privé Paris, prov. Tél. soir : 991-85-29.

Jne hme format. organisateur informatique IESTO, maîtrise informat. de gestion ch. pl. st. ORGANISATEUR DEBUTANT ou ASSISTANT en INFORMAT. accepte mission Afrique franc. Etud. ttes propos. intéressantes. Ecr. no T 019.120 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 26 ans, célib. lib. O.M. DUT, mesures physiques + valeurs radio protection et structure de la matière. Anglais, arabe parlé, 2 ans expér. ens. rech. situation France ou étr. Etud. ttes propos. Ecr. Anidjar 3, r. Lavoisier, 93500 Pantin.

information divers

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Europe), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon. — PARIS-IXe.

capitaux ou proposit. com.

Cède parts SARL propriétaire, librairie, papeterie, journaux, centre Aix-en-Provence. Ecrire nº 7.923, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Part. vends CX 2000 PALLAS, 1977, 60.000 km, 25.000 F. Tél. entre 19 et 20 h. : 563-78-26.

12 à 16 C.V.

604, 1977, 1re main, 98.000 km. BA T.O. électrique, gris métal., boîte neuve, très bon état. 22.000 F. Tél. : 913-17-43.

604 SL 1978 T.O. automat. 26.000 km, garantie, 33.000 F, crédit avec seulement 3.000 F. Tél. : 208-23-93.

604 TI 1979, automat. Cuir, 16.000 km, garantie. 52.000 F. Crédit av. 5.000 F. Tél. au 202-66-39.

divers

B.M.W. OCCASIONS
320 - 323 - 528 - 525 - 528 - 728 79-80, peu roulé garanties Auto Paris XV. 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris-15e

NEUBAUER PEUGEOT
400 VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS DISPONIBLES
Véhicules de direction ou d'exposition.
CHOIX ET PRIX EXCEPTIONNELS
M. GERARD. Tél. : 821-60-21.

Renseignez-vous
LANCIA BETA III
DELTA 7-8 CV
A 112 4 VERSIONS
336.38.35

box-parking

BOULOGNE (92). Boxes à vendre par lots ou séparés, proximité Marcel-Sembat, 70 au total. Prix à débattre. Ecrire sous le nº 36.979, à P.A. S.V.P., 37, rue du Gal-Foy, 75008 Paris.

ANNONCES CLASSEES TÉLEPHONEES
296-15-01

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS rue VIEILLE-du-TEMPLE - Imm. classé. Très bel appt, gd séjour + chbre en mezzanine, poutres, hauteur sous plafond 4 m. H. LE CLAIR - 562-71-94

4e arrdt.

PRES PLACE DES VOSGES : séjour, 2 chambres, 66 m2, R.-de-C. avec terrasse, belle rénovation. — Téléphone : 567-22-88.

5e arrdt.

CARDINAL-LEMOINE, imm. 18e 2e étg., 3,05 m. sous plafond, 2 pet. pces, cuis., S. de B., 26 m2, 255.000 F. — 535-86-37.

7e arrdt.

AVENUE DE SEGUR, 225-73-26, dble liv., 2 chbr., chbr. serv., balcon. — Prix : 1.150.000 F.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place, 11 à 19 h - 550-21-26.

Boulogne, C.N.L., 3-4 P., étage élevé, soleil, vue. Part. à Part. Téléphone : 609-18-64 ou 561-82-68.

PUTEAUX - DEFENSE 400 M. R.E.R., Particulier vend 4 Pièces, 105 m2 (séjour 39 m2), 2 bains aménagés, parking. Vue tout Paris. — Crédit possible. Téléphone : 775-14-65.

Vends Neuilly, île de la Jatte, magnifique studio 50 m2 + balcon, 9e étage, immeuble de standing de 9 étages + garage + cave. Prix : 48,5 unités. Visite sur rendez-vous : jeudi et vendredi toute la journée. Téléphone : 16 (35) 96-17-63 ou : 747-16-49.

94 Val-de-Marne

CHATEAU VINCENNES Près bois, beau 4 Pièces, entrée, cuisine, wc, S. de B., chauffage central : 630.000 F. - 345-82-72.

78 - Yvelines

78 ANDRESY F 4, 10 m. à pied gare, cuis. équip. Tél. 974-73-67 - 974-73-36.

La nature se fait rare...
INVESTISSEZ à PORT FITOU (Aude)
Pour vos vacances du STUDIO au 3 PIECES de 180.000 à 320.000 F T.T.C. Prix fermes et définitifs
- Architecture régionale traditionnelle • Dans une presqu'île protégée
- 40 hectares privatifs sur l'étang de LEUCATE • Plage privée
- 10 minutes de la mer dans un environnement exceptionnel
- Tous commerces. Piscine. Voile. Tennis. Pêche.

Pour la rentabilité
- Possibilité de location et de gestion durant votre absence avec un profit substantiel • Valorisation régulière de votre capital.

Documentation et renseignements : (16.1) 502.18.00

9e arrdt.

Condorcet, b. 2 P., pl. soleil : entr., cuis., coin repas, s. d'eau. Prix exceptionnel. — 878-41-65.

RUE ROCHECHOUART studio 28 m2, vraie cuisine s. de bains, 2 asc. impeccable. DANPIERRE - 553-66-23.

TRINITE - Bel imm. 1980 **5 P.** charme, 150 m2, décoré, belle réception, 2 bains, service. 1.250.000 F - 742-38-73.

11e arrdt.

BD VOLTAIRE Immeuble P. de T., étage élevé, beau 4 Pièces, TOUT CONFT : 360.000 F. Téléphone : 225-75-42.

13e arrdt.

PROPRIETAIRE vend 2 pièces + mezzanine, conft, 465.000 F. Jeudi, 10/20 h. 52, bd Arago.

SQUARE PORT-ROYAL **BALCON** Vue VAL-DE-GRACE 4 pièces, soleil, calme, 354-42-70.

15e arrdt.

Me BOUCICAUT - LOURMEL Petit imm. très bon stand. LIVRAISON JUIN 1981 **STUDIOS, 2 P. 3 P. DUPLEX 3-4-5 P.** BEGI. - 267-46-04/48-01

CONVENTION (près) Bel imm., escalier principal 2 CHBRES DE SERVICE CONTIGUES, fenêtres. Possib. TT CONFORT. **RARE 48.500 F** Sur place JEUDI 14 h à 17 h : 60 bis, rue DOMBASLE ou tél. : 224-93-61

16e arrdt.

LA VILLA FOCH côté soleil de l'avenue Foch, reste un seul duplex, 6 Pièces, environ 220 m2, entrée, rénové, décoré, meublé, panorama sur l'avenue Foch même, chambre de service. Visite sur rendez-vous - Téléphone au : 580-86-73, T.L.J. sauf dimanche et lundi. REALISATION CARLTON.

LUXUEUX PIED-A-TERRE ou ATELIER. Excellente adresse. SOLEIL - CALME. H. LE CLAIR : 562-93-54.

VILLE DE PARIS MARCHE DES NOTAIRES Entre bd Suchet et Champ de courses d'Auteuil dans immeuble façade pierre. 2 Pces, 57 m2 - 3 P. 71 m2 et 74 m2 - 5 P. 104 m2, chambre 15 m2. Notaire : Y. BONNEL. - 296-16-08

MUETTE 2 PIECES 70 m2, imm. récent, étage élevé. LOYER S.A. - 277-97-26.

300 m² Réception + 4 chbres, parking. Service. PRINCIP - 225-98-90

AV. MOZART Etage élevé Est-Ouest Triple séjour, 3 chbres, 3 bains, 130 m2, parking. - 603-01-54.

MUETTE (près) - 5-6 pièces, 3 sanitaires, pierre de taille, vue dégagée, balc., terrasse sud - 224-89-14.

17e arrdt.

Me Brochant, Ppropr. vd beau stud. entièr. ref. nf, moq., cuis. éq., s. d'eau, 175.000. 874-55-42.

18e arrdt.

Sq. Carpeaux, imm. P. de T., 8e, asc., gd stud., tt cft, chf. cal. tél. Prix exceptionn. 878-41-65.

92 Hauts-de-Seine

Neuilly-sur-Seine - Saint-James, vds appart. 3-4 Pces, R.-de-C., 65 m2, cft, tél., poss. garage. Tél. : 246-01-52, après 19 h.

Province

Sud. 37 m2, Reims, r.-de-c. surélevé, park., quart. des facultés. Tél (24) 29-37-86, après 19 h.

ROYAN. — Façade mer, grand appartement ancien, 120 m2 : 4 chambres, 2 S. de B., confort, jardin privé 300 m2, plage au pied. Téléphone : (55) 96-31-23.

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 Pièces : 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

URGENT, paiem. compt. chez notaire, ach. 2 à 4 Pces, Paris. Mme LEULIER : 260-64-71, ou le soir au : 900-84-25.

EMBASSY SERVICE recherche, urgent, petits et grands appartements bon quartier. — PROPRIETAIRE DIRECT. 742-75-68.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE COMPTANT PARIS 1 à 3 PIECES. Tél. 261-39-78

locations non meublées Offre

Paris

ODEON - PONT-NEUF propriétaire loue directement : 3 Pièces, 4e étg., ss ascens. : 3.000 F. Tél. 359-02-26, 9 à 15 h.

10, rue du Général-Delestraint, GD 2 PCES, TT CFT, IMM. RECT, PARK., GD BALCON : 3.450 F charg. compr. 874-70-47.

Mo POMPE, 9, rue de Siam, 2e étg., asc., hall d'entrée, gd sél., 1 chbre, cuis., tt conft + 1 chbre indép., même niveau : 2.800 F + ch. Jeudi apr.-midi, sur place, ou Tél. : 344-71-97.

ECOLE-MILITAIRE Propriétaire loue studio, 1.400 F charges compr. Jeudi, 12 à 14 h. et 18 à 20 h., 42, RUE CLER.

Libre 1er mai stud. luxe 38 m2, sur jardin, 2.050 F ch. c. Tél., H.B. : 261-57-73, soir : 271-10-32.

15e JAMAIS HABITE, double orientation, étage élevé **3 P.** 80 m2, luxueux, terrasse + balc., cuisine équipée, park. 3.780 F ch. comp. 621-10-00

PARIS 15e Importante Société loue SANS COMMISSION dans immeuble récent bon standing **STUDIO** 32 m2, loyer 1.270 F, ch. 297 F, park. 160 F. S'adresser au Gardien : 22, rue Balard - Tél. 558-27-74.

PARIS 12e Mo Michel-Bizot SANS COMMISSION **2 P.** 21 m2, loyer 1.528 F, charg. 348 F, park. 140 F. **3 P.** 93 m2, loyer 2.382 F, charg. 570 F, park. 140 F. S'adresser : 34, rue Claude-Decaen (heures bureau) Tél. 344-12-15

Région parisienne

LE MESNIL-SAINT-DENIS « Résidence Champmesnil » pavillon, 6 Pièces, tout confort, 2 bains, jardin, calme, 2.800 F charges comprises. - 874-70-47.

Maurepas (Le Bois) : pavillon récent, séjour avec cheminée + 4 chambres, garage, jardin de 500 m2. Prix : 3.000 francs. Téléphone : 050-28-15.

viagers

+ revenus — d'impôts expertise discrète gratuite, indexation. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. T. 355-61-58.

fonds de commerce

A VENDRE CAUSE SANTE

AFFAIRE INDUSTRIELLE

de pièces détachées pour Electro-Ménagers. Grande consommation, clientèle, stock, immeuble et entrepôt.

AFFAIRE EN EXPANSION

Ecrire à EREL CONSEIL qui transmettra, sous Réf. 453 A/80, B.P. 681 - 57011 METZ CEDEX.

Vends très beau fonds BAR-RESTAURANT, avec pavillon et terrain, PARIS SUD. C.A. jour de 3.500 à 5.000 F. 400.000 F BAIL NEUF. Téléphone, après 19 heures au : 554-18-32 ou au : 687-77-48.

Boutiques

MARAIS. Très jolie BOUTIQ., poutres, 17e siècle. Tte propr., kitch., wc + 2 s.-sol voûtés, en parf. état : 360.000 F. 577-86-68.

bureaux

A louer 6 bur. + annex., 114 m2, GARE DU NORD - Xe. Téléphone : 758-93-97.

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES. Démarches, Secrétariat, Telex, services, Prix compet. délais rapides ASPAC : 281.18.18

MONTEZ VOTRE PROPRE **ENTREPRISE** Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les Démarches. Domiciliation de v/siège social ou Location Bureau Meublé av. Téléphone, Télex, Secrétariat ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris. Téléph. : 272-67-30.

immeubles

Europa, 54, rue Amsterdam (8e) achète, urgence, imm. occupé (loi 1948) av. 1 appart. libre, Paris ou banlieue. — 520-13-57.

SOCIETE IMMOBILIERE DISPOSANT DE CAPITAUX IMPORTANTS ACHETE COMPTANT PAR DEVANT NOTAIRE **IMMEUBLES** ANCIENS ET OCCUPES (MEME LOI DE 1948) PARIS ET BANLIEUE S'adresser : BRUNO-ROSTAND 4, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS - 296-01-25

pavillons

A V., 15 min. Roissy, 40 min. Paris, Pavillon F 5 récent sur 290 m2 terrain, tt conf., séjour 40 m2, garage, proximité gare. Prix : 320.000 F. dont 60.000 CF compris, Robert Gamblin, Le Plessis-Belleville (16-4) 454-58-56.

terrains

VALRAS-PLAGE, station bain., 800 m2 viabilisés, bien situé, 300.000 F. Tél. : (67) 92-16-60.

MONTHERLANT (60), 2.500 m2 boisés, viabilisé, chênes et charmes, 150 F le m2, possib. 2 maisons, vendu sans le bois d'abattage, aucune servitude de voierie. Tél. 293-67-11.

Village GARD, terr. à bâtir 3 h. Gaini L., 17, r. Répub. 30320 Marguerittes. T. 20-03-39 h. r.

EXCEPTIONNEL PRES VAISONS-LA-ROMAINE magnifique terrain à bâtir de 2.500 m2 avec certificat d'urbanisme et permis de construire. Prix 160.000 F. h.t. CATRY, Téléph. Jeudi 16 (75) 27-12-12.

locations non meublées Demande

Paris

Ch. à louer appart. 3 Pièces, tt conft, Loyer max. 1.500 F, charges comprises, préfér. 18e, 19e, 20e. Agence s'abstenir. Ecr. nº 6.202, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune couple, 2 salaires, cherche appt 2 Pces, conf, ou gd studio, quartier NATION. Agce s'abstenir. Téléphone : 372-98-37.

PPTAIRES LOUEZ sous 24 H. VOS APPTS SANS FRAIS **TÉL. : 261-53-88**

Région parisienne

Etudes cherche pour CADRES : villas, pavil., ttes banl. Loyers garantis, 5 000 F max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-08.

GRANDE BANQUE PRIVEE rech. 2 à 6 p. vides ou meubl. Paris ou banlieue - 705-54-78

POUR CADRES C.E.E.

villas

Port Maneck 29, à v. villa récte ds jard. clos, cuis., séjour, 4 chbres, 2 wc, s. de b., s. d'eau, garage, grenier. Pour rens. écr. au nº 7905 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CHILLY centre, BELLE villa moderne 8 pces, tout confort. Prix 894.000 F. Téléph. 666-00-27.

maisons de campagne

Près NARBONNE, 25 km mer. Vends maison 6 pces + 2 gds celliers. Grande remise 200 m2. Jardin 500 m2 + cour 200 m2, avec puits (murs clos). Prix : 400.000 F. Téléphoner : (16-61) 71-49-79.

40' mer Tourtour MAISON DU 18e SIECLE dans le village, en pierres, 3 étages, proche d'un square, avec possibilité d'aménager une grande terrasse en toiture. Vue dégagée, façade principale au sud, état moyen, très grande possibilité d'aménagement. Village protégé. Site exceptionnel. Px avec 36.000 F cpt le jour de la réservation 144.000 F le jour de l'acte sur 20 ans après acceptation du dossier de crédit bancaire. CATRY. TEL. 16 (94) 70-63-38

AVEYRON GORGES DE LA DOURBIE Maison ds petit village fortifié vue splendide du haut de la falaise, habitable de suite + 3 pièces + grenier aménageable. Prix 170.000 F. Crédit poss. CATRY. TEL (91) 54-92-93

ARDECHE Maison à vendre jardin atten. dans village 10 km Valence. Ecr. L. VINCENT, Gervans, 26600 TAIN-L'HERMITAGE

15' DE CAVAILLON GORDES MAISON EN PIERR. 5 pièces, dépendances. Vue vallée du Luberon. Px 320.000 F. Crédit possible.

Maison pierres 4 pièces grands volumes, greniers, petit cabanon. Px 280.000 F CATRY. Tél. Jeudi (91) 54-92-93 jours suiv. (90) 75-46-50

AVEYRON PRES CITE TEMPLIERE DE LA COUVERTOIRADE **MAISON DANS HAMEAU** av. jardin, dépendances, cave, eau, élect. Px 140.000 F. Crédit possible. CATRY. T. (91) 54-92-93.

AVEYRON PR ST-AFFRIQUE DS HAMEAU **DEMEURE PAYSANNE** comportant magnifique bergerie voûtée sous grange à ogives + habitation à aménager de 3 P. sur caves voûtées + gd grenier. Px 150.000 F. Crédit possible. CATRY. TEL. (91) 54-92-93.

DROME-SUD **GRIGNAN** au pays de Mme Sévigné, des truffes et du bon vin, à l'ombre du célèbre château : A VENDRE :
1. MAISON 7 PIECES, eau, élect., w.-c., chauf. central. Conviendrait tous commerces. Prix : 195.000 F.
2. MAISON 2 GDES P. POSS. mezzanine, eau, élect., dble w.c. Prix : 75.000 F.
3. MAISON ANCIENNE à restaurer, caves voûtées, nomb. possibilités. Prix 45.000 F. Crédit possible.
CATRY. TEL. (91) 54-92-93.

GARD A 15 KM D'UZES en bordure petit village gerbois **ANCIENNE BERGERIE** en pierres du pays, à amén. (180 m2 habit.), gros-œuvre bon état, petit parc attenant de 1.200 m2. Eau, élect. en bordure Prix 215.000 F. Crédit possible. CATRY. Tél. Jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (66) 22-20-92.

PIED DU VERCORS PROX. VALENCE **GRANDE FERME** en pierre, en partie restaurée. Prix 260.000 F. Crédit possible. CATRY. Tél. : (91) 54-92-92.

propriétés

Languedoc 1/2 hre mer, maison XVIIe, restaurat. et aménag. exception. 280 m2 + 2 terrasses s/2.000 m2. 750.000 F. T. 254-50-11

REGION AVALON-VEZELAY, proche autor., moulin restauré s/2 ha 50. Tél. : (54) 79-63-45.

ESPAGNE ENSEMBLE **10 PAVILL. ET CHALETS** s/côte méditerr. proche plage, libre à la vente pour locat. ou comité entreprise. S'adresser J.-M. BARREYRE, B.P. 8, 41120 Les Montils. Tél. (54) 79-63-45.

SAMOREAU Ravissante maison sur 5.400 m2 de jardin, réception + 4 chbres, maison de gardien. PRINCIP - 225-98-90

TOULON quartier Est MAS ancien authentique, 7 p., terrain boisé 1.800 m2, mer 1 km, 1 million. Viager partiel possible. 489-08-48, entre 21 h et 9 h.

domaines

ILE-DE-FRANCE Belles terres louées + grand corps de ferme libre. N.S.F., 6, rue Abbé-Grégoire 75006 PARIS. Tél. 222-36-48 - 360-20-06

l'agenda du Monde

Antiquités

Collection. préfér. à part. cède jolis objets, meubles XVIIIe, argent, bijoux, tapis, bibelots, tableaux, etc. Tél. : 278-66-76 de 10 h. à 13 h. 30 et 18 h. à 20 h.

Artisans

Transformation d'appts Plomberie, carrelage Petite maçonnerie. Devis gratuit, exécution rapide. Téléph. : 770-54-59 et 770-86-32.

EUROCHAUFFAGE **Tél. : 357-31-68** Spécialiste du chauffage toutes énergies **DEVIS GRATUIT** **CRÉDIT TOTAL** entreprise agréée par l'Agence nationale d'économ. d'énergie. 104-106, rue Oberkampf, 75001 PARIS.

Sous 24 h., commençons ts trvx. PLOMBERIE-ELECTRICITE MAÇONNERIE-DEMOLITION DEBARRAS DIVERS et DEPANNAGES RAPIDES. Réfection de grands appartem. **TÉL. : 233-78-22**

Astrologie

JANE DE GUESDE astrologue clairvoyante, peut beaucoup pour vous. Sur rendez-vous, par correspondance. Rens. sur demande 41, rue Coquillière, 75001 PARIS. Téléph. : 236-82-59.

Bateaux

A vendre voilier alu à dérives 11 m. TRISBAL 36, 235.000 F. 19/32-2-720-40-15 Belg. av. 10 h.

Bijoux

ACHAT COMPTANT bijoux brillants argent., monnaies or, or cassé, 126, r. Legendre, 17e, Me Brochant ouv. lundi à vendr.

Carrelage

DIRECT USINES GRAND CHOIX LES PLUS BEAUX BOCAREL 8, rue La Tour-d'Auvergne, Paris-9e - Mo Cadet. Téléph. : 526-65-48 ou 526-13-36.

Collections

URGENT VENDS COLLECTION IVOIRES et JADES sculptés dont qq. pièces très importantes. Ecr. nº 2.073 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cours et leçons

PORTUGAIS et ANGLAIS leçons par Brésilien expérimenté. TEL : 337-74-66.

Débarras

ALAIN GIRAUD ACHETE Antiquités-Brocantes. déplac. province, serv. débarras (recherche Henri II, Louis XIII). Téléph. : 854-69-74 ou 834-60-50.

DÉBARRAS INTÉGRAL cave, grenier, appartement, tous locaux. Téléphone : 606-60-06.

Diamants

Etablissement financier JEGU vend diamants, investissement 1 carat à partir de 80.000 F. 48, r. du Fg-St-Denis 770-76-67.

Philosophie

Le Centre Gurdjieff-Ouspensky est ouvert. TEL : 436-61-69.

Moquette

MOQUETTE MOINS CHER dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL : 757-19-19.

Musique

PIANOS NEUFS ET OCCASIONS, MARQUES SELECTIONNEES, long crédit sans apport personnel. Téléphone : 260-06-39.

Piano Pleyel 1/4 queue refait neuf, très beau son, 25.000 F. TEL : 919-51-69 le soir.

Numismatique

HÉNIN orfèvre 77, rue des Archives, Paris-3e. TEL : 271-34-56. Achète au plus haut cours pièces argent démonétisées 5,10 et 50 F Couverts Minerve et autres pièces de forme.

Caravane

A vendre caravane DIGUE 4,90 m., G.L.S., année 1974. TEL : 043-37-87.

Pêche

ARTICLES DE PECHE mer - rivière AQUARIOPHILIE **PÊCHE ET LOISIRS** 43, avenue du Général-Leclerc 91610 - Ballancourt-sur-Essonne. Tél. 493-21-19 (côté de la gare)

Répondeur téléphonique

Répondeurs enregistreurs avec INTERROGAT. A DISTANCE. Prix : 2.625 F. H.T. CREDIT. TEL : 551-58-91.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

SAVOIE col des Saisies. Loue studios du 7 au 20-4 pied des pistes. Téléph. : (79) 32-15-28.

URGENT administrateurs Stés recherche DE JUIN A SEPTEMBRE MAISON AVEC PISCINE 100 - 150 km de PARIS. TELEPHONE : 651-02-78.

10 km Saintes-Maries-de-la-Mer sur domaine Camargue. Je loue maison neuve meublée tt cft, 4 p., 6-8 lits, bns, cuis. éq., stdg. Prix par sem. 2.000 F tt compr. Ecr. L. Rocca mas Eclair. 13460 les Saintes-Maries. (90) 97-84-38.

BIARRITZ (64) B. villa meublée à louer (800 m. océan) av. terrasse, séj., 3 ch., cuis., s. bns, tt cft, pr 6 pers. Juin - 1.500 F — août - 4.000 F Juillet - 3.500 F — sept. - 1.500 F EVEIL IMMOBILIER, 3, cours Pasteur, Bordeaux, (56) 52-98-15.

CARROZ-D'ARACHES (74) 1.140 m alt. Stat. Sports d'hiver. A louer toutes saisons (semaine, quinzaine, mois). Studio tt cft (4 personnes). Tél. 304-42-41

VAL-D'ISERE - LA DAILLE Part. loue 1 sem. à Pâques un stud. pr 4 pers. gd cft. Pied des pistes. Tél. : 771-78-79 le soir.

Loue à la semaine gîte rural, 5 personnes, confort. Libre Pâques, mai, juin, sept., octobre. Rémy LACROIX, Laverdès-Vigennes 19120 Beaulieu-sur-Dordogne. TEL : (55) 91-10-98.

A 3,5 km de Sarlat (Dordogne) maison neuve à louer pr 4 pers. (terrain clos sur 2.000 m2), 1 s. à m., 1 canapé lit 2 pers., 1 ch. lit 2 pers., 1 cuis. éq., 1 s. d'eau, w.-c. Juin : 2.100 F; Juillet-Août : 2.700 F; sept. : 2.100 F. Téléph. (16) 53-59-14-74.

ETRETAT à l'année 6-7 P., calme, soleil, tt conft., jardin. 651-23-33.

DÉFENSE

Trois candidats en 1979 pour un emploi de sous-officier dans la gendarmerie

En raison de la conjoncture économique, la gendarmerie nationale enregistre actuellement trois fois plus d'actes de candidature qu'elle n'offre de postes de sous-officier dans ses écoles.

Le nombre de candidats à un emploi de sous-officier de la gendarmerie s'est élevé, en 1979, à 12 511 si l'on exclut les candidatures à un poste de gendarme auxiliaire (par des appelés durant leur service militaire) et à celui de gendarme féminin pour des volontaires. Pour maintenir et accroître ses effectifs, la gendarmerie a besoin de recruter 3 500 à 4 000 élèves gendarmes par an.

En 1974, la gendarmerie recevait 8 000 demandes de candidature, et le total atteint en 1976 (environ 11 000) s'était depuis stabilisé. Dans son dernier numéro bimestriel *Gendarmerie informations*, la direction de cette arme considère qu' « *en maintenant le taux de trois candidats pour une place en école, nous pouvons faire une bonne sélection* », et elle invite les brigades, qui sont le premier centre de recrutement, à « *viser désormais la qualité* ».

En 1975, environ 16 % des candidats (ils avaient vingt et un ans minimum à l'engagement) n'avaient jamais travaillé avant d'entrer dans la gendarmerie, et ce pourcentage, en 1978, a été de 31 % parmi des candidats âgés de dix-huit ans. Plus de la moitié (très exactement 58 %) sont fils d'ouvriers et d'employés et seulement 2 à 3 % fils de cultivateurs. On estime généralement à 10 % le taux d'autorecrutement, provenant de candidats ayant des liens familiaux avec l'institution militaire puisque la gendarmerie relève du ministère de la défense.

Le niveau scolaire des candidats admis indique que 8 % d'entre eux ont un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat (au lieu de 5 à 6 % en 1976), qui laisse à environ 10 % de ces sous-officiers diplômés la possibilité d'accéder ensuite aux grades d'officier. Près de 45 % ont un niveau scolaire compris entre le B.E.P.C. et le « bac ».

Si l'on étudie la répartition géographique de ces volontaires, les régions Bretagne et Nord - Pas-de-Calais sont celles qui procurent le plus grand nombre de candidats par 100 000 habitants, alors que Paris et la région Rhône-Alpes sont les moins favorables.

Pour sélectionner les candidatures, la direction de la gendarmerie a mis au point une série de tests médico - psychotechniques auxquels s'ajoutent un entretien avec un officier orienteur et un examen des notes militaires. Depuis l'an dernier, après l'arrestation, en avril 1979, d'un jeune gendarme pourtant bien considéré, mais auteur de plusieurs agressions de femmes seules dans l'Oise, des tests de personnalité ont été introduits dans cette pré-sélection.

(*) *Gendarmerie informations*, n° 28, 35, rue Saint-Didier, 75775 Paris Cedex 16.

ÉVALUÉ A 10 MILLIARDS DE FRANCS

Le marché d'un nouvel avion de combat divise les responsables canadiens

De notre correspondant

Montréal. — Reporté à plusieurs reprises depuis plus de cinq ans, le choix du nouvel avion de combat canadien se heurte à de nouvelles difficultés à la suite des objections présentées par un important groupe de députés libéraux (au pouvoir) à propos du biréacteur F-18 de McDonnell Douglas qui aurait la préférence du nouveau ministre de la défense, M. Gilles Lamontagne. Plusieurs députés de la région de Montréal viennent de faire savoir que le monoréacteur F-16 de General Dynamics leur semblait un choix plus judicieux en raison des importantes retombées économiques pour la province de Québec où se trouvent 50 % des capacités de l'industrie aéronautique canadienne. Le Canada a l'intention d'acheter cent trente avions, soit un marché de l'ordre de 10 milliards de francs et le nouveau gouvernement, issu des élections de février dernier, a promis de faire connaître sa décision le 15 avril.

Après avoir éliminé leurs concurrents (*le Monde* du 13 décembre 1979) et, principalement, le Mirage-2000 français, le F-16 et le F-18 sont maintenant à égalité sur le plan des performances bien que les militaires affichent leurs préférences pour le biréacteur de McDonnell Douglas.

Seule l'importance des retombées industrielles permettrait de départager les deux constructeurs qui ont procédé à une véritable débauche publicitaire dans la presse et dans les milieux parlementaires pour vanter « *les formidables avantages* » de leurs appareils. C'est ainsi que General Dynamics affirmait que l'achat du F-16 créerait vingt mille emplois au Canada et que le Québec aurait la part du lion grâce à la présence, sur son territoire, d'une usine de la société nationale Canadair où seraient montés les avions, et de la filiale canadienne de Pratt and Whitney, qui fabriquerait les réacteurs.

L'affaire pourrait prendre une dimension politique sérieuse dans la mesure où elle intervient à un moment particulièrement délicat dans les relations entre le gouvernement fédéral et le Québec, ce dernier devant prochainement se prononcer par référendum sur son appartenance à l'ensemble politique canadien. Or, les élus québécois détiennent, à eux seuls, la majorité absolue au sein du groupe libéral au Parlement fédéral (soixante-quatorze députés sur cent quarante-six), ce qui leur permettrait d'influencer le choix du nouvel avion de combat ou, à tout le moins, forcerait Ottawa à repousser encore une fois l'heure de la décision pour ne pas indisposer l'électorat québécois au moment du référendum. En se prononçant personnellement en faveur du F-16, le premier ministre du Québec, M. René Levesque, vient à son tour de montrer tout l'intérêt qu'il portait à cette affaire.

Les députés québécois à la Chambre des Communes ont prouvé leur détermination en déclarant qu'ils s'opposeraient à une aide de l'Etat à la filiale canadienne du constructeur automobile Chrysler si Ottawa ne s'engageait pas, d'autre part, à développer l'industrie aéronautique au Québec. Ils soulignent, aussi, les avantages du F-16 dont le prix unitaire est inférieur à celui de son concurrent et qui a déjà fait ses preuves (les Etats-Unis et quatre pays de l'OTAN en sont équipés) alors que le F-18 en est encore au stade du prototype et connaîtrait des problèmes de moteur, selon un rapport récemment soumis au Congrès américain.

Dans un souci d'apaisement, le ministre de la défense a indiqué, la semaine dernière, qu'une « *étude objective était en cours* » et que, malgré des rumeurs persistantes, le choix n'était pas encore arrêté. Dans l'intervalle, l'armée canadienne continuera d'utiliser ses cent dix Starfighter F-104, dont la moitié sont stationnés en Europe, ainsi que les intercepteurs F-101 dont vingt exemplaires sur les soixante-trois achetés en 1961 se sont déjà écrasés au sol.

BERTRAND DE LA GRANGE.

SCIENCES

Des traces de bactéries vieilles de trois milliards et demi d'années sont découvertes dans des roches australiennes

Los Angeles *(A.P.)*. — Des traces de bactéries qui ont vécu il y a 3,5 milliards d'années ont été découvertes dans des roches provenant du nord-ouest de l'Australie. Selon l'équipe de quinze spécialistes dirigée par le docteur William Schopf, qui a travaillé pendant quinze mois à l'université de Californie à Los Angeles pour arriver à cette conclusion, il s'agit des plus vieille traces de vie dont l'existence est actuellement prouvée. Les 3,8 milliards d'années attribuées par des chercheurs de l'université de Maryland aux traces découvertes l'an dernier au Groenland, sont en effet contestées.

Bien entendu, ce ne sont pas les bactéries elles-mêmes que l'on retrouve dans des roches aussi anciennes, mais des formes fossilisées. Selon M. Malcolm Walter, du bureau australien des ressources minérales, ces bactéries étaient déjà relativement complexes : elles se présentaient sous forme de cellules organisées sur le modèle d'un filament.

Les bactéries australiennes, si anciennes soient-elles, ne permettent cependant pas de dire quand la vie est apparue sur la Terre : « *Il est tout à fait impossible d'extrapoler en arrière jusqu'au temps où la vie aurait pu débuter* », a précisé M. Walter.

[Selon l'opinion généralement acceptée, les mers primitives auraient pu contenir en quantités importantes des substances organiques (« briques » des systèmes vivants) très peu de temps après la formation de la terre, il y a 4,7 milliards d'années. La formation de ces substances aurait eu lieu par l'action du rayonnement ultraviolet sur l'atmosphère primitive, qui était composée de méthane, d'ammoniac, d'hydrogène et de vapeur d'eau. Certaines d'entre elles, telles que des acides aminés, se seraient accumulées dans les mers primitives. On ne peut encore parler d'être vivants, mais d'éléments « prébiotiques ». Il se serait ensuite constitué des vésicules closes, au sein desquelles se seraient sélectionnés les mécanismes de base de la vie conduisant peu à peu à la formation des organismes monocellulaires (bactéries, algues) les plus simples, d'où seraient issus tous les êtres vivants végétaux et animaux.]

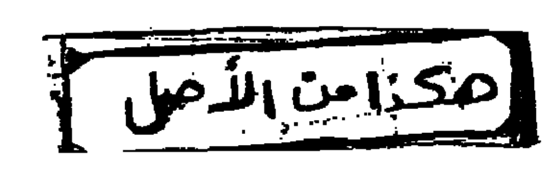
LES SOCIÉTÉS ET ORGANISMES DE ONZE PAYS D'EUROPE CONSTITUENT ARIANESPACE

La société Arianespace, qui sera chargée de la production de la commercialisation et du lancement des fusées Ariane, vient d'être officiellement créée à Paris (le Monde daté 16-17 mars). Le conseil d'administration de douze membres a élu président M. Frédéric d'Allest, directeur des lanceurs au Centre national d'études spatiales (CNES). La société, dont l'effectif sera d'une centaine de personnes, aura son siège à Evry (Essonne), au voisinage immédiat de la direction des lanceurs dont M. d'Allest garde la responsabilité.

Le capital de 120 millions de francs est réparti entre le CNES, onze banques et trente-six sociétés du secteur électronique ou aérospatial de onze pays d'Europe. Le CNES a 34,2 % des actions : les principaux actionnaires sont ensuite la SNIAS (3,5 %), la SEP (3,5 %), MAN (7,9 %, R.F.A.), ERNO (5,5 %, R.F.A.), Matra (3,6 %), M.B.B. (2,8 %, R.F.A.), Dornier (2,8 %, R.F.A.), SABCA (2,4 %, Belgique), Contraves (2,15 %, Suisse).

Une convention à signer entre Arianespace et l'Agence spatiale européenne (ESA) transférera à la société les responsabilités actuelles de l'Agence pour les opérations commerciales concernant Ariane. Les améliorations d'Ariane resteront sous le contrôle de l'ESA, dont le conseil a adopté mardi 25 mars le programme. Ces améliorations porteront sur quatre points : augmentation de la puissance d'Ariane, augmentation du volume disponible de la coiffe pour les satellites, récupération du premier étage, étude d'un second ensemble de lancement.

Le conseil de l'Agence a aussi enregistré la participation du Canada à deux programmes de l'Agence : le satellite L-Sat de télévision directe et télécommunications avancées, et le programme de télédétection. Le Canada, qui n'est pas membre de l'ESA mais a un statut d'observateur, portera de 1 % à 5 % sa participation aux frais généraux de l'ESA.



RELIGION

EN AUGMENTATION ASSEZ SENSIBLE

Les vocations sacerdotales en France sont plus solides qu'autrefois

Intimement persuadés que les prêtres sont nécessaires à la vie institutionnelle et spirituelle de l'Eglise catholique, et inquiets devant la diminution considérable des effectifs des clercs, les évêques intensifient leurs efforts pour susciter des vocations. Si ceux-ci ne sont guère couronnés de résultats spectaculaires, c'est que les temps ne sont pas favorables. Les courants de civilisation sont fort difficiles à remonter : nombre de militants laïcs préfèrent exercer leur apostolat à leur manière, plutôt que d'entrer dans un corps sacerdotal où ils risquent de se sentir coupés du peuple chrétien, où ils sont empêchés de se marier et considérés comme les gérants d'une société ecclésiale qui se désagrège.

Le Service national des vocations souhaite pour sa part que l'opinion soit mieux éclairée *« sur la qualité de l'effort qui s'accomplit dans les séminaires en dissipant des préjugés gravement préjudiciables aux vocations »*.

Qu'est-ce à dire ? Que les candidats au sacerdoce ne devraient jamais apparaître comme étant recrutés pour faire fonctionner l'institution ou pour assurer le service de l'Eglise. Car la mission de l'Eglise devrait être d'annoncer la Bonne Nouvelle, celle de l'Evangile. La dimension spirituelle de la vocation est primordiale et elle tend à le devenir effectivement dans les séminaires.

Une coresponsabilité permanente

Le prêtre est l'homme de la rencontre personnelle avec Jésus et le dispensateur de sacrements qui n'ont d'autre sens que d'insuffler la vie divine dans le quotidien. Le ministère des prêtres doit s'adapter aux aspirations de l'homme contemporain et assumer les mutations qu'elles traduisent.

Le prêtre n'est plus l'organisateur et le détenteur du savoir, mais sa présence authentifie celle de l'Eglise dans la mesure où il est le collaborateur de l'évêque, qui tient son ascendant de l'Evangile. Ce qui ne devrait pas empêcher une coresponsabilité permanente entre le prêtre et l'évêque, dont les rôles sont voisins et complémentaires.

Chaque année, l'Eglise organise une journée mondiale pour les vocations. En 1980, elle est fixée aux 26 et 27 avril en l'église abbatiale de Boscherville, près de Rouen. Mille cinq cents à deux mille jeunes y sont attendus autour de quatre évêques.

Il s'agit pour encore sept à huit ans au moins, de gérer la pénurie. Dans tel diocèse jugé plus ou moins représentatif, celui de Saint-Claude (Jura), on compte 320 prêtres, dont 30 seulement ont moins de quarante ans et 140 plus de 60.

En octobre 1979, pour l'ensemble de la France, on comptait 1 150 candidats au sacerdoce. Le diocèse de Paris enregistre une augmentation assez sensible des entrées en première année de formation : 28 en 1974 ; 39 en 1975 ; 57 en 1978 et 63 en 1979. Depuis 1977, la moyenne nationale est aussi en hausse. A l'autre bout de la chaîne, les ordinations sont passées de 99 en 1977 à 125 en 1979. On peut donc considérer que le point minimum a été dépassé. D'autant que le gros de la vague des défections sacerdotales est plus ou moins terminé. En outre, les vocations sont infiniment plus solides qu'autrefois, car elles ne doivent rien à la mode ni à l'intérêt. Les prêtres de demain seront beaucoup moins nombreux que dans le passé, mais ils seront mieux formés intellectuellement et spirituellement et plus informés des besoins de leur époque.

HENRI FESQUET.

CARNET

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Eveline de PANGE,

fille du comte Victor de Pange et de la comtesse Victor de Pange, née Isabelle Costa de Beauregard,

avec le

comte Aubert de PROYART de BAILLESCOURT,

fils du comte de Proyart de Baillescourt et de la comtesse de Proyart de Baillescourt, née Jacqueline de la Chevrelière.

Décès

— Carmen Baron et ses enfants, Jacques et Odette Baron, ont la douleur de faire part du décès de

Charles François BARON,

gouverneur honoraire de la France d'outre-mer, médaillé de la Résistance,

survenu sans souffrance, le 26 mars, à son domicile.

Les obsèques ont été célébrées le 29 mars au cimetière des Batignolles dans la plus stricte intimité.

[Né en septembre 1900 à Paris, licencié en droit, Charles Baron a commencé sa carrière comme adjoint des services civils de l'A.O.F. en juillet 1930.

Administrateur adjoint des colonies en avril 1931, administrateur en janvier 1941, il est nommé commissaire de la République par intérim dans les Etablissements français de l'Inde en janvier 1946. En septembre 1947, gouverneur de troisième classe des colonies, il devient commissaire de la République des Etablissements français de l'Inde.]

— Nous avons appris le décès accidentel de

M. Jean BOWÉ,

officier de la Légion d'honneur, ingénieur des Arts et Manufactures,

survenu à Jaen (Espagne), le 19 mars.

[Né le 4 mars 1901 à Paris, M. Jean Bowé était ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures. P.-D.G., à partir de 1932, de la Société des entreprises Jean Bowé, dont il était devenu en 1970 président d'honneur. M. Jean Bowé avait été également, de 1964 à 1973, P.-D.G. de la Banque de l'entreprise, dont il était aussi, depuis 1973, président d'honneur. Il avait présidé de 1959 à 1962, la Chambre syndicale nationale des constructeurs en ciment armé, dont il restait président honoraire, ainsi que vice-président honoraire de la Fédération nationale des travaux publics.]

— M. et Mme Edmond DACCACHE et leur fils Sami ont la très grande douleur de faire part du décès de leurs deux enfants

Antoine,
à l'âge de vingt et un ans,
et **Fadi,**
à l'âge de treize ans,

survenu accidentellement le 31 mars 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 3 avril, à 14 heures, en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e, et suivie de l'inhumation au cimetière de Chanteloup-les-Vignes.

La famille recevra les condoléances à l'église et à son domicile les vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 avril : 6, place des Quatre-Vents, 78570 Chanteloup-les-Vignes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jean Gauthier, maire de Modane,
M. et Mme Jean Lamy,
Mme et M. Michel Pitout et leurs enfants,
M. et Mme Guy Lamy et leurs enfants,
Mme et M. Gaston Lepetit et leurs enfants,
M. et Mme Michel Lamy et leur fille,
Mme veuve Gontrand Gauthier,
M. et Mme Michel Gauthier et leurs enfants,
Mme Cécile Gagneux et son fils,
M. et Mme Serge Gauthier et leurs enfants,
Les familles Lamy, Gauthier, Formentin, Pitout, Lepetit, Michel, Chiamberlando, Biard,
Leurs parents, amis et alliés,
font part du décès survenu le 27 mars, dans sa cinquante et unième année, à la suite d'une cruelle maladie, de

Mme Jean GAUTHIER,
née Jeannine Lamy,

et rappellent à votre souvenir ses deux fils

Patrick (18 ans)
et Philippe (16 ans) GAUTHIER,
et leur camarade
Serge CHIAMBERLANDO
(18 ans),

tous trois décédés, le 23 mai 1970, des suites d'un accident de la route, ainsi que celui de son beau-père, compagnon de la Libération,

Gontrand GAUTHIER,
officier de marine
à bord du sous-marin le « Rubis ».

Ses obsèques civiles ont eu lieu, lundi 31 mars, à 16 heures, à Modane.

4, rue des Grands-Prés,
73500 Modane.
45800 Saint-Jean-de-Braye.
45000 Orléans.
85200 Fontenay-le-Comte.
87000 Limoges.
91100 Corbeil.
73000 Chambéry.

— Suzanne et Jacques Axel, ses enfants,
François Axel, sa petite-fille,
Aurore Bleys, sa sœur,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Sylvain GERVAIS,

survenu dans sa maison de Mainville, le 29 mars 1980, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
21, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

M. et Mme Marcel Lichtenstein et leur fils Laurent,
M. et Mme Joseph Lichtenstein et leur fils Stéphane,
ses enfants et petits-enfants,
ont le regret d'annoncer le décès, survenu le 30 mars 1980, à Paris, de leur mère et grand-mère,

Mme veuve GRYN-LICHTENSTEIN.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, le jeudi 3 avril, au cimetière Parisien de Bagneux.

On se réunira à 10 h. 45 devant l'entrée principale.

— Francine et Louis Brunel et leurs enfants,
Annick et Jean-Claude Raynaud et leurs enfants,
Martine Radunsky,
Mme Eugène Gaudard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles GUÉDENEY,
née Marguerite Millot,

survenu, le 27 mars, à Montpellier.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

137, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

— Mme Jacques Larbaud,
Catherine et Philippe Bacquias,
Dominique et Dominique Massare,
Françoise et Alain Girot,
Nicolas Larbaud,
Martin, Frédéric et Clémence,
M. et Mme Raymond Larbaud,
M. et Mme Paul Vetu et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LARBAUD,

survenu accidentellement le 26 mars 1980.

IPES - Paÿ-lès-Nemours.
77167 Bagneaux-sur-Loing.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jacques Antoine LE COUR GRANDMAISON,

survenu à Paris, le 30 mars 1980, dans sa quatre-vingt-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Vertou (Loire-Atlantique), le jeudi 3 avril 1980, à 14 heures.

De la part de :
Mme Jacques Antoine le Cour Grandmaison,
de ses enfants :
Le colonel et la vicomtesse Guy de Saint Vincent,
M. et Mme François Hanoteau,
M. et Mme Gaëtan de Barmon,
Le capitaine de frégate (C.R.) et Mme Raymond Bacot,
M. et Mme Bruno le Cour Grandmaison,
M. et Mme Bruno Le Cour Grand-Grandmaison,
M. et Mme Philippe Terris,
de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

119, rue de Lille,
75007 Paris.
Mottechaix,
44120 Vertou.

— Les associés gérants de MM. Worms et Cie ont le vif regret de faire part du décès de

M. Michel LEROY,
ancien directeur général des services combustibles de Worms,
Compagnie maritime et charbonnière,

survenu le 20 mars 1980, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 24 mars 1980.

— Paris, Montpellier, Divonne.
Les familles Marsault, Lemoine ont la douleur de faire part du décès survenu le 17 mars 1980 de

Mme veuve André MONGUILLON,
née Nathalie Calandret,
professeur retraité
de l'école normale d'institutrices de la Seine.

— Les familles Penin et Roret ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mme Henri PENIN-RORET,
née Dominique Roret,

survenu accidentellement le 31 mars 1980, à Soissons, dans sa vingt-huitième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église du Vieux-Saint-Cloud, place du Général-de-Gaulle, le vendredi 4 avril, à 10 h. 45.

6, rue du Bois-de-Boulogne,
92210 Saint-Cloud.

— Mme Georges Reynaud,
Arnaud et Marie-Pierre,
Bénédicte, Guillaume et Jean,
ont la grande tristesse d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Georges REYNAUD,

survenu subitement à Bordeaux, le 28 mars 1980.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Régnié (Rhône). Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

« Le Chalet », Durette,
69430 Régnié.
40, rue de la Bienfaisance,
75008 Paris.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Herbert M. BIASS,

Mme H. M. Biass, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

« Abide with me, fast falls the eventide... »

Anniversaires

— Le neuvième anniversaire du décès de

Germaine VELLE,
agrégée de l'Université,

est rappelé à tous ceux qui gardent son souvenir.

ANCIENS COMBATTANTS

UN MONUMENT AU GÉNÉRAL KŒNIG ET A SES COMPAGNONS

L'Association pour le monument au général Kœnig et à ses compagnons présidée par M. Pierre Messmer et placée sous le haut patronage du président de la République, a ouvert une souscription pour commémorer le souvenir de celui qui fut, durant la guerre, le chef de la 1re division française libre, le délégué du gouvernement provisoire auprès du commandement suprême interallié, enfin le commandant en chef des Forces françaises de l'intérieur.

Un emplacement a pu être attribué pour l'édification de ce monument, grâce à la sollicitude de la Ville de Paris et de ses élus, porte Maillot, à l'entrée de la voie triomphale qui, par la place Charles-de-Gaulle et au-delà de l'Arc de triomphe, mène au cœur de la capitale, dont le général Kœnig fut le premier gouverneur militaire à la libération.

Les dons peuvent être adressés à l'Association pour le monument au général Kœnig et à ses compagnons, 59, rue Vergniaud, 75013 Paris, par chèque ou versement au C.C.P. La Source 33.203.30.

MORT DE M. HENRI PUPPONI ANCIEN RÉSISTANT

Le journal *l'Humanité* annonce la mort de M. Henri Pupponi, dont les obsèques ont eu lieu le 28 mars dans l'Isère.

[Professeur de mathématiques, M. Henri Pupponi avait adhéré au parti communiste en 1924. Engagé dans la Résistance, il avait dirigé le comité directeur régional du Front national à Montpellier, puis il s'était consacré au Comité national des intellectuels. Il avait participé également à la publication de « l'Humanité » clandestine et avait présidé le comité de libération de Montpellier. Enseignant dans cette ville, il avait été candidat communiste à plusieurs élections locales.]

INFORMATIONS « SERVICES »

FÊTES PASCALES

LES OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

A Rome, Jean-Paul II célèbrera le jeudi saint, dans la basilique Saint-Pierre, la messe chrismale concélébrée avec les cardinaux, les évêques, les prêtres réguliers et séculiers de la Curie romaine. Le soir, il y aura une nouvelle concélébration commémorative de la Cène, cette fois à Saint-Jean de Latran, cathédrale de Rome.

Le vendredi saint à 17 heures, Jean-Paul II commémorera à Saint-Pierre la Passion du Christ, et, à 21 heures, il conduira au Colisée le traditionnel « chemin de croix ».

Voici quelques-uns des offices de la semaine sainte qui auront lieu à Paris.

Culte catholique

Notre-Dame de Paris

JEUDI 3 AVRIL. — 18 h. 30, Messe concélébrée autour de S. Em. le cardinal Marty. Lavement des pieds. Procession au reposoir. Possibilité d'adoration silencieuse jusqu'à 23 h.

VENDREDI 4 AVRIL. — De 10 h. à 17 h. 30, Vénération des reliques de la Passion. 15 h., Méditation du chemin de croix. 18 h. 30, Célébration de la Passion : Vénération de la Croix. Lecture de la Passion Prière universelle. Communion.

SAMEDI 5 AVRIL. — 20 h. 30, Ouverture des portes. 21 h., Acclamation au Christ-Lumière. Renouvellement de la profession de foi du baptême. Messe de la Résurrection.

DIMANCHE 6 AVRIL. — 8 h., 8 h. 45, 12 h. 30, Messes. 9 h. 40, Office de louange du matin. 10 h., Grand-Messe célébrée par le cardinal Marty, homélie par le cardinal. 11 h. 30, Messe avec chants, homélie par le cardinal Marty. 16 h., Chant des vêpres et procession aux fonts baptismaux. 17 h. 45, Audition d'orgue. 18 h. 30, Messe du soir.

Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre

JEUDI 3 AVRIL. — 10 h. 30, Office des ténèbres. Méditation biblique avec psaumes en français et motets polyphoniques (Palestrina et Deiss). 19 h., Messe solennelle concélébrée. Allocution de Mgr Charles. Lavement des pieds. Procession au reposoir. Adoration au reposoir, jusqu'à 24 h.

VENDREDI 4 AVRIL. — 10. 30, Office des ténèbres. Méditation biblique avec psaumes en français et motets polyphoniques (Bach). 12 h. 30, Chemin de croix sur les pentes de la butte Montmartre. Rassemblement square Willette. Dernières stations sur le parvis de la basilique. Fin vers 13 h. 30 (Vénération du gisant au son des polyphonies de Nanini, Pergolèse, etc.). 15 h., Les sept dernières paroles du Christ. Méditation. Motets polyphoniques. Chorals anciens et modernes. 19 h., Célébration de la mort du Seigneur. Chant de la Passion selon saint Jean. Répons polyphoniques. Grandes oraisons. Vénération de la Croix. Communion.

SAMEDI 5 AVRIL. — 10 h. 30, Office des ténèbres. Méditation biblique avec psaumes en français et motets polyphoniques (Bach, Vittoria, Deiss). 16 h., Vêpres. 21 h., Vigile pascale. Bénédiction du feu. Illumination de l'assemblée. Chant de la joie pascale. Liturgie de la Parole. Répons polyphoniques de Lully, Altenberg, Mazé. Bénédiction de l'eau. Huit baptêmes d'adultes. Rénovation du baptême. Eucharistie concélébrée. Réexposition solennelle du Saint-Sacrement. Fin vers 23 h.

DIMANCHE 6 AVRIL. — 11 h., Messe solennelle. Accueil aux étrangers. Chants grégoriens (« kyrie », « gloria », « credo », « haec dies ») et polyphoniques (Bach, Haendel, Deiss, Mazé). Allocution de Mgr Charles. 16 h., Vêpres solennelles. Psaumes harmonisés en français. Adoration eucharistique. Alléluia.

La Madeleine

JEUDI 3 AVRIL. — 12 h. 15, Messe. 18 h. 30, Cène du Seigneur et Adoration.

VENDREDI 4 AVRIL. — 12 h. 15 et 15 h., Chemin de croix (ce dernier en plusieurs langues). 18 h. 30, Célébration de la Passion.

SAMEDI 5 AVRIL. — 21 h., Vigile pascale. « Exultet »

DIMANCHE 6 AVRIL. — 8 h., 9 h., 10 h., 12 h. 30 et 18 h., Messes. 11 heures, Grand-Messe solennelle.

A tous les offices : orgues et chœurs de la Madeleine.

Eglise Saint-Louis-d'Antin

63, rue Caumartin, Paris (9e).

JEUDI 3 AVRIL. — 12 h. 30, 16 h., 17 h. 30 et 18 h. 45, Solennité de la Cène du Seigneur. De 19 h. 45 à 20 h. 30, Adoration silencieuse.

VENDREDI 4 AVRIL. — 12 h. 30, 16 h. et 18 h., Office solennel de la Passion avec communion. 14 h. 30, Chemin de croix.

SAMEDI 5 AVRIL. — 11 h., Célébration pénitentielle (sans eucharistie). (Aucune messe ce jour-là. Unique célébration à 21 h.). 21 h., Résurrection du Seigneur. Veillée pascale

DIMANCHE 6 AVRIL. — Messes à 9 h., 10 h., 11 h., 12 h. 10, 18 h. 30 et 20 h. 45.

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois

2 place du Louvre, Paris (1er).

JEUDI 3 AVRIL. — Célébration de la Cène et adoration.

VENDREDI 4 AVRIL, 12 h. 30 et 17 h., Chemin de croix. 19 h., Liturgie de la Passion. 21 h. 15, Office des ténèbres

SAMEDI 5 AVRIL. — 21 h. 30, Veillée et messe pascales.

DIMANCHE 6 AVRIL. — 11 h. 15, Messe solennelle. 17 h., Vêpres et messe solennelle, avec tous les chants grégoriens des offices exécutés par la Chorale grégorienne d'étudiants d'Utrecht, dans le cadre de l'accord culturel franco-néerlandais.

Abbaye bénédictine Sainte-Marie

3, rue de la Source, Paris (16e).

(Tous les offices seront célébrés en grégorien ; lectures en français.)

JEUDI 3 AVRIL. — 18 h., Messe solennelle.

VENDREDI 4 AVRIL. — 7 h., Office du matin. 18 h., Célébration de la Passion.

SAMEDI 5 AVRIL. — 7 h., Office du matin. 21 h., Vigile pascale.

DIMANCHE 6 AVRIL. — 10 h., Messe solennelle. 18 h., Vêpres.

Paroisse maronite Notre-Dame-du-Liban

17, rue d'Ulm, Paris (6e).

JEUDI 3 AVRIL. — 19 h., Cérémonie du lavement des pieds. Messe et communion pascales.

VENDREDI 4 AVRIL. — 9 h., Messe des présanctifiés. 19 h., Cérémonie de la Passion et de la sépulture du Christ.

SAMEDI 5 AVRIL. — 23 h., Cérémonie de la Paix. Messe et procession pascales. Veillée.

DIMANCHE 6 AVRIL. — 11 h., Grand-Messe.

Culte protestant

Eglise du Saint-Esprit

5, rue Roquépine, Paris (8e).

JEUDI 3 AVRIL. — 18 h., Audition d'orgue par Guy Flechter (œuvres de Pachelbel, Frescobaldi, César Franck et Reger). 18 h. 30, Culte liturgique avec Sainte Cène et chœur sous la direction de Denise Fauvarque.

VENDREDI 4 AVRIL. — 12 h. 30 et 18 h. 30, Cultes avec Sainte Cène.

DIMANCHE 6 AVRIL. — 10 h. 30, Culte avec Sainte Cène. Prédication du pasteur Philippe Bertrand.

Eglise réformée de l'Oratoire du Louvre

145, rue Saint-Honoré, Paris (1er).

VENDREDI 4 AVRIL. — 10 h. 30, Culte avec Sainte Cène (M. le pasteur Laurent Gagnebin). 20 h. 45, Culte liturgique avec Sainte Cène (M. le pasteur Pierre Fath). Avec la maîtrise de l'Oratoire.

DIMANCHE 6 AVRIL. — 10 h. 30, Culte avec Sainte Cène (M. le pasteur Pierre Fath). Avec la maîtrise de l'Oratoire.

Culte anglican

Saint George's Anglican Church

7, rue Auguste-Vacquerie, Paris (16e).

JEUDI 3 AVRIL. — 19 h. 30, Office chanté.

VENDREDI 4 AVRIL. — 19 h. 30, Office chanté.

SAMEDI 5 AVRIL. — 22 h. 30, Veillée pascale et eucharistie.

DIMANCHE 6 AVRIL. — 8 h. 30 et 18 h. 30, Eucharistie. 10 h. 30, Eucharistie chantée.

Culte orthodoxe

Eglise orthodoxe française

30, boulevard de Sébastopol, Paris (4e).

JEUDI 3 AVRIL. — 11 h., liturgie de la Sainte Cène. 18 h., Office de la Passion.

VENDREDI 4 AVRIL. — 11 h., Les Grandes Heures. 18 h., Ensevelissement de Notre Seigneur.

SAMEDI 5 AVRIL. — 10 h., Vêpres. 21 h., Matines, liturgie pascale.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	308 F	462 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	506 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	430 F	650 F	830 F

Par voie aérienne, Tarif sur demande

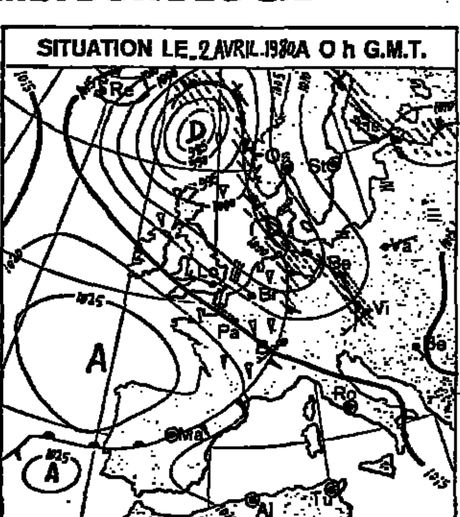
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

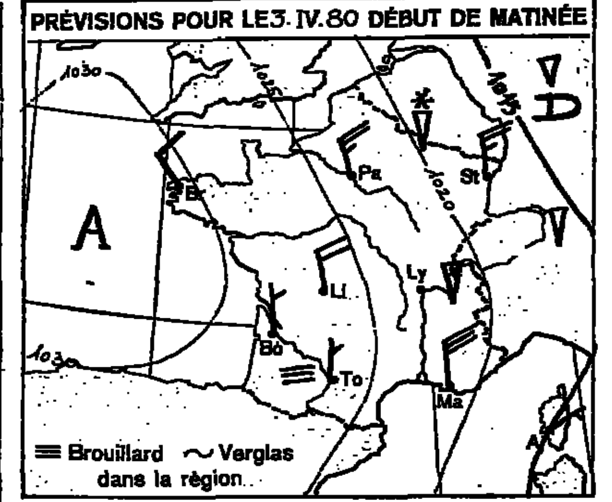
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 avril à 0 heure et le jeudi 3 avril à 24 heures :

Les hautes pressions centrées au nord-ouest de la péninsule Ibérique vont se renforcer encore un peu et se déplacer lentement vers le nord-est. Elles rejetteront temporairement le nouveau courant atlantique plus au nord, mais elles entretiendront sur leur face orientale un flux d'air froid et instable de secteur nord-ouest.

Jeudi, de l'est de la Normandie et des frontières du Nord et du Nord-Est au nord du Massif Central et des Alpes, le temps sera frais et instable avec des averses ou des giboulées, plus nombreuses sur les versants nord des montagnes. Les vents de nord-ouest à nord, seront modérés ou assez forts, et les températures marqueront une baisse par rapport à celles de mercredi.

Sur le reste de la France, le temps — également frais, surtout le matin — sera nuageux avec des éclaircies, qui deviendront plus nombreuses près de l'Atlantique et du golfe du Lion. La matinée sera parfois brumeuse sur l'Aquitaine. Les vents, de nord-ouest, faibliront, sauf près de la Méditerranée, où ils resteront assez forts. Les températures maximales pourront s'élever un peu.

Le mercredi 2 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,7 millibars, soit 764,8 millimètres de mercure.

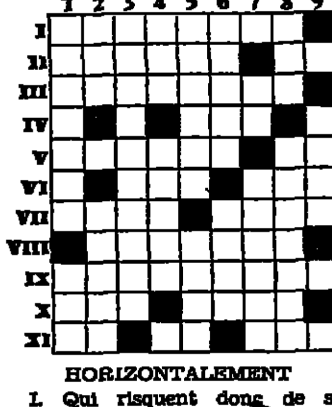
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er avril ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 17 et 7 degrés ; Biarritz, 19 et 11 ; Bordeaux, 17 et 9 ; Bourges, 14 et 7 ; Brest, 13 et 6 ; Caen, 16 et 6 ; Cherbourg, 12 et 5 ; Clermont-Ferrand, 19 et 7 ; Dijon, 16 et 7 ; Grenoble, 18 et 8 ; Lille, 12 et 4 ; Lyon, 19 et 8 ; Marseille, 23 et 12 ; Nancy, 15 et 6 ; Nantes, 14 et 4 ; Nice, 16 et 12 ; Paris-Le Bourget, 17 et 6 ; Pau, 19 et 11 ; Perpignan, 23 et 15 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 17 et 7 ; Tours, 16 et 6 ; Toulouse, 18 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 10 degrés ; Amsterdam, 12 et 6 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 15 et 10 ; Bonn, 13 et 5 ; Bruxelles, 13 et 5 ; Le Caire, 34 (max.) ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 8 et 2 ; Genève, 17 et 10 ; Lisbonne, 22 et 9 ; Londres, 13 et 2 ; Madrid, 27 et 6 ; Moscou, 1 et 0 ; Nairobi, 28 et 16 ; New-York, 12 et 6 ; Palma-de-Majorque, 22 et 15 ; Rome, 17 et 10 ; Stockholm, 3 et 1 ; Téhéran, 19 et 16.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2642



HORIZONTALEMENT

I. Qui risquent donc de se perdre. — II. Exécution au lever du jour ; Est souvent désigné sous un autre nom. — III. Peuvent être pleines quand on ne manque pas de peau. — IV. Endroit où l'on peut trouver beaucoup de choses abîmées. — V. Ecrivent mais ne signent pas ; N'a rien d'un agrément à Londres. — VI. Un cri qui prouve qu'on a bien dégusté ; Parfois de cœur. — VII. Refusa de s'arranger ; Mauvaises habitudes. — VIII. Un droit qui pouvait être revendiqué par le premier venu. — IX. Qui peut donc transporter l'essence. — X. Un étranger ; Qui pourra donc s'envoler. — XI. Symbole pour un métal dense et réfractaire ; Redevient neuf quand on arrive au bout ; Qualifie une façon de parler.

VERTICALEMENT

1. Peut désigner tout ce qui est proche ; Evoque une très bonne santé. — 2. Peut fournir des scènes pittoresques ; Qui a donc perdu son éclat. — 3. Doit être préférée à une mauvaise action. — 4. Poème ; Pas sévère. — 5. Ancien pays ; Ville d'Angleterre. — 6. Peut enivrer en Espagne ; Ne règne plus. — 7. Fin de verbe ; On y trouvait beaucoup de pièces. — 8. Cri qui peut amener des poursuites ; Vieux bateau. — 9. Ne sont pas chiches quand ils sont gourmands.

Solution du problème n° 2641

Horizontalement

I. Jovialité. — II. Baptême. — III. Sensé ; Ane. — IV. Us ; Olinda. — V. Bisser ; Ru. — VI. Ste ; Rue. — VII. Terrain. — VIII. Vertige. — IX. Tollier. — X. CIA ; Arc. — XI. Tresse ; Pé.

Verticalement

1. Substitut. — 2. Obésité. — 3. Van ; Service. — 4. Ipsos ; Reils. — 5. Atèle ; Arias. — 6. Le ; Irrité. — 7. Iman ; Unira. — 8. Tendre ; R.P. — 9. Eau ; Perce.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1979

Commission paritaire n° 57 437.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 avril 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant les décrets du 20 avril 1950 et du 21 septembre 1950 relatifs aux assurances sociales agricoles ;

● Rendant applicables aux salariés agricoles les nouvelles dispositions de l'article L. 342 du code de la sécurité sociale relatives au maintien des droits à l'assurance-vieillesse de certaines catégories d'assurés.

TRANSPORTS

GARES A SURTAXE

Certains voyageurs s'étonnent d'avoir dans quelques gares à acquitter en plus du billet une surtaxe locale, ce qui aboutit parfois à cette absurdité qu'un billet pris dans une gare coûte plus cher que celui que, dans le train, vous délivrera le contrôleur.

En réponse à une question écrite de M. Emile Jourdan, député communiste du Gard, le ministre des transports justifie comme suit cette situation :

« En application de la loi du 15 septembre 1942, modifiée notamment par le décret du 13 juillet 1977, la S.N.C.F. peut être autorisée à percevoir des voyageurs des surtaxes locales temporaires destinées à financer des travaux d'aménagement des gares qui présentent pour l'usager un intérêt direct et certain, et que le transporteur n'est pas tenu d'effectuer pour satisfaire aux besoins du trafic

» Ces dispositions ont déjà permis la restauration et la modernisation d'un certain nombre de bâtiments voyageurs à la demande de municipalités ou chambres de commerce soucieuses de l'image de marque que représente la gare pour le nouvel arrivant dans une cité.

» Tel a été le cas notamment pour Cannes, Nice, Vichy, Beaune, Rouen, Limoges, Nîmes, etc. » (*Journal officiel* du 4 février.)

BREF

EXPOSITIONS

LE LARZAC S'AFFICHE. — Le comité culturel du Larzac, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris, tél. : 531-43-38, organise une exposition d'affiches du Larzac sur le thème : « Larzac, dix ans d'affiches », du 5 au 13 avril, de 12 heures à 19 heures, au Forum des Halles, niveau 3 (porte Bergère).

LOISIRS

FILMS ETHNOGRAPHIQUES. — Le Musée des arts et traditions populaires organise des séances de projection gratuites de films ethnographiques tous les mercredis du mois d'avril ainsi que les vendredis 4 et 11 avril, à 15 heures, pour les adolescents et les adultes.

★ 6, route du Mahatma-Gandhi, 75116 Paris, tél. 747-69-80.

BALADES DU CHTI. — L'équipe du Chti, cette équipe d'étudiants lillois qui publie un guide non conformiste sur la métropole du Nord, propose une édition spéciale, un « Chti spécial balades », qui propose des circuits touristiques dans toute la région. Le Nord, ce n'est pas qu'un « enfer ».

★ EDEHC, 58, rue du Port, 59800 Lille, tél. 57-32-85.

P.T.T.

CHÈQUES POSTAUX : PROTECTION CONTRE LE VOL. — Les titulaires de comptes chèques postaux, qui bénéficient du service des chèques de dépannage, peuvent désormais faire opposition au paiement de ces titres en cas de perte ou de vol de la carte de paiement. Il leur suffit de prévenir, dans les meilleurs délais, le centre de chèques postaux qui gère leur compte. Ainsi le montant des chèques qui auraient été émis frauduleusement postérieurement à cette notification au centre ne sera plus imputé à leur compte.

TROISIÈME AGE

RETRAITE COMPLEMENTAIRE DES ARTISANS. — LA CANVANA a dédécidé de majorer la valeur du point de la retraite complémentaire artisanale de 8 %, à partir du 1er janvier 1980. Cette majoration interviendra sur les retraites payées fin mars.

VIVRE A PARIS

VIEILLES RUES. — Une exposition, Les rues du Vieux-Paris, est organisée du 3 au 19 avril, dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville. Cette exposition présentera notamment des maquettes de l'artiste Jan Junca, qui, à l'aide de cartons et de papiers, reconstitue les maisons anciennes de la capitale.

★ Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, 75004 Paris, ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 h. 30 à 18 h. Entrée gratuite.

LE PARVIS DE NOTRE-DAME RÉSERVÉ AUX PIÉTONS. — A l'occasion des fêtes de Pâques, le parvis de Notre-Dame devant la cathédrale sera, comme l'année dernière, réservé aux piétons. Le Pont-au-Double sera fermé à la circulation du samedi 5 avril, à 8 heures, au lundi 7 avril, à 18 heures.

PARIS EN VISITES

JEUDI 3 AVRIL

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Garnier-Ahlberg.

« Les petites synagogues du Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Hulot.

« Le tribunal et le Palais de justice », 15 h., métro Cité, Mme Oswald.

« Exposition Monet », 17 h., Grand Palais, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Monet », 15 h. 30, Grand Palais (Mme Angot).

« L'impressionnisme au Jeu de paume », 15 h., musée du Jeu de paume (Arcus).

« Notre-Dame », 15 h., devant la grille droite du parvis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Mucha », 17 h., Grand Palais (Mme Hager).

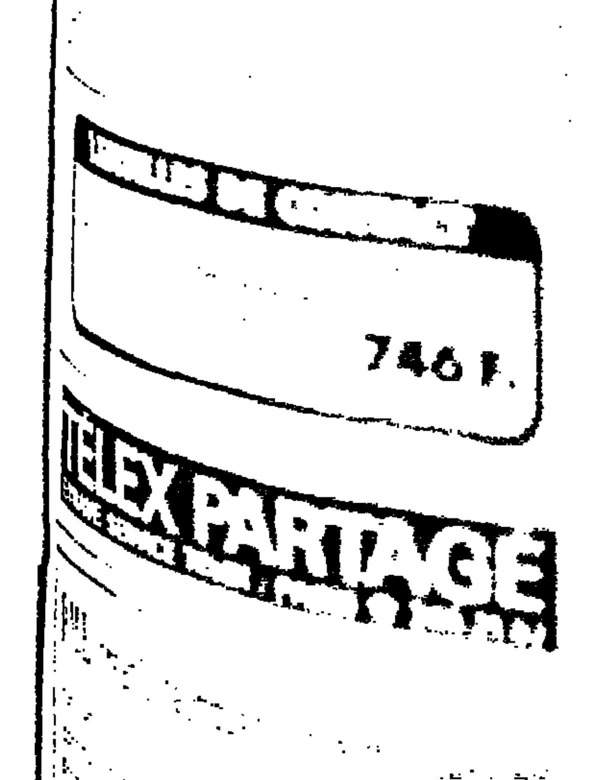
« Les Bourbons à Versailles », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

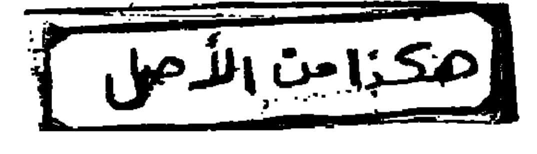
« De la cour Carrée du Louvre aux mystères de la salle des Cariatides », 14 h. 45, cour Carrée, porche rue de Rivoli (M. de La Roche).

« Les Catacombes », 15 h., 9 bis, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« Le village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (le Vieux-Paris).

« Exposition Monet », 15 h., Grand Palais (Visages de Paris).





Le Monde

équipement

LA GRÈVE DES NETTOYEURS DU MÉTRO PARISIEN CONTINUE

Balais africains

Vieux journaux et tickets usagés s'entassent dans les couloirs et sur les quais du métro parisien. Depuis le lundi 24 mars, les neuf cents immigrés qui nettoient les 700 000 mètres carrés des stations sont en grève. La propreté qui y règne habituellement est chèrement payée. Non pas tant par la R.A.T.P. (elle lui revient à 70 millions par an) que par ces Tunisiens, ces Maliens, ces Algériens, ces Sénégalais, qui s'efforcent de gagner leur vie en ramassant les détritus que les quatre millions sept cent vingt mille usagers laissent choir un peu n'importe où en toute désinvolture.

La Régie n'assure pas elle-même le nettoiement de ces stations. Elle confie cette tâche à des sociétés privées — douze actuellement. Mais là comme ailleurs, elle se vante de *« serrer les prix au maximum »*. Résultat : le personnel de ces entreprises est payé au SMIC ou peu s'en faut. Jusqu'à la fin février, le salaire minimum légal était de 12,93 F de l'heure ; les balayeurs du métro touchaient 13,12 F. Depuis le SMIC est passé à 13,37 F, les employeurs proposent 13,42 F. Malgré les primes diverses qui leur sont versées, près de 60 % des balayeurs du métro ne touchent à la fin du mois que 2 350 F en moyenne.

Et pour quel travail ! Trente et un jours de grève en juin 1977 ont bien permis d'obtenir quelques améliorations ; mais si le Parisien qui jette négligemment son mégot sur la voie en montant dans son wagon, savait dans quelles conditions il est ramassé, peut-être réfrénerait-il ce geste mécanique.

La R.A.T.P. dispose d'une rame aspirante, mais dans les stations les plus fréquentées elle ne suffit pas. Il existe aussi des aspirateurs, mais manier de longues perches n'est pas toujours très facile. Alors, il faut descendre sur la voie, et avec des pincettes ou à la main ramasser ce qui traîne.

Théoriquement, le courant est coupé pendant de telles opérations, mais la Régie reconnaît qu'une telle opération est bien compliquée, car les trains de travaux doivent pouvoir continuer à circuler durant la nuit. Hadj, un Algérien chef de groupe dans une entreprise sous-traitante, se souvient du temps, pas si ancien, où le « conducteur » de l'équipe poussait un cache en bois pour isoler le rail électrifié pendant que ses camarades ramassaient les détritus.

Un autre chef de groupe qui depuis plus de vingt ans travaille dans le métro, et gagne ainsi 3 500 francs par mois, raconte : *« L'équipe comprend six ou sept gars. On commence à 21 heures jusqu'à minuit, on balaye sept stations. Seuls instruments, des balais et des pelles... quand il y en a ; le plus souvent un bout de carton en fait office. Puis il y la pause. Après, jusqu'à 5 heures, on lave entièrement une station. Au jet. Il faut des rallonges pour atteindre les voûtes. Parfois, il faut mettre de l'acide dans l'eau, et on a bien du mal à obtenir des lunettes pour se protéger les yeux. »*

Pendant la pause, les balayeurs doivent se contenter d'un vestiaire — non chauffé, si ce n'est par le chauffe-gamelle.

« Nous avons bien le droit d'entrer dans les cantines et les douches des agents de la Régie, mais simplement pour les nettoyer... surtout pas pour les utiliser. »

Les équipes de jour travaillent de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures. Elles doivent balayer et nettoyer les 70 kilomètres de couloirs, les 70 kilomètres de quais, les cinquante mille places assises (autant que le Parc des Princes). Pas — ou peu — de ces merveilleuses petites voitures électriques qui astiquent les trottoirs parisiens ; les escaliers les empêcheraient de passer d'un niveau à un autre. L'outil reste le balai-trapèze, fruit de la modernisation, et la serpillière. Il faut supporter les altercations avec les clochards qui n'acceptent guère d'être dérangés ; se heurter aussi aux passagers mécontents de devoir se pousser pour laisser passer « l'Africain » et son balai. Racisme jamais loin...

Seize lits à Saint-Denis

Tout cela pendant six jours de suite, dimanches et fêtes compris. Deux journées de repos viennent interrompre ce cycle ; toutes les six semaines, un grand week-end de trois jours. A ces conditions de travail d'un autre âge, s'ajoutent les modalités de logement habituelles pour les travailleurs immigrés de la région parisienne.

Les Maghrébins s'entassent dans des chambres de bonne à 300 francs de loyer mensuel, plus les charges. Ils les occupent à deux pour réduire les frais, envoyer un peu d'argent à la famille, économiser de quoi se payer le voyage annuel au pays. Les Africains ne retournent chez eux que tous les deux ans ; le Mali, le Sénégal, c'est plus loin, donc plus cher.

En général, ils vivent dans des foyers. La vie communautaire permet de réduire les dépenses. Mais à quel prix ? Un Sénégalais paye 200 francs par mois pour une place dans un dortoir de seize lits à Saint-Denis. Un autre doit débourser 350 F pour se partager avec trois amis une chambre à Montreuil et profiter de la cuisine commune à quatre chambres. Aoum, un Algérien, est plus chanceux. Pour 268 F il a une pièce pour lui tout seul ; mais à Argenteuil. Tous les jours il doit prendre le bus... et le payer. Les balayeurs du métro possèdent bien une carte leur permettant de pénétrer dans le réseau, mais, théoriquement, ils ne doivent l'utiliser que pour les nécessités du service. Pas pour gagner leur lieu de travail.

Malgré tout cela, ces neuf cents travailleurs immigrés craignent surtout de perdre leur emploi. Déjà, en juillet 1979, la Régie a réduit de 4 % le volume des travaux de nettoyage. Elle souhaite continuer cette même politique dès l'an prochain. D'où les inquiétudes des salariés des entreprises sous-traitantes : *« Pour nous*, disent-ils tous, *chômage égale expulsion. »*

La R.A.T.P., pour l'instant, ne veut pas intervenir dans ce conflit. Elle envisage simplement de faire appel à d'autres sociétés pour nettoyer les stations les plus fréquentées et donc les plus sales. *« La sécurité et la salubrité sont en cause »*, dit-elle. Elle ne craint pas le retour des rats, qui ont disparu depuis quelques années, mais la prolifération des souris. Elle se flatte de surveiller de près la bonne exécution des travaux qu'elle confie à des entreprises privées, étrangement muettes dans cette affaire. Mais peut-elle — et les Parisiens peuvent-ils — se désintéresser encore longtemps des conditions de vie et de travail de ceux qui assurent la propreté du métro ?

THIERRY BRÉHIER.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● ***L'Alsace championne.*** — Selon un rapport publié par le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine intitulé « L'évolution économique et financière dans l'Est de la France en 1979 », il résulte que c'est l'Alsace qui résiste le mieux à la crise économique en France.

L'étude indique que si l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté avaient en 1975 des taux de chômage comparables, ces derniers sont fort différents aujourd'hui.

TOURISME

● ***Un nouveau départ pour l'agence de voyages Klat.*** — Le tribunal de commerce de Paris a accepté que les activités de l'agence de voyages Klat Travel soient prises en location-gérance par la société Tourorient-Tourwest (*le Monde* du 27 mars). Celle-ci dispose d'un capital de 1 million de francs réparti entre trois actionnaires : l'agence de voyages Albatros, filiale de la fédération du Pas-de-Calais du Crédit mutuel, l'agence Befort France (Mondovoile) et l'agence Omnia Incentive.

● ***U.T.A. : 39,4 millions de francs de bénéfices.*** — La compagnie privée U.T.A. a réalisé, l'an dernier, un bénéfice net de 39,42 millions de francs au lieu de 35,32 millions en 1978. Son chiffre d'affaires hors taxes — 3,18 milliards de francs, — est en augmentation de 11,4 % par rapport à l'année précédente ; l'activité fret représente 36 % de ce chiffre d'affaires.

Exprimé en tonnes-kilomètres, le trafic d'U.T.A. a cru de 1,9 % seulement d'un exercice à l'autre. Ce ralentissement est dû à l'arrêt d'exploitation des DC-10 au mois de juin et juillet 1979 après l'accident de Chicago et à un tassement de la demande sur l'ensemble du réseau.

TRANSPORTS

Les organisateurs de vols charters sur l'Afrique parviendront-ils à briser le monopole des compagnies régulières ?

M. Adrien Senghor, ministre sénégalais de l'équipement, vient de refuser à Air Charter International (ACI), filiale d'Air France et d'Air Inter, l'autorisation d'exploiter un vol à la demande entre Paris et Dakar. Il vient également d'interrompre la « chaîne » d'avions charters que Nouvelles Frontières avait commencé d'exploiter entre Bâle-Mulhouse et Dakar.

Ceux qui ont réussi la « trouée de Dakar » se sont-ils trop vite réjouis ? N'ont-ils pas sous-estimé les oppositions que leur action de francs-tireurs ne manquerait pas de susciter ? Après de longues palabres, Nouvelles Frontières avait, en effet, obtenu, à l'automne dernier, des responsables sénégalais et français l'autorisation d'organiser une « chaîne » d'avions charters entre Bâle-Mulhouse et Dakar au prix de 1 750 francs l'aller et retour. Cette agence de voyages commença donc d'exploiter cette ligne à la mi-décembre sous le pavillon de la Société antillaise de transports touristiques (SATT). A la fin du mois de mars, elle avait organisé douze vols ; elle en prévoit trois d'ici au 20 avril et d'autres encore entre le 1er juin et le 26 octobre.

En complément à ce programme, aujourd'hui remis en cause, Nouvelles Frontières avait fait appel, la semaine dernière, à ACI pour assurer un vol Paris-Dakar, mais les autorités sénégalaises viennent d'opposer un veto à sa demande. Pour justifier cette volte-face, certains laissent entendre que l'agence de voyages aurait contrevenu au précédent accord en vendant à ses clients un billet d'avion « sec » sans prestations hôtelières au sol. Ce refus voudrait ainsi signifier la volonté de certains responsables sénégalais de *« favoriser un tourisme organisé qui apporte au pays plus de valeur ajoutée qu'un tourisme sauvage, qui permet de rentabiliser les investissements faits sur place »*.

M. Jacques Maillot, directeur général de Nouvelles Frontières, dément qu'une clause de ce genre figure dans l'accord signé avec les autorités sénégalaises. *« Au demeurant*, indique-t-il, *nous imposons à nos clients, qui sont pour la plupart des touristes, un forfait minimum de 300 F de prestations au sol et, une fois sur place, ils dépensent bien davantage »*. A son avis, les pressions exercées par U.T.A. et Air Afrique expliquent davantage ce refus de Dakar.

Pour leur part, les responsables français, jadis si protectionnistes, se sont fait une nouvelle religion en la matière. Ils constatent, sur le réseau Europe-Afrique, *« une sorte de monopole qui exclut le trafic à bas revenus pour lequel un marché existe en France mais qui en est évincé par le niveau tarifaire pratiqué par les compagnies régulières »*.

La visée des grands

Jusqu'alors, les transporteurs à la demande français, dont l'activité était confinée à l'Europe et au bassin méditerranéen, ne contrôlaient que 32 % du trafic charter à l'export au bénéfice des compagnies étrangères. Maintenant que ACI, Europe Aéro Service (E.A.S.), Aérotour et Euralair commencent d'équiper leur flotte de Boeing-727 et de Boeing-737, il apparaît « légitime », aux yeux des autorités françaises, de donner à ces transporteurs *« une zone d'activité plus étendue que celle qu'ils détenaient »*. A leur avis, *« le point d'application est, dans l'immédiat, un des pays d'Afrique où un marché existe : le Sénégal »*.

Air France, qui exploite avec Air Afrique la ligne Paris-Dakar, s'est émue de l'initiative de Nouvelles Frontières et, faute de pouvoir s'y opposer, a décidé de riposter. Elle s'efforce donc de convaincre son partenaire d'organiser des vols vacances sur cette destination africaine. Elle souhaitait lancer ce nouveau produit le 15 décembre prochain et vendre l'aller et retour autour de 2 500 F. La récente position de M. Senghor risque-t-elle de remettre en cause ce projet ?

Ce contretemps ne déplairait pas à Air Afrique qui, dans cette affaire, affiche beaucoup de prudence et une certaine irritation devant les *« visées hégémoniques du transport aérien français »*. La puissance d'Air France autorise celle-ci à prendre des risques commerciaux qu'une petite compagnie du tiers-monde hésite à courir. *« Nous n'avons pas les moyens de notre partenaire »*, disent les dirigeants d'Air Afrique. *« Nous ne pouvons pas faire n'importe quoi sous l'effet de n'importe quelle menace et sous la pression de quelque grand que ce soit. »*

Ils insistent sur les efforts déjà consentis : *« Notre barème bloc-sièges vendu aux fabricants de voyages est inférieur de 72 % au barème de la classe économique ; seulement 15 % de notre clientèle payent plein tarif sur la ligne Paris-Dakar. »* Ils se disent prêts à faire d'autres « gestes » en direction des hommes d'affaires et des touristes « organisés ». Cependant, ils s'étonnent que, *« au moment où elle a du mal à trouver sa respiration, certains milieux français veulent mettre en difficulté une compagnie qui est un exemple de coopération multinationale »*.

La fin de non-recevoir des autorités sénégalaises annonce-t-elle une nouvelle politique aéronautique ? Les dirigeants de Nouvelles Frontières veulent y voir un simple malentendu qui ne remet pas en cause l'existence de leur « chaîne » d'avions charters. Maintenant que la « trouée de Dakar » est faite, l'Afrique est, à leur avis, mûre pour ce genre de trafic. *« Nous avons la ferme intention d'organiser un vol à la demande par semaine à destination d'Abidjan, en Côte-d'Ivoire, dès la mi-décembre prochain »*, affirme M. Maillot. Le dialogue Nord-Sud que chacun souhaite permettra-t-il de dégager ce qu'il y a de justifié dans les ambitions des uns et les craintes des autres ?

JACQUES DE BARRIN.

ENVIRONNEMENT

« Ixtoc-I », la marée noire du siècle

II. — *Bataille politico-juridique*

Dans un premier article (« le Monde » du 2 avril), notre envoyée spéciale décrivait plus particulièrement la perplexité des experts devant les conséquences écologiques de la fuite du puits de pétrole « Ixtoc-I ». Aujourd'hui, elle aborde l'imbroglio juridique et ses répercussions sur la vie politique locale.

De notre envoyée spéciale SYLVIE CROSSMAN

Corpus-Christi (Texas). — La marée noire d'« Ixtoc-I » aura eu sur la vie politique du Texas et sur l'évolution des rapports entre le gouvernement mexicain et le gouvernement américain de très vives répercussions.

Véhément et amer, comme les petites gens qui se sentent floués, ce chauffeur de taxi, à Houston, réclamera justice pour son terroir par le biais de cette prière : *« N'oubliez pas d'écrire dans votre article que tout ce pétrole c'est à à notre gouverneur qu'il appartient. »*

Avant de devenir le premier gouverneur républicain du Texas depuis plus de cent ans — le Texas était jusqu'alors le bastion des démocrates, — M. William Clements était président de la compagnie SEDCO dont le siège est à Dallas. C'est la SEDCO qui avait fourni à la compagnie mexicaine privée PERMARGO la plate-forme de forage semi-submersible ainsi qu'une équipe de conseillers composée de cinq membres. C'est la PEMEX, société nationale de pétrole mexicain, qui entreprenait ce programme de prospection pétrolière dans la région du Chac, le 13 septembre 1978.

Quand M. Clements fut élu gouverneur, en 1978, il céda son poste de président de la SEDCO à son fils et plaça ses titres dans un « blind trust », c'est-à-dire dans un trust dont l'activité est inconnue du bénéficiaire. Aujourd'hui, il reste pourtant le principal actionnaire de la SEDCO, et son fils étant président de la compagnie beaucoup ici, contestent la valeur de ce « blind trust ».

Aussi, quand la SEDCO — ainsi que la PERMARGO et, dans certains cas PEMEX — devint l'objet de cinq poursuites en justice dont les dommages-intérêts réclamés s'élèvent pour l'ensemble à 371 millions de dollars, l'accusation et le public émettaient quelques doutes quant à l'objectivité de M. Clements dans l'affaire d'« Ixtoc-I ». Surtout quand le gouverneur déclare, en août dernier, au moment où le plus gros de la marée noire vient battre la côte texane, qu'*« il ne faut pas pleurer sur un verre de lait renversé »* ; surtout quand le gouverneur condamne l'entrée sur la scène juridique du procureur général du Texas, M. Mark White. Dans cette action intentée par M. White, l'Etat qui se porte partie civile cherche à se faire dédommager au minimum de 10 millions de dollars pour préjudice causé aux ressources naturelles du Texas.

L'affaire du « navire »

En fait, c'est SEDCO elle-même qui, devançant l'action du procureur général, du gouvernement fédéral, des pêcheurs de crevettes, de crabes et d'huîtres, des agents immobiliers et des propriétaires, déclenchait, dès septembre 1979, la bataille sur le plan juridique. Cherchant à bénéficier d'un décret du code maritime des Etats-Unis, qui limite la responsabilité civile de tout « navire » accidenté à la valeur de ce navire à la fin du voyage, la compagnie SEDCO intente une action en cour fédérale et soutient qu'elle n'est redevable que de 300 000 dollars en dommages et intérêts. Or, selon le procureur général du Texas, il est aisé de prouver que la plate-forme de forage, SEDCO 135, fixée au fond du golfe depuis six mois quand l'accident se produisit, ne peut être considérée comme un « navire ».

La bataille fait donc rage dans les tribunaux, et MM. Clements et White se livrent, par ce biais, une joute qui n'est pas sans coloration politique. Le procureur de l'Etat qui, au Texas, est élu, est un démocrate qui ne cache pas son opposition au gouverneur, et ses propres aspirations politiques. Ainsi, M. White n'hésite-t-il pas à déclarer publiquement que si M. Clements n'avait pas d'actions dans SEDCO il doute que celui-ci se serait opposé aussi catégoriquement à la mise en accusation de SEDCO par l'Etat du Texas.

Aux dires des Texans et des politiciens locaux, la cote du gouverneur, auparavant relativement haute, a considérablement baissé depuis l'affaire d'« Ixtoc-I ».

M. White n'a pas encore inclus dans son accusation la Société nationale des pétroles mexicains. Pourtant, la PEMEX a indéniablement sa part de responsabilité civile dans l'accident. En vertu du décret de 1976 (Foreign sovereign immunities Act), le Texas est en droit de réclamer à la PEMEX des dommages et intérêts pour ses activités commerciales en dehors des Etats-Unis.

De peur qu'une action en justice directe contre la PEMEX ne compromette les précaires relations entre le gouvernement américain et le gouvernement mexicain, et en particulier les délicates négociations entre les deux pays sur les importations de gaz naturel et de pétrole, le département d'Etat a recommandé au procureur général du Texas de différer l'inclusion de la PEMEX dans son action juridique. Jusqu'ici M. White a différé toute action contre la PEMEX.

Il n'existe pas d'accords bilatéraux entre le Mexique et les Etats-Unis pour ce qui concerne les dommages-intérêts pour préjudice causé aux ressources naturelles dans des accidents de la sorte. Le 23 août 1979, le ministère des affaires étrangères du Mexique refusait d'ouvrir les négociations avec les Etats-Unis quant au problème de la responsabilité civile dans l'affaire d'« Ixtoc-I ». En octobre, dans son discours annuel au peuple mexicain, le président Lopez Portillo annonçait, sous les applaudissements du Congrès, que *« le Mexique ne paierait pas »*.

Aujourd'hui, le procureur général du Texas ne pense plus que, dans ces conditions, et par respect pour sa conscience professionnelle, il puisse différer beaucoup plus longtemps la mise en accusation de la PEMEX. Tout ceci explique pourquoi M. Julius Collins, pêcheur de crevettes à Corpus-Christi, a l'impression que la pollution d'« Ixtoc-I » est l'*« affaire des autres »*, celle des experts, celle des politiciens. Dans sa famille, on est pêcheur depuis quatre générations. Tant que le chalutier vrombit, tant qu'il y a des crevettes dans le chalut, et tant qu'on est seul maître à bord, on est content. Cette année, malgré la menace du pétrole, ces conditions ont été remplies.

Mais l'année prochaine ? *« Dans le domaine de la prospection pétrolière « offshore », nous sommes incapables de prémunir le public contre la catastrophe. Si le public, aujourd'hui, a pris conscience de cela, alors le bilan d'« Ixtoc-I » n'aura pas été entièrement négatif »*, conclut Mme Maynard, biologiste à l'Agence américaine pour les océans et l'atmosphère. *« Mais, pour l'instant, l'incertitude qui est notre lot et qui nous empêche de récapituler précisément les conséquences, sur l'environnement, de la marée noire est un poids lourd à porter.*

FIN

Le Monde

économie

ÉNERGIE

Où en est le rapport sur la fiscalité des compagnies pétrolières ?

M. Barre avait demandé, le 2 janvier, aux ministres du budget et de l'industrie d' « *établir, pour mars 1980, un rapport sur la fiscalité des compagnies pétrolières et de faire au gouvernement des propositions à cet égard* ». Quelques jours plus tard, il rappelait, à la télévision, que ce rapport devait lui être remis pour le 1er avril.

Nous sommes le 2 avril, et M. Barre n'a nul rapport sur son bureau. Or, entre-temps, les prix des produits pétroliers ont fortement monté en France. De là à penser que les propos du premier ministre visaient à faire avaler l'amère pilule de la forte augmentation des carburants il n'y a qu'un pas qu'il serait malséant de franchir...

Les ministères concernés ont, en effet, travaillé. Principalement celui du budget, qui n'a pas cru bon pendant de longues semaines d'associer l'industrie à ses réflexions. Aussi avoue-t-on aujourd'hui avoir un « *certain retard* ».

Mais ce qui est le moins clair, c'est l'objectif poursuivi : veut-on de l'argent pour le budget ou prétend-on réformer, en profondeur, la fiscalité pétrolière ?

Actuellement, toutes les compagnies — groupes français ou filiales étrangères — sont soumises aux règles de droit commun pour l'impôt sur les sociétés. Les sociétés de raffinage relèvent de certaines dispositions spécifiques, dont la principale est la provision pour fluctuation de cours. Les sociétés de recherche et d'exploitation bénéficient du régime de la provision pour reconstitution de gisements (différente selon qu'elle s'applique en France ou à l'étranger). Enfin les deux compagnies françaises (Elf-Aquitaine et C.F.P.) sont soumises au régime du bénéfice consolidé, c'est-à-dire qu'elles peuvent dans une certaine mesure déduire des impôts dus en France certains prélèvements des Etats producteurs.

L'embarras des réformateurs est donc grand. Il est évidemment anormal d'assimiler à un impôt sur les bénéfices les prélèvements de l'OPEP. Mais que l'on touche à la notion de bénéfice mondial et l'on pénalisera uniquement les groupes français, alors que les « *Majors* » disposent aux Etats-Unis d'avantages équivalents.

Prix des transports

Que l'on s'attaque, au contraire — comme viennent de le faire le président Carter et le Congrès aux Etats-Unis, — aux bénéfices tirés de la production de pétrole et de gaz en France, du fait de la flambée des cours mondiaux, et cela pèsera principalement sur Elf-Aquitaine et, à un degré moindre, sur Esso-Rep. Sans parler de la contradiction qu'il peut y avoir à imposer les bénéfices tirés de la production au moment où l'on pousse les sociétés opérant en France à intensifier l'exploration dans l'Hexagone et les mers qui l'entourent.

Mais force est de constater — comme l'avait fait M. Schvartz, député (R.P.R.) de Moselle, au Parlement, le 16 octobre — que par le jeu des prix de transfert des maisons mères aux filiales françaises des internationales, des amortissements et des provisions, les sociétés opérant en France — à l'exception d'Esso-Rep — n'ont nullement contribué au budget de l'Etat de 1974 à 1978, du fait de difficultés dans le secteur du raffinage, constat fâcheux. Il faut donc espérer que le rapport sur la fiscalité pétrolière voie le jour et qu'il ne préconise pas une simple reconduction du « *prélèvement exceptionnel* » voté en 1979.

BRUNO DETHOMAS.

L'électricité sera de 12 à 17 % moins chère pour les riverains des centrales nucléaires

Le « Bulletin officiel des services des prix » du 2 avril publie l'arrêté instituant une réduction des tarifs de l'électricité au profit des usagers habitant les communes situées au voisinage des centrales électronucléaires de grande puissance (au moins 600 mégawatts).

Les consommateurs concernés bénéficieront jusqu'au 1er janvier 1990 d'une réduction sur le prix de l'électricité d'un montant (hors taxes) de 0,05 F par kilowatt-heure en basse tension (usages domestiques) et de 0,03 F en moyenne tension (usages industriels et professionnels).

Le prix moyen actuel (hors taxes) du kilowatt-heure basse tension étant de 0,28 F, le rabais est donc d'un peu plus de 17 % pour les particuliers. En moyenne tension où la tarification varie selon les « plages horaires », le prix moyen du kilowatt-heure est de 25 centimes. Le rabais représentera donc une réduction de 12 %.

L'idée de « *faire une fleur* » aux riverains de centrales nucléaires a été évoquée pour la première fois, à l'Elysée, en juin 1979, à l'occasion d'un conseil interministériel.

A l'origine, on songeait à « *pénaliser* » ceux qui refusaient l'implantation de centrales nucléaires en leur faisant payer plus cher l'électricité. La menace avait même été brandie contre les Bretons. Finalement, on a préféré « *récompenser* » ceux qui habitent à proximité des centrales nucléaires, avec le prétexte, pour le moins curieux, qu'ils subissent les nuisances des chantiers. Comme si la construction des barrages et autres centrales classiques ne gênait pas également leurs riverains.

Cette mesure a suscité une vive émotion au sein d'E.D.F., car elle va à l'encontre du principe de l'égalité de traitement des abonnés qui a été — et est toujours — la règle d'un service public. D'aucuns se demandent même si le Conseil d'Etat, saisi par des abonnés, ne risque pas d'annuler l'arrêté, au nom de l'unicité des prix d'un service public.

Le choix des « *heureux* » élus est foncièrement injuste. A l'origine, seuls auraient été concernés les habitants des communes situées dans un rayon de 10 kilomètres. Distance ramenée ensuite à 5 kilomètres. Finalement on a retenu la notion de commune. Leur liste a été dressée directement par les préfectures, avec le risque que cela comporte de privilégier telle ou telle commune située à la limite de la zone primée. — J.-M. Q.

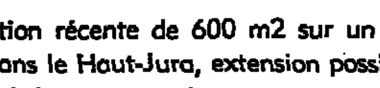
LA FRANCE CONSOMMERA MOINS DE PÉTROLE

(Suite de la première page.)

Les pouvoirs publics auraient l'intention pour ce faire de renforcer le dispositif des économies d'énergie, notamment en matière de logements neufs. On compte aussi sur les nouvelles générations de voitures moins gourmandes en carburant, et sur une relance de la consommation de charbon dans l'industrie, etc.

Pour que les réalisations soient à la hauteur de ces objectifs ambitieux, ne faudra-t-il pas mettre aussi en place un dispositif plus rigoureux, plus contraignant, notamment en matière de consommation d'énergie dans les entreprises ? N'aurait-on pas pu s'y prendre plus tôt ?

J.-M. Q.



AGRICULTURE

M. Méhaignerie a reçu les responsables des principales organisations syndicales

Tandis que les manifestations paysannes se poursuivaient, notamment dans le Lot-et-Garonne, où la voie ferrée Bordeaux-Marseille a été coupée, les responsables des principales organisations agricoles ont fait part, mardi 1er avril, au ministre de l'agriculture du mécontentement qui grandit dans les campagnes. « Les manifestations ne s'arrêteront que lorsque les prix seront fixés à Bruxelles », *a précisé le président de la F.N.S.E.A. ; le président des jeunes agriculteurs a estimé que* « le ton montait sérieusement ». *M. Méhaignerie a indiqué aux responsables agricoles qu'il recevrait le 15 avril son homologue britannique, M. Peter Walker, pour parler des problèmes de la viande. Il a également estimé, en accord avec les leaders paysans, qu'* « il faut supprimer sans attendre » *la franchise de 1,5 % qui subsiste entre la valeur du franc vert et la valeur réelle du franc — ce qui aurait pour effet d'augmenter d'autant les prix agricoles intérieurs.*

Cependant, « pour la première fois » *des agriculteurs français ont manifesté à Londres le 1er avril.*

Le retour des Normands

De notre correspondant

Londres. — Une « *vache française* » a été arrêtée mardi, à Londres, sur un trottoir de Whitehall. Sous ce déguisement se cachaient deux agriculteurs normands venus protester, avec quatre-vingt-dix confrères de la même région et dix exploitants belges, contre le « *blocus* » britannique du lait produit par les autres pays membres de la Communauté.

Les manifestants, évincés de Trafalgar Square par un encadrement policier aussi ferme que courtois, ont tenté avec difficulté de distribuer aux passants une partie des quelque 600 litres de lait qu'ils avaient importés le matin même en contradiction avec la loi britannique. Celle-ci fixe des normes sanitaires supérieures à celles des partenaires européens de la Grande-Bretagne.

Le ministre de l'agriculture, M. Peter Walker, a expliqué à une délégation de trois manifestants que la France, en refusant la viande de mouton britannique, ignorait les avis de la Cour européenne pour des raisons purement commerciales, alors que la Grande-Bretagne, en bloquant les importations de lait, ne se souciait que de la santé de ses citoyens. Londres, a-t-il ajouté, n'agit pas illégalement puisqu'il n'existe pas de normes sanitaires européennes en matière de lait.

Ses interlocuteurs, dont M. Michel Cottebrune, secrétaire général adjoint de la F.N.S.E.A., lui ont fait valoir que le traitement U.H.T. garantissait par définition la disparition des agents pathogènes et qu'il était du reste pratiqué en Grande-Bretagne avec les mêmes machines qu'en France ou en Belgique. Pour eux, la raison essentielle du blocus britannique est que le lait européen se vendrait moins cher que celui des producteurs britanniques.

D'ailleurs, la Commission européenne a donné à Londres trente jours pour justifier sa position. Elle avait approuvé l'an dernier la politique anglaise pour la seule raison que le lait produit sur le continent est conditionné en litres et en demi-litres. Mais l'excuse est tombée d'elle-même avec l'application officielle, au début de cette année, du système métrique à ce domaine.

Pour justifier sa position, M. Walker a feint d'attribuer à des normes sanitaires nationales l'interdiction en France de la publicité pour le whisky, alors que celle pour le cognac est autorisée. « *On peut très bien soutenir,* a-t-il déclaré, *que le whisky est une boisson beaucoup plus saine que le cognac.* » Après les guerres du mouton et du lait, à quand celle des boissons alcoolisées ?

Deux des manifestants français arrêtés dans la matinée, au cours d'une bousculade avec la police, ont été relâchés dans l'après-midi après avoir été condamnés, l'un à 50 livres d'amende pour violences à agent et l'autre à 10 livres pour obstruction à la circulation.

(Intérim.)

MONNAIES ET CHANGES

Le dollar au sommet ?

(Suite de la première page.)

La reprise du dollar entraînera-t-elle une accélération de l'inflation déjà forte ? Une chose est pratiquement acquise : les produits pétroliers devraient prochainement augmenter, puisque les pouvoirs publics ont décidé de répercuter automatiquement sur le marché intérieur non seulement les hausses du pétrole brut mais aussi les fluctuations de la devise américaine.

Taux et crédit

La hausse de la devise américaine va-t-elle se poursuivre ? Bon nombre d'experts en doutent, qui estiment qu'après avoir été longtemps sous-évalué le dollar est aujourd'hui sur-évalué par le libre marché. La politique de taux d'intérêt élevés pratiquée outre-Atlantique pousse, en effet, à la hausse du billet vert.

Or la Chase Manhattan Bank a porté, mardi 1er avril, son taux de base *(prime rate)* à 19 3/4 %, niveau jamais atteint. Chacun pense que les 20 % sont pour demain. Va-t-on assister à une décrue, alors que l'économie américaine donne des signes de faiblesse comme le laissent pressentir la diminution de 0,6 % des commandes à l'industrie et la baisse de 3,2 % des dépenses de construction en février ?

On peut le penser en constatant que le récent mouvement de hausse des taux outre-Atlantique n'a pas été suivi en Europe. Cela dit, l'argent est également cher de ce côté-ci de l'Atlantique. En France, à 12,50 %, le taux de base des banques a dépassé, en mars, le record des 12,40 établi en 1974 et a progressé de 42 % en huit mois.

Pour l'heure, cette escalade ne semble pas avoir eu un impact considérable sur l'activité économique. D'une part parce que bon nombre d'entreprises, du fait de la libération des prix, n'ont pas de soucis de trésorerie ; lorsqu'elles en ont, elles n'hésitent pas à emprunter dans le climat inflationniste ambiant. D'autre part, les répercussions de ces hausses de taux sur les particuliers — eux-mêmes tentés d'acquérir des biens durables — ne sont pas immédiates, ce qui, par parenthèse, a incité les pouvoirs publics à resserrer l'encadrement du crédit.

Il serait cependant illusoire de penser qu'à moyen terme ces mesures n'auront pas d'effet. Déjà, aux Etats-Unis, certains semblent discerner un affaissement de l'activité qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur la tenue des taux, partant sur celle du dollar. Comment imaginer qu'un pareil phénomène ne se produise pas en France. Déjà certains experts du patronat prévoient qu'un ralentissement, intervenu fin avril, se répercuterait sur l'évolution des prix en juillet.

Ph. L.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,52	4,5230	— 255	— 225	— 510	— 475	—1035	—1215
$ can.	3,7818	3,7883	— 100	— 51	— 305	— 152	— 493	— 379
Yen (100)	1,7670	1,7707	— 34	— 10	— 103	— 74	— 169	— 112
DM	2,3037	2,3086	+ 45	+ 74	+ 104	+ 136	+ 284	+ 359
Florin	2,1118	2,1157	+ 18	+ 39	+ 55	+ 79	+ 94	+ 152
F.B. (100)	14,3563	14,3845	— 536	— 395	—1119	— 912	—2795	—2275
F.S.	2,4278	2,4347	+ 117	+ 148	+ 245	+ 278	+ 662	+ 748
L. (1 000)	4,9856	4,9951	— 253	— 178	— 520	— 440	—1460	—1306
£	9,7327	9,7500	— 479	— 390	— 910	— 805	—2323	—2100

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	9	9 1/4	9 5/8	9 3/4	10 1/8	10 5/16	10 11/16
$ E.-U.	18 1/2	19	19 1/16	19 7/16	19 1/4	19 5/8	19 1/4	19 5/8
Florin	9 7/8	10 3/4	10 3/8	11 3/8	10 1/2	11 1/4	11 3/4	12 1/4
F.B. (100)	14 1/4	15 3/4	17 1/16	17 9/16	17 3/16	15 15/16	17 1/8	17 7/8
F.S.	2 1/8	2 7/8	5 7/8	6 3/8	6 1/4	6 3/4	7 7/16	7 7/8
L. (1 000)	12	13	13 3/4	16 1/4	15 3/4	17 1/4	16 1/4	17 3/4
£	17 1/4	18 1/4	18 1/8	18 3/4	18 1/8	18 3/4	18 1/4	18 7/8
Fr. franç.	12 3/4	13	13 1/2	13 3/4	13 3/4	14	14 9/16	14 13/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Le conflit entre l'Union des consommateurs et Kléber-Colombes

Les pneus V 10 et V 12 ne seront pas retirés du marché

Les pneus V 10 et V 12 de Kléber-Colombes ne seront pas retirés du marché. L'administration a finalement donné raison au fabricant dans le très dur conflit qui l'opposait à l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) sur les prétendus vices de fabrication présentés par ces pneus dont l'association de défense demandait le retrait.

Les pouvoirs publics ont en effet estimé que la confrontation des expertises réalisées sur les pneus touchés « *ne permet pas de mettre en évidence un défaut de fabrication ou une mauvaise conception* ». Après examen et discussion des travaux réalisés par le laboratoire néerlandais Kri-T.N.O. pour le compte de l'U.F.C. et une analyse des témoignages supplémentaires communiqués fin janvier par l'U.F.C. (*le Monde* des 27-28 janvier), le Laboratoire national d'essai (L.N.E.) et l'Union technique de l'automobile et du cycle (UTAC) ont confirmé leur rapport du 27 janvier, qui conclut à une explication des avaries ou des incidents constatés par des chocs préalables violents.

Les pouvoirs publics, toutefois, ne donnent pas totalement tort à l'U.F.C. et, dans leur communiqué, n'excluent pas *a priori* l'existence de cas isolés qui pourraient mettre en cause des défauts de fabrication, toujours possibles statistiquement et auxquels la société Kléber n'est pas seule exposée, tout en estimant que de tels cas relèveraient des procédures contentieuses habituelles.

Pour faire la part des choses, l'administration estime que le problème posé par l'U.F.C. et les conditions dans lesquelles il a été soulevé conduisent à prendre les dispositions suivantes : 1) les campagnes de sensibilisation et d'information réalisées par la direction des routes et de la circulation routière seront renforcées en ce qui concerne les conditions d'utilisation et d'entretien des pneumatiques ; 2) un effort particulier de collecte d'informations sur les accidents impliquant des pneumatiques sera entrepris par les administrations concernées, notamment auprès des sociétés d'autoroutes. Ainsi s'achève, semble-t-il, une affaire qui, depuis l'automne dernier, a défrayé la chronique, mais dont Kléber-Colombes risque de ne pas sortir indemne en dépit de la garantie offerte à ses clients. En effet, tout pneu Kléber est garanti contre les déchirures ou l'éclatement pour toute sa durée de vie jusqu'à l'apparition d'un témoin d'usure. Il y en a six par pneu, placés à 1,6 mm du fond des rainures.

Mais Kléber-Colombes pose néanmoins des conditions : que le pneumatique concerné soit mis en service moins de trois ans après sa sortie d'usine, qu'il soit utilisé dans des conditions normales.

Un communiqué de l'Union fédérale des consommateurs

Dès que la décision des pouvoirs publics a été connue, l'Union fédérale des consommateurs (Que choisir ?) a publié un communiqué où l'on peut lire notamment : « *Cette décision choquante s'appuie, d'une part, sur un simple examen radiographique qui, aux dires de tous les spécialistes consultés, ne saurait apporter une preuve technique quelconque de l'absence de défauts ; d'autre part, sur une prétendue analyse statistique faite à partir de témoignages fournis par l'U.F.C., par un syndicat d'industriels de l'automobile (l'UTAC) dont Kléber fait partie.*

» *Une telle décision a été prise en l'absence de toute donnée technique définitive et sérieuse, en l'absence de toute statistique officielle sur les éclatements, au mépris de centaines de témoignages recensés, ainsi que des recherches techniques en cours défavorables aux V 12. Cette décision ne fait que reprendre en réalité les seuls arguments avancés par Kléber-Colombes, faisant ainsi sortir les pouvoirs publics de leur rôle d'arbitre.*

» *Cette décision, dénuée de tout fondement objectif ou scientifique, marque de la part du gouvernement français un regrettable « pas en arrière » dans la défense des consommateurs et de leur sécurité la plus élémentaire...*

» *Pour limiter l'inévitable aggravation du risque résultant d'une telle décision, l'Union fédérale des consommateurs incite vivement tous les V 12 à redoubler de prudence et à multiplier les contrôles (...).* »

L'U.F.C. a publié, dans le numéro de mars de « Que Choisir ? » de larges extraits des documents existant sur cette affaire.

Les pharmaciens d'officine obligent Clin-Midy à suspendre la vente des médicaments copiés

Les Laboratoires français de produits génériques (L.F.P.G.), société contrôlée à près de 80 % par le groupe pharmaceutique C.M.-Industries, ont décidé de suspendre la commercialisation de leurs produits dans les pharmacies d'officine. Seuls les hôpitaux continueront à être approvisionnés.

Le communiqué faisant état de cette interruption des ventes a été discrètement publié dans une presse très spécialisée pour informer les pharmaciens professionnels. Vu la modeste taille des L.F.P.G. (20 millions de francs de chiffre d'affaires prévu en 1980), il aurait pu passer inaperçu si un groupe de la dimension de C.M.-Industries, quatrième plus gros fabricant français de médicaments, n'avait été concerné, et surtout si, au-delà de cette simple péripétie, n'était apparue une affaire beaucoup plus sérieuse dont les retombées pourraient, en l'absence de solution, remettre en cause un des nouveaux dispositifs que le ministre de la santé s'apprête à mettre en place dans le cadre de la réforme des prix pharmaceutiques (*le Monde* des 7 et 8 mars).

Les produits génériques sont des copies de médicaments tombés dans le domaine public, à l'expiration du brevet qui concerne ceux-ci. Assez répandue aux Etats-Unis (10 % environ des ventes de médicaments), et même en Allemagne fédérale (3 % à 4 %), la fabrication de ces produits commence tout juste à voir le jour en France, même si quelques grands laboratoires en fabriquent déjà sous des appellations propres à en dissimuler le véritable caractère. Les pouvoirs publics en encouragent très fortement le développement car leur prix doit être, sauf exception, inférieur (de 10 % au minimum) à celui des médicaments « leaders ». Belle occasion pour la Sécurité sociale de faire des économies ; la réforme des prix des médicaments (*le Monde* des 7 et 8 mars) prévoyait une bonne place à l'avenir pour cette nouvelle industrie.

Les Laboratoires français de produits génériques étaient la première société française à vouloir tenter l'expérience, soutenus en cela par un partenaire (devenu récemment son principal actionnaire majoritaire, Clin-Midy-Industries) soucieux, à terme, quand les temps de la rentabilité seront venus, d'utiliser les profits tirés de l'affaire pour financer une petite partie de sa recherche et surtout d'avoir une monnaie d'échange pour discuter prix avec l'administration.

Pourquoi, dès lors, la suspension de la commercialisation des génériques fabriqués par les L.F.P.G. ? Les firmes étrangères copiées ne sont pas en cause, affirme-t-on chez Clin-Midy. Les véritables responsables sont les pharmaciens d'officine, qui, pour la première fois, refusent de mettre ces produits en vente. « *Bien que nous n'ayons donné aucune consigne dans ce sens* », s'est empressé de déclarer au *Quotidien du médecin* M. Pierre Pekre, président de la Fédération des syndicats de pharmaciens de France, « *les pharmaciens d'officine ont réagi violemment.* »

Les dirigeants de Clin-Midy s'efforcent de calmer les passions. « *Le lancement de nos produits est intervenu au plus mauvais moment* », reconnaît le P.-D. G. de leurs laboratoires. « *Les pharmaciens d'officine bouclaient leur budget 1979 et l'année écoulée avait été mauvaise pour eux. Avec le renchérissement du loyer de l'argent, le financement des stocks devient ruineux. De nombreux dossiers sont au contentieux pour retard de paiement auprès des répartiteurs. Devant cet état de fait, il fallait suspendre la commercialisation, se mettre autour d'une table et discuter. C'est ce que nous allons faire.* »

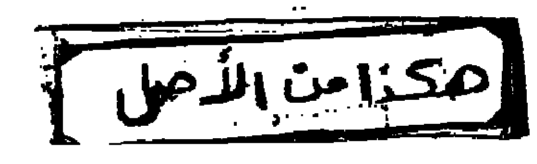
Clin-Midy a-t-il une chance d'obtenir l'assentiment général ? « *Qu'il y ait quelques excités qui veulent défendre une position archaïque,* nous a déclaré, de son côté M. Jean Comar, directeur général de la division santé de C.M.-Industries, parlant de la profession en général, *c'est leur affaire. Mais le fait générique est une réalité.* »

La France a, de fait, près de dix ans de retard sur les pays anglo-saxons. La démarche de quelques-uns, aussi motivée soit-elle, peut mettre de sérieuses entraves à l'application des mesures du ministère de la santé, qui devait intervenir le 1er juillet.

ANDRÉ DESSOT.







AFFAIRES

Manufrance : une passe difficile

De notre correspondant

Saint-Étienne. — Le cap du printemps est si difficile à passer pour la société nouvelle Manufrance qu'il a manqué dans la caisse les 8 millions nécessaires pour assurer la paie de mars des mille neuf cent vingt-cinq salariés. Ceux-ci ont manifesté leur colère, mardi 1er avril, et arraché la promesse qu'ils allaient percevoir leur argent rapidement.

Après avoir débrayé à 16 heures, ils ont été plusieurs centaines à se rassembler devant l'entrée principale de la firme stéphanoise, puis à envahir bruyamment les couloirs des bureaux de la direction et la salle dans laquelle les représentants de l'intersyndicale C.G.T., U.G.I.C.T., C.F.D.T. et C.G.C. discutaient de la situation avec le P.-D.G., M. René Mestries, le syndic, Me Dutrieoz, et le président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, M. Marius Boutrand.

Cette « *pression populaire* » contribua, semble-t-il, à hâter la résolution de l'épineux problème. La solution a été trouvée par M. Boutrand, qui a décidé que l'ancienne société Manufrance devait régler, au plus tard le 2 avril, sa dette de 10 millions au titre des congés 1979, payés à l'époque par la nouvelle société pour l'ancienne.

Traditionnellement, en effet, les lendemains de fêtes de fin d'année sont difficiles à Manufrance, dont le chiffre d'affaires baisse pendant le premier trimestre, alors qu'en mars il lui faut préparer le lancement de son catalogue. C'était déjà vrai dans les périodes euphoriques, mais, contrairement à ce qui se passait alors, les banques n'accordent plus aujourd'hui de crédit de campagne et refusent l'escompte du « papier » Manufrance, alors que certains fournisseurs, souvent créanciers de l'ancienne société, refusent également un crédit de trois mois, comme c'est l'usage dans le commerce.

C'est dire si la situation financière de Manufrance demeure fragile. Les 12 millions apportés par la braderie de Paris n'ont été qu'un ballon d'oxygène pour la réalisation de l'indispensable catalogue (un million cinq cent mille exemplaires), dont le coût se chiffre à 27 millions. Manufrance était le mois dernier encore à la recherche de l'investisseur qui doit apporter les 4 millions nécessaires au déblocage des 6 millions du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) qui ne verse que 16 des 22 millions promis. Peut-être en saura-t-on davantage après la réunion du conseil d'administration, prévue pour ce mercredi. « *J'ai confiance* », a lancé M. Mestries la veille au soir.

Pour protester contre l'attitude des banques, un millier de travailleurs de Manufrance ont occupé, mercredi matin, la principale succursale stéphanoise de la B.N.P. à l'appel de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C.

PAUL CHAPPEL.

IMMIGRATION

UNE TRENTAINE DE PERSONNES FONT LA GRÈVE DE LA FAIM A BORDEAUX

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Ils ont commencé à dix-huit. Ils sont maintenant vingt-sept — deux Tunisiens et des Turcs — à observer une grève de la faim dont ils affirment qu'elle sera illimitée. C'est que, à la différence de celles qui ont été faites à Paris ou à Clermont-Ferrand, elle concerne tous les travailleurs immigrés en situation irrégulière, quelle que soit leur nationalité.

Ils se sont réfugiés dans l'église Saint-Eloi, qui ne sert plus qu'une heure par semaine.

La plupart des « clandestins » qui sont couchés là gagnent entre 1 500 F et 1 700 F par mois en travaillant six jours par semaine. « *On ne peut pas se montrer bien difficile quand on arrive avec une somme très limitée. Il faut trouver le plus vite possible. La première chose qu'il faut, c'est un copain qui nous fait entrer dans le circuit du travail.* » — P.C.

ÉTRANGER

La dette des pays de l'Est représenterait près de 60 milliards de dollars

De notre correspondante

Genève. — L'endettement total des pays d'Europe de l'Est et de l'U.R.S.S. envers les pays occidentaux aurait atteint à la fin de 1979 au moins 57 milliards de dollars, en augmentation de 6 milliards de dollars par rapport à 1978 (année qui avait enregistré un accroissement de 8 milliards de dollars par rapport à 1977), indique dans son étude annuelle la Commission économique des Nations unies pour l'Europe. Sur ce total, 42 milliards de dollars sont dus à des banques occidentales, et 15 milliards « *à des créanciers officiels ou officieux* ».

La répartition de la dette entre les pays socialistes n'est pas publiée dans le document de la Commission ; toutefois selon des estimations récentes, la dette polonaise aurait dépassé 17 milliards de dollars, tandis que la dette soviétique serait plus élevée. Pour les autres pays les chiffres suivants peuvent être avancés : près de 7 milliards de dollars pour la Hongrie, quelque 6 milliards pour la R.D.A., presque 4 milliards pour la Roumanie, environ 3 milliards pour la Bulgarie et 2 milliards pour la Tchécoslovaquie.

Le fardeau de la dette est considéré comme relativement peu lourd par rapport aux produits nationaux des pays débiteurs (4 à 5 % en 1979). Toutefois il apparaît très important comparé aux recettes en devises convertibles, qui auraient atteint 44 milliards de dollars l'an dernier.

Cependant, indique la Commission, le déficit commercial global de la zone, qui avait été de 5 milliards de dollars en 1978, s'est transformé en un excédent de 200 millions de dollars, grâce notamment à une augmentation en valeur de 23 % des exportations vers les pays occidentaux (deux fois plus environ que les importations). Ce résultat s'explique par le fait que l'U.R.S.S. est un des principaux exportateurs mondiaux d'or et d'autres métaux précieux, dont les prix ont très fortement monté.

Cette année les échanges avec l'Ouest, qui représentent près de 30 % de l'activité commerciale de l'Est, risquent de se ralentir en raison de la conjoncture politique. L'embargo imposé par les Etats-Unis sur les exportations de technologie vers l'Union soviétique en est un des signes les plus spectaculaires. En outre, on prévoit que d'autres pays occidentaux diminueront dans ce domaine leurs ventes à l'Est.

La Commission économique des Nations unies indique aussi que le taux de croissance dans les pays du Comecon devrait atteindre 4 % en 1980, contre 2,4 % en 1979. L'an dernier le ralentissement avait affecté tous ces pays, sauf la Bulgarie et la R.D.A., le produit national brut étant même tombé en dessous de son niveau de 1978 en Pologne. La production industrielle, elle, n'a augmenté que de 3,7 %. Enfin la croissance des salaires réels s'est ralentie, sauf en Bulgarie et en Pologne.

De graves pénuries d'énergie et de combustibles se sont manifestées dès janvier et février ; ce qui s'expliquerait d'un côté par une rigueur hivernale exceptionnelle, de l'autre par « *les retards dans l'entretien du matériel et les défaillances de celui-ci* ». Cette situation a entraîné une augmentation du prix des combustibles, des restrictions à la consommation d'énergie, ainsi que des difficultés d'approvisionnement en certaines matières premières.

I. V.

ETATS-UNIS

● *L'indice américain* des principaux indicateurs économiques a enregistré une baisse en février, pour le cinquième mois consécutif. Il a subi un recul de 0,2 %, après avoir diminué de 0,3 % en janvier et en décembre, de 1,9 % en novembre et de 1,4 % en octobre. — *(A.F.P.)*

● *Les commandes américaines de machines-outils* ont enregistré une bonne progression en février, en dépit de la hausse des taux d'intérêt. Ces commandes se sont élevées à 500 millions d'unités, en hausse de 7,1 % par rapport à janvier et de 12 % par rapport à février 1979. Toutefois, l'association des fabricants estime que le resserrement et le renchérissement du crédit vont toucher ce secteur dans les mois à venir. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

Le contrat salarial dans la fonction publique aboutira à « une perte sèche de pouvoir d'achat » déclare la C.F.D.T.

L'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés (UFFA) C.F.D.T. a précisé, dans une conférence de presse réunie le 1er avril, les raisons pour lesquelles elle n'avait pas signé l'accord salarial 1980.

Si elle reconnaît, dans la lettre qu'elle a adressée à M. Dominati, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, « *l'effort — mitigé — qui est fait pour rapprocher l'indice de calcul du minimum de pension de celui du minimum de rémunération des actifs* », elle estime, en revanche, que toutes ses autres revendications ont été rejetées : l'attribution de points uniformes (les augmentations en pourcentage ne relèvent guère les bas salaires et les plus petites catégories sont ainsi les plus touchées par l'inflation), la suppression de la catégorie D, la fusion des trois zones de salaires avec l'intégration, dans les traitements, de l'indemnité de résidence, un supplément familial de traitement identique pour tous, la majoration de la pension de reversion à 60 % du salaire et la réduction de la durée du travail, qui reste officiellement fixée à quarante et une heure par semaine.

Au total, affirme l'UFFA-C.F.D.T., le contrat salarial proposé pour 1980 aboutira en fait à « *une perte sèche du pouvoir d'achat* ». C'est aussi l'avis de la Fédération des cadres, qui estime que cet accord « *n'assure pas un réel maintien du pouvoir d'achat en raison de l'absence de toutes mesures rétroactives ou d'anticipation* ». Cependant la C.G.C. explique qu'elle a tout de même paraphé ce contrat, car il constitue « *un mieux* » par rapport à celui de 1979 (qu'elle n'avait pas signé), notamment en améliorant le sort des retraités, en faisant disparaître les points uniformes ou dégressifs et en mettant en place un système de réévaluation trimestrielle des salaires liée à l'évolution de sprix.

LES POSTIERS DE MONTPELLIER REPRENNENT LE TRAVAIL

La direction départementale des P.T.T. ayant accepté de surseoir à l'application de son nouveau plan de distribution, les préposés de Montpellier (Hérault) se sont prononcés, le mercredi matin 2 avril, à une large majorité, en faveur de la reprise du travail dès le jeudi 3 avril.

L'union patronale de l'Hérault a décidé d'attaquer en justice le ministère des P.T.T. pour obtenir réparation du préjudice causé par dix-neuf jours de grève du courrier ; trois millions de lettres sont, en effet, en souffrance dans les centres de tri du département. Plus de deux cents chefs d'entreprise ont déjà déposé un dossier et de nombreux autres sont en préparation. Les patrons ont aussi décidé de manifester, le jeudi 3 mars, dans la rue pour exprimer leur indignation et leur colère.

M. Michel Boubil, secrétaire général de l'union patronale de l'Hérault, a déclaré que de nombreux chefs d'entreprise ont l'intention d'engager des actions pour obtenir la privatisation de la distribution du courrier ou le doublage du service public.

De son côté, le C.N.P.F. vient de protester contre ce mouvement de grève. « *Sans poste, pas de commandes, pas de factures, pas de chèques. Les entreprises sont condamnées à l'asphyxie* », souligne-t-il dans un communiqué. A son avis, « *la situation est particulièrement grave pour les activités touristiques, car cette grève intervient au moment où doivent se faire les réservations pour les vacances d'été.* »

● *Accord salarial à la S.N.C.F.* — La Fédération des cheminots F.O. a annoncé, mardi 1er avril, qu'elle signera l'accord salarial 1980 à la S.N.C.F., qui prévoit notamment le versement d'une somme uniforme de 300 F, une augmentation des retraites de 0,8 % et une majoration de l'indemnité de résidence de 0,50 % pour les agents de la troisième et dernière zone. La C.G.T. et la C.F.D.T. avaient indiqué, dès le 21 mars, qu'elles refuseraient de signer ce contrat « *trop éloigné des revendications des cheminots* ».

SOCIAL

Les relations médecins-caisses d'assurance-maladie

Vives réactions de la C.S.M.F. et de la C.G.T. à la reprise des négociations avec un syndicat minoritaire

La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et la C.G.T. ont vivement réagi à la décision de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés de reprendre la semaine prochaine avec la seule Fédération des médecins de France (F.M.F.), c'est-à-dire sans la C.S.M.F., les négociations sur l'élaboration d'une nouvelle convention entre les caisses (salariés, agriculteurs, commerçants et artisans) et le corps médical. La C.S.M.F., qui maintient ses consignes de dépassement des tarifs, et son opposition à un double secteur médical, est d'autant plus furieuse que M. Derlin, président de la caisse des salariés, a annoncé qu'il était prêt à nouer des contacts avec la Fédération nationale des omnipraticiens français (FNOF) qui, au sein de la C.S.M.F., regroupe trois mille généralistes.

S'agit-il d'une nouvelle pression sur la C.S.M.F. ou de la recherche d'un éclatement de cette confédération ? M. Derlin, qui envisage la signature, avec un seul syndicat médical, d'une nouvelle convention, — en y apportant certaines améliorations, éventuellement au niveau des avantages sociaux — veut avoir une sorte d'assurance qu'une partie des troupes de la C.S.M.F. ne boycottera pas cette convention. Pari difficile à gagner, tous les médecins suivent avec rigueur les consignes de la C.S.M.F.

Pour le docteur Monier, président de celle-ci, l'initiative de la caisse est « *fausse, hypocrite, et illégale* » puisqu'elle écarte un syndicat des discussions. En cas de signature avec la seule F.M.F., la C.S.M.F. envisage des « *actions plus dures, grève administrative, voire grève « tout court » avec fermeture des cabinets* ».

Pour la C.G.T., les propositions de M. Derlin sont également inacceptables. Mme Jacqueline Lambert, secrétaire confédérale, a annoncé que son organisation avait envoyé une lettre à la C.S.M.F. pour l'inviter à une « *rencontre nationale* » réunissant les syndicats de salariés, de médecins et des professions paramédicales. En outre, la C.G.T. a affirmé son intention d'élargir l'action — entamée les 26, 27 et 28 mars — contre toutes les atteintes à la Sécurité sociale et de proposer aux autres syndicats, ainsi qu'aux mutuelles, une « *quinzaine d'action de grande ampleur* », à partir de la mi-avril, qui pourrait se terminer par une grande manifestation unitaire fin avril.

Quant à la décision de M. Derlin d'engager une concertation permanente avec la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.) pour mettre en place « *en commun un instrument de maîtrise des dépenses de santé* » et obtenir en contrepartie un report de la mise en application du ticket modérateur d'ordre public, elle est reçue par les autres syndicats avec intérêt, ou réserve par la C.G.T.

En fait, à la partie de bras de fer entre C.S.M.F. et caisses sur l'avenir des médecins s'ajoute une curieuse bataille d'influence au plan politique aussi bien qu'au plan syndical, entre les libéraux tels que MM. Barre et Farge, secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, et les sociaux-démocrates tels que MM. Derlin et Teulade, président de la F.N.M.F., dont les démarches sont suivies avec bienveillance par M. Barrot, qui, loin de souscrire totalement aux décisions gouvernementales, aimerait atténuer les effets de certaines d'entre elles.

JEAN-PIERRE DUMONT.

« PLUS ZÉRO »

Après l'assurance-maladie et l'assurance-vieillesse, le régime des prestations familiales vient de terminer ses comptes pour l'année 1979. Là encore les résultats ne sont pas brillants : recettes 67 619 millions de francs ; dépenses, 66 414 millions de francs, soit un excédent de 1 205 millions, au lieu de 2 300 millions prévus.

Au total pour l'ensemble des caisses du régime général, le solde annuel n'est pas excédentaire de 3,1 milliards de francs (+ 0,3 pour la maladie, + 0,5 pour la vieillesse, + 2,3 pour la famille), comme l'avait prévu le gouvernement après les mesures de redressement de l'été 1979, mais seulement de 40 millions (— 289 millions de francs pour la maladie, — 876 pour la vieillesse, + 1 205 pour la famille). Déçu, mais refusant tout pessimisme, le ministère du travail et de la sécurité sociale commente : l'équilibre est atteint, puisque le solde total représente, selon lui, « + 0 ». Un zéro positif est, en effet, meilleur qu'un zéro négatif. Mais l'objectif n'est pas atteint.

● *Ralentissement des dépenses de santé.* — Le rythme annuel de l'ensemble des remboursements des frais de santé par la caisse d'assurance-maladie des salariés était de 16,2 % en décembre 1979 ; 16 % en janvier 1980 et 14,4 % en février dernier. Ce rythme de progression est passé de + 19,7 % en janvier à + 18,5 % en février pour les séjours hospitaliers et de + 15,7 % à + 14 % pour les honoraires des médecins.

La célébration du 1er mai

L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS UNITAIRES RENCONTRE DES DIFFICULTÉS

La commission exécutive de la C.G.T., réunie le 1er avril à Paris, a lancé un appel à de « *puissantes manifestations* » le 1er mai. La longue déclaration reprend la charge contre le gouvernement et sa propagande en faveur du « *consensus social* », mais, manifestement, le texte n'exprime aucune chaleur en évoquant la « *nécessité de l'unité d'action* ».

C'est une des raisons pour lesquelles les quatre membres socialistes présents ont voté contre dans le scrutin qui a rassemblé l'approbation de tous les autres militants. Les minoritaires, en outre, reprochent au texte confédéral de dénoncer la campagne gouvernementale qui « *spécule sur un anticommunisme grossier* » mais ne dit mot des attaques contre le parti socialiste.

A la C.F.D.T. on rappelle que M. Maire, dès le 14 mars, avait exprimé la volonté de réaliser un « *1er mai unitaire* ». En province, les contacts entre organisations régionales C.F.D.T. et C.G.T. sont souvent difficiles. A Paris, les deux unions régionales ainsi que celles de la FEN devaient se revoir ce 2 avril.

Force ouvrière, comme de coutume, organisera ses propres manifestations. M. Bergeron sera à Montpellier.

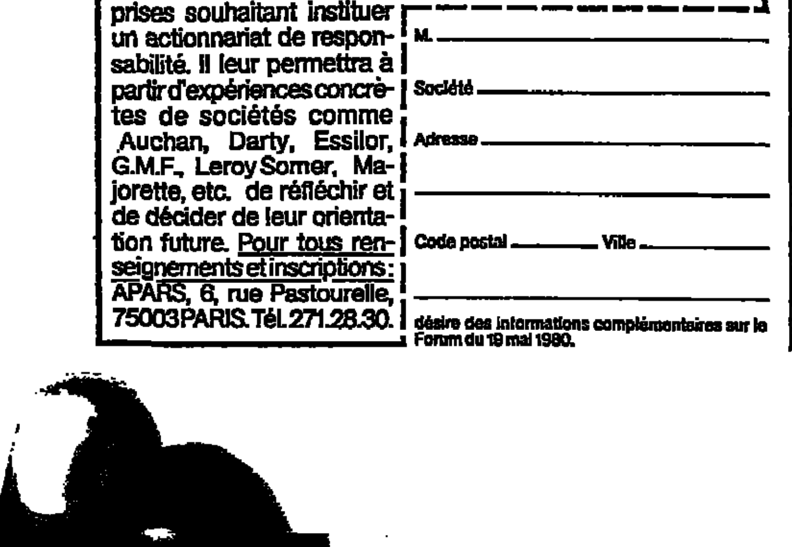
LE DIRECTEUR DE JAEGER A CHALONS-SUR-MARNE EST RETENU UNE JOURNÉE PAR DES SYNDICALISTES

M. Favier, directeur de l'usine Jaeger de Châlons-sur-Marne (Marne) — une fabrique de compteurs de voiture et d'équipements pour l'industrie automobile — a été retenu dans son bureau le mardi 1er avril, durant toute la journée, par une quarantaine de syndicalistes F.O. et C.G.T.

Il n'a été libéré que vers 21 heures par les forces de l'ordre. Près de la moitié du personnel, qui avait débrayé mardi, a décidé d'occuper les locaux à partir de mercredi pour obtenir une augmentation de salaire de 400 F par mois pour les huit cents salariés (en majorité des femmes), un salaire minimum de 3 300 F, et une cinquième semaine de congés payés.

Des débrayages ont eu lieu ces derniers jours dans les deux autres usines marnaises de Sainte-Menehould et Sermaize-les-Bains, ainsi qu'au siège social du groupe, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). L'usine de Châlons-sur-Marne a figuré comme première étape du premier « *Circuit des patrons* » organisé en novembre dernier par le C.N.P.F. (*le Monde* du 17 novembre). Il y était montré que l'horaire variable sans pointage « *renforce le dialogue* » entre les ouvriers et l'encadrement...

● *Elections professionnelles : recul de la C.G.T. à la R.A.T.P.* — Aux élections des représentants des personnels *actifs* et *retraités* au conseil d'administration de la Caisse de coordination des assurances sociales de la R.A.T.P., la C.G.T. reste l'organisation la plus représentative avec 43,7 % des 44 506 suffrages exprimés, mais perd 7,7 % de son influence par rapport au scrutin de 1976. Selon les résultats communiqués par F.O., cette dernière organisation a obtenu 25,3 % des voix (+ 1,40 %), les autonomes 11,40 % (+ 0,95 %), la C.F.D.T. 9,25 % (+ 2,85 %) et les indépendants 3,65 % (+ 1,15 %). La C.F.T.C. recueille 4,90 % des suffrages (— 0,40 %).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE FRANCE

Le compte rendu annuel de la Banque de France, relatif à l'exercice 1979, vient d'être remis par le gouverneur au président de la République.

Dans un environnement international difficile, caractérisé par l'enchérissement de l'énergie, l'accélération de l'inflation et l'aggravation des tensions politiques dans le monde, l'économie française a manifesté sa vigueur : la croissance s'est poursuivie ; l'augmentation des exportations de biens et de services a permis de maintenir les paiements courants en excédent, malgré l'alourdissement de la facture pétrolière ; le franc est demeuré stable.

La sérénité qu'inspire ce bilan est confortée par la mise en place et la réussite du système monétaire européen et, plus généralement, par les progrès de la concertation entre les autorités monétaires des grands pays.

Elle ne doit cependant pas masquer la persistance de facteurs de désordre. La hausse du prix du pétrole, en déséquilibrant les balances des paiements, affecte le système monétaire international. Elle exerce aussi sur la croissance de notre pays — qui doit tenir compte du chômage lié à la démographie — une contrainte qui exige des efforts supplémentaires en vue d'améliorer la compétitivité et la productivité des entreprises. Enfin l'inflation ne cède nulle part, pour des raisons qui ne tiennent pas seulement au coût de l'énergie, et elle perturbe le jeu des mécanismes de marché; mais, en France, elle a pu rester contrôlée.

Après une nette décélération en 1977, le taux d'expansion annuel de la masse monétaire se situe, depuis lors, autour de 13 %. Il a dépassé, en 1979, de plus de deux points l'objectif fixé ; les concours bancaires aux entreprises et aux ménages ont, en effet, progressé trop rapidement, justifiant l'adoption récente de mesures plus restrictives ; toutefois le taux de liquidité de l'économie s'est de nouveau légèrement réduit et le marché financier a offert à l'épargne longue une rémunération réelle positive. Pour 1980 le gouvernement a reconduit l'objectif d'expansion monétaire de 1979, soit 11 %, ce qui impose un resserrement de l'encadrement du crédit et, compte tenu du niveau des taux d'intérêt à l'étranger, le maintien de taux adéquats dans notre pays.

Il appartient à la politique monétaire de concourir, avec d'autres actions qui ne relèvent pas d'elle, à la maîtrise de l'inflation et à la stabilisation des taux de change. Dans ce but elle doit tendre à proportionner la création monétaire aux besoins de l'activité et à restituer aux taux d'intérêt leur rôle d'ajustement de l'épargne et de l'investissement. L'œuvre d'assainissement doit être menée avec progressivité et persévérance plutôt que par des dispositions ostentatoires mais sans lendemain.

Au cours des dernières années, l'économie française a accompli des progrès dans la voie d'une adaptation aux nouvelles modalités de la concurrence. Une coopération internationale plus étroite, notamment sur le plan monétaire, est indispensable pour que l'inflation puisse être freinée et le système monétaire international stabilisé, conditions nécessaires pour rétablir les bases d'un développement régulier de la production et de l'emploi.

PRÉTABAIL - SICOMI

Le conseil d'administration de Prétabail-Sicomi s'est réuni le 27 mars pour arrêter les comptes de l'exercice 1979 qui seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale convoquée pour le 22 mai.

Au cours de l'exercice, Prétabail-Sicomi a réalisé 116,2 millions de francs d'engagements nouveaux contractuels.

Les principaux éléments résumés ci-dessous ont évolué de façon favorable, notamment le bénéfice net (98,9 millions de francs) en progression de 10,5 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

	(en millions de francs) Au 31-12-78	Au 31-12-79	Variation en %
Immobilisations brutes	1 349	1 426,4	+ 5,7
Immobilisations nettes	1 106,7	1 131,9	+ 2,3
Chiffre d'affaires	191	208,6	+ 9,2
Bénéfice net	89,5	98,9	+ 10,5
Marge brute d'autofinancement	140	156	+ 11,4
Dividende global	75,8	83,7	+ 10,4
	(en francs, par action)		
Bénéfice net	45,1	49,9	+ 10,6
Dividende	38,2	42,2	+ 10,5

Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende de 42,20 F par action (contre 38,20 F pour l'exercice 1978) qui correspondra globalement à 85,1 % du bénéfice fiscal distribuable de l'exercice.

En remplacement de MM. Dalamare et Flavien, démissionnaires, le conseil a coopté M. de Carmoy et la Caisse des dépôts et consignations. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de la prochaine assemblée qui aura par ailleurs à se prononcer sur la nomination de deux nouveaux administrateurs, MM. Lepâtre et Rapilly, que le conseil propose aux suffrages des actionnaires en remplacement de MM. Baccara de Saint-Victor et Pfeiffer, qui ne demandent pas le renouvellement de leur mandat.



GROUPE VICTOIRE ABEILLE ET PAIX

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 1979

Bien que certains éléments en provenance de l'étranger ne soient pas encore connus, on peut considérer que le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1979 sera très voisin de 4 850 000 000 de francs, en augmentation d'un peu moins de 12 % par rapport à l'an passé.

Pour les sociétés du groupe opérant en France, la progression est de 11 %. Pour les sociétés opérant à l'étranger, elle est légèrement inférieure à 14 % et aurait été de près de 16 % à change constant. La part des sociétés étrangères dans le chiffre d'affaires total est d'environ 21 %.

En France comme à l'étranger, les développements ont été beaucoup plus marqués dans le domaine des assurances sur la vie que dans le domaine des assurances sur les dommages aux biens et aux personnes.

Si l'on tient compte des acceptations en réassurance effectuées à l'étranger par la filiale française Abeille Paix Réassurances, les encaissements du groupe en devises étrangères ont représenté environ un tiers des encaissements totaux.



elf gabon

Le conseil d'administration d'Elf Gabon, réuni à Paris le 28 mars 1980, compte tenu des résultats, a décidé de proposer, à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra au Gabon le 5 juin 1980, la distribution d'un dividende de 4 000 F C.F.A. par action (80 FF), net d'impôts, au titre de l'exercice 1979.

Un acompte de 1 600 F C.F.A. par action (32 FF) ayant été mis en paiement en décembre 1979, le solde du dividende restant à verser s'élèvera à 2 400 F C.F.A. (48 FF).

GROUPE VOLVO

1979 = ANNÉE RECORD

Les ventes ont progressé de 23 % et les bénéfices ont presque doublé en dépassant le milliard de couronnes suédoises.

Il n'a jamais été vendu autant de voitures, camions, bus, véhicules pour travaux publics en un an.

COMPAGNIE DES COMPTEURS

Le conseil d'administration, réuni le 27 mars 1980, a arrêté les comptes et le bilan de la société pour 1979. L'exercice dégage un bénéfice net de 62 162 161 F.

Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 9,50 F par action qui est assorti d'un avoir fiscal de 4,75 F par action.

Il est rappelé que l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1977 a décidé la mise au nominatif obligatoire des actions au porteur. Cette formalité devra être obligatoirement effectuée par les titulaires d'actions encore au porteur, préalablement à l'encaissement de tout dividende.

AVIS AUX ACTIONNAIRES des sociétés néerlandaises liquidées :

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BELGE JAVANAISE DE CULTURES « JABEL »
(N.V. Algemene Belgisch Javasche Cultuurmaatschappij)

SOCIÉTÉ BELGE NÉERLANDAISE DE CULTURES « BELMAAT »
(N.V. Belgisch Nederlandsche Cultuurmaatschappij)

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE DJEMBER
(N.V. Cultuurmaatschappij Djember)

SOCIÉTÉ DE CULTURES DE CAOUTCHOUC KALI-TENGAH
(N.V. Caoutchouc Cultuurmaatschappij Kali-Tengah)

Les titres au porteur représentant les actions de capital des sociétés néerlandaises liquidées, reprises sous rubrique, font l'objet d'un échange, depuis 1974, contre des actions de la société holding luxembourgeoise « JABELMALUX », constituée en date du 6 mars 1974.

Il est rappelé aux porteurs de titres qu'ils peuvent s'adresser à la :

S.A. HOLDING JABELMAT,
16-18, Jezusstraat,
2000 ANTWERPEN-ANVERS (Belgiq.)
Tél. : (031) 33-57-61

pour connaître les modalités d'échange.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 AVRIL

Calme mais soutenu

L'heure des vacances pascales a déjà virtuellement sonné pour la Bourse de Paris. Dans un marché rendu à demi désert par les nombreux départs en vacances, le plus grand calme a régné mercredi et les professionnels, dont les carnets étaient à peu près vides, ont été réduits à traiter les affaires courantes. De ce fait, les cotations ont été expédiées au pas de charge et, moins d'une heure après l'ouverture, toutes les tractations étaient à peu près terminées. La maigreur des échanges n'a toutefois pas engendré l'effritement des cours habituels. Au contraire même, la timide amélioration observée la veille s'est poursuivie et, à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,6 % environ au-dessus de son niveau précédent.

Plusieurs points de réelle fermeté sont apparus à la cote, Kléber-Colombes comptant parmi les quelques vedettes du jour avec un gain de 5,6 %, après que l'administration lui eut donné gain de cause dans l'affaire des pneus V 10 et V 12 (voir d'autre part, en pages économiques). *De leur côté, les baisses se sont raréfiées, perdant en plus de leur ampleur, les plus fortes ayant été relevées sur Casino (— 3,8 %), C.M.-Industries (— 3,5 %) et Jacques Borel (— 2,8 %). Tous ces écarts de cours, notons-le bien, n'ont quand même pas revêtu une très grande signification, vu l'extrême minceur des courants d'affaires.*

De toute évidence, la Bourse s'est mise en roue libre à l'approche du long week-end de Pâques. Elle fermera ses portes jeudi soir pour les rouvrir le mardi 8 avril.

L'or, en revanche, a baissé, et le lingot s'est échangé à 73 600 F (— 395 F), le prix de l'once de métal ressortant ainsi à 506,31 dollars (contre 506,09 dollars). Peu de variation sur le napoléon, qui a valu 0,10 F de moins que mardi, à 660 F.

LONDRES

Très calme avec sa récente avance, le marché se montre assez irrégulier, les écarts des cours demeurent toutefois modestes dans les deux sens. Progrès des pétroles mais léger recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 493 . contre 509 50

VALEURS	CLOTURE 1 4	COURS 2 4
Beecham	119 .	118 ...
British Petroleum	358 ...	360 ...
Courtaulds	68	67 ..
*De Beers	8 10	8 40
Imperial Chemical	374 .	372 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	362 .	366 ...
Shell	342	340 ...
Vickers	112 1/2	114 ...
War Loan 3 1/2 %	30	30 1/8
*West Driefontein	58 3 4	58 1/2
*Western Holdings	54 1/4	55 ...

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BAYER. — A l'échelon mondial, le bénéfice avant impôts pour 1979 atteint 1 338 millions de deutschemarks (+ 7.7 %) pour un chiffre d'affaires accru de 13.9 % à 26 002 millions de deutschemarks.

Le résultat avant impôts de la société mère enregistre une plus forte progression (+ 17,3 %), atteignant 910 millions de deutschemarks. Les affaires ont continué de se développer de façon satisfaisante durant le premier trimestre de 1980.

PRETABAIL - SICOMI. — Bénéfice net pour 1979 : 98,9 millions de francs (+ 10.5 %). Dividende : 42,20 F contre 38.20 F.

FORGES DE GUEUGNON. — Retour au bénéfice en 1979 avec un résultat net de 7,8 millions de francs contre une perte de 8,4 millions. Reprise de la distribution avec un dividende global de 5,25 F contre 6.75 F pour 1977.

ECCO. — Bénéfice net de la société mère pour 1979 : 26,64 millions de francs (+ 31 %). Dividende global 75 F (+ 56 %).

MAISONS PHENIX. — Bénéfice net consolidé pour 1979 : 135.3 millions de francs contre 116,6 millions. Dividende global : 39.75 francs contre 34.50 francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/4	2 4
1 dollar (en yens)	253 70	256 40

NEW-YORK

Léger repli

Après deux séances d'assez forte hausse, le marché de New-York s'est légèrement replié mardi et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une modeste perte de 1,28 point à 784,47.

Ce mouvement de recul n'a cependant été perceptible qu'au niveau des « blue chips », une majorité d'actions ayant globalement continué de monter, ainsi qu'en témoignent les statistiques avec 976 hausses contre 556 baisses sur 1 860 valeurs traitées.

L'activité s'est encore ralentie et 32,25 millions de titres ont changé de mains contre 35,84 millions la veille.

La maigreur des affaires à l'approche des vacances pascales, mais aussi quelques prises de bénéfices consécutives à la récente flambée des cours expliquent le glissement observé le 1er avril. Visiblement, la nouvelle hausse des taux d'intérêt avec la décision de la Chase Manhattan de porter son « prime rate » à 19 3/4 % n'a pas ému les opérateurs. L'événement, affirmait-on autour du « Big Board », était prévisible et par conséquent avait été anticipé.

VALEURS	COURS 31 3	COURS 1 4
Alcoa	58 1 4	59 3 8
A.T.T.	48 5/8	48 7 8
Boeing	53 1/4	53 1 2
Chase Manhattan Bank	36 1/4	38 1/8
Du Pont de Nemours	34 5 8	35 3/8
Eastman Kodak	47 1 2	47 1 8
Exxon	57 7 8	57 ...
Ford	29 1 8	29 ..
General Electric	48 1 8	47 1 4
General Foods	25	26
General Motors	46 1 8	45 3 4
Goodyear	11 3 4	11 7 8
I.B.M.	55 5 8	54 7.8
I.T.T.	24 1 8	24 3 8
Kennecott	29	27 1 2
Mobil Oil	65 3 4	65 7.8
Pfizer	37 3 4	38
Schlumberger	106 1 4	105 3 4
Texaco	33 1 4	33 ...
U.A.L. Inc.	18 3 8	18 ...
Union Carbide	38 1 4	38 1/8
U.S. Steel	17 1 2	17 1 4
Westinghouse	21 1/8	21 1/4
Xerox	52 ...	53 7.8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	31 mars	1er avr.
Valeurs françaises	98,8	99,4
Valeurs étrangères	98,1	100

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	101,7	101,6

BOURSE DE PARIS - 2 AVRIL - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2 4	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 554	4 526	4 400	4 610
Allemagne (100 DM)	230 400	230 330	223	236
Belgique (100 F)	14 383	14 368	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	211 030	210 650	205	216
Danemark (100 krd)	74 150	74 190	72 ...	77 ..
Norvège (100 k)	87 545	87 150	83	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 736	9 715	9 500	10
Italie (1 000 lires)	4 992	4 984	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	242 850	242 450	238	250
Suède (100 krs)	100 610	100 650	95 500	102
Autriche (100 sch.)	32 195	32 265	31 500	33 100
Espagne (100 pes.)	6 185	6 194	6	6 460
Portugal (100 esc.)	8 800	8 798	8 400	9 400
Canada ($ can. 1)	3 799	3 770	3 630	3 880
Japon (100 yens)	1 796	1 794	1 700	1 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2 4
Or fin (kilo en barre)	73800	73250
Or fin (en lingot)	73995	73600
Pièce française (20 fr.)	660 10	660
Pièce française (10 fr.)	389 80	387 50
Pièce suisse (20 fr.)	510 10	512 ..
Union latine (20 fr.)	500 10	504 30
Souverain	667	658
Pièce de 20 dollars	2816	2880
Pièce de 10 dollars	1445	1350
Pièce de 5 dollars	850	850
Pièce de 50 pesos	3160	3160
Pièce de 10 florins	536	526 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement institue un revenu minimum familial qui entrerait en vigueur le 1er janvier 1981

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 2 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● REVENU MINIMUM FAMILIAL

Conformément aux engagements du programme de Blois, le conseil des ministres a approuvé un projet de loi instituant un revenu minimum familial en faveur des familles de trois enfants ou plus. Ce texte sera proposé au vote du Parlement à la prochaine session.

L'entrée en vigueur de la nouvelle prestation est prévue pour le 1er janvier 1981. Elle concernera 150 000 familles et 500 000 enfants.

Les familles de salariés dont le salaire est équivalent au SMIC recevront chaque mois une allocation égale à la différence entre le montant du revenu qui leur sera garanti — il sera au 1er janvier 1981 d'environ 4 200 F — et le total de leurs ressources (salaires et prestations familiales).

Les autres familles, et notamment celles des non-salariés, recevront une allocation forfaitaire mensuelle.

La nouvelle prestation sera versée chaque mois aux familles par les caisses d'allocations familiales et celles de la mutualité sociale agricole, en même temps que les autres prestations familiales.

La France sera ainsi un des premiers pays à avoir institué un revenu familial.

[Prévu par le « programme de Blois » — présenté en janvier 1978 par M. Barre, — annoncé, à nouveau, en novembre 1979, lors du débat à l'Assemblée nationale sur la politique familiale, le revenu minimum familial a pour but « d'élargir la garantie individuelle d'un salaire minimum, apporté par le SMIC, à l'ensemble des ressources dont peut disposer une famille ».

L'an dernier, ce revenu minimum était évalué à 3 500 F par mois et devait bénéficier à cent cinquante mille, voire deux cent mille familles, soit une sur quinze ; le coût en était estimé à 700 millions de francs par an. En raison de l'inflation observée depuis, le gouvernement a opté pour un montant plus élevé. Ce montant, qui pourrait être revalorisé d'ici à sa date d'application, en 1981, demeure très éloigné du budget-type d'une famille de trois enfants, qui était déjà évalué, à partir des études de l'UNAF, à près de 5 000 F par mois... en 1978.

Consulté la semaine dernière, le conseil d'administration de la caisse des prestations familiales n'a pas donné d'avis favorable à ce projet, qu'il juge insuffisant.]

● POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur le bilan énergétique à l'horizon 1990 à la suite du conseil central de planification, réuni par le président de la République le 27 mars.

Grâce à une politique ambitieuse de redéploiement énergétique, la dépendance pétrolière de la France, qui représentait les deux tiers de sa consommation énergétique en 1973 devra être ramenée à un tiers de sa consommation totale d'énergie en 1990.

Cet objectif pourra être atteint tout d'abord par l'intensification des efforts entrepris en faveur des économies d'énergie, lesquelles devront tripler au cours de la prochaine décennie, et la substitution au pétrole d'autres énergies : énergies nouvelles, charbon, électricité nucléaire. Du fait qu'elle sera plus sobre en énergie, la croissance des années 1980 économisera 40 % de l'énergie qui aurait été consommée selon le rythme antérieur.

Au cours de la décennie 1980-1990, certaines énergies nouvelles arrivées au stade de la maturité, couvriront progressivement une part significative de notre consommation énergétique. Ce sera le fait, en tout premier lieu, de « l'énergie verte », du chauffage solaire et de la géothermie, qui représenteront en 1990, 10 à 12 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit un chiffre supérieur à la production électronucléaire aujourd'hui.

D'autre part, le charbon sera davantage utilisé dans l'industrie grâce à un programme technologique de promotion de son utilisation et d'incitation à donner à ses utilisateurs.

La politique d'approvisionnement correspondante comportera un effort d'investissement minier à l'étranger, s'ajoutant à la mise en valeur des gisements nationaux exploitables dans des conditions économiques et humaines acceptables. L'inventaire géologique et l'expertise des ressources nationales seront repris ; l'étude de la gazéification souterraine sera poursuivie. Charbonnages de France participera aux différents aspects de la mise en œuvre de cette politique charbonnière.

La consommation de gaz augmentera à raison des ressources disponibles, en tenant compte des réserves nécessaires à la sécurité de nos approvisionnements.

Le programme d'équipement nucléaire fournira dans dix ans autant d'énergie que le pétrole importé. Le ministre de l'économie et le ministre de l'industrie ont exposé les modalités de réduction des tarifs de l'électricité, mises en place conformément à la décision du conseil des ministres du 21 novembre 1979, pour les consommateurs de basses et moyennes tensions demeurant au voisinage des centrales nucléaires. Ces usagers bénéficieront immédiatement, en contrepartie des sujétions apportées par les chantiers de construction de centrales nucléaires, des avantages que connaîtront ultérieurement l'ensemble des consommateurs du fait de la réduction de coûts, obtenue grâce à la mise en service du programme nucléaire.

Les réseaux de distribution de chaleur seront développés. Ils permettront de récupérer la chaleur rejetée par les centrales électriques ou les installations industrielles, de valoriser les déchets et de faciliter l'utilisation du charbon, de l'énergie nucléaire ou des énergies nouvelles pour le chauffage collectif, industriel ou agricole. Le projet de loi sur l'utilisation de la chaleur et les économies d'énergie actuellement soumis au Parlement, et dont le gouvernement souhaite le vote définitif au cours de la présente session, fournira le cadre juridique approprié à la réalisation de ces projets.

Le président de la République a déclaré :

« Il est important de souligner que les énergies nouvelles représenteront en 1990 davantage d'énergie que n'en produit le nucléaire aujourd'hui. »

Il a constaté que cette politique énergétique, qui comporte un volume d'investissements sans précédent, est une condition fondamentale de l'indépendance de la France, de sa croissance économique et de son emploi dans les années qui viennent.

● FONCTION PUBLIQUE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique, a rendu compte au conseil du déroulement des négociations salariales concernant la fonction publique, qui ont permis d'aboutir à la signature d'un accord avec la majorité des organisations syndicales représentatives des fonctionnaires (F.O., la FEN, la C.F.T.C., la Fédération générale autonome, la C.G.C.).

Par la conclusion de cet accord, le gouvernement marque sa volonté de poursuivre la politique contractuelle dans la fonction publique, comme il le fait dans l'ensemble du secteur public.

L'accord, dont la validité s'étendra jusqu'au 1er avril 1981, assure le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires et comporte des mesures spécifiques en faveur des fonctionnaires ayant les rémunérations les plus faibles et des retraités civils et militaires.

Le conseil a approuvé le décret portant une augmentation des traitements civils et militaires de l'Etat de 1,75 % à compter du 1er avril qui, s'ajoutant à la mesure appliquée le 1er mars, constitue la première mesure d'application de l'accord.

Le président de la République a déclaré :

« L'important accord salarial, signé dans la fonction publique, qui concerne deux millions et demi de personnes actives, et indirectement cinq millions de personnes, est un succès qui prouve la vitalité de la politique contractuelle.

» Il va permettre de garantir efficacement le pouvoir d'achat des fonctionnaires civils et militaires, et celui des retraités, jusqu'au 1er avril 1981. »

● PRIX AGRICOLES

Le ministre de l'agriculture a présenté une communication sur les conséquences des mesures prises par le Conseil des communautés des ministres de l'agriculture, à la demande de la France, le 27 mars 1980.

La suppression complète des montants compensatoires monétaires français entraîne une hausse de 3,6 % des prix agricoles français.

Cette hausse s'applique le 1er avril pour le lait et le 5 avril pour la viande bovine.

En outre, cette décision améliore la compétitivité de nos exportations agricoles.

Le gouvernement est déterminé à obtenir la fixation de la hausse des prix agricoles communs par le Conseil des ministres des communautés, à un niveau notablement plus élevé que celui proposé par la commission, afin de garantir le maintien du revenu des agriculteurs en 1980. Il veillera à ce que la hiérarchie des prix soit conforme aux orientations retenues en faveur de l'élevage.

**

D'autre part, le conseil des ministres a examiné la situation économique et sociale de la pêche maritime, entendu une communication du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie sur la mise en place d'une « formation alternée dans l'industrie », adopté deux textes relatifs à la coopération franco-canadienne et franco-québécoise ainsi que diverses mesures individuelles.

Selon M. Jenkins

LES POINTS DE VUE DES NEUF SE RAPPROCHENT

Les divergences entre les Neuf sur la contribution budgétaire britannique ne portent plus que sur 260 millions de livres (400 millions d'ECUS) (1) estime le président de la Commission européenne, M. Jenkins. Dans un discours devant la commission politique de l'Assemblée européenne, M. Jenkins a précisé, mardi 1er avril à Bruxelles, que la différence équivalait à deux semaines de dépenses agricoles. Dans les milieux informés de Bruxelles, on indique que la France, qui est la plus réservée à l'égard de la demande britannique, est prête à consentir à Londres une diminution de 520 millions de livres (800 millions d'ECUS). Mme Thatcher, premier ministre britannique, accepterait de transiger à environ 780 millions de livres (1,2 milliard d'ECUS). Officiellement, elle continue à réclamer toutefois une diminution de 1 milliard de livres (1,5 milliard d'ECUS).

Pour M. Jenkins, le temps est venu d'arriver à une solution. « Car, a-t-il dit, l'unité de la Communauté est en danger si un débat très sérieux menace de se transformer en un débat émotionnel ». Le président de la Commission a reconnu que le conseil européen, envisagé pour les 27 et 28 avril à Luxembourg, ne doit pas être uniquement consacré à la contribution britannique. « Il y a un certain nombre d'autres échéances importantes qui nous attendent, qui nécessitent des orientations de la part du conseil, en particulier l'approche de la Communauté à l'égard des dépenses agricoles et des revenus des agriculteurs. » — (A.F.P.)

[A Paris, les chiffres cités par M. Jenkins ou son entourage ne sont nullement confirmés. Ils n'ont fait — remarque-t-on — l'objet d'aucun accord au sein du conseil. La France, pour sa part, n'a envisagé au dernier conseil européen — rappelle-t-on, — sous réserve d'un accord général, qu'une réduction de la contribution britannique de 520 millions d'écus.]

(1) L'ECU, monnaie de compte européenne, vaut 5,86 F.

LE GÉNÉRAL DE GAULLE JUGEAIT « ARCHINATUREL » QUE GEORGES POMPIDOU FUT CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

M. Edouard Balladur, ancien secrétaire général de la présidence de la République, a rendu publique, mercredi 2 avril, au cours d'un hommage rendu par TF 1 à la mémoire de Georges Pompidou, une lettre adressée le 30 avril 1969 par le général de Gaulle à son ancien premier ministre, dans laquelle le chef de l'Etat approuvait la déclaration de candidature faite par celui-ci avant l'élection présidentielle qui devait avoir lieu deux mois plus tard. Le général de Gaulle écrivait notamment à Georges Pompidou : « Après ce que je vous ai dit maintes fois naguère et ce que j'ai déclaré publiquement à votre sujet, vous êtes sans doute fondé à croire que j'approuve votre candidature. Je l'approuve en effet. (...) Dans les circonstances présentes, il est archinaturel et tout à fait indiqué que vous vous présentiez. J'espère donc vivement votre succès et je pense que vous l'obtiendrez. »

Selon le « Los Angeles Times »

LA LETTRE DE « REGRETS » ATTRIBUÉE AU PRÉSIDENT CARTER ET DESTINÉE A L'IMAM KHOMEINY AURAIT ÉTÉ ÉCRITE PAR UN « INTERMÉDIAIRE » ÉTRANGER.

Los Angeles (A.F.P.). — La lettre de « regrets » attribuée au président Carter et destinée à l'imam Khomeiny (le Monde du 1er avril) aurait été rédigée par un avocat argentin qui sert d'intermédiaire entre les Etats-Unis et l'Iran dans l'affaire des otages, a révélé mardi 2 avril le journal Los Angeles Times. Cette lettre a été diffusée la semaine dernière par la radio iranienne et son existence démentie par la Maison Blanche.

Selon le journal, le texte de la lettre aurait été un projet rédigé par l'avocat argentin, Hector Villalon, qui aurait estimé que des « regrets » américains pourraient contribuer à une solution de la crise des otages.

● L'indice des prix de gros industriels français a marqué une hausse de 1,1 % en février, en augmentation de 12,5 % par rapport à février 1979. En janvier, les prix industriels s'étaient accrus de 1,7 %.

DES ÉLUS BRETONS A L'ELYSÉE

Une délégation d'élus bretons s'est rendue, le mercredi 2 avril, en fin de matinée à l'Elysée pour protester contre les effets des marées noires sur les côtes de leur région. Devant l'entrée du palais présidentiel, ses élus ont fait savoir qu'ils n'acceptaient pas d'être reçus par une personnalité autre que le président de la République lui-même. Ils avaient, dans les jours précédents, adressé un télégramme au chef de l'Etat demandant à être entendus de lui.

Ils devaient apprendre par la suite qu'ils seraient reçus par M. François Polge de Combret, secrétaire général adjoint de l'Elysée. M. Jean-Yves Simon, conseiller général de Lézardrieux (Côtes-du-Nord), président du comité de coordination et de vigilance de ce département a déclaré : « Nous avons le sentiment que Paris nous abandonne. Depuis le naufrage du Tanio, nous n'avons reçu comme visite que celle de M. Aymar Achille-Fould. Nous en avons décidément « ras le bol ». Nous devions être reçus à 16 h. 30 par le secrétaire général adjoint, nous avons décidé de ne pas nous rendre à cette entrevue et d'en informer les élus de notre région présents actuellement à Paris. »

M. Alphonse Arzel, conseiller général, maire de Portsall, a affirmé : « Nous ne voulons plus que les décisions traînent comme c'est le cas actuellement. Nous voulons que les pouvoirs publics fassent enlever l'épave du Tanio, qui est une véritable bombe à retardement, ou bien qu'ils fassent pomper le contenu des cales. Si une tempête du nord-est se lève, tout ce pétrole sera à nouveau rejeté sur nos côtes. Nous n'acceptons plus d'être pollués tous les deux ans par des hydrocarbures. Demain, ce pourrait être autre chose que du pétrole : des produits plus dangereux. La Manche est un couloir qui, à terme, doit être interdit aux pétroliers. »

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 2 avril 1980 a été tiré à 562 085 exemplaires.